# CONSULTATIONS
## ET
# OBSERVATIONS
# MEDICINALES
DE
## *M. ANTOINE DEIDIER,*

Conſeiller & Médecin du Roi, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Profeſſeur Royal de Chimie dans l'Univerſité de Montpellier, Médecin-Conſultant de la ville de Marſeille, de la Société Royale de Londres.

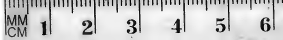
*TOME SECOND.*



A PARIS,
Chez JEAN-THOMAS HÉRISSANT, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. DCC. LIV.

*Avec Approbation, & Privilége du Roi.*



# TABLE
## DES CONSULTATIONS
### MÉDICINALES
Contenues dans le II. Tome.

Fin de la Table du ſecond Tome.

CONSULTATIONS



# CONSULTATIONS ET OBSERVATIONS MEDICINALES

## *DE M. DEIDIER.*

## CONSULTATION I.

### *Pour une Colique périodique.*

PUISQUE la douleur sourde, dont la malade se plaint depuis deux ans & demi, occupe la partie intérieure de l'hypochondre droit, & toute la partie supérieure des lombes du même côté, avec gonflement & tension de ces parties; que cette douleur, devenue très-vive de fois à autres,

produit alors des concentrations de pouls, un froid aux extrémités, & des mouvemens convulsifs ; que tous ces grands orages sont ordinairement précédés d'un dégoût, & s'évanouissent dès qu'on a été purgé ; il y a tout lieu de penser que ce sont ici des paroxysmes d'une colique intestinale qui dépend, selon toute apparence, de quelque obstruction considérable formée peu à peu dans cette portion du tissu de l'intestin colon qui se trouve naturellement attachée au rein droit.

Cette obstruction gêne le cours du sang, non-seulement dans le propre tissu de ce boyau, situé sous les hypochondres, & attaché aux lombes, mais encore dans tous les environs où l'on sent toujours quelque tension extraordinaire. Ces parties ainsi tendues, & boursoufflées, produisent sans cesse la douleur sourde, qui redouble, & devient très-vive avec tous les symptômes, quand les gros excrémens retenus, des vents ramassés, & des alimens, pour l'ordinaire mal digérés, obligent la partie du boyau obstrué à se distendre tout à coup avec trop de violence ; & c'est précisément par cette raison que dans le temps de la vive douleur on sent une forte distention, qui ne cesse qu'à proportion que les

matieres paſſent de l'autre côté du colon pour ſortir par en bas.

Pour prévenir les ſuites funeſtes de cette violente colique périodique, l'on doit travailler, comme on a déja commencé de faire avec ſuccès, à rétablir les digeſtions, à réſoudre les obſtructions, & à donner de la liquidité à la maſſe du ſang, pour qu'il roule avec aiſance : indications qu'on tâchera de remplir par le long uſage des remedes ſuivans, ménagés à propos ſuivant le conſeil, & la prudence, du Médecin ordinaire.

Lors de la vive douleur, nonobſtant la concentration du pouls, on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer neuf onces de ſang, & une demi-heure après la ſaignée on prendra cette potion.

POTION.

*℞ Ol. amygdal. dulc. ſine igne extract. ſucc. limon. recent. expreſſ. & ſyrup. capill. vener. aa. cochlear. iij. miſc. capiat, totum agitando.*

Deux heures après avoir pris cette potion, ſi la douleur perſiſte, on avallera celle qui ſuit.

POTION.

*℞ Aquar. ſcabioſ. & card. benedict. aa.* ℥ij. *antimon. diaphor. & pulver. viper. aa.* ℈j. *theriac. veter.* ʒß. *aquar. naph. & meliſſ. aa. cochlear.* j. *m. f. pot. ſumenda uno hauſtu, ut dictum.*

D'abord après cette potion on appliquera des linges bien chauds ſur le ventre, le dos, l'endroit de la douleur, ſur les deux genoux, & aux pieds. Si la malade peut reſter couverte dans ſon lit, on l'y retiendra pendant environ une heure & demie dans la ſituation qui lui conviendra le mieux.

Lorſque la vive douleur commencera à paſſer, ſi la malade ne ſue pas, on lui fera ce lavement pour prendre auſſi chaud qu'il ſe pourra.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyſt. carmin. & laxant.* ℔j. *diacaſſ. recent. extract.* ℥j. *therebintin. venet. cum vitello unius ovi extinct.* ℥j. *ol. melilot. & chamomill. aa. cochlear.* jß. *m. f. clyſt. injiciend. ſtatim.*

Ce lavement pourra être employé avant le paroxyſme de colique, lorſqu'on le ſentira venir; & ſi, après avoir rendu ce

remede, on a le temps de vuider l'estomac, on prendra vingt grains d'ipecacuanha réduit en poudre très-fine, délayée dans deux cuillerées de bouillon ordinaire. On facilitera l'action de ce remede en avallant quelques gorgées du même bouillon chaud, lorsque les envies de vomir paroîtront.

On se contentera pendant tout cet hyver de calmer la colique, & d'en prévenir les retours par les secours cy-dessus marqués, renvoyant ceux qui suivent au printemps, & à l'automne.

La malade, s'étant préparée par les remedes généraux ; sçavoir, par une petite saignée, si le cas le requiert, & par la purgation ordinaire, on lui fera prendre le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un nouet d'un scrupule de rhubarbe concassée, & environ une demie-once de chacune de ces racines, chiendent, asperges sauvages, caprier. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir une pincée de sommités de petite absynthe, & autant de fumeterre. Quand on retirera le pot du feu, on y jettera une demi-dragme de tartre chalybé soluble, continuant pendant dix à douze jours.

L'uſage de ces bouillons étant fini, & la malade s'étant repurgée comme au commencement, nous croyons qu'il eſt abſolument néceſſaire qu'elle boive les eaux minérales chaudes de Balaruc, ou ſur les lieux ou chez elle, après les avoir fait chauffer, continuant pendant trois ou quatre jours de ſuite, ſuivant la coutume, & ajoutant au pénultiéme verre du dernier jour deux onces d'infuſion de fleurs de pêcher, & une dragme de ſel polychreſte.

Après avoir bû les eaux de Balaruc, on prendra le matin à jeun une écuellée de lait de vache coupé avec deux tiers de ptiſanne de chiendent. Ce mêlange ſera écremé, & évaporé juſqu'à la diminution des deux tiers, après quoi on y ajoutera environ deux dragmes de ſucre candi en poudre, lequel étant fondu, on avallera ce lait coupé à la chaleur d'un bouillon deux heures avant de ſortir du lit, continuant pendant quinze jours, au bout deſquels on paſſera à cette opiate.

## OPIATE.

*♃ Croc. mart. aperient. mai. ror. præp. & cortic. peruv. in alkool redact. aa.* ℥ß. *flo. ſal. ammoniac. martial.* ʒij. *gingiber.*

*vulgar. pulverat.* ℥j. *borac. vulgar.* ʒß. *f. ex istis pulvis tenuissimus qui cum s. q. syrup. de chicor. composit. redig. in consistent. opiat. de qua capiat a* ʒj. *aa.* ʒij. *mane jejuno ventric. superbibend. juscul. absynth. alter. per* XV. *dies continuando.*

Si la malade se trouvoit échauffée par cette opiate, on ne la prendroit que de deux jours l'un, avallant le jour libre le lait coupé ; & , ces deux remedes finis, ayant pris quelques jours des bouillons d'écrevisses, on essayera si l'estomac de la malade s'accommoderoit du lait entier d'ânesse, qu'il faudroit continuer avec les précautions ordinaires pendant trois semaines ou un mois.

Tous les remedes seront inutiles si la malade ne s'observe avec attention sur son manger. Il lui est absolument deffendu de faire maigre les jours ordonnés par l'Eglise. On mangera peu & souvent, des alimens de bon suc, soupant legérement, faisant autant d'exercice modéré que son état le lui permettra, sans se fatiguer par aucune contention violente d'esprit.

## CONSULTATION II.

*Sur une Colique intestinale.*

### MÉMOIRE.

MONSIEUR P** âgé de soixante-trois ans, gras & robuste, est sujet depuis plus de vingt-deux ans à une colique héréditaire, qui ne venoit autrefois que dans le mois de septembre de chaque année, auquel mois il mangeoit un peu plus ; mais depuis le mois de septembre dernier cette colique vient presque tous les jours régulierement vers les trois ou quatre heures après les repas, sur-tout quand le malade a un peu plus mangé qu'à l'ordinaire.

La douleur se fait toujours sentir dans la région de l'ombilic, où nous nous sommes apperçus, en pressant un peu, d'un battement très-sensible de l'artère mésentérique. Cette douleur s'étend ensuite dans les deux hypochondres, où il se ramasse des vents qui sortent ordinairement par le haut, & rarement par le bas. Le mal se passe comme de lui-même après une ou

deux heures, sans qu'on aille du ventre, qui se trouve assez resserré. L'on n'a vomi qu'une fois dans une forte colique, après un bouillon qu'on avoit pris. Les lavemens dont on use quelquefois hors de la colique font assez de bien, quand ils n'ont pas été chargés de forts purgatifs; mais on s'est toujours si mal trouvé de toutes les potions purgatives, & bolus purgatifs, que la colique en a toujours augmenté, ou est revenue bien-tôt après, soit qu'on n'ait été que remué par ces purgatifs legers, ou qu'on eût été bien vuidé par les violens.

RÉPONSE.

C'est ici une véritable colique intestinale qui a son siége dans l'intestin ileon situé à la région ombilicale. Le battement d'artère qu'on y apperçoit ne nous permet pas de douter qu'il n'y ait une obstruction considérable dans la partie du mésentère à laquelle ce boyau est attaché. Cette obstruction empêche l'intestin de se dilater librement, lorsqu'il se trouve surchargé d'alimens, comme il doit arriver trois ou quatre heures après un grand repas; parce que pour lors les alimens parvenus en cet endroit se bouchent eux-mêmes le passage,

& produisent la douleur fixe en dilatant trop le boyau. Celui-ci est si fort gêné, & pressé contre un obstacle dur, & inébranlable, qu'il ne sçauroit permettre au sang de rouler librement dans les fibres charnues dont il a besoin pour se resserrer. Les veines lactées qui répondent aux environs de l'obstruction sont aussi tellement gênées pour lors qu'elles ne peuvent pas concourir au dégagement du boyau embourbé en recevant le chyle qu'elles devroient porter.

Cet embourbement n'a pas plutôt commencé que les boyaux voisins, qui restent libres, sur-tout le jejunum, se contractent avec force. Par ces contractions réitérées la masse chyleuse est si fort pressée que l'air contenu dans son tissu est forcé d'en sortir pour se ramasser de part & d'autre vers les hypochondres, où il produit les vents. Ceux-ci commencent à sortir par le haut, lorsque les excrémens gagnant le bas dégagent l'embarras ; & c'est pour lors que la colique finit.

Ce mal n'arrivoit autrefois qu'un seul mois de l'année, dans lequel on mangeoit le plus, parce que l'obstruction du mésentère étoit encore petite, & que les boyaux fort souples se dilatoient aisément ; aujourd'hui que cette obstruction doit avoir con-

ſidérablement groſſi, & que les boyaux ſont moins ſouples, la colique revient preſque chaque jour depuis environ quatre mois.

Comme cette colique a déja commencé à produire un vomiſſement, il ſeroit à craindre qu'il ne ſurvînt une véritable paſſion iliaque, ſi l'on ne penſoit ſérieuſement à la prévenir en ne mangeant que peu, & des alimens de bon ſuc; en tenant le ventre lâche par le ſecours des lavemens doux, & ſur-tout en faiſant ſon poſſible pour déboucher le méſentère; indications qu'on tâchera de remplir par le long uſage des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

*♃ Decoct. comm. clyſt. refrig. & laxant.* ℔j. *diacaſſ. recent. parat. & mell. roſ. aa.* ℥j. *ſacch. rubr.* ℥ß. *miſc. f. clyſt. injiciend. &c.*

Après le lavement rendu, on fera ſaigné du bras pour en tirer neuf onces de ſang, & dès le lendemain matin on commencera de prendre à jeun de l'opiate qui ſuit de la groſſeur d'une noiſette, continuant pendant douze jours de ſuite.

OPIATE.

*♃ Conserv. absynth. minor.* ℥j. *confect. de hyacinth. recent. parat.* ℥ß. *confection. alkerm. sine ambr. & sine mosch.* ʒij. *croc. mart. aperient. mai. ror. præp.* ℥ß. *flor. sal. ammoniac. martial.* ʒiij. *borac. vulgar.* ʒjß. *m. f. ex arte op. ad usum dictum.*

L'usage de cette opiate fini, on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet & environ une once de chacune des racines de ces herbes dans leur saison, bruscus, asperge sauvage, éringium. Quand ces racines auront bouilli une bonne demi-heure, on ajoutera dans le pot un nouet d'un scrupule d'acier préparé à la rosée du mois de mai, qu'on laissera bouillir une autre demi-heure ; & un moment avant de retirer le pot du feu on y jettera une demi-poignée de sommités de petite absynthe, autant de sommités de fenouil concassées, & une dragme de tartre chalybé soluble, continuant pendant douze ou quinze jours, au bout desquels on commencera cette autre opiate.

OPIATE.

*♃ Croc. mart. aperient. mai. ror. præpar.*

*℥j. sal. vegetab. absynth. & tamarisc. aa. ℥ij. flor. sal. ammoniac. martial. & borac. vulgar. aa. ʒjß. myrrh. elect. & gumm. ammoniac. exsiccator. & pulverat. aa. ℥j. cum s. q. syrup. de quinque radicib. m. f. op. de qua cap. a ℥j. aa. ℥ij. mane jejuno ventr. superbibend. juscul. chicor. alterat. continuand. per* XV. *dies.*

Au printemps, & en automne, on reprendra les bouillons cy-dessus, & ensuite celle de ces deux opiates dont on se sera le mieux trouvé, continuant jusqu'à parfaite guérison.

Lors de la colique on appliquera sur le ventre des linges aussi chauds qu'on pourra les souffrir.

Si l'on se sent fort en feu, on pourra quelquefois se faire ouvrir la veine ; &, quand on se sentira froid, ou foible, on avallera le remede suivant.

## INFUSION.

*Prenez du sucre, du gerofle, de la canelle, de la noix muscade rapée, de chacun une demi-dragme, qu'on réduira en poudre très-fine, & qu'on mettra dans une écuelle d'argent avec deux travers de doigts de bonne eau-de-vie rafinée, à laquelle on mettra le*

*feu, ayant ſoin de remuer la poudre. L'eau-de-vie ayant ceſſé de bruler, il reſte une eau qu'on fera boire au malade un peu chaude.*

On ne ſçauroit aſſez recommander la ſobriété, ſur-tout pour les alimens indigeſtes, qu'on a vû concourir à renouveller la colique.

---

## CONSULTATION III.

### *Pour un piſſement de ſang.*

LE piſſement de ſang, dont le malade eſt attaqué par différentes repriſes depuis le mois de ſeptembre dernier, ayant été accompagné dans ſon commencement d'une peſanteur de reins, dépend à notre avis d'un ſimple relâchement des conduits urineux, qui, ſe trouvant trop ouverts, laiſſent échapper les globules rouges de cette liqueur à peu près tels qu'ils les reçoivent de l'artère émulgente, ſans qu'on puiſſe ſoupçonner aucun déchirement conſidérable, vu que le malade n'a jamais eu de colique néphrétique ; le ſeul ſéjour du ſang avec la dilatation des vaiſſeau urineux étant plus que ſuffiſant pour

expliquer la ſimple péſanteur des reins, qui ne ſe fait plus ſentir parce qu'on s'y eſt accoutumé.

Les grumeaux de ſang qu'on a rendus par la verge ayant ſéjourné en partie dans l'urethre, ont produit l'iſchurie, ou ſuppreſſion d'urine, ſurvenue en conſéquence de ce piſſement, & enfin la noirceur des urines qui ſubſiſte actuellement ne permet pas de douter que le ſang qui ſe ramaſſe peu à peu dans la veſſie ne vienne originairement des reins. Ce ſang n'a pu produire aucun ulcere, parce qu'il ne s'extravaſe pas dans le propre tiſſu des parties ſolides, mais qu'il eſt obligé de ſuivre le cours ordinaire des urines avec leſquelles il ſe trouve aujourd'hui exactement mêlé, d'où réſulte la couleur noire.

L'on doit avoir deux vues principales dans la curation de cette maladie, l'une de fondre les grumaux de ſang qui empêchent la ſortie de l'urine lorſqu'ils s'arrêtent dans le col de la veſſie, ou dans l'urethre, & l'autre de détourner le ſang trop fondu qui ſe porte avec rapidité dans les reins.

L'on remplira la premiere vue, d'abord par de ſimples injections d'eau tiéde, dans laquelle on aura fait diſſoudre quelques

grains de sel ammoniac à une dose convenable, de maniere que sans trop irriter les solides, l'on puisse donner de la liquidité aux liqueurs grumelées.

Pour cet effet, ayant d'abord commencé par dissoudre douze grains de ce sel dans six onces d'eau tiéde, on se contentera d'injecter avec une petite seringue environ deux onces de cette liqueur, ou dissolution, dans le conduit de l'urethre; où l'ayant retenu quelque temps, le malade dira s'il y sent de l'irritation. S'il n'y en a pas, on doublera ladite dose du sel ammoniac, ou on la diminuera, si l'injection est trop piquante.

Quand on aura trouvé la dose convenable de ce sel, on pourra dans le besoin en injecter hardiment dans la cavité de la vessie, si le cas le requiert.

A cette dissolution on substituera ensuite les eaux minerales de Balaruc, ou toutes pures, ou mêlées avec de l'eau commune, aussi chaudement qu'on le pourra souffrir.

L'eau d'orge avec le miel, & un peu d'eau de vie, pourroient aussi convenir; en un mot tout ce que l'expérience nous apprend être propre à briser le tissu du sang grumelé, sans y ajouter aucun coagulant; au nombre desquels seroit l'eau-de-vie, si

on l'injectoit seule. Lorsque les grumeaux de sang sont trop resserrés dans le col de la vessie, ou le conduit de l'urethre, pour pouvoir être détrempés par les injections, il faut se contenter d'abord de les ramollir par l'injection d'huile d'amandes douces, & les repousser ensuite en dedans avec la sonde.

Les urines coulant librement, & sans douleur, on s'attachera à remplir l'autre vue, d'abord par des saignées réitérées proportionnées à l'âge, aux forces, & au tempéramment du malade. On lui tiendra le ventre libre par le secours des lavemens, & l'on prendra son temps pour faire avaller cette petite potion le matin à jeun.

## POTION ÉMÉTIQUE.

*℞ Ipecacuan. in tenuiss. pollin. redact. gr.* XV. *aq. flor. aurantior. cochlear.* iij. *cum tantill. confection. de hyacynth. m. f. pot. sumenda ut dictum.*

Si par l'effet de cette potion le pissement de sang diminue, on la réitérera de deux ou de trois jours l'un, suivant l'avis du Médecin ordinaire.

On insistera ensuite sur l'usage des crêmes de ris, d'orge, ou de gruau; &, si

l'estomac du malade s'accomode du lait, on commencera par celui d'âneſſe le matin à jeun, qu'on continuera pendant un mois.

Après en avoir pris huit ou dix jours on prendra une ſoupe au lait de vache le ſoir avant de ſe coucher, retranchant le ſouper. Après huit autres jours on prendra une ſeconde ſoupe vers les quatre à cinq heures du ſoir, retranchant un peu du dîner ordinaire, & l'on ſe mettra ainſi peu à peu, s'il eſt poſſible, à la diéte blanche juſqu'à l'entiere ceſſation du mal.

Si l'on ne peut pas ſupporter le lait, on ſe contentera des crêmes, & l'on uſera pour boiſſon ordinaire d'une ptiſanne faite avec la racine de la grande conſoude, ajoutant ſur la fin de la coction une pincée de roſes de Provins.

On uſera auſſi pendant le jour de fois à autres d'une ſimple infuſion deſdites roſes de Provins dans l'eau chaude en maniere de thé, ajoutant dans chaque gobelet de ladite infuſion quelques gouttes d'eſprit de ſouffre tiré par la cloche, juſqu'à une agréable acidité.

L'on eſt auſſi d'avis que dans la ſuppreſſion d'urine l'on uſe des bains, ou demi-bains d'eau tiéde, au ſortir deſquels on prendra un bouillon fait avec un jeune

poulet farci des quatre ſemences froides mondées, ſi mieux l'on n'aime avaller un verre de petit lait chalybé.

Pendant le cours des remedes cy-deſſus marqués le malade n'obſervera aucun jour maigre ordonné par l'Egliſe. Il ne ſera aucun exercice violent. Il ſe privera du vin, & de toutes les liqueurs ardentes; il évitera les ragoûts, la friture, la patiſſerie, les fruits aigres, les herbes crues, & tout aliment indigeſte.

## CONSULTATION IV.

*Sur des obſtructions du méſentere.*

LE Conſeil ſouſſigné, après avoir examiné la malade, & mûrement reflechi ſur toutes les incommodités dont elle eſt attaquée depuis le dix-ſept du mois dernier, eſt unanimement convenu que, pour en prévenir les ſuites, on devoit s'attacher à rétablir les digeſtions, à donner de la liquidité au ſang, & à la lymphe, & à emporter les obſtructions dont le méſentere ſe trouve farci; indications qu'on tâchera de remplir par l'uſage des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyst.* ℔j. *diaprun. recent. parat.* ℥ij. *mell. violat.* ℥j. *m. f. clyst. injiciendus, &c.*

Quoique la malade ait été purgée aujourd'hui par la seconde prise de l'ipecacuanha, nous jugeons qu'on doit la repurger dans quelques jours avec la potion suivante.

PURGATION.

*℞ Rh. elect. crassiusc. trit. & in nodul. suspens.* ʒß. *fol. orient. mund.* ʒij. *sal. vegetab.* ʒj. *infund. tepide per noct. in s. q. decoct. absynth. minor. in colatur* ℥vj. *dissolv. mann. calabr.* ℥ij. *infusion. flor. persicor.* ℥j. *m. f. pot. sumenda mane cum regimine.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & une once de chacune des racines suivantes, éryngium, bruscus, & asperges sauvages. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir une poignée en tout de ces trois herbes, pimprenelle, capillaire, & polytric. Lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera un demi-gros de

tartre chalybé soluble, & une pincée des quatre fleurs cordiales, continuant pendant dix jours, après lesquels elle sera repurgée comme devant.

L'usage de ces bouillons étant fini, & la malade repurgée, on passera le lendemain de la purgation à celui de l'opiate qui suit.

### OPIATE.

*♃ Croc. mart. aperient. mai. ror. præpar. & in alkool redact.* ℥ß. *rh. elect. & senn. mund. pulverator. aa.* ʒij: *jalap. pulverat.* ʒj. *scamon. sine sulphure parat.* ʒß. *flor. sal. ammoniac. martial. & borac. vulgar. aa.* ℈j. *f. ex his pulvis tenuiss. qui cum s. q. syrup. de chicor. comp. & conserv. absynth. redigat. in consist. opiat. de qua cap. a* ʒj. *ad* ʒij. *mane jejun. ventric. superbibend. juscul. fol. cichor. alterat. deambulando per horam, ut mos est, & continuando per* XV. *dies.*

Deux ou trois jours après la fin de l'opiate on réitérera la purgation cy-dessus marquée, pour se disposer au lait-coupé qui suit.

### LAIT-COUPÉ.

*Prenez environ une once de racines de*

*chiendent ratissées, & concassées; faites-là bouillir pendant un demi-quart d'heure dans deux écuellées d'eau de fontaine, & laissez ladite racine infuser à froid pendant toute la nuit. Le lendemain on aura un demi-septier de lait de vache récemment tiré, qu'on mêlera avec ladite ptisanne versée au clair dans une casserole de grais qui résiste au feu. On fera évaporer ce mêlange sur un fourneau à feu de charbon modéré, ayant soin d'écremer, & de retirer les peaux qui se formeront par-dessus jusqu'à ce que le tout soit réduit à une écuellée de liqueur. On y jettera alors environ deux dragmes de sucre candi réduit en poudre très-fine, lequel étant fondu, on passera ce lait-coupé à travers une serviette, & on le servira à la malade à la chaleur d'un bouillon ordinaire, le matin à jeun deux heures avant son lever; continuant pendant quinze jours de suite, après lesquels on réitérera la purgation ordinaire.*

Si après le lait-coupé la malade se trouve assez tempérée, on lui fera prendre le matin à jeun un bouillon fait avec une demi-livre de maigre de veau, ou bien un poulet, & une demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante,

& écrasées dans un mortier de marbre. Demi-heure avant de retirer le pot du feu on y fera bouillir une pincée de feuilles de cerfeuil, autant de sommités de fumeterre, & demi-poignée de cresson d'eau. Quand on retirera le pot du feu, on jettera dans la colature quinze grains de tartre chalybé soluble, continuant pendant quinze jours, & se purgeant au bout.

On réitérera ces remedes dans le même ordre l'automne prochain.

Cependant on évitera toutes les fortes contentions d'esprit. On mangera peu, & souvent, des alimens de bon suc, évitant la salure, l'épicerie, la friture, les ragoûts, les herbes crues, &c.

## CONSULTATION V.

*Sur un vomissement, avec douleurs d'estomac, & obstructions du bas-ventre.*

LE vomissement dont Madame de C** a été travaillée, accompagné d'un feu dévorant dans l'estomac, d'un dégoût, & d'une aversion pour toutes sortes d'alimens, & le vomissement dont elle est à présent atteinte depuis un mois, accompagné

d'une grande douleur dans le ventricule, précédé par un aſſoupiſſement, & par une grande palpitation de cœur, ne doivent pas être rapportés au ſeul déſordre de ſes digeſtions. Ils ne ſe ſeroient pas ſoutenus avec tant d'opiniatreté, & auroient cédé au régime de vie qu'elle a obſervé, & aux remedes qu'on lui a faits. Il y a plus d'apparence que des obſtructions formées depuis long-temps dans ſes viſceres, s'oppoſant au cours du ſang de l'artere cœliaque, ont donné occaſion au gonflement des vaiſſeaux ſanguins de l'eſtomac, à la tenſion de ſes membranes, & au dégorgement des matieres âcres, qui ont été, & ſont encore en partie, la cauſe du feu, & de la douleur qu'elle y reſſent, & du vomiſſement dont elle eſt tout-à-fait fatiguée.

Mais, comme les oppilations ſuppoſent des humeurs trop groſſieres; & que, quand elles ſont plus épaiſſies par de mauvaiſes digeſtions, elles paſſent avec plus de difficulté dans le tiſſu des viſceres, on ne doit pas être ſurpris que les accidens augmentent quand il commence à arriver du trouble dans ſon eſtomac, ni qu'ils ſoient précédés d'un aſſoupiſſement, & de palpitation du cœur; parce qu'alors le ſang, étant plus épais, circulant plus difficilement,

ment, & s'arrêtant dans le cœur, dans la poitrine, & dans la tête, le cerveau est resserré, & le sang qui va du ventricule droit du cœur dans le poumon, ne pouvant pas suivre son cours naturel, dilate le cœur avec tant de force qu'il est obligé de faire des contractions violentes pour le faire sortir, de maniere que son mouvement en est troublé, & mis dans un si grand désordre, qu'il arrive la palpitation dont on se plaint.

Pour délivrer la malade de cette cruelle indisposition, & prévenir les suites qu'elle pourroit avoir, il faut résoudre les embarras des couloirs du bas-ventre, rectifier ses digestions, & redonner à ses liqueurs, leur fluidité naturelle ; ce que nous espérons qu'on pourra faire par l'usage des remedes suivans.

Comme on ne nous expose pas trop bien dans le mémoire l'état de ses forces, ni la disposition présente de son corps, nous sommes obligés de remettre à la prudence de Messieurs ses Médecins, de faire une saignée, & la maniere dont il faut la purger. Nous croyons pourtant que, si elle n'est pas dans l'accident, on peut tenter de vuider par le haut les phlegmes gluants, & visqueux, dont l'intérieur de son estomac

eſt enduit, par une priſe de tartre émétique ſoluble, & lui faire prendre le lendemain trois verres de la ptiſanne qui ſuit pour vuider les glaires qui auront éludé l'action du premier remede. Elle en prendra deux verres le matin dans l'eſpace d'une heure & demie, & l'autre verre deux heures après qu'elle aura pris un bouillon.

PURGATION.

*℞ Senn. mundat.* ℥ß. *cremor. tartar. ſolub.* ʒij. *limon. unum in fruſtula ſectum, infund. frigide per* xij. *horas in* ℔jß. *aq. font. f. ptiſanna pro trib. doſib.*

Quand elle aura été purgée elle prendra pendant dix jours le matin à jeun le demi-bain dans l'eau douce tiéde, où elle reſtera une heure, & on la purgera à la fin avec une médecine convenable.

Après l'uſage du demi-bain elle prendra pendant douze jours le matin à jeun l'opiate ci-après décrite, avallant par-deſſus deux ou trois taſſes d'infuſion de thé, & on la purgera à la fin.

OPIATE.

*℞ Antimon. diaphoret. tartar. chalybeat. ſolubil. & rh. elect. aa.* ℥ß. *caſſ. lign. &*

*milleped. præparator. aa.* ℥jß. *cum ſyrup. de cichor. compoſit. f. op. pro* xij. *doſib.*

Cette opiate finie, elle reprendra le demi-bain pendant dix jours, & enſuite elle reviendra à l'opiate, le tout comme il eſt ci-deſſus marqué.

La malade ainſi préparée, nous croyons qu'elle peut ſans riſque, & qu'il eſt même abſolument néceſſaire pour rétablir entierement ſon eſtomac, qu'elle prenne les eaux de Banieres, ou de Balaruc, que nous préferons aux autres, parce que nous jugeons qu'elles ſont plus efficaces, & plus propres pour mettre ſon eſtomac en peu de temps en état de faire ſes fonctions. Mais, ſi elle a des raiſons qui l'empêchent d'aller chercher ſi loin un ſecours ſi ſalutaire, il faut qu'elle aille à Banieres, & qu'elle y prenne les eaux ſans crainte, & avec une entiere confiance.

Quand elle ſera preſſée par le vomiſſement, & par les douleurs, on ne doit avoir en vue que d'en appaiſer la violence par l'uſage du laudanum, après lui avoir fait prendre un lavement.

Elle doit obſerver un bon régime de vie, s'abſtenir de la ſalure, des épiceries, fritures, ragoûts, patiſſeries, fruits, ſa-

lades, & des viandes de carême.

Elle ne se doit nourrir que de potage à la viande, de bouilli, & de rôti, & ne manger que de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier, excepté celui de riviere, & la viande noire.

Sa boisson ordinaire doit être de l'eau de fontaine avec un peu de bon vin rouge.

## CONSULTATION VI.

### *Pour une tension du bas-ventre.*

LA grosseur & la tension excessive du bas-ventre, survenues à la malade depuis neuf ou dix mois en conséquence de vives douleurs de coliques, dépendent à notre avis d'un gonflement des veines méseraïques, & des vaisseaux lymphatiques, qui rampent sur les boyaux. Ceux-ci ayant été extrêmement distendus, & secoués par les coliques, ont si fort gêné le cours naturel des liqueurs qui roulent dans leur tissu, que leurs vaisseaux superficiels ont été obligés de s'engorger, & de devenir comme variqueux.

C'est à peu près par la même raison que nous voyons quantité de filles, & femmes,

ſur-tout de la campagne, devenir peu à peu fort ventrues, en gonflant leurs boyaux par la trop grande quantité, ou viſcidité, des alimens dont elles ont uſé pendant quelque temps. Il y a auſſi lieu de ſoupçonner que les viſceres du bas-ventre qui ſont les plus chargés de vaiſſeaux veineux, & lymphatiques, comme ſont le foye & la rate, ont dû groſſir dans leur ſurface, de même que le méſentere, & les boyaux, ſans que les reins, la veſſie, ni la matrice ayent ſouffert de pareils changemens, parce que leur tiſſu eſt ou plus ferme, ou plus nerveux; & c'eſt pour cela que la groſſeur & la tenſion du bas-ventre n'empêchent pas que la malade ne ſoit bien réglée, n'urine librement, & ne faſſe de même toutes ſes autres fonctions.

Celles de l'eſtomac, & des boyaux, ſe font auſſi fort librement, parce que le tiſſu interieur de ces parties reſte ordinairement libre, & ne s'engorge que par repriſe par l'arrivée des coliques.

Celles-ci ont été ſans doute occaſionnées, & ſont entretenues, par quelque dérangement dans la maniere de vivre dont on ne nous parle pas dans le mémoire, parce que peut-être la malade ne s'obſerve pas aſſez ſur ſon régime pour pouvoir en remarquer le dérangement.

Les vaisseaux sanguins, & lymphatiques, qui rampent sur les visceres du bas-ventre se trouvent ici gonflés à un point qu'on n'oseroit se flatter de pouvoir les remettre dans leur premier état ; mais ; comme ce gonflement est survenu assez subitement après les coliques, & qu'il pourroit augmenter par la même raison, il y a lieu d'appréhender que la circulation du sang ne se gêne de maniere à laisser échapper une partie de la sérosité dans la cavité de ce ventre.

Les vents peuvent aussi à raison des coliques se mettre de la partie. Ainsi il pourroit survenir une espece d'hydropisie composée de vents, & d'eaux.

On connoîtra la premiere si le ventre frappé rend quelque son d'un air ramassé, & la seconde se fera connoître par le sentiment de fluctuation.

Quoiqu'on ne nous rapporte aucun de ces signes dans le mémoire, & qu'on nous ajoute au contraire qu'il n'y a aucune espece d'enflure sur les autres parties extérieures du corps, on a tout lieu d'appréhender qu'il ne survienne dans la suite une de ces hydropisies connues en Médecine sous le nom d'ascite, & de tympanite. On doit les guérir, si elles sont déja, ou les

prévenir en donnant de la fluidité aux humeurs arrêtées ; en tâchant de rétablir la circulation du ſang, & en corrigeant le vice des digeſtions qui produit les attaques de coliques ; indications qu'on tâchera de remplir par le long uſage des remedes ſuivans.

*Lavement purgatif. Deux ſaignées l'une au bras & l'autre au pied. Potion émétique, autre potion cathartique émétique. Bouillons d'écreviſſes avec le creſſon d'eau, la bugle, la ſanicle, le tartre chalybé, pendant dix ou douze jours. Le lait de chévre, ſi l'on en eſt échauffé. Enſuite l'opiate apéritive & purgative avec l'alternative des demi-bains. Retour au lait & réitération des apéritifs, humectans & adouciſſans, au printemps & en automne, juſqu'à l'entiere ceſſation de la colique. Si l'on craint les eaux épanchées, on prendra l'eau-de-vie Allemande, & la ptiſanne de pimprenelle, de capillaire, & de polytric. Un régime convenable à un tempérament vif & actif, évitant ſur-tout les alimens indigeſtes.*

# CONSULTATION VII.

*Pour une faim canine.*

LES différentes incommodités dont le malade se plaint se doivent réduire à deux principales, qui sont la source de toutes les autres, sçavoir aux mouvemens irréguliers qui sont entretenus par la difficulté que le sang trouve à rouler dans différens membres du corps, où il produit par son séjour les chaleurs excessives dont on se plaint; & le vice de l'estomac, qui nous paroît être produit par un espece de ver nommé le solitaire, qui, s'étant engendré, & nourri, pendant long-temps dans la cavité de ce viscere membraneux, donna d'abord occasion à cette faim excessive dont le made étoit saisi à tout moment. Le ventre, naturellement constipé, l'est devenu davantage depuis la génération de ce ver, qui consomme une partie des matieres fécales, & qui emporte le plus liquide de celle qui doit naturellement passer de l'estomac dans les boyaux. Les chaleurs d'entrailles dont le malade se plaint, consomment aussi une grande partie des sérosités

qui concourent naturellement à tenir le ventre lâche. Les gros excrémens endurcis, long-temps retenus, & peut-être mêlés avec ceux du ver solitaire, donnent occasion aux ténesmes, & aux diarrhées douloureuses, dont le malade est tourmentée à différentes reprises.

Le peu de succès du grand nombre de remedes qu'on a employés depuis deux, ou trois ans, nous fait craindre avec raison qu'il ne soit très-difficile de délivrer entierement le malade de toutes ces incommodités, & qu'elles n'ayent des suites fâcheuses, sur-tout depuis que le malade se trouve dans la cruelle nécessité d'abuser du laudanum, qui suspend le mal, mais qui en empêche la guérison. Cependant nous jugeons que, pour tâcher de venir à bout d'un si grand mal, on doit avoir deux indications principales, l'une de faciliter le cours libre du sang, & de le délayer par les humectans; & l'autre de vuider l'estomac en le déchargeant du ver solitaire dont nous le soupçonnons surchargé. Pour cet effet on se mettra incessamment dans l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant.*

℔j. *facchar. rubr.* ℥ij. *mell. narbonenſ. deſpumat.* ℥j. *oleor. chamomill. & melilot. aa.* ℥ß. *miſc. f. clyſt. injiciend. hora commodâ, & reiterand. quoties alvus pigra erit.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des bras, même du droit, ſi les vaiſſeaux ſont plus apparens, pour en tirer environ neuf onces de ſang, réïtérant cette ſaignée le ſur-lendemain, ſi les forces le permettent, & qu'on trouve les chaleurs d'entrailles un peu ſoulagées par ce prompt ſecours. On pourra même dans ce cas faire la ſaignée au pied, ſuivant l'avis du Médecin ordinaire.

Les vaiſſeaux ſanguins étant ainſi ſuffiſamment deſemplis, & dans le temps qu'on ſe trouvera le plus calme par le ſecours du laudanum, on ſe mettra juſqu'au col dans un bain domeſtique d'eau tiéde, où l'on reſtera environ cinq quarts-d'heure, ſans y ſuer, & ſans y avoir froid, ayant ſoin pour cet effet d'entretenir l'eau dans une tiédeur convenable, continuant ce remede pendant huit ou dix jours de ſuite, après leſquels on ſe purgera de la maniere qui ſuit.

BOL.

℞ *Æthiop. mineral. ſine ign. parat.* ℈j.

*cum tantill. conserv. rosar. f. bol. degluticnd. mane jejuno ventric. superbibendo potion. sequent.*

PURGATION.

*℞ Senn. mund.* ʒij. *sal. vegetab.* ʒj. *leviter bulliant in s. q. decoct. absynth. minor. & semin. contra contusor. in colatur.* ℥vj. *dissolv. electuar. diacartham.* ℥ß. *extract. hellebor. nigr. gr.* vj. *f. pot. sumend. ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun le bolus cy-dessus marqué, avallant par-dessus une verrée d'une forte décoction de petit chêne, de petite absynthe, & de coralline, de chacun parties égales, continuant pendant dix jours de suite.

L'usage de l'éthiops minéral fini, comme le malade a été toujours fort soulagé par l'émétique, nous sommes d'avis qu'il le reprenne. Nous croyons même que celui de tous qui pourroit le mieux convenir dans le cas présent, seroit la poudre d'algarot, ou mercure de vie, bien préparé, à la dose de six grains dans une cuillerée de vin.

Si, nonobstant cet émétique, les incommodités qui dépendent de l'estomac subsistent, nous conseillons au malade d'avaller

du mercure crud de fois à autre, en une juste dose de demi-livre, ou d'une livre chaque fois, comme on a coutume de pratiquer dans le misereré, sans craindre aucune fâcheuse suite. On pourroit même, dans la vue de tuer le ver, incorporer une demi-once de mercure crud bien purifié dans une suffisante quantité de miel de Narbonne pour prendre le matin à jeun, ou le soir en se mettant au lit; augmentant, ou diminuant, cette dose de mercure incorporé, & la réitérant suivant son effet, & par l'avis du Médecin ordinaire, qui aura soin de regler la maniere de vivre que le malade doit observer pendant le cours des remedes ci-dessus.

## CONSULTATION VIII.

*Pour une affection hypochondriaque.*

LES fortes contentions d'esprit que le malade a eues pendant plus de trente années, en s'appliquant à l'étude, ou aux grandes affaires, & les fatigues qu'il a souffertes pendant plusieurs voyages, ont tellement épaissi son sang, qu'il ne roule qu'avec peine dans plusieurs parties de son

corps, où il produit depuis trois ans tous les désordres dont on se plaint. La tête, qui a été toujours la plus fatiguée, est aussi celle où l'on sent les plus vives douleurs, sur-tout au-dessous de la fontanelle, & de la suture coronale, ou la dure-mere se trouve naturellement attachée au crâne. Elle paroît rouler lorsqu'elle est baissée, ou couchée, parce qu'alors le sang s'y porte en plus grande quantité. C'est pour la même raison qu'on a quelquefois aussi une envie de dormir, & qu'on s'éveille en sursaut avec peur, & la tête pesante, comme si le cerveau alloit tomber par son propre poids. La poitrine & le poumon s'embourbent aussi un peu depuis un mois, puisqu'on est un peu essoufflé en montant les dégrés, & en se promenant. Le bas-ventre est de la partie, puisqu'on a des douleurs d'estomac, qu'on rend quantité de vents quand on mange, & que le foie se fait sentir. Les bras & les jambes s'engorgent aussi d'un sang grossier, puisqu'on s'éveille avec des lassitudes qui persistent jusqu'à ce qu'on ait marché, & qu'on sent si souvent ces parties si foibles qu'on ne peut presque pas se tenir droit. Enfin les démangeaisons, & les fourmillemens qu'on sent sur la peau de temps en temps

avec la maigreur de tout le corps, à la réserve du visage, dépendent de la même source.

L'assemblage irrégulier de toutes ces incommodités constitue une maladie très-ordinaire, qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de vapeurs.

Cette maladie est très-difficile à guérir; elle est fort allarmante, mais elle ne tue jamais.

Si le malade n'a ressenti jusqu'ici aucun soulagement en ses maux, c'est parce que l'on a cru que le sang pêchoit en quantité, & on a fait plusieurs saignées; tantôt on a pensé que la sérosité abondoit, & c'est pour la vuider qu'on a appliqué cinq cauteres, qu'on a insisté aux purgatifs, & qu'on a deffendu la boisson. Lorsqu'on ordonna les demi-bains, peut-être avoit-on en vue de fournir de l'eau au sang, & cette intention étoit bonne; mais, comme pendant ce remede le sang étoit obligé de se porter à la tête, où la froideur & le poids de l'eau l'obligeoient de monter, on s'en est fort mal trouvé.

Un des plus grands malheurs de ces sortes de maladies est le changement de Médecins, ou leur inquiétude, qui les porte chacun à regarder le mal d'une face, & qui

proposent différens remedes dont les uns détruisent le bon effet des autres ; & c'est-là une des principales raisons qui rend ce mal si difficile à guérir. Ainsi il est absolument nécessaire que le malade se choisisse un habile Médecin de confiance, pour suivre aveuglement tous ses conseils, sans se rebuter de rien. Avec cette précaution on a lieu d'espérer une guérison, sur-tout puisque la couleur du visage est fort bonne, qu'on mange, & qu'on dort bien.

Pour venir à bout de ce dessein on doit avoir principalement en vue de redonner au sang sa liquidité naturelle, & d'en procurer la libre circulation ; indications qu'on tâchera de remplir par un bon régime de vie, & par le long usage des remedes suivans.

On laissera fermer incessamment le cautere de la cuisse. Quatre jours après on fermera celui du col, & on ne gardera tout au plus que celui du bras, qu'on pourra fermer lorsque les forces du malade seront rétablies. Le jour de la fermeture du cautere du col on se purgera doucement de la maniere qui suit.

BOL.

♃ *Aquil. alb. g.* xv. *cum tantill. conserv.*

*rosar. f. bolus deglutiend. mane jejun. ventric. superbibend. pot. sequentem.*

POTION.

*♃ Rhab. elect. crassiusc. trit. & sal. vegetab. aa.* ʒj. *leviter bulliant in f. q. decoct. fol. cichor. sylvestr. in colatur.* ℥vj. *dissolv. ror. calabr.* ℥ij. *f. pot. sumenda ut dictum.*

Qu'on commence à rétablir les forces du malade par une bonne nourriture, & un régime exact, & régulier, de maniere qu'on mene une vie égale, en observant chaque jour les mêmes heures du coucher, du lever, des repas, & des exercices. On se levera, par exemple, dans cette saison à huit heures du matin. A neuf on prendra une croute de pain pour boire un ou deux coups de ptisanne avec un peu de vin. Vers les onze heures on dînera selon l'appétit en mangeant une bonne soupe dont le bouillon soit fait avec du mouton, un peu de bœuf, & un quartier de volaille. Après la soupe on mangera assez de mouton, & de volaille, pour pouvoir boire trois ou quatre bons coups, comme au matin. On peut prendre pour dessert quelque biscuit trempé, ou quelque fruit en compote. Si l'on est dans l'habitude de

goûter, que ce ſoit ſur les quatre heures avec du pain, ou des biſcuits, pour boire comme à déjeûner; & dans ce cas on ſoupera à ſept heures du ſoir avec un ſeul potage pareil à celui du dîner. Si l'on n'eſt pas dans l'uſage du goûter, on ne goûtera pas, & on ſoupera à ſix heures, en mangeant, outre ledit potage, quelques petits morceaux de rôti, comme la moitié d'un petit poulet, une cuiſſe de chapon, ou deux aîles de perdrix, pour boire trois coups à l'ordinaire, ſans ſurcharger ſon eſtomac. On ſe couchera vers les neuf heures, on ſe levera à huit le lendemain comme deſſus, & dans la ſuite aux mêmes heures autant qu'on le pourra.

Dans l'intervalle des repas on fera autant d'exercice modéré que les forces, & la ſaiſon, le permettront. On cherchera de legeres occupations agréables, tâchant de ſe divertir de ſon mieux par des plaiſirs licites, & modérés, évitant avec ſoin les grandes contentions d'eſprit, les vives paſſions de l'ame, & les exercices violens.

Le ſecond automne commençant, le malade, s'étant purgé comme deſſus, prendra ſur les ſix heures du matin deux bonnes heures avant de ſortir du lit, une grande écuellée de lait de vache, coupé

avec une legere décoction des plantes vulnéraires de Suiſſe, en la maniere qui ſuit, continuant pendant un mois de ſuite.

## LAIT-COUPÉ.

*Faites bouillir à gros bouillons deux écuellées d'eau de fontaine, dans un pot de terre qui réſiſte au feu: jettez-y une demi-poignée des herbes vulnéraires de Suiſſe, couvrez le pot, & le retirez du feu, laiſſant les herbes en infuſion pendant la nuit.*

Prenez le lendemain matin ladite décoction verſée au clair, ou paſſée à travers un tamis, & une écuellée de lait de vache récemment tiré. Faites bouillir ce mêlange dans un poëlon, ayant ſoin d'emporter de temps en temps l'écume blanche qui ſe forme par-deſſus, continuant juſqu'à ce que le tout ſoit réduit à une écuellée. C'eſt le lait-coupé, auquel il faut ajouter un peu de ſucre pour rendre la boiſſon agréable. Il faut la prendre auſſi chaude qu'on pourra à l'heure marquée cy-deſſus.

L'uſage du lait-coupé étant fini, on ſe repurgera avec le bolus & la médecine cy-deſſus, & le lendemain on prendra le matin à jeun à l'heure du déjeuner un bouillon fait d'un morceau de collet de mouton,

& d'une douzaine d'écreviſſes de riviere, rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir la troiſiéme partie d'une poignée des herbes ſuivantes, ſçavoir de capillaire, de pimprenelle, & de polytric. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée de ſommités de petite abſynthe, & une demi-dragme de tartre chalybé ſoluble, continuant pendant douze jours de ſuite, après quoi on ſe repurgera comme deſſus.

Après leſdits bouillons on prendra le matin à jeun au ſortir du lit un grand verre de petit lait de vache, clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura fait bouillir pendant un demi-quart-d'heure une pincée de ſommités de fumeterre; & on éteindra enſuite le bout d'une pelle de fer rougie au feu, ajoutant à la colature environ deux dragmes de ſucre candi réduit en poudre, continuant pendant quinze jours.

Au commencement du mois prochain on prendra pendant dix jours de ſuite le matin à jeun en ſortant du lit, la poudre qui ſuit, avallant par-deſſus un bouillon ordinaire, où l'on aura fait bouillir pendant

une demi-heure une bonne poignée de feuilles de chicorée ſauvage.

## POUDRE.

*♃ Cortic. peruv. in alkool redact. & rh. elect. pulverat. aa. gr.* x. *croc. mart. aperient. gr.* viij. *flor. ſal. ammoniac. martial. gr.* iv. *f. pulv. tenuiſſimus pro una doſi ſumend. ut dictum.*

L'on eſſayera enſuite ſi l'eſtomac du malade pourroit s'accommoder du lait entier d'âneſſe, dont on prendroit une écuellée deux heures avant de ſortir du lit, pendant tout le reſte du mois de mai, prenant pour lors trois fois la ſemaine avant de s'aller coucher environ deux dragmes de l'opiate qui ſuit, & ſe purgeant au commencement, & à la fin, de ce lait avec la médecine ordinaire.

## OPIATE.

*♃ Conſerv. cydonior. & cortic. peruv. in alkool redact. aa. ℥ß. corall. rubr. præpar. & oculor. cancr. fluviat. aa. ʒij. corn. cerv. uſt. & rh. torrefact. in pulverem redact. aa. ʒj. cum ſ. q. ſyrup. de roſ. ſicc. m. f. op. ad uſum dictum.*

Pendant l'usage des remedes cy-dessus marqués on usera d'une ptisanne faite avec l'orge, le chiendent, & la réglisse, dont on boira pour boisson ordinaire, non-seulement pendant le repas avec un peu de bon vin, comme il a été dit, mais encore le reste de la journée, quand on se sentira avoir soif; la fréquente boisson étant absolument nécessaire pour délayer le sang.

---

## CONSULTATION IX.

*Sur une stérilité survenue après une fausse-couche.*

### MÉMOIRE.

UNE Demoiselle fort délicate, & mélancholique, mariée depuis cinq ans, fit une fausse-couche le septiéme mois de sa grossesse, neuf mois après son mariage, par un petit effort qu'elle fit après avoir vû avec plaisir des champignons bien préparés. Depuis elle n'a pas pu devenir enceinte, quelque passion qu'elle en ait eue. La cause en a été attribuée à une perte en blanc qu'elle a depuis sa couche, & qu'elle avoit même pendant le temps de

ſa groſſeſſe, mais non pas en ſi grande quantité. Cette perte avoit été aſſez conſidérable pendant la premiere & la ſeconde années, & lui cauſoit des douleurs très-violentes, ſuivies ordinairement d'une petite perte de ſang, hors le temps même de ſes menſtruës, qui lui duroient ordinairement trois ou quatre jours, & qui ne durent depuis environ un an que l'eſpace de vingt-quatre heures, ne coulant même qu'en fort petite quantité,

Ces douleurs, & pertes, furent arrêtées, il y a trois ans, par l'uſage des purgatifs, apéritifs, & adouciſſans; ne lui étant reſté que la perte en blanc, dont elle ne feroit pas grand cas, ſi elle n'étoit perſuadée qu'elle eſt la cauſe de ſa ſtérilité. Cette perte a même diminué depuis l'uſage deſdits remedes, elle lui teint en jaune ſes chemiſes, dont on fait tomber, en les frottant, une eſpece de pouſſiere.

Après avoir pris des eaux qu'elle a dans ſon voiſinage, qui l'ont fort vuidée par les ſelles, & par les urines, elle prend le lait d'âneſſe, & prendroit avec plaiſir les bains domeſtiques, ſi le Médecin ordinaire ne s'y oppoſoit. Quoiqu'actuellement la perte n'aille pas à plus de ſix à ſept gouttes dans l'eſpace de vingt-quatre heures, elle

ne goûte presque point de plaisir dans l'acte vénérien, & sent une espece d'humidité dans la région de la matrice. Cette Demoiselle a été devant & après son mariage, & encore plus pendant sa grossesse, fort sujette à des érésipeles au visage. Elle a toujours le visage rouge, quoiqu'elle soit fort blanche d'ailleurs. Elle se flatte qu'en suivant les bons avis de Monsieur Deidier, à qui elle s'adresse, elle pourra devenir enceinte.

## RÉPONSE.

Si la Demoiselle en question est encore d'un âge propre à la conception, elle pourra se flatter d'avoir des enfans, puisqu'elle devint enceinte deux mois après son mariage. Le terme de quatre à cinq ans qui s'est écoulé depuis cette grossesse ne doit pas l'allarmer. Nous voyons bien des femmes mettre douze à quinze ans d'intervalle d'une grossesse à l'autre. La fausse-couche ne me paroît pas avoir été produite par un vice constant & particulier de la matrice, vû qu'elle n'avorta que par accident, ensuite d'un effort précédé d'une vive passion, comme il arrive très-souvent.

La perte qui commença de paroître avant la fausse-couche, & qui a été fort

conſidérable les deux premieres années, peut avoir donné occaſion à ce retardement de groſſeſſe, d'autant plus que cette perte étoit accompagnée de douleurs aſſez vives, ſuivies ordinairement de quelque petite perte de ſang ; ce qui dénotoit un déchirement des vaiſſeaux ſanguins dans le vagin, ou dans la matrice.

Les fréquentes éréſipeles de la face auxquelles Mademoiſelle a été ſujette avant & après ſon mariage, mais encore plus avant ſa groſſeſſe, donnent lieu de craindre qu'il ne ſe ſoit formé une pareille éréſipele dans l'intérieur du vagin, où l'on ſentoit les vives douleurs, & d'où venoit l'écoulement de ſang, ſymptômes que les ſimples pertes blanches n'ont pas accoutumé de produire.

L'opiniâtreté de cette perte, qui a réſiſté à pluſieurs bons remedes, & qui n'a pas encore entierement ceſſé, puiſqu'il en reſte quelques gouttes, qui jauniſſent les chemiſes ſur leſquelles elles ſe deſſéchent ; la diminution conſidérable des régles qui ne coulent plus qu'un jour, au lieu de trois ou quatre qu'elles avoient accoutumé de couler ; l'inſenſibilité, ou le dégoût, dans l'acte conjugal ; & ſur-tout ſi la Demoiſelle ſe trouvoit avoir perdu de ſon embonpoint, ou graiſſe de tout ſon corps, dont on

on se soit apperçu depuis les remedes employés pour guérir cette perte ; tous ces accidens me feroient soupçonner que ladite perte est fomentée par quelque venin particulier, dont on ne peut s'assurer que par un examen plus particulier de la Demoiselle, & par l'aveu sincere de Monsieur son époux. Si ce soupçon pouvoit se changer en une espece d'évidence, on ne balanceroit pas à promettre une parfaite guérison, qu'on obtiendroit bien-tôt par la juste application du remede spécifique.

Cependant, comme cette Demoiselle est d'une complexion fort délicate, & très-facile à s'émouvoir à la moindre occasion, je serois d'avis que vous insistassiez aux incrassans, aux adoucissans, aux délayans, & humectans, jusqu'à ce que vous ayez découvert si son sang n'est point infecté du venin soupçonné. Ces remedes pourroient servir de préparation pour ledit spécifique, supposé qu'on en ait besoin dans la suite ; &, si le soupçon se trouve faux, vous pourriez espérer par le secours de ces mêmes remedes, de calmer le mouvement des liqueurs, & de redonner aux vaisseaux leur souplesse naturelle.

Le lait d'ânesse, qu'elle prend actuellement avec goût, me paroît très-propre à

remplir une partie de ces indications. Il faut le lui laiſſer continuer pendant trois ſemaines, ou un mois ; après quoi, ſi l'eſtomac eſt en bon état, je ſerois d'avis que vous la fiſſiez paſſer tout-à-coup au lait entier de vache pour toute nourriture, dont vous lui feriez prendre quatre ſoupes par jour avec des tranches de pain proportionnées à ſon appetit. L'une de ces ſoupes ſe doit prendre le matin deux heures avant de ſortir du lit, la ſeconde vers le midi, la troiſiéme vers les cinq ou ſix heures du ſoir, & la quatriéme en ſe mettant au lit ; continuant pendant deux mois de ſuite ſans ſe purger avant, pendant, ni après ledit lait de vache, à moins qu'il ne s'en préſente d'ailleurs une néceſſité bien marquée. On ne doit non plus faire aucune eſpece de remede ſous prétexte de faire paſſer ledit lait, quoiqu'il donne quelquefois au commencement des tranchées d'eſtomac, ou de ventre, à raiſon des autres alimens qu'il y rencontre. Il paſſe enſuite ſans peine, lorſqu'il ſe trouve ſeul ; comme il arrive au fœtus humain qui, ayant les vaiſſeaux très-ſouples, ne ſe nourrit dans la matrice que d'un véritable lait utérin qui lui vient ſans ceſſe par le cordon. Ce même lait ramaſſé eſt la cauſe prochaine,

& immédiate, du flux menstruel des femmes, & le lait de leurs mammelles a été seul notre premiere nourriture dès que nous sommes venus au monde ; &, pourvû que la nourrice soit bonne & bien nourrie, nous n'avons besoin d'aucun remede pour faire supporter le lait aux enfans. Ainsi on peut juger assez aisément quels bons effets peut produire dans cette occasion un long usage de lait seul chez une jeune femme, dont le visage naturellement rouge nous marque assez que son sang, facile à s'émouvoir, fait trop d'effort vers les parties supérieures, & ne roule pas assez librement dans le tissu de la matrice, & du vagin.

Après un long usage du lait, réitéré selon le besoin, j'insisterois de fois à autre pendant quelques jours de suite aux bains domestiques d'eau tiéde, matin & soir, prenant un bouillon de poulet, farci d'orge, & altéré de quelques herbes rafraîchissantes au sortir du bain au matin ; &, puisque les eaux minérales ont bien réussi, je serois d'avis qu'on les reprît dans la saison.

Des ptisannes faites, tantôt avec les feuilles de pariétaire mondées, & la graine de lin concassée, mises en infusion dans

une ſuffiſante quantité d'eau bouillante, tantôt avec les racines d'althea, de nymphea, & de fraiſier, bouillies juſqu'à la diminution d'un tiers, me paroiſſent très-propre à ſoutenir les indications cy-deſſus marquées. On en boira ſuivant ſa ſoif, pendant & après le repas, excepté lorſqu'on prendra le lait pour toute nourriture, auquel temps on ne ſent ordinairement pas la ſoif, parce que le lait la prévient, ou la diſſipe.

Du reſte, cette Demoiſelle obſervera toujours un régime de vie égal, & uniforme, pour les heures de ſon repas, de ſon ſommeil, & de ſes occupations ordinaires. Elle ne mangera rien de piquant, ni d'indigeſte. Elle doit éviter avec ſoin les vives paſſions de l'ame, ſur-tout la triſteſſe, la mélancholie, & les fortes contentions d'eſprit.

Délibéré à Montpellier le 20 mai 1724.



## CONSULTATION X.

*Sur une grosseur au col d'une petite fille.*

LA grosseur qu'on a apperçue depuis un an au col de la petite fille de quatre ans, pour laquelle on demande notre avis, & qu'on croit être le commencement d'un goitre, dépend d'une lymphe épaissie qui, ayant de la peine à rouler par les vaisseaux repliés qui constituent les glandes de cette partie, est obligé d'y séjourner, & de l'apporter peu à peu en dehors pour produire la grosseur qui augmente de jour à autre. Cette lymphe épaissie est ordinairement la suite d'un sang trop grossier, que les alimens solides, indigestes, les mauvaises eaux, & quelquefois l'air, entretiennent dans cet état. Cette maladie commence dès l'enfance, parce qu'à cet âge on est plus susceptible des impressions de l'air extérieur, qu'on est plus vorace, & que d'ailleurs la fréquente nourriture qu'on prend, & les pleurs où l'on est exposé, pressent si fort les glandes du col du dedans en dehors que la lymphe qui y roule naturellement est obligée d'y séjourner pour

produire la tumeur en question. Elle n'a rien de dangereux dans son commencement, mais elle peut être très-fâcheuse dans la suite, tant par rapport à la grandeur, qui peut devenir excessive, que par rapport à la nature de la tumeur, qui peut devenir skirreuse, abscédée, enkystée, ou chancreuse. Ainsi, pour éviter ces fâcheuses suites, on doit avoir deux vues principales; la premiere de redonner au sang, & à la lymphe, leur liquidité naturelle, pour qu'il ne se produise plus de nouvelles tumeurs; la seconde est de guérir le fond de la tumeur déja formée. Mais avant toutes choses on tâchera de découvrir par laquelle des causes occasionnelles cy-dessus marquées le mal a été produit, afin de la pouvoir éviter; de maniere que, si c'est par la voie des alimens, il faut changer le régime de vie de cet enfant; il faut le priver des eaux qu'on soupçonne être mauvaises, ou bien y ajouter toujours un peu de vin; enfin, si l'air contribue à la production du goitre, on en fera respirer un autre. Avec ces précautions on remplira les deux principales indications ci-dessus par l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyster. carminat.* ℔ſ. *cathol. & mell. roſac. aa.* ℥ſ. *f. clyster. injiciendus hora commoda, & iterandus quoties alvus pigra fuerit.*

On purgera la malade de huit en huit, ou de dix en dix jours, de la maniere qui ſuit.

BOL.

*℞ Aquil. alb. gr.* vj. *cum tantill. conſerv. cydonior. capiat mane jejuno ventriculo, ſuperbibendo pot. ſequentem.*

POTION.

*℞ Rhabarb. elect. craſſiuſcul. trit.* ℈j. *ſemin. contr. p. ſ. infund. & leviter bulliant in ſ. q. decoct. cichor. ſylveſtr. colat. & expreſſ.* ℥iij. *diſſolv. ſyrup. flor. perſic.* ℥j. *ſal. vegetab.* ʒſ. *f. pot. ſumenda ut ſupra dict.*

Dans l'entre-deux des purgations, on fera prendre le matin à jeun un bouillon aux écreviſſes de riviere, dans lequel on aura fait bouillir l'eſpace d'un demi-quart-d'heure une pincée de creſſon d'eau, & gros comme une noix d'éponge ordinaire

récente, continuant pendant huit jours, au bout desquels on fera user pour boisson ordinaire de la ptisanne suivante, à laquelle on ajoûtera un peu de bon vin rouge lors des repas, & cela pendant tout l'hiver.

PTISANNE.

*♃ Paronychiæ folio rhutacco m. ſ. projice in ſ. q. aq. bull. infund. per noct. ſupra cineres calid. de colat. capiat pro potu ordinario.*

Les grands froids de l'hiver étant passés, on reprendra les bouillons d'écrevisses de riviere, cy-dessus marqués, pour passer ensuite à l'usage de la poudre suivante, qu'on fera avaller le matin dans quelque confiture, ou dans une cuillerée de panade, continuant pendant quinze à vingt jours de deux jours l'un.

POUDRE.

*♃ Mart. aperient. maial. rore præparat. gr.* viij. *jalap. pulverat. gr.* iv. *ſcammon. ſine ſulphure gr.* iij. *f. ex trib. pulvis ad uſum ſupra notatum.*

On appliquera sur la tumeur l'emplâtre de *Vigo quadruplicato mercurio*, & le

*diachylum magnum cum gummis*, de chacun parties égales; fondues ensemble dans l'huile d'hypéricon. Si cet emplâtre ne résout point la tumeur au bout de quinze jours, on lui substituera l'emplâtre *de sulphure*, & ensuite le diabotanum, qu'on trouvera à Montpellier chez Monsieur Veirés, Maître Apoticaire. Ce dernier emplâtre pourroit achever de fondre la tumeur par la voie de la transpiration. Si après toutes ces précautions la tumeur subsistoit, & qu'elle ne fût point adhérente à la trachée-artere, on pourroit essayer de l'emporter par l'opération.

Délibéré à Montpellier, ce 3. décembre 1707.

## CONSULTATION XI.

*Pour une fiévre lente.*

VEu le mémoire qu'on nous a envoyé sur l'état présent de Monsieur de la ** nous estimons, après y avoir sérieusement refléchi, que la fiévre lente dont il est attaqué nest qu'un reste, & une suite, d'une fiévre putride entretenue par de mauvais sucs dans les premieres voies, qui passant

dans le ſang l'entretiennent dans ce mouvement fébrile. Pourvû que la poitrine ſoit en ſûreté, ce qu'il y a lieu de croire, puiſqu'il n'a pas été fait mention de cette partie dans le mémoire, il ne reſte qu'à ſe ſervir au plutôt des moyens les plus efficaces pour diſſiper, & détruire, ces mêmes ſucs ; à quoi on pourra parvenir par l'uſage des remedes ſuivans.

On commencera par repurger le malade de la maniere qui ſuit.

## PURGATION.

*♃ Senn. mund. ℥ij. rh. minut. inciſ. ℥j. ſal. tamariſc. ℈j. flor. perſicor. & cinnam. contuſ. aa. p. j. coq. leviter in aq. comm. ſ. q. & dein infund. per noct. ſuper cineres calidos, colatur. dilue mann. elect. ℥jß. f. pot. mane cum regimine ſumenda.*

Le malade prendra enſuite pendant trois jours, à commencer le lendemain de la purgation, trois priſes de kina d'une dragme chacune par jour, ajoûtant vingt grains de rhubarbe en poudre à la premiere, après quoi on le repurgera comme ci-deſſus.

Si on appercevoit une diminution conſidérable de la fiévre par les ſuſdits remedes,

on les continueroit comme cy-dessus jusqu'à son entiere extinction. Si au contraire elle y résiste, il faudra que le malade use pendant une dixaine de jours des bouillons apéritifs qui suivent, qu'il prendra le matin à jeun, ayant avallé un peu auparavant une dragme de kina, si mieux on n'aime la délayer dans le susdit bouillon.

BOUILLON.

*♃ Radic. asparag. fragar. brusc. & lapat. acut. optime mundatar. aa. ℥ß. aut circiter; folior. pimpinel. capill. vener. cheræfol. & fumar. aa. m. j. rhubarb. minut. incis. & in nodulo suspens. ʒj. sal. absynth. gr.* XV. *cinnamom. contus. frustula aliquot: coque cum frustul. coll. vervecin. in aq. commun. s. q. ut f. juscul. secundum art. adde sub. fin. tartar. chalybeat. gr.* XV. *colatur. cap. æger modo jam dicto.*

On observera de purger avant & après l'usage des susdits bouillons comme cidessus. Il prendra encore deux heures après toute nourriture pendant l'usage des susdits bouillons l'opiate suivante, avallant pardessus deux tasses de thé.

### OPIATE.

*♃ Kinkin.* ℈ij. *oculor. cancror. fluviat. in alkool redact.* ʒß. *misc. cum s. q. syrup. de cichor. composit. ut f. op. sumenda ut dictum.*

Si le malade étoit travaillé par des insomnies, on lui pourroit procurer un peu de repos avec un peu de syrop de pavot blanc, qu'on pourroit lui donner en julep comme il s'ensuit.

### JULEP.

*♃ Aq. naph. & cichor. aa.* ℥j. *oculor. cancror. fluviat. & cassiæ lign. aa. gr.* xv. *syrup. papaver. alb.* ʒvj. *misc. f. julep. hora commoda sumendus.*

Quant au régime qu'il doit tenir, on doit s'en rapporter à ceux qui ont soin du malade, & qui le voient tous les jours. On usera pour boisson ordinaire des ptisannes legerement apéritives.

## CONSULTATION XII.

### *Pour une fiévre lente.*

LA fiévre lente qui subsiste depuis environ trois mois dépend, selon toute apparence, d'un sang surchargé de mauvais levains, qui n'ont pu se dépurer par les couloirs du bas-ventre, que nous soupçonnons avoir été bouchés peu à peu, long-temps avant que la fiévre se déclarât.

Les vomissemens amers, & la diarrhée bilieuse, qui parurent au commencement, avec le dégoût excessif qui persiste encore, ne nous permettent pas de douter que l'estomac n'ait été d'abord considérablement dérangé, soit par un mauvais régime de vie, dont on ne nous parle point, soit plutôt par le dépôt de mauvais levains, lesquels, ayant été portés par la circulation dans ce viscere membraneux, & dans les boyaux qui lui sont continus, y produisirent le vomissement, & le cours de ventre. Pour lors une partie de la même bile, qui irritoit les boyaux, faisant retour dans la masse du sang, en troubla la circulation, & produisit la fiévre, qui cessa pendant

quelque temps par l'évacuation des levains ramassés.

Quoique la fiévre eût disparu, que le vomissement & la diarrhée fussent entierement passés, le dégoût resta; il survint un flux d'urine très-abondant avec séchereſſe de la bouche, & soif, sans doute parce que le sang trop épais ne pouvoit pas enfiler les couloirs de la salive. La bouche a donc du devenir séche, & aride; le sang a été obligé d'y circuler avec peine, &, secouant ainsi avec force les fibres nerveuses de cette partie, il a produit la soif excessive.

L'urine n'a pas laissé cependant de se filtrer par les reins, parce que les couloirs de ces deux organes sont naturellement beaucoup amples, & plus larges, que ceux qui sont destinés à séparer la salive.

Enfin le sang, devenu trop épais, n'a pu fournir que des recrémens de la même nature, qui ont embourbé leurs couloirs, & donné par-là occasion à un nouveau trouble dans la circulation du sang; ce qui a fait renaître la fiévre lente, qui se trouve aujourd'hui accompagnée non-seulement des trois derniers symptômes dont je viens parler, mais encore d'insomnies qui ne cédent qu'aux narcotiques, & d'une

maigreur qui augmente à vue d'œil, parce que les parties les plus ténues du sang, s'échappant sans cesse par les reins, laissent les parties solides presqu'à sec.

Sur ce qu'on nous assure dans le mémoire que durant tout le cours de la maladie les urines, toujours blanchâtres, & crues, se rendent souvent en plus grande quantité qu'on ne prend d'alimens, on auroit lieu de soupçonner ici un véritable diabete; & c'est peut-être sur ce soupçon que le Médecin ordinaire a principalement insisté sur l'usage du lait d'ânesse, qu'il faudra reprendre pour rendre la circulation plus libre, & réparer, s'il est possible, la maigreur; après avoir commencé par tâcher de rétablir l'estomac, & d'emporter les obstructions, autant que les forces du malade pourront le permettre. C'est sur ces trois indications différentes qu'on emploiera les remedes suivans.

## LAVEMENT.

*♃ Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant.* ℔j. *diacass. recent. parat.* ℥jß. *mell. rosar.* ℥j. *misc. f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

L'on procurera un doux sommeil au malade, en faisant prendre deux ou trois fois

par semaine sur les neuf à dix heures du soir, une demi-once de syrop de pavot blanc, dans trois cuillerées d'eau de fleurs d'oranges, si mieux l'on n'aime lui faire avaller un grain de laudanum dans la conserve de roses, augmentant ladite dose suivant le besoin.

Après une bonne nuit on essaira de vuider l'estomac du malade par le moyen de l'ipecacuanha, dont on prendra quinze grains en poudre délayés dans une cuillerée de bouillon. Une heure & demie après, si le malade n'a pas vomi, on lui en fera reprendre quinze autres grains comme dessus, & le lendemain il prendra cette potion.

PURGATION.

*♃ Rhubarb. elect. crassiuscul. trit. & sal. vegetab. aa. ʒj. infund. tepide per noct. in s. q. decoct. absynth. minor. in colatur ℥vj. dissolv. mann. calabr. ℥ij. f. pot. sumend. mane jejuno ventriculo, servatis servandis.*

Le lendemain de la purgation le malade prendra le matin à jeun environ deux dragmes de cette opiate, avallant par-dessus un bouillon ordinaire à demi-fait, où l'on aura mis bouillir pendant un quart-d'heure

une poignée de feuilles de chicorée amere, continuant pendant huit jours.

OPIATE.

*♃ Conserv. absynth. minor. & confection. de hyacynth. aa. ℥ß. cortic. peruvian. in alkool redact. antimon. diaphoretic. recenter parat. & antihectic. Poterii pariter pulver. aa. ʒiij. tartar. chalyb. vulgar. ʒij. corall. rubr. præparat. & oculor. cancror. fluviat. aa. ʒjß. semin. coriandr. subtiliter pulv. ℈ʒ. cinn. elect. pariter pulver. ℈ß. cum s. q. succ. menth. hortens. sine igne parat. misc. omnia ad consist. opiat. servanda ad usum dictum.*

L'usage de cette opiate étant fini, le malade prendra un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & une demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre. Lorsque le bouillon sera à demi-fait, on y mettra cuire environ une once de chacune de ces racines, chiendent, bruscus, & asperges sauvages. Sur la fin de la coction on y jettera une pincée des herbes vulnéraires de Suisse, autant des quatre fleurs cordiales, & une dragme de tartre chalybé soluble, continuant pendant dix jours, & le purgeant

au milieu, & à la fin avec la potion qui eſt ci-deſſus.

Dès le lendemain de cette derniere purgation on reprendra le lait d'âneſſe, comme on fait actuellement; &, puiſque l'eſtomac s'en accommode, on mettra peu à peu le malade au lait pour toute nourriture, ſuivant la coutume, lui retranchant peu à peu les autres alimens à proportion qu'on augmentera le lait. Celui d'âneſſe pourra ſe prendre ſoir & matin, & celui de vache, ou de chévre, le reſte du jour. On uſera pour boiſſon ordinaire d'une ptiſanne faite avec la racine de grande conſoude, à laquelle on ajoûtera ſur la fin de la coction une pincée des fleurs & ſommités d'hypericum, qu'on peut auſſi mettre à froid.

## CONSULTATION XIII.

### *Sur une Cachexie.*

LE Conſeil ſouſſigné, après avoir fait de mûres réflexions ſur le mémoire qu'on nous a remis, eſt convenu que les douleurs dont la malade eſt travaillée en diverſes parties de ſon corps, ſon dégoût, ſa fiévre lente, ſon inſomnie, & les gon-

flemens qui ont paru tout auprès de l'aîne droite, & même dans les lévres des parties honteuſes, ſont les effets d'un ſang groſſier, & épais, dont la circulation eſt troublée, & gênée, en conſéquence des vieilles obſtructions du foie, & de quelques embarras dans les reins; de ſorte qu'il y a lieu de ſoupçonner que les urines ne ſe filtrent que d'une maniere imparfaite. C'eſt pourquoi il a été délibéré que pour la délivrer de ſes indiſpoſitions, s'il eſt poſſible, il faut néceſſairement déboucher les viſceres dont on a parlé, & rétablir la circulation, en rendant au ſang ſa premiere liquidité. Nous ſouhaitons que toutes ces indications ſoient remplies avec un ſuccès heureux par l'uſage des remedes ſuivans.

Toutes les fois que le ventre de la malade ſe trouvera trop ſerré, on lui donnera un lavement fait de la décoction d'une poignée de ſon, deux dragmes de graine de lin groſſierement pilée, & d'une pincée de fleurs de camomille. On délayera ordinairement deux onces d'huile d'amandes douces dans cette décoction, & quelquefois on y ajoûtera une ou deux onces de moëlle de caſſe.

Elle prendra le matin à jeun pendant ſix jours un bouillon fait d'un petit poulet

farci d'une demi-once des quatre ſemences froides mondées, & d'un brin de bonne canelle, dans lequel on fera cuire pendant une heure les queues & les pattes d'une douzaine de groſſes écreviſſes de riviere, rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre.

Le lendemain du ſixiéme jour on la purgera pour la mettre à l'uſage d'un autre bouillon fait d'un morceau de maigre de veau, & d'une poignée de feuilles de chicorée ſauvage, qu'on rendra purgatif en y faiſant infuſer à chaud pendant la nuit, une dragme de rhubarbe coupée par petits morceaux, une pincée de fleurs de pêcher, & un peu de petite abſynthe. Le matin on y délayera deux onces de manne, & une dragme de ſel végétal.

Après avoir été purgée, elle prendra le matin à jeun pendant ſix jours un bouillon fait de maigre de veau, ou de collet de mouton, dans lequel on fera cuire ſur le ſoir pendant une demi-heure, des racines d'aſperges, de chiendent, de petit houx, & de bugloſe, de chacune une demi-once, & une demi-once de limaille de fer préparé à la roſée de mai, & enfermé dans un nouet lâche, qu'on changera après qu'il aura ſervi deux fois. On laiſſera le pot

pendant la nuit sur les cendres chaudes, & le matin on y fera cuire légerement la quatriéme partie d'une poignée des feuilles de chacune des herbes qui suivent, sçavoir, de chicorée sauvage, de pimprenelle, de capillaire, de buglose, de scolopendre; ajoutant sur la fin une poignée de cerfeuil.

Après le sixiéme de ces seconds bouillons on la purgera comme auparavant, ajoutant à la médecine deux scrupules ou une dragme de l'électuaire de diacarthame, si la premiere fois elle n'a pas été suffisamment purgée. Ensuite on réitérera les bouillons d'écrevisses, & les derniers ordonnés, & les uns & les autres seront toujours suivis de la purgation. Enfin elle prendra le matin à jeun une verrée de lait d'ânesse avec deux dragmes de sucre rosat, continuant autant de temps que son estomac pourra le supporter, se purgeant alors de dix en dix jours, & prenant chaque soir à l'heure du sommeil une dragme de l'opiate suivante.

## OPIATE.

*Prenez du kina en poudre subtile ℥ß. du corail rouge préparé, & des yeux d'écrevisses, & des perles préparées aa. ʒij. syrop de roses séches ce qu'il en faudra pour faire une opiate, dont on usera en se couchant.*

Si la malade ne peut pas ſupporter le lait d'âneſſe, on lui donnera le lait de vache coupé avec une legere teinture des vulnéraires de Suiſſe.

Elle uſera pour boiſſon ordinaire d'une ptiſanne faite avec des racines de chiendent, & d'une douzaine de fruits de kynorrhodon ouverts avec la pointe d'un couteau, & enfermés dans un nouet lâchement ſerré. A meſure qu'on retirera le pot du feu, on y mettra deux dés pleins de ſemences de coriandre, enfermées dans un petit nouet lâchement ſerré, & une pincée de fleurs de mauve, pour les y laiſſer infuſer juſqu'à ce que la ptiſanne ſera refroidie.

On fera ſes bouillons avec deux livres de maigre de bœuf, une livre de gigot de mouton, & une poularde, ſans os ni graiſſe. On mettra dans quelques-uns des bouillons une ou deux cuillerées de gelée faite au bain-marie avec un poulet, deux onces de bon ris lavé dans l'eau bouillante, & une écuellée d'eau de fontaine; s'abſtenant d'ailleurs de toutes ſortes d'alimens trop doux, trop gras, ſalés, épicés, & difficiles à digérer.

Quand elle aura de la peine à trouver le ſommeil, on lui donnera des gouttes anodines.

## CONSULTATION XIV.

*Pour une fiévre intermittente double menstruelle.*

L'OPPRESSION, les mouvemens spasmodiques, la soif, les urines rouges, la grande démangeaison, la fréquence du pouls, & les gonflemens des hypochondres, sur-tout du droit, qui reviennent tous les quinze jours, sont des symptômes des accès d'une fiévre double menstruelle qui prennent Monsieur B** tous les quinze jours depuis trois mois.

Ces accès sont produits en conséquence d'un embarras du foie, qui est occasionné, & entretenu, par une constitution d'un sang crasse, & épais; car dans cet état la bile qui se sépare par les conduits biliaires du foie qui ne sont pas obstrués, & qui se porte dans le duodenum, se trouve extrêmement épaisse; ainsi elle ne peut pénétrer intimement la matiere chyleuse qui coule du ventricule. Cependant ses parties grossieres s'accrochent à des parties de la même nature; desorte qu'il en résulte un tout jaune, lequel étant porté par les vaisseaux

chyleux, ou lactés, dans le ſang, lui communique en ſe mêlant intimement avec cette liqueur la couleur que nous appellons jaune; & c'eſt là ce qui cauſe la couleur ſaffrannée de Monſieur B**.

Cette matiere groſſiere du chyle ſe ramaſſe peu à peu dans les couloirs du foie juſqu'à ce qu'ils s'engorgent, comme il arrive dans l'eſpace de quinze jours. Pour lors la circulation ſe trouble, & la fiévre ſurvient; &, comme le ſang eſt d'une conſiſtance fort épaiſſe, il ne peut circuler qu'avec peine, & croupit en quelque maniere. De-là naiſſent l'oppreſſion de poitrine, & le gonflement des hypochondres.

Le ſang ne pouvant pas auſſi rouler librement par les vaiſſeaux capillaires, il ſecoue les nerfs d'une maniere irréguliere; ce qui cauſe de petits mouvemens convulſifs.

La ſoif qui tourmente le malade reconnoît la même cauſe. Le ſang groſſier ne peut ſe porter dans les conduits de la ſalive qu'en petite quantité; ainſi la langue devient ſéche, & aride; & le ſang, circulant alors avec peine par les vaiſſeaux de cette partie, ſecoue les nerfs avec force, d'où vient une nouvelle ſenſation que l'on appelle ſoif. Les urines rouges dépendent de

la

la même cause ; car, le sang étant épais par-tout, la portion de cette liqueur qui se filtre par les conduits urineux est nécessairement à peu près de la même nature, de sorte que quelques-uns des globules du sang ne se trouvant pas assez raréfiés, communiquent aux autres la couleur en question.

Le sang, ayant circulé avec force pendant quatre à cinq heures, commence à se diviser, & à rouler avec plus d'aisance, & ainsi l'oppression passe ; mais, comme il reste encore des embarras, la fiévre persiste huit à dix heures, jusqu'à ce qu'enfin le sang, roulant avec force, & rapidité, emporte par son torrent, si l'on peut ainsi parler, les digues qui s'opposent à sa libre course.

Lorsque la fiévre est dissipée, il reste une grande démangeaison dans toute l'habitude du corps, parce que le sang qui avoit été poussé pendant la fiévre avec force vers l'habitude du corps, & qui y circuloit pourtant alors d'une maniere réguliere, y circule après l'accès irrégulierement, & avec une force médiocre, desorte que les nerfs se trouvant secoués irrégulierement, excitent une sensation irréguliere. Mais, comme ce mouvement irrégulier est d'une force

médiocre, la ſenſation eſt auſſi médiocre, mais pourtant irréguliere, & c'eſt ce que nous appellons démangeaiſon, ou chatouillement.

Quoique cette maladie ne ſoit pas mortelle d'elle-même, elle pourroit avoir des ſuites fâcheuſes, comme ſont la ſuffocation, la péripneumonie, ou autres ſymptômes qui pourroient arriver dans le paroxyſme, ſi l'on ne travailloit inceſſamment à les prévenir, & à emporter la cauſe par l'uſage des remedes ſuivans.

### LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyſt. refrig. & laxant.* ℔j. *mell. violat.* ℥j. *catholic. pro ore* ℥ij. *diaphen.* ℥ß. *m. f. clyſt. inj. hora commoda & reiterand. quoties alv. pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer neuf onces de ſang, & lors du paroxyſme on réitérera la ſaignée par rapport à l'oppreſſion, & à la violence de la fiévre.

On ſe purgera le lendemain de la maniere qui ſuit.

### BOL.

*℞ Tartar. ſtibiat. vulgar. gr.* viij. *cum*

*tantillo conserv. rosar. f. bolus deglutiendus mane jejuno ventriculo, superbibendo potionem sequentem.*

## POTION.

℞ *Rh. elect. crassiuscul. trit. & seorsim infus.* ʒj. *senn. mund.* ʒij. *sal vegetab.* ʒß. *infund. in s. q. decoct. polypod. quercin. colatur.* ℥vj. *dissolv. mann. calabr.* ℥jß. *syrup. flor. persicor.* ℥j. *f. pot. sumenda ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on donnera le quinquina pendant quatre ou cinq jours soir & matin, demi-prise chaque fois, délayée dans une émulsion cuite. On usera ensuite de l'émulsion suivante.

## EMULSION.

℞ *Vin. rubr. optim.* ℔j. *aq. font.* ℔ij. *cortic. peruv. in alkool redact.* ℥j. *infunde tepide per* xxiv. *horas : hujus infusionis capiat æger mane & sero* ℥iij.

L'on continuera l'usage de cette infusion fébrifuge autant de temps qu'il se pourra, observant de la prendre deux heures avant ou après le repas. On n'en prendra point le jour de l'accès, prenant pour lors le soir avant le sommeil l'émulsion suivante,

qu'on réitérera toutes les fois qu'on ne pourra dormir.

EMULSION.

*♃ Amygdalar. dulc. excorticatar. par.* iij. *semin.* iv. *frigidor. major. mundator. & papav. alb. aa.* ʒj. *contund. in mortar. marmor. sensim affundendo decoct. gramin. canin.* ℥vj. *colatur. & express. adde syrup. de nymph.* ℥j. *laudan. opiatic. gr. j. f. emuls. sumenda hora somni.*

Lorsqu'on aura pris pendant quatorze ou quinze jours le kina, & l'infusion fébrifuge, on usera de l'apozeme suivant, qu'on prendra soir & matin pendant huit jours, observant de se purger au commencement, au milieu, & à la fin, avec la purgation ci-dessus, sans bolus.

APOZEME.

*♃ Radic. brusc. asparag. fœnicul. & rub. tinctor. aa.* ℥j. *folior. capill. vener. polytric, ceterac. scolopendr. & fumar. aa. m.* ß. *flor. violar. malv. borragin. & buglos. aa. p. j. tartar. ch lybeat. solubil.* ʒij. *coq. ut art. est in s. q. aq. font. ut f. apozema pro duab. dosib. sero & mane sumend. dosi serotin. adde*

*ſyrup. de nymph.* ℥j. *matutin. vero ſyrup. de quinque radicib.* ℥j. *continuando per octo dies, ut ſupra dictum.*

L'uſage des apozemes étant fini, on prendra le matin à jeun depuis une dragme juſqu'à deux de l'opiate qui ſuit, avallant par-deſſus un bouillon ordinaire à demi-fait, où l'on aura mis bouillir le cœur d'une laitue, & une poignée de feuilles de chicorée ſauvage, continuant pendant neuf jours.

OPIATE.

*♃ Croc. mart. aperient. maial. ror. præp. & in alkool redact.* ℥ß. *rh. elect. & cortic. peruviani pulverator. aa.* ʒiij. *flor. ſal. ammoniac. martial.* ʒß. *cum ſ. q. ſyrup. de cichor. compoſit. cum rheo f. op. ad uſum ſupra notatum.*

L'on paſſera enſuite au lait-coupé, dont l'on prendra une grande verrée le matin à jeun pendant quinze jours. Ce lait-coupé ſera préparé avec une grande verrée de lait de vache, & trois verrées de ptiſanne d'orge, qu'on fera bouillir enſemble, ayant ſoin d'emporter l'écume, juſqu'à ce que le tout ſoit réduit en un ſeul verre. L'on pourra, ſi l'on veut, ajouter à ce lait-coupé

un peu de ſucre pour rendre la boiſſon plus agréable.

On ſubſtituera au lait-coupé le lait entier d'âneſſe, qu'on continuera autant de temps qu'il ſe pourra avec les précautions ordinaires, obſervant de ſe purger de temps en temps, & prenant pour lors trois fois la ſemaine le ſoir en ſe couchant environ deux dragmes de l'opiate qui ſuit.

### OPIATE.

*℞ Cortic. peruvian. in alkool redact.* ℥j. *corallor. rubror. præparat. & oculor. cancror. fluviatil. aa.* ℥ß. *cum ſ. q. conſerv. roſar. mollis f. op. ad uſum notatum.*

L'on uſera pour boiſſon ordinaire d'une ptiſanne faite avec de vieux fer rouillé, & un nouet de bonne rhubarbe concaſſée, à laquelle l'on pourra ajouter un tiers de bon vin rouge aux heures des repas ſeulement.

Du reſte on ne fera jamais maigre, & l'on ſe privera de tous les alimens poivrés, ſalés, épicés, & de difficile digeſtion.

## CONSULTATION XV.

*Sur des péripneumonies, & fiévres malignes épidémiques, regnants au Pujol pendant le printemps de l'année 1709.*

### MÉMOIRE.

LES malades que j'ai vus au Pujol, le 6 ou le 7 de leur maladie, étoient attaqués des accidens ſuivans. Ils ſentoient une langueur, une abbatement de forces, un pouls concentré, douleurs de tête ; enſuite la fiévre ſurvenoit, le pouls étoit plus fréquent, & inégal. Après deux jours de fiévre, les poulmons s'enflammoient, on crachoit du ſang, on avoit une grande difficulté de reſpirer, douleur au côté, une toux fréquente, l'expectoration difficile. A beaucoup il paroît des exanthêmes livides ſur les bras, la poitrine, & ſur le ventre ; la langue eſt fort aride, griſatre, & ulcérée ; le ſang qu'on tire dans cet état fait d'abord au fond de la palette un petit coagulum, & il s'en ſépare une grande quantité de ſéroſité fort viſqueuſe, qui dans peu de temps s'épaiſſit, & eſt alors

d'une couleur livide, tirant ſur le jaune, ayant une conſiſtence de colle fondue refroidie.

Ceux qui ont attendu à remédier à ces ſortes de maladies que l'inflammation de la poitrine fut ſurvenue, ſont morts pour la plûpart. Le mauvais régime, comme de boire du vin, manger, faire du bouillon avec le lard, y a ſans doute contribué. A quelques-uns l'inflammation s'eſt communiquée juſqu'au bas-ventre avec des douleurs inſupportables, ne dormant jamais. Le ventre eſt toujours très-pareſſeux. Ils meurent ordinairement en ſept ou huit jours après l'inflammation de poitrine formée.

RÉPONSE.

Après avoir mûrement examiné le mémoire exact des maladies qui régnent actuellement au Pujol, nous avons jugé qu'on doit les réduire à deux principales, qui ſont la péripneumonie, & la fiévre maligne. Ceux qui ont une grande difficulté de reſpirer, avec fiévre, douleur de côté, toux, & crachement de ſang, ſont de véritables péripneumoniques : ceux qui avec un pouls concentré, langueur & abbatement des forces, ont des exanthêmes

livides sur les bras, sur la poitrine, la langue aride, grisatre, & ulcérée; ceux-là, dis-je, sont attaqués d'une véritable fiévre maligne. Il s'en trouve quelques-uns, suivant le même mémoire qui ont la fiévre maligne & la péripneumonie tout ensemble, dans lesquels on trouve successivement tous les symptômes qu'on vient de rapporter.

Le froid excessif de l'hiver dernier, le changement d'alimens au retour de Pâques, & la mauvaise nourriture qu'on prend, sont trois causes occasionnelles qui ont concouru à produire ces maladies, non-seulement au Pujol, mais encore en plusieurs autres endroits, sur-tout à Gigean, à Aiguemorte, & à Mauguio, où ces maladies ont fait beaucoup plus de progrès que dans les bonnes villes, faute d'un prompt secours.

Pendant le grand froid de l'hiver, le sang n'étant guere animé, & ne pouvant pas se diminuer par la transpiration, s'est épaissi, a circulé avec quelque peine, & a donné occasion aux indigestions d'estomac. Ces crudités s'étant ramassées peu à peu, & le sang ne se trouvant pas dans un assez grand mouvement, ni dans une assez grande liquidité pour les développer, il

n'y a eu pendant l'hiver aucune léſion conſidérable dans les fonctions ; mais, dès que la belle ſaiſon du printemps eſt arrivée, le mouvement du ſang a augmenté. Cette liqueur fourniſſant plus de recrémens à ſes couloirs ordinaires, & ces recrémens ſe trouvant épais, il ſurvint d'abord des rhumes conſidérables produits par la violence avec laquelle l'humeur bronchiale ſe filtroit à travers les poumons. Ces rhumes n'ont eu aucune ſuite fâcheuſe dans la plûpart des perſonnes qui ont eu le tiſſu de ce viſcere aſſez ferme pour réſiſter aux ſecouſſes. Quelques-uns ſe ſont attiré par-là des péripneumonies très-dangereuſes, & ce n'eſt que par le ſecours des remedes qu'il ſe ſont garantis de la mort.

Ce que nous avons dit de l'humeur bronchiale doit s'entendre de la ſalive, des autres recrémens digeſtifs, & de la tranſpiration. Toutes ces humeurs ont dû ſe ſéparer en plus grande quantité dès que le mouvement du ſang a augmenté ; ainſi ceux qui ont leurs couloirs trop reſſerrés ſont tombés dans la péripneumonie, ou dans la fiévre maligne, ſur leſquelles on demande notre avis.

On doit conſidérer le ſang de ces ma-

lades comme un liquide qui a beaucoup de peine à rouler dans la plûpart des viscères flasques & molasses, tel qu'est, par exemple, le poumon. De-là dépendent l'oppression, la douleur de côté, l'abbatement des forces, & la concentration du pouls. Quelques jours après, les parties d'un chyle indigeste qui avoient passé dans le sang peu à peu, & qui s'étoient distribuées dans tous les petits vaisseaux du corps par la circulation, sont reportées dans les grands vaisseaux par la même cause; toutes ces petites parties, réünies ensemble, réunissent aussi leurs forces, & leurs ressorts, & produisent la fiévre, ou l'augmentent. Les sécrétions ne se font presque point; par-là l'inflammation du poumon, & les exanthêmes livides, la sécheresse, la noirceur, & l'exulcération de la langue surviennent.

Ces maux sont très-grands, très-fâcheux, & très-dangereux, mais ils n'ont rien de pestilentiel; & on pourroit en guérir beaucoup par le secours des remedes suivans ordonnés à propos, & ménagés par un Médecin sage, prudent, & expérimenté.

La saignée est absolument nécessaire pour prévenir, mais encore plus pour em-

porter la péripneumonie. C'eſt le remede le plus effectif, & nous l'avons pouſſé ici juſqu'à treize fois avec ſuccès, ſur-tout à l'égard de trois perſonnes de conſidération, que nous avions vues enſemble. Il ne s'agit que de l'ordonner à propos. Dès le commencement nous preſſons les ſaignées, mais le quatriéme ou cinquiéme jour nous paſſons aux purgatifs moyens, & effectifs. C'eſt-à-dire, qu'on ne doit pas manquer ſon coup ; car, ſi le malade n'étoit pas vuidé, tous les ſymptômes augmenteroient. On inſiſte ſur l'alternative des ſaignées, & des purgatifs, les quatre jours ſuivans, variant ſelon les différens cas. Nous nous ſervons auſſi de ptiſanes purgatives, & d'apozemes purgatifs, dont nous donnons deux par jour, ſçavoir, le ſoir & le matin.

On doit avoir cependant en vue de pouſſer un peu par la tranſpiration, ſans donner trop de mouvement au ſang ; ainſi la confection d'hyacinthe, la poudre de vipere, & la ſemence contre les vers, doivent être employés. Quand il y a trop de feu on le tempere par quelque émulſion, & des ptiſannes rafraîchiſſantes, & l'on inſiſte un peu plus ſur les ſaignées.

Les bouillons qu'on donne à ces ſortes

de malades doivent être différens selon que leur sang est plus ou moins animé. Ainsi nous nous contentons du veau, du mouton, en tout demi-livre pour chaque bouillon, lorsqu'il n'est question que de soûtenir les forces, comme pendant le fort de l'inflammation de poitrine ; on y ajoute de bonne volaille, & un peu de bœuf, lorsque le sang a besoin d'être animé.

Voilà tout ce que nous pouvous dire en général sur le mémoire que l'on nous a envoyé. C'est au Médecin qui voit les malades a conduire le tout.

---

## CONSULTATION XVI.

### *Pour un Asthme.*

LA difficulté de respirer sans fiévre dont le malade se plaint depuis quelques années est un véritable asthme, que l'on pourroit soupçonner avoir été occasionné, & être encore entretenu, par les indigestions d'un estomac dérangé, puisque le malade se trouve sujet à quantité de vents qui accompagnent ordinairement son oppression de poitrine, dont il n'a été véritablement soulagé en dernier lieu que par le

ſecours d'un vomitif réitéré. D'ailleurs ce qui marque que l'eſtomac a ici quelque part, c'eſt que le malade ne ſçauroit ſouper, même legerement, ſans voir redoubler ſon aſthme.

Cependant la maigreur ſurvenue depuis peu, le pouls qui nous paroît un peu plus fréquent qu'il ne doit être naturellement; la toux qui ſubſiſte, ou qui vient actuellement tous les ſoirs indépendamment de l'oppreſſion; & celle-ci qui ne laiſſe pas de redoubler lorſque le malade ſe fatigue un peu à marcher, ou à monter des eſcaliers, ſans qu'il paroiſſe aucun embarras dans les viſceres du bas-ventre, que nous avons trouvés fort ſouples; tout cela nous donne lieu de ſoupçonner qu'il s'eſt formé de petits tubercules dans le tiſſu du poumon, leſquels pourroient tomber en ſuppuration, & avoir quelques ſuites fâcheuſes, ſi l'on ne tâchoit de les prévenir par l'uſage des remedes ſuivans.

### LAVEMENT.

*℞ Decoct. commun. clyſt. refrig. & laxant.* ℔j. *catholic. pro ore* ℥ij. *diaphenic.* ℥j. *f. clyſt. injiciend. hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ſaignera le malade au bras, pour lui tirer environ neuf onces de ſang.

Le lendemain il prendra une potion legerement purgative faite de la maniere qui ſuit.

PURGATION.

*℞ Rh. elect. craſſiuſcul. trit.* ʒj. *ſal vegetab.* ʒß. *infund. in ſ. q. decoct. polypod. quercin. colatur.* ℥vj. *diſſolv. mann. optim.* ℥ij. *ſyrup. flor. perſicor.* ℥j. *f. potio ſumenda cum regimine.*

Le jour d'après la purgation l'on prendra les bouillons d'écreviſſes, que l'on continuera pendant quelques jours, après quoi l'on ſe repurgera comme deſſus, pour paſſer à une opiate compoſée de quelques legers apéritifs, de ſtomachiques, & d'abſorbans. On y fera entrer l'antimoine diaphorétique, & la poudre de cloportes, ou bien l'on ſe ſervira de celle qui ſuit.

OPIATE.

*℞ Conſerv. de hyacinth. & conſerv. abſynth. minor. recent. parat. aa.* ℥ß. *antihectic. Poter. in tenuiſſ. pollin. redact.* ʒiij. *croc. mart. aperient. maial. ror. praeparati*

*ʒjß. pulver. milleped. ʒjß. sperm. cet. ʒj. flor. benjoin. ℈ß. exacte misc. omnia ut f. op. de qua capiat æger ʒij. mane jejuno ventric. superbibend. juscul. foliis borragin. alterat. continuando per* XV. *dies, quibus elapsis, reiterabitur purgatio.*

Après l'usage de cette opiate l'on essayera si l'estomac du malade peut s'accommoder du lait, commençant d'abord par un petit lait bien clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on fera infuser à froid une pincée de sommités de fumeterre. Dans la colature on pourra dissoudre un peu de sucre candi pour rendre la boisson plus agréable au goût.

Après s'être servi pendant sept à huit jours de ce petit lait, on usera du lait de vache coupé avec une décoction de racines de chiendent, continuant pendant dix à quinze jours, observant les regles ordinaires par rapport aux purgations.

Si après ces différentes tentatives de lait diversement préparé, l'estomac ne s'en trouve pas fatigué, & que la toux & la maigreur subsistent, nous sommes d'avis qu'on prenne une écuellée de lait entier d'ânesse pendant un mois de suite, le matin e ux heures avant de sortir du lit.

Après huit jours de ce lait d'ânesse, on prendra une soupe au lait de vache sur les quatre à cinq heures du soir, se retranchant un peu du dîner, pour passer ainsi peu à peu à la diéte blanche.

Si l'estomac ne peut absolument supporter le lait, on tâchera de fournir de l'eau au sang par des demi-bains domestiques, ou par de legeres eaux minérales qui n'alterent point la poitrine, telles que sont nos eaux d'Ieuset ; surquoi l'on ne sçauroit se déterminer positivement que par un nouvel examen de l'état où le malade se trouvera après les remedes ci-dessus marqués.

---

## CONSULTATION XVII.

### *Pour une palpitation de cœur.*

LA palpitation de cœur, & les battemens d'arteres, dont le malade se plaint dès qu'il a monté quelques escaliers, ou fait quelque exercice violent, dépendent, selon toute apparence, d'un sang visqueux, & trop épais, qui, roulant avec peine dans les visceres du bas-ventre se porte irrégulierement dans le tissu du cœur, & aux parties supérieures, toutes les fois

qu'il eſt pouſſé avec violence dans l'intérieur des viſceres par les fortes contractions des muſcles externes.

Les battemens d'arteres ſe font principalement ſentir ſur les tégumens de la tête, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, parce que, toute cette partie ayant été fort ſecouée par un violent vomitif, ſes vaiſſeaux ſe trouvent depuis ce temps-là affoiblis, & dépourvus de tout ce reſſort naturel dont ils ont beſoin pour repouſſer le ſang qui leur vient avec trop de précipitation.

Les vaiſſeaux du tiſſu du cœur ſe ſont auſſi un peu affoiblis par les efforts réitérés de pluſieurs palpitations, & c'eſt préciſément pour cela que le malade ſent en cet endroit comme une eſpece d'écorchure, & qu'il lui paroît quelquefois que le cœur ſe reſſerre lorſque le battement d'arteres ceſſe de ſe faire ſentir.

Les hémorrhoïdes héréditaires auſquelles le malade eſt ſujet depuis long-temps ſont ici une ſuite de l'épaiſiſſement ci-deſſus marqué. Ce ſang, tout craſſe qu'il eſt, ſe raréfie aiſément, puiſqu'il ſurvient des chaleurs, & des ſueurs continuelles, dès qu'on mange du poivre, ou quelqu'autre épicerie.

Quoique ce ſoit ici une de ces maladies longues, qu'il eſt très-difficile de déraciner, cependant, comme il ne nous paroît pas qu'il y ait aucun vice conſidérable des ſolides, & que le cœur même, qui ſe trouve le plus attaqué, n'a certainement aucun embarras conſtant, puiſque la palpitation n'eſt pas continuelle, nous eſpérons pouvoir délivrer le malade de ſes incommodités en redonnant au ſang ſa fluidité naturelle, & calmant ſes trop grands mouvemens par le long uſage des remedes ſuivans.

## LAVEMENT.

*♃ Decoct. clyſt. comm. refrig. & laxant. ℔j. diacaſſ. recenter. parat. & mell. violac. āā. ℥j. m. f. clyſt. injiciend. hora commoda & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer deux petites palettes de ſang, & l'on ſe purgera le lendemain avec cette potion.

## PURGATION.

*♃ Rh. elect. craſſiuſc. trit. in nodul. ſuſpenſ. ʒß. folior. orient. mund. & ſal. veget. āā. ʒj. infund. tepide per noct. in ſ. q. decoct. tamarindor. ping. colatur. ℥vj. diſ-*

*ſolv. mann. elect. ℥ij. f. pot. ſumenda mane cum regimine.*

Le lendemain de la purgation l'on prendra le matin à jeun un bouillon fait d'un jeune poulet, & de demi-douzaine d'écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir environ une demi-once de chacune de ces racines; bruſcus, aſperge ſauvage, & rubia tinctorum. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée des quatre fleurs cordiales, & demi-dragme de tartre chalybé ſoluble, continuant pendant douze jours, au bout deſquels on ſera repurgé comme ci-devant.

Leſdits bouillons finis l'on prendra pendant ſept à huit jours de ſuite matin & ſoir les demi-bains d'eau tiéde, dans laquelle on aura mis bouillir une ſuffiſante quantité de mauve, de pariétaire, laiſſant leſdites herbes dans l'eau lors du demi-bain, où l'on reſtera une heure chaque fois. Si la ſaiſon trop froide ne permettoit pas de ſe baigner, on ſe contenteroit de fomenter tout le bas-ventre avec la décoction deſdites herbes, auſſi chaude qu'on

pourroit la souffrir, & cela matin & soir pendant une heure comme dessus.

Les entrailles du malade ayant été humectées par les demi-bains, ou par les fomentations, on lui fera prendre le matin à jeun environ deux dragmes de l'opiate suivante, avallant par-dessus un bouillon ordinaire à demi-fait, dans lequel on aura fait bouillir pendant une demi-heure une poignée de feuilles de chicorée amere.

## OPIATE.

*℞ Croc. mart. aperient. maial. ror. præparat. & in alkool redact.* ℥ß. *rh. elect. pulverat.* ʒiij. *antihectic. Poter. & antimon. diaphoretic. aa.* ʒij. *corall. rubr. præpar. & oculor. cancr. fluviatil. aa.* ʒjß. *cum s. q. syrup. de chicor. composit. m. f. op. ad usum dictum continuand. per* x. *dies continuos, vel alternos, ut videbitur Medico ordinario.*

L'on insistera à l'alternative sur cette opiate, & les demi-bains, ou fomentations, jusques vers le milieu du mois de mai prochain, auquel temps on essayera si l'estomac du malade se peut accommoder du lait entier d'ânesse, ou de celui de vache coupé, & écremé, avec partie égale de bonne eau de fontaine, ayant soin de se

purger de temps en temps ſuivant le beſoin. On continuera ce lait juſqu'aux grandes chaleurs de l'été ; &, la ſaiſon des eaux de Camarets arrivée, on ira ſur les lieux pour y boire pendant deux neuvaines ſuivant la coutume, mettant quatre à cinq jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre.

Au retour de Camarets, & pendant le reſte de l'été, on prendra quelques bains entiers domeſtiques d'eau tiéde, ſur-tout ſi l'on s'eſt trouvé ſoulagé par les demi-bains.

Au commencement de l'automne on reprendra tous les remedes ci-deſſus marqués, à peu près dans le même ordre, inſiſtant ſur ceux qui auront le mieux réuſſi.

Pendant le cours des remedes il ne ſera permis d'obſerver aucun jour maigre. On ſe privera de tous les ragoûts, des fritures, de la patiſſerie, herbes crues, légumes, & de tout aliment indigeſte, ſoupant toujours fort legerement. On fera un peu d'exercice modéré, & on évitera toutes les paſſions violentes de l'ame, ſur-tout le chagrin, & la triſteſſe.

## CONSULTATION XVIII.

*Pour une Phthisie.*

POUR délivrer la malade de la toux, de sa petite difficulté de respirer, & du crachement de pus, qui la tourmentent depuis quelques mois, & en éviter les suites fâcheuses, je ne connois pas de remede plus convenable que le lait pour toute nourriture, sur-tout celui de vache, pris en soupes quatre fois par jour, sçavoir, le matin à jeun, à midi, vers les quatre heures du soir, & avant de se mettre au lit; bannissant absolument toute sorte de viande, & ne prenant tout au plus que quelque morceau de pain, & des œufs frais à la coque, pour boire un ou deux coups d'eau, supposé qu'on ne se trouvât pas assez nourri par les quatre soupes au lait.

Cependant, comme l'estomac ne se trouve pas actuellement disposé à soutenir ce régime, nous conseillons d'y suppléer par les bouillons qu'on prend actuellement faits avec un jeune poulet écorché, dans le ventre duquel on met demi-once de

ſemences froides mondées, & concaſſées dans un mortier de marbre, ajoutant ſur la fin de la coction le cœur d'une laitue, & une poignée de feuilles de bourrache. Si ces bouillons calment la toux, on pourra les continuer une quinzaine de jours, prenant pour lors de temps en temps le ſoir en ſe mettant au lit une demi-dragme de l'opiate ſuivante.

OPIATE.

*♃ Conſerv. cydonior. & confect. de hyacynth. aa.* ℥ß. *coral. rubr. præpar. & cortic. peruv. in alkool redact. aa.* ʒij. *antihectic. Poter.* ʒjß. *laudan. opiatic. in ſ. q. ſyrup. de nymph. ſolut. gr.* viij. *exacte miſcantur omnia ut f. op. moll. de qua capiat* ʒij. *ut dictum ſero ante decubitum.*

On uſera principalement de cette opiate lorſqu'on ſera fatigué de la toux pendant la nuit, & qu'on ne pourra pas bien dormir. Elle ſervira auſſi pour préparer l'eſtomac au lait.

Lorſqu'on voudra finir les bouillons de poulet ci-deſſus marqués, on ſe repurgera comme on a déja fait, en infuſant une dragme de rhubarbe concaſſée dans une petite quantité dudit bouillon, où l'on diſſoudra

dissoudra le lendemain deux onces de manne, & une dragme de sel végétal, avallant immédiatement par-dessus le reste dudit bouillon de poulet, qui ne sera pas farci ce jour-là des semences froides.

Le lendemain de cette purgation il faudra faire une seconde tentative du lait entier d'ânesse le matin deux heures avant de sortir du lit, ou bien d'une soupe au lait de vache le soir avant de se mettre au lit; augmentant peu à peu cette nourriture, pour parvenir, s'il est possible, à ne prendre que du lait, comme il est marqué au commencement de cette Consultation. Si l'on ne peut y parvenir, on s'y préparera de nouveau par un autre bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & une demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir une poignée de cresson d'eau, une demi-poignée de bugle, & autant de sanicle, continuant pendant dix à douze jours, après lesquels on se repurgera comme ci-devant, supposé que le ventre ne soit point libre, qu'on ne se sente point dans son appétit ordinaire, ou que l'estomac fût un peu pesant.

Les bouillons d'écreviſſes finis, on ſuppléera au défaut du lait par des bouillies, des crêmes de ris, d'orge, de gruau, ou d'eſpautre, ſuivant le goût de la malade; & ſi, malgré cette diéte, la toux ſubſiſtoit, on tâcheroit de ramaſſer des tortues, & à leur défaut des grenouilles, pour en faire de bons bouillons conſommés, qu'on prendroit le matin deux heures avant de ſortir du lit, continuant auſſi long-temps qu'on pourroit s'en accommoder.

Pendant le cours des remedes ci-deſſus marqués juſqu'à l'entiere ceſſation de la toux, & au retour de l'embonpoint naturel, on n'obſervera aucun des jours maigres ordonnés par l'Egliſe. On évitera toute ſorte de chagrins, & on ſe privera des alimens poivrés, ſalés, épicés, & de difficile digeſtion,

---

## CONSULTATION XIX.

### *Pour une Phthiſie.*

LA maigreur exceſſive de tout le corps, la difficulté de reſpirer, la toux, & le crachement de pus, dont le malade Anglois eſt attaqué depuis environ un an en con-

séquence d'une péripneumonie, sont des marques incontestables d'une véritable phthisie pulmonaire, qui reconnoît pour cause prochaine des tubercules suppurés dans le tissu du poumon.

L'inflammation dont ce viscere fut saisi lors de la péripneumonie n'ayant pu se terminer par résolution, ni les vésicules pulmonaires se dégager entierement par les crachats, la lymphe du sang arrêté s'est épaissie, & endurcie, pour produire des tubercules. Ceux-ci gênent si fort le passage de l'air, que le malade, toujours oppressé, ne sçauroit faire le moindre pas sans être tout essoufflé. Dans ces pénibles mouvemens du poumon, le cours du sang est si fort dérangé qu'il est forcé de s'extravaser dans le tissu de ce viscere, où il se corrompt, & se change en pus, par la chaleur des parties voisines de l'extravasation.

Une partie de ce pus se remêle avec la masse du sang, l'infecte toute entiere, & produit la fiévre lente; l'autre partie, séjournant dans les vésicules pulmonaires, concourt à la difficulté de respirer, & produit la toux en passant dans le larynx pour sortir par les crachats.

La maigreur de tout le corps est une

suite nécessaire de la fiévre lente, par laquelle toutes les humeurs sont si fort dérangées, que la graisse fondue par la chaleur se remêle toute peu à peu dans le sang, & laisse les parties desséchées.

Lorsque les phthisiques de quelle espece qu'ils puissent être sont une fois parvenus à ce dernier dégré de consomption, que nous appellons en France marasme, il est moralement impossible de les en tirer, parce qu'on ne sçauroit rétablir le ressort, & le diamétre, des vaisseaux que la fiévre lente a presque entierement affoiblis, & affaissés. Outre ce rétablissement des vaisseaux si affaissés dans le cas des tubercules, il se présente une autre indication qui consiste à donner du mouvement aux humeurs pour fondre la lymphe épaissie, qui constitue les tubercules insurmontables. C'est sans doute pour remplir en partie cette derniere indication que le Medecin prudent, & sage, qui prend soin de la santé du malade, s'est servi par deux fois d'un vomitif avec quelque peu de succès, surtout du côté de l'estomac, que la fiévre avoit fort dérangé.

Quant à présent nous sommes d'avis qu'on s'attache principalement à soutenir, autant qu'il sera possible, le diamétre des

vaisseaux, à rétablir leur ressort, & à donner un peu de mouvement à la lymphe épaissie des tubercules, en commençant par le lait-coupé avec une legere infusion des plantes vulnéraires de Suisse, préparé en la forme qui suit.

## LAIT-COUPÉ.

*Prenez deux pincées desdites plantes vulnéraires de Suisse séchées ; jettez-les dans deux écuellées d'eau de fontaine bouillante. Couvrez d'abord le pot, & le retirez du feu. Laissez cette infusion pendant toute la nuit. Le lendemain matin versez la liqueur au clair, & mêlez-là avec une écuellée de bon lait de vache frais tiré. L'on mettra ce mêlange dans une casserole de terre sur un petit feu de charbon, pour faire évaporer la liqueur sans la faire bouillir à gros bouillons. Il s'y formera des pellicules, & de l'écume, qu'on aura soin de rejetter de fois à autre, jusqu'à ce que le tout soit diminué de deux tiers. Pour lors on y ajoutera du sucre suivant le goût du malade. Le sucre étant fondu, on passera à travers une serviette la liqueur restant, qu'on boira le matin à jeun à la chaleur d'un bouillon ordinaire, continuant aussi long-temps qu'on pourra.*

Quand on aura pris quelques jours de ce lait, on avallera le matin à jeun vingt-cinq à trente gouttes de baume blanc de copahu dans une demi-cuillerée de ſyrop de capillaire, & l'on prendra immédiatement après ce baume ledit lait coupé comme deſſus. Si l'on ſe trouvoit fatigué de prendre ces deux remedes l'un ſur l'autre, on renverroit le lait-coupé au ſoir avant de ſe coucher, & l'on prendroit au matin le baume, qu'on doit continuer pendant huit jours de ſuite, après leſquels on eſſayera ſi l'eſtomac du malade ſe pourroit accommoder du lait entier d'âneſſe le matin, ſans diſcontinuer le lait-coupé le ſoir.

Le lait de femme ſeroit encore meilleur, ſi le malade pouvoit s'aſſujettir à tetter; auquel cas, revenant au lait de vache écremé, & en ſoupe, on paſſeroit peu à peu au lait pour toute nourriture, ſe retranchant des autres alimens à proportion qu'on ſe nourriroit de plus de lait; &, pour que le lait clair, & entier, paſſât plutôt, on prendroit une dragme de corail une ou deux fois par jour avant le lait.

Si après quelques tentatives de lait abſolument néceſſaires, le malade ne pouvoit pas le ſupporter, nous ſommes d'avis qu'on

lui faſſe des bouillons avec la chair de tortue, & les grenouilles, mangeant même de cette viande bouillie, ſi le goût s'en accommode, ſur-tout de celle de tortue. Il faut que ce ſoit ſans épicerie, ni friture; tous les ragoûts devant être interdits au malade, auſſi-bien que la patiſſerie. Il feroit inutile, & même nuiſible d'employer aucun de ces moyens pour accommoder la chair de tortue, & de grenouilles, qui fait quelquefois d'aſſez bons effets en pareilles occaſions, lorſqu'on s'en ſert à propos, & en ſuffiſante quantité.

L'on pourra uſer de temps en temps d'une ptiſanne faite avec le *Camphorata Monſpelienſium* bouilli dans l'eau juſqu'à la diminution d'un tiers, y ajoutant ſi l'on veut un bâton de régliſſe ratiſſé, & concaſſé, pour corriger le mauvais goût ſauvage du camphorata. Cette plante ne convient principalement qu'à raiſon de la difficulté de reſpirer, & ne convient pas à l'ulcere, ainſi on ne boira pas cette ptiſanne pour boiſſon ordinaire. On ſe contentera d'en prendre deux ou trois verrées dans le cours de la journée, augmentant, ou diminuant, ſuivant qu'on s'en trouvera bien, ou mal. Ce remede pouſſe par les urines, & lâche quelquefois le ventre. Sur

ce remede, comme sur tous les autres ci-dessus marqués, on se remet entierement à la sage conduite du Médecin ordinaire.

---

## CONSULTATION XX.

*Pour une Hémoptysie.*

LA toux, le crachement de sang, & la douleur de poitrine sans fiévre, survenues au malade depuis le mois de juillet dernier, sont des signes certains d'une véritable hémoptysie, qui reconnoît pour cause prochaine, & immédiate, l'ouverture de quelque petit vaisseau sanguin dans l'intérieur des bronches, d'où le sang, étant ramassé peu à peu, est obligé de sortir par la violence de la toux.

La cause conjointe est une transpiration arrêtée qui a causé un froissement des vaisseaux de l'intérieur des bronches.

La cause occasionnelle se déduit des grandes fatigues que le malade fut obligé d'essuyer pendant les grandes chaleurs de l'été, & de l'air froid que le malade respira ensuite, qui empêcha la libre dissipation de l'humeur transpirable des poumons.

La toux est produite par le sang extra-

vasé, qui, étant poussé par les crachats dans le larynx, en irrite la membrane nerveuse par sa masse.

Cette maladie est d'elle-même très-fâcheuse par rapport aux suites ; car elle peut dégénérer aisément en une véritable phthisie, tant parce que le sang en séjournant s'extravase dans les poumons, se convertit en pus, & produit un ulcere, que parce que le pus, se mêlant de jour en jour au sang, excite la fiévre lente, d'où naît la maigreur.

Cependant, comme l'hémoptysie dépend ici d'une cause étrangere, & que le malade est d'ailleurs d'une assez bonne constitution, il y a lieu d'espérer qu'on pourra le tirer d'affaire, pourvû qu'on ait toujours en vue d'ôter le froissement des vaisseaux, de rendre la circulation libre, de fermer les vaisseaux ouverts, & d'empêcher qu'ils ne se r'ouvrent; indications qu'on remplira par l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

*♃ Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant.* ℔j. *diacass. recenter parat.* ℥ij. *mell. narbonens.* ℥j. *m. f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiter. quoties alvus pigra erit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ neuf onces de sang, & l'on réitérera cette saignée toutes les fois qu'on crachera beaucoup de sang, faisant avaller au malade un demi-verre de suc d'ortie dans un demi-bouillon une heure & demie après la saignée, ayant soin de le faire couvrir afin d'exciter une legere sueur. On pourra quelquefois en la place du suc d'ortie substituer le suc de bourrache à la dose de quatre onces deux fois par jour, ce remede nous ayant toujours bien réussi en pareil cas, sur-tout quand les premieres voies ont été nettoyées par un leger purgatif, tel qu'est celui qui suit, & que le malade prendra le lendemain de la saignée.

PURGATION.

*℞ Rh. elect. crassiuscul. trit. & in nodulo suspens.* ʒj. *sal. absynth.* ℈j. *infund. & leviter bulliant in s. q. decoct. symphit. major. colatur. & express.* ℥vj. *dissolv. mann. calabr.* ℥ij. *sal. vegetab.* ʒj. *f. pot. sumenda mane cum regimine artis.*

Le lendemain de la purgation le malade prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci des quatre se-

mences froides mondées, & de la graine de pavot blanc, concassées dans un mortier de pierre, ou de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y sera bouillir une demi-poignée de chacune des feuilles des herbes suivantes, sçavoir, de buglose, de bourrache, & de chicorée amere. Lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera environ une demi-once de la racine de grande consoude, & le cœur d'une laitue, continuant pendant dix jours de suite, observant de se purger au milieu, & à la fin, avec la médecine ci-dessus, à laquelle on ajoutera une once de syrop de fleurs de pêcher, supposé qu'elle n'ait pas assez vuidé la premiere fois.

Pendant l'usage de ce bouillon, on prendra de deux jours l'un, le soir en se couchant, l'emulsion suivante, à laquelle on ajoutera une demi-once de syrop diacode, lorsque le crachement de sang sera excessif.

EMULSION.

*℞ Semin.* iv. *frigid. major. mundator. & papaver. alb. aa.* ʒij. *contund. in mortar. marmor. sensim. affund. decoct. radic. symphit. major. coq. ut artis est: colatur. & express.* ℥vj. *dissolv. syrup. de nymph.* ℥j. *f. emuls. sumenda hora somni, ut dictum est.*

L'uſage des bouillons de poulet étant fini, le malade prendra le matin deux bonnes heures avant de ſortir du lit un grand verre de lait de vache, auquel on ajoutera un tiers de ptiſanne faite avec la ſeule racine de chiendent, continuant pendant un mois, ſe purgeant de dix en dix jours avec la médecine ordinaire, & prenant pour lors trois fois la ſemaine le ſoir avant de ſe coucher environ deux dragmes de l'opiate qui ſuit.

## OPIATE.

*℞ Conſerv. ſymphit. major. ℥j. ſuccin. in tenuiſſim. pulverem redact. & antimon. diaphoretic. aa. ℥ß. corallor. rubr. præpar. oculor. cancror. fluviatil. & terr. ſigillat. aa.* ʒij. *cum ſ. q. ſyrup. de roſ. ſicc. f. op. ad uſum ſupra notatum.*

Au commencement du mois de mai prochain l'on prendra pendant huit jours les bouillons d'écreviſſes de riviere à la maniere accoutumée ; &, après s'être repurgé, l'on uſera pendant un mois de ſuite du lait entier d'âneſſe, ſans addition, avec les précautions ci-deſſus marquées pour le lait de vache.

Tandis que le crachement de ſang dure-

ra, on uſera toujours pour boiſſon ordinaire d'une ptiſanne faite avec la racine de grande conſoude, à laquelle on ajoutera ſur la fin de la coction un brin de régliſſe concaſſé.

Pour calmer la toux, & adoucir le goſier, on emploiera de fois à autre le ſucre candi, le ſuc de régliſſe, & le ſyrop de capillaires.

Quand on aura de la peine à avaller, on ſe gargariſera avec la décoction d'orge, & le miel roſat, où l'on pourra ajouter un tiers d'eau-de-vie pour déterger l'excoriation qu'on a remarquée dans cette partie.

Du reſte il eſt abſolument néceſſaire d'éviter les violens exercices, le vin, les femmes, & toute ſorte d'épiceries.

---

## CONSULTATION XXI.

### *Pour une Hémoptyſie.*

LE crachement de ſang auquel la malade eſt ſujette de temps en temps depuis envion trois ans, toujours accompagné de toux, & ſans fiévre, eſt une véritable hémoptyſie périodique, qui reconnoît pour cauſe prochaine l'ouverture de quel-

ques vaiſſeaux ſanguins dans l'intérieur des bronches. La cauſe occaſionnelle eſt la ſuppreſſion de l'excrétion du lait utérin. Car le ſang alors, devenant plus abondant, & plus copieux, dans tout le corps, en a diſtendu les vaiſſeaux ; &, ceux de l'intérieur des poumons s'étant trouvé foibles, ſoit par un vice de naiſſance, ſoit par une cauſe accidentelle, ſe ſont gonflés davantage, ne pouvant pas repouſſer le ſang avec la même proportion qu'il leur étoit apporté ; ce qui a donné lieu à leur rupture, & ce qui nous eſt très-bien déſigné en ce que la malade a principalement ſon hémoptyſie dans le temps de ſes régles, & qu'elle n'a pas eu cette incommodité pendant les quatre premiers mois de ſa groſſeſſe, parce que le lait utérin paſſoit pour lors librement de la mere dans le corps de l'enfant. Que ſi elle cracha du ſang après le quatriéme mois ce ne fut que pendant peu de jours. Un mois après la couche les régles devoient revenir, l'hémoptyſie arriva, laquelle en dernier lieu a été de plus longue durée, parce qu'à préſent la malade n'eſt que très-peu réglée.

La raiſon pour laquelle le lait utérin a de la peine à paſſer par les couloirs de la

matrice se déduit du tempérammént mélancholique de la malade.

Quoique l'hémoptysie soit très-fâcheuse en elle-même par rapport aux suites, cependant, lorsqu'elle dépend du lait utérin, elle est ordinairement sans danger. Ainsi il y a lieu d'espérer qu'on guérira bien-tôt la malade, pourvû qu'on ait toujours pour vue principale de tenir les conduits lactés de la matrice assez ouverts pour laisser couler librement les mois, & de redonner au sang sa liquidité naturelle.

Pour cet effet on se mettra à l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant.* ℔j. *catholic. pro ore* ℥ij. *mell. narbonens. spumat. cochlear.* j. *m. f. clyst. injic. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ huit onces de sang, & on se purgera le lendemain avec la médecine qui suit.

PURGATION.

*℞ Rh. elect. crassiuscul. trit. & in nodul.*

*ſuſpenſ.* ʒj. *ſenn. mund.* ʒij. *ſal. tamariſc.* ℈j. *infund. tepide per noct. in ſ. q. decoct. ſummitat. ſabinæ; colatur. & expreſſ.* ℥vj. *diſſolv. mann. calabr.* ℥jß. *ſyrup. flor. perſic.* ℥j. *f. pot. ſumenda mane jejun. ventric. cum regimine artis.*

Le lendemain de la purgation on prendra matin & ſoir une doſe de l'apozeme ſuivant, ſçavoir, après être ſorti du lit, & avant de ſe coucher, continuant pendant ſix jours de ſuite, après leſquels on ſe repurgera comme deſſus.

APOZEME.

℞ *Radic. bruſc. aſparag. & rub. tinctor. aa.* ℥ij. *ſummitat. ſabin. & abſynth. minor. aa. p.* j. *croc. oriental. minutim ſect. & in nodul. ſuſpenſ.* ℈j. *coq. ut artis eſt in ſ. q. aquæ font. addendo ſub fin. coction. folior. cichor. ſylveſt. capill. vener. & polytric. aa. m.* j. *flor. quatuor cordial. p.* j. *f. apozem. pro duab. doſib. ſero & mane ſumend. addendo doſi matutin. ſyrup. de quinque radicib.* ℥j. *doſi vero ſerotin. ſyrup. de nymph.* ℥j. *continuando per* vj. *dies.*

L'uſage des apozemes fini, & la malade s'étant repurgée, on lui fera avaller le

matin à jeun pendant huit jours la poudre ſuivante enveloppée dans du pain à chanter, avallant une heure après un bouillon ordinaire dans lequel aura bouilli l'eſpace d'un gros quart-d'heure une bonne poignée de chicorée amere.

## POUDRE.

*♃ Croci mart. aperient. maial. ror. præparat. & in alkool redact.* ʒj. *rhabarbar. pulver. gr.* vij. *jalap. pulver. gr.* vj. *croc. orient. in pulver. redact. gr.* iij. *m. f. pulv. ad uſum ſupra notatum.*

Lorſque les régles commenceront à paroître, on uſera du remede ſuivant, dont on fera diſſoudre la groſſeur d'une groſſe noix dans une ſuffiſante quantité d'eau bouillante. On jettera ſur les charbons ardens cuillerée à cuillerée de cette diſſolution. On couvrira d'abord le feu d'un entonnoir de fer blanc dont le col ſoit aſſez long pour porter la fumée de ce remede juſqu'au dedans de la matrice, continuant de jetter de nouvelle diſſolution ſur le feu, & de recevoir la fumée, pendant une petite demi-heure. On réitérera ce remede

POUDRE.

*℞ Antimon. crud. salpetræ, & tartar. crud. aa. ℔j. f. exiftis pulvis tenuiss. interim colloca crucibulum vulgare inter prunas accensas ut candeat, tunc projice in ignitum crucibulum mixturæ supra dictæ cochlear.* j.

## CONSULTATION XXII.

*Pour une Phthisie.*

LA grande toux qui eft accompagnée de crachats puants, & de différentes couleurs ; la fiévre lente continue ; le grand dégoût ; la douleur d'eftomac, & de poitrine ; le cours de ventre, & la dureté qu'on fent à l'hypochondre droit, font des marques certaines de la difficulté avec laquelle le fang roule dans différentes parties du corps, fur-tout dans le poumon, dans le tiffu de l'eftomac, & dans le foie. Le mauvais temps auquel la malade s'expofa vers la fin de l'été dernier, & l'onguent dont elle fe fervit pour guérir fa galle, lorfqu'elle avoit fes ordinaires, fupprimerent ou diminuerent confidérablement la tranfpiration ; ce qui produifit les

deux grandes maladies qui survinrent quelque temps après, & qui furent suivies d'une grande foiblesse, de douleurs de tête, de maux de reins, d'oppression de poitrine, de douleurs de côté, & de crachement de sang.

Parmi tous ces symptômes celui qui est le plus à craindre, & qui mérite le plus d'attention, c'est la toux, dont les continuels efforts pourroient donner occasion à un ulcere du poumon. Ainsi les principales indications qu'on doit prendre pour délivrer la malade de ses incommodités présentes, & pour en éviter les suites fâcheuses, c'est de rendre libre la circulation du sang, & de travailler d'abord à rétablir l'estomac, & à arrêter le cours de ventre.

Pour cet effet la malade se mettra incessamment dans l'usage des remedes suivans.

L'on commencera par desemplir un peu les vaisseaux sanguins à la faveur d'une ou deux saignées du bras, proportionnées à la violence de la fiévre, & aux forces de la malade ; après quoi on se purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

*℞ Rh. elect. crassiusc. trit.* ʒjß. *infund.*

*& leviter bulliant in ſ. q. abſynth. minor. colatur.* ℥vj. *diſſolv. mann. calabr.* ℥jß. *ſyrup. de cichor. compoſit.* ℥j. *f. pot. ſumenda mane cum regimine artis.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun une once de ſyrop de chicorée compoſé, auquel on ajoutera ſix grains de rhubarbe en poudre, continuant pendant trois jours de ſuite, au bout deſquels on prendra ſoir & matin pendant neuf jours environ deux dragmes de l'opiate qui ſuit, avallant deux heures après la priſe du matin un bouillon ordinaire dans lequel on aura fait bouillir l'eſpace d'un demi-quart-d'heure une demi-poignée de chacune des herbes ſuivantes, ſçavoir, de la ſanicle, de la bugle, de la véronique, & du capillaire. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée de petite abſynthe. L'autre doſe de l'opiate ſe prendra le ſoir en ſe mettant au lit; on y ajoutera un grain de laudanum, lorſqu'il ſera queſtion de lui procurer une bonne nuit.

### OPIATE.

*♃ Roſar. rubrar. exſicatar. balauſtior. pariter exſiccat. & pulverat. aa.* ʒij. *coral. rubr. præparat. oculor. cancr. fluviat. corn.*

*cerv. ust. & rh. elect. torrefact. aa.* ℥ij. *bol. armen. & terr. sigill. aa.* ℥jß. *antimon. diaphoret.* ℥j. *pumicis* ℈j. *f. ex istis pulvis tenuissimus qui cum s. q. syrup. de ros. sicc. redigatur in consistentiam opiatæ servandæ ad usum dictum.*

Après l'usage de cette opiate la malade sera repurgée comme dessus, & on essayera si son estomac pourroit supporter le lait de vache écrêmé, & briqueté, dont elle prendra un grand verre le matin à jeun, continuant pendant un mois de suite, se purgeant de dix en dix jours, & prenant pour lors trois fois la semaine le soir avant de se coucher environ deux dragmes de la même opiate.

Si ce lait écrêmé, & briqueté, passe bien, on tentera ensuite de le donner entier, y ajoutant seulement un tiers de ptisanne faite avec la racine de chiendent, continuant aussi pendant un mois avec les précautions ci-dessus marquées. On pourroit enfin mettre la malade peu à peu au seul usage du lait pour toute nourriture à la maniere accoutumée, continuant jusqu'à l'entiere cessation de la toux.

Si absolument la malade ne peut supporter le lait, on fera une seconde neuvai-

ne de l'opiate ci-dessus. Après on lui donnera le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge, & de quelques écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, depuis le nombre de quatre jusqu'à douze, ajoutant à ce bouillon une demi-heure avant de retirer le pot du feu une demi-poignée de chacune des plantes vulnéraires ci-dessus marquées, continuant pendant vingt jours, se purgeant au commencement, au milieu, & à la fin avec demi-dragme de rhubarbe en infusion, deux onces de manne, & une dragme de sel végétal en dissolution dans ledit bouillon.

L'on usera pour boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec la pimprenelle, le capillaire, & le polytric, infusés à chaud pendant la nuit dans une suffisante quantité d'eau de fontaine.

On évitera avec soin toutes sortes d'exercices violens du corps, & de l'esprit ; on tâchera de respirer toujours un air frais, & pur, & on se privera des alimens trop doux, gras, poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

## CONSULTATION XXIII.

### *Pour une extinction de voix.*

L'Extinction de voix qui survint à Mademoiselle de Saint F** il y a environ un mois & demi, quelques jours avant que ses régles dussent paroître, & qui fut accompagnée d'abord d'une fiévre de deux ou trois jours, dépend, selon toute apparence, d'une trop grande raréfaction du sang occasionnée par la difficulté que celui-ci a de rouler par les visceres du bas-ventre, qui se trouvent un peu embarrassés depuis la derniere maladie qu'elle eut il y a environ dix-huit mois; auquel temps on employa fort à propos, & avec succès, une opiate apéritive, & purgative. Nonobstant cette précaution le sang, se trouvant trop abondant, a fait un dépôt sur les glandes du larynx, qui, étant un peu trop gonflées, ne sçauroient laisser les cartilages de cette partie qui doivent pousser l'air pour produire la voix, se contracter assez fort.

Le tempérament un peu vif de la malade avec une poitrine délicate pourroit nous faire craindre dans la suite qu'il ne se

fît quelque dépôt sur son poumon. Cependant, comme il ne nous paroît pas qu'on tousse, que la constitution est raisonnablement charnue, qu'on est encore fort jeune, & que d'ailleurs les régles vont leur train, il y a tout lieu d'espérer que l'extinction de voix n'aura aucune suite fâcheuse, pourvû qu'on ait soin de rétablir la circulation du sang par l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant.* ℔j. *pulp. cass. recent. extract.* ℥ij. *mell. viol.* ℥j. *misc. f. clyst. injiciend. hora commoda, & iterand. quoties alvus pigra erit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer neuf onces de sang, réitérant la saignée deux jours après, supposant qu'on a été purgé depuis peu.

Le lendemain de la seconde saignée on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge mondé. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y fera bouillir une petite poignée de bonnes herbes vulnéraires de Geneve, continuant pendant dix jours de suite, au bout

bout desquels on se repurgera avec la médecine ordinaire.

On substituera au poulet ci-dessus une douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, pour faire un autre bouillon avec les plantes vulnéraires, qu'on continuera pendant quinze jours de suite.

L'usage des bouillons étant fini, & la malade s'étant repurgée, elle ira à Saint Laurent pour y boire les eaux minérales suivant la coutume du lieu, & au retour des eaux on reprendra pendant six jours de suite les bouillons d'écrevisses ci-dessus marqués. On se repurgera, & on prendra ensuite le matin à jeun, deux heures avant de sortir du lit, un grand verre de lait de vache écremé, qu'on continuera jusqu'aux grosses chaleurs de l'été; observant de se repurger de dix en dix, ou de douze en douze jours, & prenant pour lors trois fois la semaine le soir en se couchant environ deux dragmes de l'opiate qui suit.

## OPIATE.

*♃ Conserv. cydonior. ℥ß. corall. rubror. præpar. oculor. cancr. fluviat. corn. cerv. ust. & spod. græcor. aa. ʒij. succin. præpar.*

*& rh. elect. torrefact. aa. ʒj. cum ſ. q. ſyrup. de roſis ſicc. f. op. ad uſum ſupra notatum.*

L'on uſera pour boiſſon ordinaire d'une ptiſanne faite avec les plantes vulnéraires de Genéve, qu'on fera bouillir très-legerement dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine.

Pendant l'uſage des remedes ci-deſſus on évitera toutes les paſſions de l'ame, & les exercices violens de corps, & d'eſprit; ſur-tout ceux qui fatiguent la voix, comme de longues converſations, & de fréquentes lectures. On n'obſervera aucun jour maigre, & on ſe privera des alimens trop doux, trop gras, poivrés, ſalés, épicés, & de difficile digeſtion.

---

## CONSULTATION XXIV.

*Pour une oppreſſion de poitrine avec palpitation de cœur, en conſéquence de legers embarras des viſceres du bas-ventre.*

L'OPPRESSION de poitrine jointe à la palpitation de cœur à laquelle Mademoiſelle B** eſt ſujette depuis ſa derniere

maladie toutes les fois qu'elle veut se coucher sur le côté gauche ; le gonflement qu'on ressent à l'hypochondre du même côté ; & l'irrégularité du flux menstruel ; sont des preuves certaines d'un embarras constant dans les principaux visceres du bas-ventre, & sur-tout dans la rate, & dans la matrice ; car, comme Mademoiselle est d'ailleurs d'un tempérament assez vif, toutes les fois qu'à raison de la situation du corps, ou après quelque exercice, le sang a de la peine à passer par ces deux derniers visceres, il est obligé de séjourner dans le cœur, & dans les poumons, où il produit les deux premiers symptômes ci-dessus marqués.

Cependant puisque, nonobstant cet embarras souvent réitéré du cœur, & du poumon, Mademoiselle ne tousse point du tout, & n'a eu que quelques legeres attaques de vapeurs, il y a lieu d'espérer qu'on pourra la délivrer de ses incommodités présentes, & en éviter les suites fâcheuses, pourvû qu'on ait toujours en vue de déboucher les visceres du bas-ventre, en redonnant au sang sa liquidité naturelle, sans lui communiquer un trop grand mouvement ; indications qu'on tâchera de remplir par le secours des remedes sui-

vans, qui seront toujours conduits par le sage conseil du Médecin ordinaire.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant. ℔j. catholic. optim. ℥jß. mell. violat. ℥j. m. f. clyst. injiciend. hora commoda, & iterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, on lui ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ huit onces de sang, & après un jour de repos, on la purgera avec la médecine qui suit.

PURGATION.

*℞ Senn. mund. ʒij. sal. vegetab. ʒj. flor. persicor. p. j. infund. & leviter bulliant in s. q. decoct. cichor. sylvestr. colatur. ℥vj. dissolv. mann. calabr. ℥jß. syrup. de cichor. composit. cum rheo ℥j. f. pot. sumenda mane cum regimine artis.*

Le lendemain de la purgation la malade prendra le matin à jeun pendant dix jours de suite l'apozeme suivant, observant de se purger au milieu, & à la fin avec la médecine ci-dessus.

## APOZEME.

*℞ Radic. brusc. asparag. sylvest. eryng. & rubi. tinctor. ad. ℥j. croc. mart. maial. ror. præparat. & in nodul. suspens. ℈j. rhei elect. crassiuscul. trit. & in nodul. pariter suspens. gr. xv. fol. cichor. sylv. pimpinell. capill. vener. & polytric. aa. m. ß. flor. cordial. p. j. sal. vegetab. ʒj. coq. in s. q. aq. font. colatur. ℥vj. dissolv. syrup. violat. ℥j. f. apozema sumend. mane jejuno ventric. ut supra dictum.*

L'usage des apozemes étant fini, & la malade s'étant repurgée, on lui fera prendre le matin à jeun pendant dix jours de suite depuis une jusqu'à deux dragmes de l'opiate qui suit, suivant qu'elle sera plus ou moins vuidée, observant de se promener pendant une heure après chaque prise de cette opiate, & buvant ensuite un bouillon ordinaire, dans lequel on aura fait bouillir pendant une demi-heure une bonne poignée de chicorée amere.

## OPIATE.

*℞ Croc. mart. aperient. maial. ror. prap. & in alkool redact. ℥ß. senn. mund. & rh. elect. pulver. ʒij. jalap. pulver. ʒj. scammon.*

*ſine ſulph. parat.* ʒß. *borac. vulgar. pulver. & croc. orient. minutim. ſect. aa.* ℈j. *ſal. abſynth. & tamariſc. aa. gr.* xv. *cum ſ. q. ſyrup. de cichor. compoſit. cum rh. f. op. de qua capiat.* ʒj. *vel* ʒjß. *mane jejuno ventr. deambulando per horam, ſuperbibend. juſc. fol. cichor. alteratum, & continuando per* x. *dies, quibus elapſis reiter. purgatio ut ſupra.*

Enſuite Mademoiſelle boira deux heures avant ſon lever un grand verre de petit lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura fait infuſer à chaud pendant un demi-quart-d'heure une pincée de ſommités de fumeterre, ajoutant à la colature deux dragmes de ſucre, continuant pendant quinze jours, & obſervant de rendre le premier, & le dernier, deſdits verres de petit lait purgatifs, en y diſſolvant en la place du ſucre deux onces de manne, & une demi-dragme de ſel végétal.

Lorſque le flux menſtruel paroîtra, s'il ne coule pas bien, on uſera du remede dont on a parlé à la malade, c'eſt-à-dire, de la ſuffumigation avec le ſouffre doré d'antimoine, dont il eſt parlé dans le Cours de notre Chimie ; & le mois de ſeptembre prochain on retournera à Balaruc pour

boire les eaux, & prendre le demi-bain.

Cependant on évitera avec soin toute sorte d'alimens trop doux, trop gras, poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

## CONSULTATION XXV.

### *Pour une toux habituelle.*

LA petite toux qui survient après avoir fait quelque excès, & la facilité où l'on est de s'enrhumer à la moindre occasion, dépendent à notre avis d'un relâchement des conduits sécrétoires de l'humeur bronchiale, qui s'y ramasse, & s'embourbe aisément lorsque le sang est trop agité, ou que la transpiration est trop abondante, & sa matiere trop épaisse. L'embourbement de ces conduits donne occasion à la toux dont on est tourmenté, & à l'occasion de cette toux, les crachats ramassés se vuident. Après la sortie de ces crachats la toux diminue, ou cesse tout-à-fait, parce que pour lors les conduits sécrétoires se dégorgent de l'humeur ramassée.

Cette maladie doit être d'abord regardée comme un simple rhume erratique.

On pourroit la caractériser d'asthme humide, supposé qu'il s'y mêlât un peu d'oppression de poitrine, vû qu'il n'y a jamais fiévre, & que le malade semble jouir d'ailleurs d'une parfaite santé, assez bien marquée par l'embonpoint.

De petits maux négligés, & souvent réitérés, peuvent avoir des suites fâcheuses, sur-tout lorsqu'ils attaquent des parties aussi nécessaires à la vie que le sont les poumons. Quoique ce viscere ne soit pas encore altéré dans sa propre substance, il pourroit cependant facilement être blessé, ou déchiré, par les violentes secousses qu'il souffre par la toux, puisque les crachats sont extrêmement épais, ténaces, & visqueux, & qu'ils ne peuvent être poussés dehors qu'avec beaucoup de peine. D'ailleurs étant âcres, & amers, comme le dit le malade, ils pourroient le jetter dans de grandes maladies, dont on auroit beaucoup de peine à le délivrer; ainsi, pour les pouvoir éviter, nous sommes d'avis que, dès que le malade sera certain d'un séjour assez long en cette ville, ou ailleurs, on travaille à calmer, & à prévenir la toux par le secours des remedes suivans.

*Nota*. L'Auteur ordonne un lavement, une purgation ordinaire, le lait-coupé avec

les vulnéraires de Suisse, les eaux de Camarets, les bouillons de poulet, & d'écrevisses, le lait d'ânesse, une opiate absorbante, & le régime.

---

## CONSULTATION XXVI.

*Pour une femme en couche attaquée de fiévre continue avec redoublemens, suppression de lochies, &c.*

AYANT été appellé à Saint Victor en Rouergue pour voir Madame la Marquise de Saint V** nous la trouvâmes en couche, attaquée d'une fiévre continue avec deux redoublemens par jour, suppression de lochies, & de lait; ce qui lui donnoit des défaillances de moment à autre, avec des oppressions de poitrine, & crainte de suffoquer. Nous la fimes saigner d'abord du pied, & ensuite deux fois du bras; nous la purgeâmes trois fois, lui ordonnâmes la ptisanne de canne pour boisson ordinaire, & laissâmes en partant le mémoire suivant.

*Mémoire de la conduite que l'on doit tenir dans la convalescence de Madame la Marquise de Saint V**.*

Tous les fâcheux accidens qui sont survenus immédiatement après la derniere couche de Madame la Marquise de Saint V** reconnoissent pour cause prochaine & immédiate de legers embarras dans les vaisseaux capillaires, à raison de la mauvaise nourriture qu'elle avoit prise pendant les derniers temps de sa grossesse ; ce qui avoit donné occasion à des indigestions, lesquelles, ayant été portées dans les vaisseaux, y ont produit de legers embarras, qui, en troublant la circulation du sang, ont produit la fiévre, à laquelle n'a pas aussi peu contribué la suppression du lait, & des lochies. Ces deux causes jointes ensemble entretenoient la fiévre continue avec redoublement, les fréquentes vapeurs, la toux, & la tumeur douloureuse du corps de la matrice, dont la malade se plaignoit toutes les fois qu'on touchoit le bas-ventre.

Parmi les remedes qu'on a employés pour calmer tous ces accidens, l'on n'en a pas trouvé de plus effectifs que les fréquens purgatifs ; d'où nous concluons qu'on doit sur toutes choses, pour éviter une rechute,

observer un régime très-exact à peu près tel qui suit.

Quoiqu'actuellement Madame de Saint V** soit absolument sans fièvre, & hors de tout danger, il y a lieu de craindre qu'un reste de pourriture ne produise quelques accès de fièvre, & qu'une nouvelle suppression de lochies ne produise de nouvelles vapeurs. Ainsi, supposé que la nuit prochaine se passe sans accès, on pourra demain sur les dix à onze heures faire prendre à Madame un petit potage en la place d'un bouillon. Le reste de la journée elle se contentera de simples bouillons de quatre en quatre heures à son ordinaire.

Le lendemain elle pourra prendre sur les sept à huit heures du matin une crême de ris, ou d'avenat sans amandes, & à midi un potage.

Elle se nourrira de même le troisiéme jour, & prendra de plus un second potage sur les quatre à cinq heures du soir, qui la conduira jusqu'à la crême de ris du lendemain matin.

Ce jour-là elle pourra commencer de faire quatre petits repas par jour, comptant la crême pour le premier, à midi un potage, & le dernier un pigeonneau bouilli, à l'exception des aîles, & du foie, pour boire

un coup. A quatre heures après midi, on lui donnera une croute de pain, & la moitié d'une pomme de reinette cuite. Le ſoir à ſix heures un ſeul potage pour ce jour ſeulement, auquel on joindra le lendemain à pareille heure une aîle d'un jeune poulet rôti, dont on aura ſoin d'ôter le lard.

Le cinquiéme, ou le ſixiéme jour, pour le plus tard, Madame de Saint V** ſera purgée avec ſa médecine ordinaire, à ſçavoir,

PURGATION.

*℞ Rh. elect. craſſiuſcul. trit. & in nodulo ſuſpenſ.* ʒj. *infund. per noct. in ſ. q. decoct. refrigerant. craſtina die bulliant indicta infuſione ſummitat. abſynth. minor. & flor. perſic. aa. p.* j. *ſub fin. coction. adde fol. ſenn. mundat.* ʒj. *colat.* ℥vj. *diſſolv. mann. opt.* ℥ij.

Suppoſé qu'on eût un accès dans l'une des nuits ci-deſſus, on n'héſitera point à donner d'avance la purgation, de maniere qu'elle ſoit priſe le lendemain, & le ſurlendemain, prenant le jour qu'on ne ſera pas purgé le lavement ordinaire ci-deſſous marqué, qu'on pourra employer toutes les fois que Madame aura beſoin d'être vuidée, & rafraichie, même dans le fort de l'accès, l'expérience nous ayant fait

connoître que ce remede avoit toujours été employé avec heureux succès sur Madame de Saint V* * pour abbatre les vapeurs, & la chaleur de reins qui accompagnoient la sortie des vuidanges.

LAVEMENT.

℞. *Amygdal. dulc. par.* xij. *semin.* iv. *frigidor. major. mundat.* ℥j. *semin. papav. alb.* ℥ß. *pom. regia n°.* iij. *aut* iv. *glicyrrhizæ* ℨj℥. *furfur. m.* j. *flor. malv. aut violar. p.* j. *contundantur* 1°. *amygdalæ, & dein semina frigida in mortar. marmor. interdum humectando aqua pistilli extremum : diluat. dein pasta hæc sufficienti quantitate aq. font. & bulliat dein leviter per horæ quartam partem : dein poma in frustula divisa, & a seminibus separata, & glycyrrhiza minutim secta in vas injiciantur, in quo etiam bulliant per horæ quartam partem ; & sub fin coction. adde furfur : in vas ab igne remotum statim projice flores malv. aut violar. sufficienter refrigerata decoctio coletur, & exprimatur. f. clyster.*

Pour entretenir l'écoulement des vuidanges, & pour détourner le lait par les voies des urines, il est absolument nécessaire que Madame continue pendant envi-

ron un mois de boire de la ptisanne ordonnée avec la racine de canne, à laquelle on ajoutera les semences froides concassées lorsque Madame se sentira échauffée. Si, nonobstant l'utilité de cette ptisanne, on en étoit dégoûté, on pourroit user de temps en temps de l'eau panée bien battue, ne buvant jamais de l'eau toute crue.

Quelqu'envie qu'ait Madame de sortir du lit, nous ne voyons pas qu'elle puisse en sortir de quelque temps à raison de l'air froid auquel elle seroit obligée de s'exposer, qui ne manqueroit pas de lui boucher les pores de la peau, extrêmement ouverts, comme il paroît par les fréquentes moiteurs auxquelles elle est sujette, & encore plus à raison de la petite toux qui lui survient toutes les fois qu'elle reste tant soit peu découverte. Nous consentons pourtant que demain sur les trois ou quatre heures après midi, ayant approché le sofa de son lit, on l'y porte pour y rester tout le temps qu'il faudra pour refaire son lit en en changeant les draps, qu'on aura soin de bien sécher.

Quand Madame sera réduite aux quatre petits repas par jour, elle pourra l'après-midi rester une ou deux heures sur son sofa près du lit, ayant toujours soin de faire

faire bon feu dans sa chambre, dont elle ne pourra nullement sortir de quinze jours tout au moins, quoiqu'il puisse arriver; & il ne lui sera permis d'aller entendre la Messe qu'après les quarante jours révolus de sa couche.

Si après la premiere purgation il arrivoit que contre notre attente Madame la Marquise eût des accès de fiévre, & qu'elle eût une grande aversion pour une nouvelle purgation, on pourra insister pour quelques jours sur l'usage du kina tel qu'on l'a déja ordonné, se réservant pourtant d'être purgée après que les accès auront été fixés par l'usage du kina, qu'on reprendra deux ou trois fois de deux jours l'un après la derniere purgation.

---

## CONSULTATION XXVII.

*Pour une suppression de mois.*

Les accidens fâcheux dont se trouve attaquée Madame de C** sont des suites d'une suppression de mois invétérée, qui lui est survenue en conséquence de sa couche. Comme Madame est d'un tempérament fort vif, les lochies furent abon-

dantes, le couloir de la matrice a été privé du lait utérin ; les vaisseaux laiteux, étant demeurés vuides, ont été comprimés par les arteres voisines, & se sont un peu collés, ce qui entretient cette suppression de mois invétérée qui persiste encore.

Le sang, ayant circulé par les autres parties du corps avec plus de liberté que dans la matrice, & se trouvant d'ailleurs bien constitué, a fourni beaucoup de lymphe, dont une partie s'est convertie en graisse, ce qui a produit l'embonpoint de Madame.

Cependant le sang ne se consumant plus tant, & la portion qui devroit être évacuée par les régles, restant dans les vaisseaux, il est survenu une pléthore. Le sang qui se porte aux vaisseaux laiteux de l'utérus qui n'en permettent pas la sortie, distend ce viscere, & l'engorge ; ce qui produit de temps en temps les douleurs de reins.

Le sang qui abonde, trouvant le tissu de l'estomac foible, l'engorge aussi, & le distend, ce qui donne occasion à ses grandes douleurs, & au dégoût.

La constipation est une suite de la grande chaleur des visceres du bas-ventre.

Le tissu de l'estomac étant ainsi farci, il ne peut se contracter qu'avec peine pour

produire le vomiſſement, quoiqu'il y ait des matieres qui l'irritent.

Quoique cette ſuppreſſion de mois ſoit invétérée, comme cependant il n'y a pas encore de grands vices dans les viſceres, il y a eſpérance de guérir la malade par l'uſage des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyſt. refrig. & laxant.* ℔j. *pulp. caſſ.* ℥jß. *mell. mercurial.* ℥j. *f. clyſt. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu on la ſaignera au bras pour lui tirer neuf onces de ſang.

Le lendemain on la purgera de la maniere qui ſuit.

BOL.

*℞ Tartar. emetic. gr.* viij. *cum tantillo pulp. caſſ. f. bolus ſtatim deglutiendus, ſuperbibendo potion. ſequentem.*

POTION.

*℞ Rh. elect. craſſiuſc. trit. & in nodul. ſuſpenſ.* ʒj. *fol. oriental.* ʒij. *ſal. vegetab.* ʒj. *infund. in ſ. q. aq. font. colatur. & ex-*

*pref.* ℥vj. *diffolv. mann. calabr.* ℥jß. *fyrup. de cichor. compofit.* ℥j. *f. potio.*

Elle prendra enfuite pendant huit jours foir & matin cet apozeme.

APOZEME.

♃ *Rad. brufc. afparag. & rub. tinctor. aa.* ℥ij. *fol cichor. fylv. agrimon. capill. vener. & fcolopendr. aa. m.* j. *flor. cordial. p.* ij. *tartar. chalybeat.* ʒij. *coq. ad* ℔j. *f. apozema pro duab. dofib. fero & mane fumendis, addendo dofi matutinæ fyrup. de quinque radicib. vel de alth. fernel.* ℥j. *ferotina vero fyrup. papaver. alb.* ℥ß.

On rendra purgative la prife du quatriéme & du huitiéme matin, en y faifant infufer deux dragmes de fenné, & y diffolvant de la manne & du fyrop de fleurs de pêcher de chacun une once.

On viendra enfuite à une opiate apéritive, & purgative, qu'elle prendra pendant douze jours.

OPIATE.

♃ *Croc. mart. aperient. maial. ror. præpar.* ℥ß. *rh. elect. & fol. oriental. aa.* ℥jß. *jalap.* ʒj. *fcammon. fine fulphur. parat.* ʒß.

*aquil. alb. & croc. oriental. aa.* ℈j. *cum f. q. syrup. de cichor. compos. f. op. cujus capiat singulis diebus mane* ʒjß.

On la saignera du pied au milieu de l'usage de cette opiate, après laquelle elle se reposera tout l'hiver jusqu'au mois de mai prochain, qu'elle reprendra la même opiate ; laquelle étant finie, on l'envoiera à Balaruc.

Quand elle se trouvera travaillée d'indigestions, elle prendra cette potion.

## POTION.

℞ *Cortic. peruvian.* ʒj. *rh. elect.* ʒß. *sal. absynth.* ℈j. *infund. in aq. font.* ℥vj. *f. pot.*

Au temps de ses mois, lorsqu'elle sentira quelque douleur de reins, elle mangera une pomme cuite avec un scrupule de safran qu'on aura mis dans la pomme après l'avoir creusée, lors de la coction ; ou bien on fera une suffumigation des fœces du régule d'antimoine.

Elle évitera tous les alimens poivrés, salés, épicés, indigestes, & fera toujours gras.

## CONSULTATION XXVIII.

*Pour un flux immodéré des ordinaires avec obstructions.*

LE nouveau mémoire de la maladie de Madame de C** nous confirme dans l'idée que nous en avions prise d'abord. Nous avons cru que les obstructions des visceres du bas-ventre, & particulierement de l'utérus, ont donné occasion au dégorgement des matieres salées qui tombent dans son estomac ; parce que le sang, se portant à ce viscere, y dépose davantage de lymphe digestive, qui, s'y corrompant, acquiert la salure.

Ces obstructions, que nous n'avions que soupçonnées, sont mises hors de doute par les pertes de sang que la malade a souffertes autrefois. Les vaisseaux obstrués causent aussi-bien l'abondance que la suppression des régles ; & , sans entrer dans une longue théorie, qui seroit ici hors de propos, il suffit que l'expérience nous apprenne que les remedes chalybés peuvent remédier à la suppression, & à la trop grande abondance, des

régles, pour mettre la chose hors de tout doute. La suite des raisonnemens que nous avons faits dans notre premiere Consultation, & que nous ne répéterons pas ici, est une ou plusieurs conséquences de ce principe.

Dans cette vue nous avons voulu vuider l'estomac, débarasser les visceres, & donner de la fluidité au sang; & nous avons voulu remplir ces indications par les purgatifs, les émolliens, les apéritifs, & les eaux minérales.

Comme nous persistons dans la même idée, & que nous sommes mieux instruits que nous ne l'étions auparavant, nous sommes d'avis que la malade, après qu'elle aura été saignée, se purge avec six ou huit grains de tartre émétique soluble dans un bouillon de poulet, dans lequel on aura délayé une once & demie de bonne manne, & que le lendemain elle prenne les trois verres de ptisanne conformément à l'Ordonnance.

Elle prendra ensuite le demi-bain, & l'opiate apéritive, telle qu'elle est ordonnée pour la premiere fois; mais nous sommes d'avis qu'à la seconde reprise, au lieu d'une demi-once de tartre chalybé, on y substitue six dragmes de safran de mars

apéritif, ou de rouille de fer, préparé à la rosée.

Pour les eaux minérales, nous les croyons absolument nécessaires, & nous préférons les eaux de Balaruc à celles de Bannieres. On les transporte tous les jours à Paris, & en Flandre, sans qu'elles perdent leur qualité stomachique, & vulnéraire. On peut par conséquent s'en servir à Bordeaux avec succès dans les cas où elles conviennent. Il en faut prendre quatre jours de suite, se purger, & se reposer deux ou trois jours, les reprendre ensuite encore quatre jours, & les finir par un purgatif ordinaire.

Ces eaux nettoyent l'estomac sans le racler, & sans y faire aucune mauvaise impression. Il n'y a pas à craindre qu'elles puissent engorger les vaisseaux, puisqu'elles passent presque toutes par les selles, & fort vîte. D'ailleurs celles qui passent dans le sang rendent cette humeur plus fluide, moins en état d'agir par conséquent contre les parties solides, & plus en état de passer par les reins en forme d'urine. C'est pour cela qu'on se sent tempéré, rafraîchi même, après l'usage des eaux minérales chaudes, ou froides ; & que pour l'ordinaire on a un appétit dévorant pendant le temps

qu'on les prend, & quelque temps après les avoir prises.

Après l'usage de ces remedes, parmi lesquels le kina n'est pas à négliger, nous sommes d'avis qu'on use du lait d'ânesse, pourvû que les aigreurs, ou autres vices d'estomac, ayent été emportés, & que la malade puisse le supporter, observant les précautions ordinaires pendant l'usage du lait, & un régime de vie exact.

## CONSULTATION XXIX.

*Pour une passion hystérique.*

L'INCONTINENCE d'urine dont la malade se plaint depuis long-temps, & qui est presque toujours précédée de legers mouvemens convulsifs des mains, des bras, & d'une éclipse passagère de la vue, dépend de deux causes, sçavoir, d'une obstruction de la matrice, & d'une âcreté d'urine.

L'obstruction est désignée par la retention des mois, qui n'ont pû couler jusques ici, quoique la malade soit en âge de les avoir. Ainsi la matrice, se gonflant de fois à autres, peut presser la vessie contre l'os pubis, & l'obliger de se vuider malgré

qu'on en ait ; en quoi conſiſte l'incontinence d'urine.

Dans le temps que la matrice ſe gonfle, le ſang, ne pouvant couler qu'avec peine dans ce viſcere embourbé, eſt obligé de ſe porter irrégulierement dans les muſcles des bras, des mains, & des yeux, en quoi conſiſtent les mouvemens convulſifs, & l'éclipſe de vue, qu'on doit rapporter en ce cas à ces vapeurs de mere qui arrivent fréquemment, mais qui paſſent bientôt.

C'eſt dans la vue de déboucher la matrice qu'on a employé fort à propos tous les évacuans, les apéritifs, & les remedes propres à procurer l'évacuation menſtruelle.

L'âcreté de l'urine peut ici avoir beaucoup de part, en tant qu'elle irrite ſi fort l'intérieur de la veſſie que ce ſac membraneux tombe de fois à autre en convulſion, & s'embourbe ; à raiſon de quoi le ſang, n'y pouvant d'abord couler qu'avec peine, ſecoue avec force les fibres nerveuſes de ce viſcere, & par ſympathie celles qui vont aux bras, aux mains, & aux yeux ; d'où naiſſent de legers mouvemens convulſifs de ces parties ; à peu près comme il arrive quelquefois dans l'état naturel, lorſqu'après

qu'après avoir uriné, le limon de l'urine, irritant la vessie, nous fait frissonner de tout le corps.

Ces mouvemens convulsifs passent dans l'instant, parce que, la malade se portant d'ailleurs parfaitement bien, ses nerfs sont tout-à-fait libres. Ainsi, le cours du sang se remettant aisément, la vessie se contracte, & fait sortir l'urine, qui, se trouvant toujours âcre, & piquante, coule incessamment des reins libres dans la vessie, où elle reproduit souvent les mêmes accidens, qui sont beaucoup plus allarmans que dangereux, l'expérience journaliere nous faisant voir que les maux de vapeurs ne causent jamais la mort.

Cependant, comme les mouvemens convulsifs pourroient se répandre par tout le corps, & dégénérer en véritable épilepsie, nous sommes d'avis que, puisqu'on a déja employé tous les apéritifs, on passe aux délayans, & aux adoucissans, dans la vue de rendre plus libre, & plus aisé, le cours du sang.

Pour cet effet on se mettra incessamment dans l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

♃ *Decoct. clyst. comm. refrig.* ℔j. *pulp.*

*caſſ. recent. extract. ℥ij. mell. violat. ℥j. miſc. f. clyſt. injiciend. hora commoda, & iterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ trois palettes de ſang, & on ſe purgera le lendemain en deux verres avec la médecine qui ſuit. On prendra le premier le matin à jeun; deux heures après on avallera un bouillon aux herbes; & une heure après ce bouillon on prendra le ſecond verre.

PURGATION.

*℞ Rh. elect. craſſiuſc. trit. & in nodul. ſuſpenſ. ʒj. caſſ. recent. extract. ℥jß. ſal. vegetab. ʒij. infund. tepide per noct. in ſ. q. decoct. tamarindor. ping. colatur & expreſſ. ℔j. diſſolv. mann. calabr. & ſyrup. de chicor. comp. aa. ℥ij. f. pot. pro duo doſib. ſumendis ut ſupra dictum.*

Le lendemain de la purgation on avallera le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci des quatre ſemences froides mondées, & de graine de pavot blanc, ajoûtant audit bouillon une demi-heure avant de retirer le pot du feu, environ demi-poignée de chacune des feuilles

des herbes ſuivantes, ſçavoir, de pimprenelle, de capillaire, & de polytric. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée de fleurs de pivoine mâle, & un ſcrupule de criſtal minéral réduit en poudre, continuant pendant quinze jours de ſuite, obſervant de ſe purger au milieu, & à la fin, deſdits bouillons avec la médecine ci-deſſus marquée.

L'uſage de ces bouillons étant fini, on prendra le matin à jeun, deux heures avant de ſortir du lit, un grand verre de lait coupé préparé de la maniere qui ſuit, continuant pendant quinze ou vingt jours.

## LAIT COUPÉ.

*℞ Lact. vaccin. recent. educt. & decoct. gramin. canin. aa.* ℔j. *miſc. & coq. ut levi calore ignis perleviter ebulliat. identidem ſpumam rejice, ſic continuando uſque dum liquor ad* ℔j. *aut* ℥viij. *redactus fuerit; tunc cola, & colatur. add. ſacchar. candid. in pulv. redact.* ʒj. *capiat ut dictum.*

On rendra la dixiéme & derniere priſe de ce lait coupé purgative, en y mêlant au lieu de ſucre candi, deux onces de manne, une demi-once de pulpe de caſſe, & une dragme de ſel végétal.

On usera pour boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec les feuilles de pariétaire, la fleur de mauve, & la graine de lin concassée, le tout infusé dans l'eau bouillante en maniere de thé. On pourra rendre la boisson un peu plus agréable, en y faisant infuser un petit bâton de réglisse.

Quand les grands froids de l'hiver seront passés, on essayera de reprendre pendant huit ou dix jours quelques-uns des legers apéritifs qui ont été déja ordonnés, après quoi on prendra pendant dix jours le petit lait chalybé clarifié avec le blanc de deux œufs; enfin on passera à l'usage du lait entier de vache, dont on prendra un grand verre le matin à jeun, après y avoir ajoûté un verre de ptisanne de racines de chiendent, continuant pendant un mois, se purgeant de dix en dix, ou de douze en douze jours, & prenant pour lors trois fois la semaine le soir avant de se coucher environ deux dragmes de l'opiate qui suit.

## OPIATE.

*♃ Conserv. symphit. major. & cortic. peruvian. in alkool redact. aa. ℥ß. coral. rubr. præp. oculor. cancr. fluviat. & terr. sigill. aa. ʒiij. cum s. q. syrup. de ros. sic. f. op. ad usum supra notatum.*

D'ailleurs on gardera une diéte convenable, ne mangeant rien de salé, d'épicé, & d'indigeste.

## CONSULTATION XXX.

*Pour des vapeurs hystériques.*

Les délires sans fiévre, & les mouvemens convulsifs périodiques, dont Madame est tourmentée depuis un mois, sont des suites d'un sang grossier qui, ne pouvant rouler librement dans le cerveau, ni dans les visceres du bas-ventre, a produit tous les accidens des vapeurs qui ont paru depuis un mois & demi. La tristesse, la mélancholie, la couleur pâle, l'enflure des pieds, la toux séche, les rougeurs, & les pustules survenues dès le commencement sur différentes parties du corps, le peu d'écoulement des mois, & enfin les urines tantôt crues & tantôt troubles, sont des marques incontestables d'un sang grossier, qui, roulant aujourd'hui avec beaucoup de peine, produit des embarras qu'il sera très-difficile, pour ne pas dire impossible, d'emporter. Cependant, comme la malade est encore fort jeune, & qu'elle a

quelques bons intervalles, on pourroit eſpérer de la ſoulager par l'uſage des remedes ſuivans.

## LAVEMENT.

*℞ Decoct. clyſt. comm. laxant. & refrig. ℔j. catholic. pro ore ℥ij. mell. narbonenſis ſpumati cochlear j. m. f. clyſt. injic. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu on tirera du bras environ neuf onces de ſang. Si c'eſt le temps des régles, on ſaignera du pied. On réitérera l'une de ces deux ſaignées ſuivant l'état, & les forces, de la malade, ſurtout dans le paroxyſme de délire, qu'on ſuſpendra de temps en temps par l'uſage du ſyrop de pavot; ſi mieux l'on n'aime employer le laudanum en petite doſe, qu'on commencera par un grain, ou un grain & demi, augmentant d'un grain à chaque autre fois juſqu'à ce qu'on en ait trouvé la doſe proportionnée à la grandeur du délire, & des convulſions.

Dans l'entre-deux des paroxyſmes on purgera inceſſamment la malade de la maniere qui ſuit.

BOL.

*℞ Mercur. vit. sive pulv. algarot sæpissime loti gr. iv. cum tantill. conserv. rosar. f. pilula exterius argentea, deglutienda longe à pastu & superbibend. potion. seq.*

POTION.

*℞ Rh. elect. crassiusc. trit. & sal. vegetab. aa. ʒj. infund. in s. q. decoct. absynth. minor. colatur. ℥vj. dissolv. infus. vel syrup. flor. persic. ℥ij. f. potio sumenda ut dictum.*

Si après cette évacuation les paroxysmes sont trop longs, & trop près l'un de l'autre, on usera trois fois dans vingt-quatre heures de l'infusion suivante, dont on prendra la valeur de deux ou trois onces à chaque fois, toujours loin du paroxysme, continuant pendant quatre à cinq jours de suite.

INFUSION.

*℞ Radic. pæon. mar. exsiccat. & cortic. peruvian. in alkool redactor. aa. ℥j. radic. ireos florentin. pariter exsiccat. & pulverat. ʒij. infund. tepide per noctem in s. q. aq. font. & vin. rubr. optim. aa. ℔j. De colatura capiat ut dictum.*

Les paroxyſmes étant plus courts, & moins fréquens, par l'uſage des remedes ci-deſſus, on travaillera à diviſer le ſang, & à en diminuer un peu la quantité par la voie des ſelles, des urines, & de la tranſpiration, & par le long uſage de la ptiſanne ſuivante, dont nous avons vu de très-bons effets en pareils cas, & dont nous eſpérerions beaucoup ſi la malade pouvoit en uſer pendant aſſez long-temps.

PTISANNE.

*℞ Ptiſanam præſcriptam in conſilio morborum capitis pro paralyſi ſingulari cum tuberculis.*

---

## CONSULTATION XXXI.

### *Pour une diminution des régles.*

LA laſſitude de tout le corps, & la palpitation paſſagere de cœur, dont Madame la Marquiſe de R** ſe plaint depuis quatre ans, ſont à mon avis une ſuite de la diminution de ſes régles, dont le cours naturel ſe trouve retardé, & fort irrégulier, depuis ledit temps. Le ſang, ne pouvant rouler qu'avec peine dans le tiſſu de

la matrice, se porte en trop grande quantité, & irrégulierement, dans les vaisseaux du reste du corps, & par intervalle dans ceux du cœur.

La foiblesse des reins, la douleur de cette partie qui répond quelquefois jusqu'aux cuisses, quand on est à la veille d'avoir ses régles, avec la diminution, & l'irrégularité, de cette évacuation, ne me permettent pas de douter que la matrice ne soit considérablement obstruée.

Ce viscere vers l'âge de quinze ans étant destiné à la fécondation, & à la nourriture du fœtus, est naturellement composé de vaisseaux également souples, & à ressort, pour recevoir peu à peu, & jetter à reprises le sang, & le lait utérin, qui leur viennent du cœur, & des autres vaisseaux du corps. Ainsi, quand le tissu de la matrice se trouve inégalement embourbé, le flux menstruel doit être précédé d'un tiraillement des ligamens de la matrice qui s'attachent aux reins, & au haut des cuisses, où l'on rapporte la douleur. Ce flux est irrégulier, tant par rapport à sa qualité que par rapport au temps auquel il doit paroître. Il est moindre lorsque les seuls vaisseaux libres épanchent leur liqueur sans se rompre; il est excessif lorsque ces mê-

mes vaisseaux reçoivent la liqueur de ceux qui sont embourbés, & quils se rompent. Ce flux menstruel se retarde souvent de quinze jours, de trois semaines, & quelquefois d'un mois entier, suivant la différente maniere de vivre qui change le cours des humeurs.

Le tempérament sanguin, pituiteux, & un peu mélancholique de la malade, la couleur un peu rougeâtre de son teint, avec la langueur, & la plénitude du pouls, d'ailleurs très-bien réglé, nous donnent lieu de soupçonner que la premiere source des obstructions de la matrice vient de l'abondance d'un sang séreux, & un peu épais, qui fournit à ce viscere une lymphe, & un lait utérin trop grossier, avec des urines qui paroissent d'abord claires, & peu teintes, mais qui changent bientôt après en devenant boueuses, & chargées.

Ainsi, pour délivrer la malade de ses incommodités, & en éviter les suites fâcheuses, on doit avoir principalement en vue de déboucher la matrice, en donnant au sang sa liquidité naturelle; indication qu'on tâchera de remplir par le long usage des remedes suivans.

## LAVEMENT.

℞ *Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant.* ℔j. *diacass. recent. parat.* ℥ij. *mell. rosat. & sacchar. rubr. aa.* ℥j. *m. f. clyst. injic. hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ neuf onces de sang, & on réitérera la saignée suivant les forces de la malade, & par l'avis du médecin ordinaire, lorsqu'elle sera extrêmement pressée de la palpitation du cœur. On y substituera la saignée du pied dans le temps que les régles couleront beaucoup moins qu'elles ne doivent couler. Si elles coulent excessivement, on se contentera de la saignée du bras.

Les vaisseaux sanguins ayant été suffisamment desemplis, on se purgera avec la médecine ordinaire, ou avec le bolus & la potion qui suit.

## BOL.

℞ *Æthiop. mineral. sine igne parat.* ℈j. *cum. s. q. conserv. rosar. f. bol. hostia involvendus, & deglutiend. mane jejuno ventric. superbibenda potion. sequentem.*

POTION.

*℞ Rhab. elect. crassiusc. trit. & sal. vegetab. aa. ʒj. leviter bulliant in s. q. decoct. fol. cichor. sylvest. infund. per noct. in colatur. ℥vj. dissolv. mann. optim. ℥ij. f. pot. sumenda ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait d'un quarteron de mouton, d'une douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre. Un quart-d'heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir la troisiéme partie d'une poignée de chacune des feuilles des herbes suivantes, sçavoir, de capillaire, de bugle, & de sanicle. Lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera deux ou trois feuilles de mélisse, une pincée des quatre fleurs cordiales, & une dragme de tartre chalybé soluble, continuant pendant dix ou douze jours de suite, au bout desquels on se repurgera comme auparavant.

L'usage de ces bouillons étant fini, on prendra le matin à jeun depuis vingt grains jusqu'à une demi-dragme de la poudre qui suit, enveloppée dans du pain à chanter,

avallant par-dessus un bouillon ordinaire à demi-fait, où l'on aura mis bouillir pendant un quart-d'heure une poignée de feuilles de chicorée sauvage ; continuant pendant dix jours de suite, ou de deux jours l'un, si l'on s'en trouvoit échauffé.

POUDRE.

*℞ Croc. mart. aperient. mai. ror. præp. & rh. elect. aa. ℥ß. cariæ exsiccat. ʒj. croc. orient. minutim. sect. ʒß. flor. sal. ammon. martial. ℈j. borac. vulgar. gr. x. f. ex his pulvis tenuissim. servandus ad usum dictum.*

Quand on aura pris quatre ou cinq fois de cette poudre, on réitérera la saignée du bras ou du pied, comme il a été marqué ci-dessus ; &, la poudre finie, après un ou deux jours de repos, on se repurgera pour la troisiéme fois avec le bolus & la médecine qui est de l'autre part, pour reboire ensuite les eaux de Vals pendant un jour comme on a déja fait ci-devant. On pourra même dans les grosses chaleurs de l'été reprendre les bains d'eau de riviere qu'on a déja pris.

Au commencement du mois de septembre prochain on réitérera les bouillons d'écrevisses, & la susdite poudre, après

laquelle on usera des autres remedes qui pourront convenir par rapport à l'effet des précédens.

Cependant lorsque, les régles ayant été retardées, l'on sentira le mal des reins, & des cuisses, & que l'écoulement sera fort petit, nous sommes d'avis qu'on reçoive par en bas à la faveur d'un entonnoir, la fumée d'une dissolution de fœces de régule d'antimoine dans l'eau commune; qu'on aura soin de jetter cuillerée à cuillerée sur une pelle rougie au feu. On recevra cette fumée pendant un quart-d'heure à chaque fois, soir & matin, pendant trois jours de suite. Ce remede qui nous a souvent réussi en pareil cas, ne produit jamais autre effet sensible que celui d'augmenter le cours des régles lorsqu'on le fait à propos.

Pendant le cours des remedes ci-dessus marqués, Madame la Marquise de R** usera pour boisson ordinaire d'une legere infusion de feuilles de capillaire, & de pimprenelle. Elle n'observera aucun jour maigre; elle se privera absolument de toute épicerie, de ragoûts, de fritures, de la patisserie, des herbes crues, & de tout aliment indigeste; mangeant peu & souvent des alimens de bon suc, sans surcharger son estomac, surtout le soir; & elle

évitera avec soin les violentes passions de l'ame.

---

## CONSULTATION XXXII.

*Sur un ulcere à l'oreille.*

### MÉMOIRE.

VERS le commencement du printemps, en 1710 ou 1711, à l'âge de dix-huit à dix-neuf ans, étant sur une porte de la rue je ressentis tout à coup un grand bourdonnement dans mon oreille gauche, & quelques instans après il en sortit avec force un morceau de pus caillé très-fétide, de la grosseur d'une petite noix.

Je remarque que lors de cet accident j'étois en bonne santé, & qu'il ne me souvient pas que j'eusse été malade que quatre ou cinq ans auparavant, que j'avois eu quelque érésipele à la tête & au visage, & depuis dans un autre temps des douleurs d'oreille par intervalle, qui m'avoient cessé depuis environ deux années.

Je ne fis point attention à cet accident, & je continuai à me porter comme ci-devant, & ce ne fut que quelque temps après

qu'ayant remarqué des taches à mon bonnet du côté de l'oreille affligée, je compris que mon oreille avoit toujours un peu coulé; & ayant voulu la curer, j'en tirai de la matiere blanchâtre, & fétide, comme du pus.

Alors je remarquai sensiblement que mon oreille continuoit toujours à couler de cette matiere. J'y portois plusieurs fois la main pour l'essuyer pendant le jour, & mon bonnet étoit toujours tâché le lendemain matin. Je reconnus même que mon ouïe de ce côté-là s'étoit un peu affoiblie.

Successivement j'apperçus que cette matiere couloit plus abondamment. Je fis attention que j'avois presque toujours des maux de tête. Je sentois des demangeaisons dans mon oreille, de petits bruits, & des mouvemens qui s'y faisoient. Je remarquai qu'en avallant la salive, & en mouchant, cela me répondoit à l'oreille, où il se faisoit un bruit, & un mouvement, pareil à celui d'une liqueur qui seroit comprimée. Je remarquai aussi qu'en mangeant, & en parlant, long-temps, il découloit davantage de cette matiere, & s'en ramassoit plus sur le bord de l'oreille.

Cette incommodité me donnoit souvent pour lors des inquiétudes par de tristes ré-

fléxions qui me venoient dans l'eſprit. J'aurois bien ſouhaité de guérir, mais je ne ſçai quelle honte me retenoit, & m'empêchoit de déclarer mon mal ; &, lorſque ces réfléxions m'avoient abandonné, je vivois tranquille comme auparavant, en prenant le ſoin de curer réguliérement mon oreille une fois par jour.

Cependant il arriva qu'au mois de février dernier 1722, la peur me ſaiſit. Je fis de triſtes réflexions ſur mes maux de tête. J'avois des eſpeces d'éblouiſſemens, mon oreille continuoit toujours à couler ; j'y ſentois de temps en temps un mouvement comme celui d'une montre, de ſourds bourdonnemens, des demangeaiſons, & quelquefois de petits élancemens. Il me prenoit auſſi de ces bourdonnemens dans la tête ; je rapportois tous ces accidens à mon mal d'oreille. J'en conçus de vives allarmes, & j'en fus ſi frappé que je vainquis cette honte qui m'avoit juſqu'alors retenu. Je conſultai mon mal à trois Médecins.

Ils déciderent unanimement que cette matiere étoit du pus, que j'avois un ulcere dans la conque de l'oreille, & que pour le déterger il me falloit injecter dans l'oreille de la décoction des vulnéraires avec l'ariſ-

toloche ronde, ensuite injecter du baume du Pérou, ou du baume de souffre préparé avec l'huile de térébenthine. Ils me prescrivirent de me purger de quinze en quinze jours pendant six semaines, & ensuite une fois chaque mois, avec deux onces de manne délayée dans une teinture des vulnéraires, & une dragme de rhubarbe en poudre. Ils me prescrivirent encore l'usage des vulnéraires en maniere de thé, d'éviter le soleil & le serein, & de m'abstenir de tous mauvais alimens. Au surplus ils assurerent que mon mal, quoique négligé depuis onze ou douze années, ne pouvoit tirer à aucune conséquence dangereuse, & que mes maux de tête ne pouvoient pas provenir de cette cause.

Je suivis exactement cette ordonnance qui ne me produisit d'autre effet que celui de rendre cette matiere plus liquide. Mon esprit étant plus tranquille, dans l'espérance de la guérison, ou du soulagement, j'ai passé ce temps-là dans une bonne santé.

Après que j'ai usé quelque temps de tous ces baumes, en les faisant distiller dans mon oreille, les Médecins dirent qu'il falloit que cet ulcere fût bien caché dans quelque replis de la conque de l'oreille, & que pour y atteindre il falloit y injecter

avec une ſeringue de la diſſolution de la pierre médicamenteuſe d'Hartmann & de l'eau de Balaruc, ce que je fis quatre ou cinq fois par jour pendant près de ſix ſemaines, après avoir curé mon oreille chaque fois auparavant ; mais je n'ai retiré aucun fruit de tous ces remedes. Il eſt vrai que cette eau que je faiſois injecter ſortoit de mon oreille un peu chargée de cette matiere purulente.

Dans ces entrefaites j'ai vu un Médecin de mes amis qui prétend que mon mal d'oreille eſt un égoût que la nature s'eſt elle-même préparé pour épurer mon ſang ; que c'eſt pour moi un grand bien qu'elle coule toujours ; que ce ſeroit me perdre de la faire tarir ; & que j'étois heureux que tous les remedes que j'y avois faits n'euſſent rien opéré.

Dans cet état d'incertitude, qui me trouble, & me chagrine beaucoup, j'ai recours, Meſſieurs, à vos lumieres. Je vous ſupplie très-inſtamment de réfléchir ſérieuſement, & avec attention, à mon cas ; de vouloir m'expliquer quelle eſt la nature de ce mal, ce que j'en dois craindre (car je me figure les choſes les plus funeſtes à cauſe de la proximité du cerveau ; ) s'il y a du remede pour guérir, ou pour ſoulager, afin que cela n'empire ; ce que je dois pratiquer. Car, avec la confiance que j'ai dans le Seigneur,

qu'il me fera la grace de bénir les remedes que vous trouverez convenables, j'eſpere ou la guériſon, ou un ſoulagement qui me tranquilliſe l'eſprit en m'aſſurant de mon état.

*Voici comme je ſuis à préſent.*

Mon oreille coule toujours de cette matiere blanchâtre, & fétide. Je la cure matin & ſoir, & chaque fois j'en retire deux ou trois pleins cure-oreilles. Pendant le jour j'y porte pluſieurs fois mon doigt pour l'eſſuyer, & cela forme comme une goutte d'eau trouble. Mon bonnet eſt taché le matin de ce qui a coulé pendant la nuit. Ces taches ſont rouſſes auſſi-bien que le peu de matiere qui ſe conſolide quelquefois autour de l'oreille, quoique la matiere ſoit blanchâtre. J'y ai des demangeaiſons; &, lorſque j'ai curé l'oreille, il me ſemble peu de temps après que je reſſens que la matiere coule par un petit raclement que je ſens dans la conque. J'ai perdu la moitié de l'ouïe de ce côté.

Par le mouvement des machoires, lorſque je mange, ou que je parle long-temps, la matiere coule davantage. Lorſque j'avale la ſalive, ou que je mouche, il ſe fait un bruit dans mon oreille ſemblable à celui d'une liqueur comprimée. J'ai de

ſourds bourdonnemens dans la tête ; j'y entend des bruits comme lorſque l'on eſt enchifrené, & j'ai, pour ainſi dire, des défaillances de tête de temps en temps qui m'affoibliſſent les jambes.

J'entend des mouvemens dans mon oreille, tantôt comme le mouvement d'une montre qui finit lorſque je touſſe, & tantôt (ce qui m'arrive très-fréquemment depuis quelque temps) ce ſont des bruits pareils à ceux que fait une liqueur qui ſeroit comprimée ; & lorſque je panche ou remue ma tête, je ſens comme s'il y avoit une liqueur dans les ligamens du col de ce côté de l'oreille. Je reſſens plus de mal de tête de ce côté ; mais tous ces bruits, & mouvemens, ſe font dans mon oreille ſans douleur.

Je reſſens aujourd'hui plus fréquemment des élancemens dans mon oreille, & j'ai reſſenti depuis peu de temps en temps une petite douleur vers les tempes. Je ſens comme une obtuſion dans cette oreille, comme ſi c'étoit une plaie.

Au dehors de l'oreille, ou de la tête, je ne reſſens point de douleur lorſque je le preſſe, ſinon lorſque je preſſe un peu le tendon bas qui eſt à l'orifice de l'oreille, qui me fait reſſentir en dedans une dou-

leur, & fait sortir de cette matiere purulente. Les bourdonnemens que je sens dans la tête, & dans l'oreille, sont comme un vent qui souffle, ou comme le bruit d'une riviere que l'on entendroit de fort loin.

Je trouve cette matiere ramassée dans la partie inférieure de l'oreille vers la machoire; &, lorsque je veux pousser plus avant mon cure-oreille, je sens de la résistance, comme si je trouvois un cartilage; &, si je presse, j'en retire un peu de cette matiere, teinte d'un peu de sang très-vif, ce qui m'arrive aussi quelquefois si je cure de trop près la partie inférieure de l'oreille. J'ai d'ailleurs assez bon appétit, & je dors assez, à moins que je ne sois troublé par de tristes réflexions sur mon mal, qui me reviennent à présent fort souvent, & qui me font beaucoup de peine.

Je continue encore de temps en temps de faire injecter de l'eau de Balaruc dans l'oreille, dans la pensée de la tenir nette.

Je remarquerai que depuis l'accident de mon oreille, je n'ai eu d'autre maladie qu'une attaque de poitrine en 1718, dont je suis bien revenu avec le secours du lait d'ânesse, que je pris pendant trois saisons, & le bon régime.

Mon tempérament eſt mince, & délicat. Je ſuis plutôt maigre que gras, mélancholique quoiqu'aſſez vif. J'ai aſſez ſouvent des indigeſtions. Je ne dois être ſoupçonné de rien du côté des femmes.

Je vous ſupplie encore une fois, Meſſieurs, de faire attention à mon cas, & de vouloir répondre à tout par votre Conſultation, en me donnant vos ordonnances. La perſonne qui vous remettra ce Mémoire ſatisfera à votre honoraire, & au ſurplus j'en conſerverai une reconnoiſſance éternelle.

Je voudrois ſçavoir ſi cette incommodité doit m'empêcher de faire maigre, & ſi l'application du bureau, & du cabinet, peuvent me nuire.

RÉPONSE.

L'ulcere de l'oreille gauche qui paroît depuis environ onze ans par l'écoulement du pus, eſt une ſuite néceſſaire de l'abſcès qui creva tout à coup, lorſqu'après un grand bourdonnement de cette oreille, il en ſortit un morceau de pus caillé très-fétide de la groſſeur d'une petite noix. Cet abſcès avoit été ſans doute occaſionné par un des éréſipeles de la tête, ou de la

face, que le malade avoit eu quelques années auparavant. Il se fit dès-lors un leger embarras dans le propre tissu de la peau qui couvre intérieurement le conduit auditif externe. Cet embarras gêna le cours du sang dans cette partie, de maniere à ne pas permettre la libre sécrétion de la transpiration épaisse, qui a coutume de se ramasser dans l'intérieur de ce conduit tortueux. Lorsque cet amas fut devenu fort considérable, les arteres trop gênées battirent avec violence, produisirent le bourdonnement, & firent crever l'abscès.

Cet ulcere n'est certainement placé que dans ledit conduit auditif externe, puisque le malade a constamment remarqué qu'en avalant sa salive, ou en se mouchant, il sent dans cette oreille un bruit, & un mouvement pareil à celui d'une liqueur qui seroit comprimée, parce qu'en effet dans ces deux mouvemens les glandes amygdales, étant portées en dehors, compriment le conduit auditif. C'est par une raison à peu près semblable qu'en mangeant, ou en parlant beaucoup, l'écoulement devient plus grand. Les fréquentes contractions ou resserremens de la machoire inférieure, comprimant les deux parotides, celle du côté gauche presse la partie malade,

malade, & la force de se vuider en dehors d'une partie du pus, & de la sérosité, dont elle est surchargée. Cette matiere sort encore, & cette sortie est accompagnée de quelque douleur, lorsqu'on presse un peu le bas & le derriere de l'oreille, ce qui ne permet pas de douter que le mal ne soit précisément dans ledit conduit auditif externe, puisque c'est la seule partie de l'oreille qui puisse être pressée ainsi par les compressions du dehors. Le reste de cet organe est appellé interne, parce qu'il se trouve renfermé dans différentes cavités de l'os pétreux qui le mettent à l'abri de ces sortes de pressemens.

Toutes ces preuves jointes ensemble doivent tenir lieu au malade d'une véritable démonstration fondée sur l'Anatomie; ce qui doit suffire, à notre avis, pour dissiper la fausse crainte où il s'est jetté que son mal pourroit devenir funeste, dit-il, par la proximité du cerveau. Ce viscere se trouve ici si fort éloigné du siége de la maladie que, quand même par impossible l'abscès se seroit formé dans l'oreille interne, le pus qu'il a fourni, ou qu'il fournit actuellement, seroit enfermé dans des cavités osseuses qui l'empêcheroient de se porter vers le cerveau. De plus, la pente

naturelle du lieu, & la communication qui ſe ſeroit faite de l'oreille interne avec l'externe, obligeroient les matieres de s'évacuer par la conque, & dans ce cas il n'auroit pas été poſſible qu'il fût ſorti de l'oreille un pus caillé de la groſſeur d'une noiſette, qui ne ſçauroit avoir été contenue dans les petites cavités de l'oreille interne. De plus, la membrane du tambour auroit été crevée, les oſſelets en ſeroient ſortis avec la matiere de l'abſcès, & le malade auroit dû perdre d'abord l'ouïe de ce côté-là ; ce qui répugne à l'expérience. S'il eſt ſurvenu depuis une dureté d'ouïe à cette oreille, c'eſt parce que l'air extérieur ne ſçauroit paſſer auſſi librement qu'auparavant par le conduit auditif pour aller frapper le tympan, qui ſe trouve ici dans ſon entier, & qui ſert de cloiſon entre le conduit malade, & l'oreille interne.

Les maux de tête, les éblouiſſemens, les foibleſſes des jambes, & les indigeſtions, dont le malade ſe plaint ; n'ont d'autre liaiſon avec l'ulcere de l'oreille que les triſtes réflexions qu'on y fait, la peur qu'on en a, les fauſſes allarmes qu'on prend, & l'incertitude où l'on eſt ſur la nature & les ſuites du mal. Dans ces dif-

férentes passions de l'ame tout le genre nerveux souffre, & les nerfs sont inégalement ébranlés. Ces ébranlemens troublent le cours naturel du sang, & pourroient avoir des suites fâcheuses si le malade ne travaille à se rassurer; & c'est pour calmer son esprit que nous avons cru devoir ramasser tous les faits ci-dessus rapportés dans le mémoire pour en rendre des raisons naturelles tirées de la seule anatomie de l'oreille, & de ses parties voisines; raisons qui doivent lui persuader que jamais son ulcere ne peut avoir de suites funestes.

Quoiqu'on ne puisse pas se flatter de le guérir à fond, on a tout lieu d'espérer du soulagement, & une diminution considérable par le long usage des remedes, qui doivent tendre à donner de la liquidité aux matieres extravasées, à déterger l'ulcere, à en détourner la fluxion, & à calmer le mouvement des humeurs.

## Lavement.

*℞ Decoct. comm. clyster. refrigerant. & laxant. ℔j. diacass. recenter. parat. ℥jß. mell. rosat. ℥j. m. f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer huit à neuf onces de sang, & on se purgera le lendemain avec ce bolus, & cette potion.

BOL.

℞ *Aquil. alb. ter sublimat gr.* XV. *cum tantillo pulp. cass. recent. e cannis educt, m. f. bol. deglutiend. mane jejuno ventric, superbibendo potion. sequent.*

POTION.

℞ *Rhab. elect. crassiuscul. trit. in nodul. suspens.* ʒj. *folior. orient. mundator.* ʒjß. *sal. vegetabil.* ʒß. *infund. tepide per noct, in s. q. decoct. tamarindor. pinguium. in colatur. & express.* ℥vj. *dissolv. mann. elect.* ℥ij. *f. potio sumend. ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci de demi-once de semences froides mondées, & concassées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir la huitiéme partie d'une poignée de chacune de ces herbes séches au défaut des fraîches, bugle, sanicle, & cresson d'eau. Lorsqu'on retirera le pot du feu on

y jettera une pincée des herbes vulnéraires de Suiſſe, continuant pendant douze ou quinze jours, au bout deſquels on ſe repurgera comme deſſus.

L'uſage de ces bouillons étant fini, on prendra le matin à jeun, deux heures avant de ſortir du lit, une bonne écuellée de lait d'âneſſe, qu'on continuera auſſi long-temps que l'eſtomac s'en accommodera, & au printemps prochain, on eſſayera de ſe mettre à la diéte blanche, ne prenant pour toute nourriture que du lait de vache en ſoupe avec du pain, & du ſucre, quatre fois par jour. On peut auſſi ſe nourrir avec des œufs frais, ou des crêmes de ris, d'orge, & de gruau, ſuppoſé qu'on ne s'accommode pas du lait en ſoupe. On continuera cette diéte blanche auſſi long-temps qu'on pourra s'en accommoder.

Quant aux remedes externes, nous ſommes d'avis que le malade ſe faſſe ouvrir inceſſamment un cautere ordinaire au bras gauche, & qu'on le laiſſera couler auſſi long-temps qu'il ſe pourra. On continuera l'uſage des eaux de Balaruc dont on ſe ſert avec quelque ſuccès pour diviſer le pus. Les eaux de Bareges pourront être auſſi d'un grand ſecours injectées dans l'oreille, tantôt ſeules, & tantôt mêlées avec

parties égales desdites eaux de Balaruc. On pourra même dans la saison aller à Bareges pour user de ces eaux sur les lieux, & s'y faire doucher la tête, s'y frottant principalement le côté malade, & faisant tomber l'eau de la source dans l'oreille.

Quand on sentira des élancemens, & de la pésanteur dans l'oreille, nous sommes d'avis qu'on y injecte quelques gouttes de baume d'acier, ou de baume de mercure, qu'on aura eu soin de faire fondre dans une cuillere d'argent. Ces deux baumes sont très-propres à déterger les vieux ulceres. On peut s'en servir ici avec confiance.

L'on propose aussi dans la même vue, tantôt l'urine d'un jeune enfant sain, tantôt la teinture de myrrhe, ou toute pure, ou bien mêlée avec l'eau de frêne. L'on peut aussi se servir d'une huile chargée du suc des plantes aromatiques & vulnéraires, qu'on injectera dans l'oreille, & dont on frottera tout l'extérieur, sur-tout le bas & le derriere, où la douleur se réveille, lorsqu'on presse. Toute liqueur doit être injectée un peu chaude, ou tout au moins tiéde. Il faut fermer ensuite l'oreille avec du coton non-filé, tenant quelque temps la tête panchée du côté opposé.

Le malade doit se défaire de l'habitude

où il est de porter souvent dans le jour son doigt à l'oreille, encore plus d'y pousser avec force son cure-oreille, sous prétexte de la nettoyer. Il l'irrite jusqu'en faire couler du sang, ce qui augmente le mal, & ne peut qu'empêcher le bon effet des remedes.

Du reste, on ne doit absolument observer aucun des jours maigres ordonnés par l'Eglise. On peut vaquer à ses affaires du bureau, & du cabinet, pourvû que ce soit avec modération. Il faut avoir soin de varier ses occupations, de chercher des compagnies amusantes, & agréables, sans s'y donner aucune sorte contention d'esprit. On fera un exercice modéré, & on se nourrira d'alimens de bon suc, évitant tout ce qui est piquant, ou indigeste.

Délibéré à Montpellier, le 5. décembre 1722.



## CONSULTATION XXXIII.

*Sur un étourdiſſement périodique avec foibleſſe de tout le corps.*

### MÉMOIRE.

LE malade dont il s'agit eſt d'un tempéramment fort, brulé, & un peu mélancolique. Après avoir beaucoup veillé, & eu bien des chagrins pendant ſa vie, & après avoir été tourmenté d'un rhumatiſme au bras qui finit par un abſcès il y a cinq ans, & d'une fluxion ſur les yeux pendant trois ou quatre ans avec rougeur, & inflammation, il fut ſaiſi pendant le temps de la convaleſcence de ces deux maladies, étant couché de ſon long ſur des chaiſes, d'une eſpece d'étourdiſſement dans lequel il croyoit devoir expirer. Il ſe leva avec effort, & prit quelques cuillerées d'eau-de-vie, qui diſſiperent l'accident, qui n'a pourtant pas laiſſé de revenir au moindre mouvement un peu violent, à la moindre application, & au moindre chagrin.

Cet étourdiſſement, qui paſſe dès qu'on

a mangé, ou qu'on se met au lit, ou une demi-heure après qu'on a monté à cheval, & qui n'est ni si grand, ni si fréquent à la campagne qu'à la ville, est accompagné d'un tel abandon de tout le corps que le malade est alors obligé de s'appuyer des deux mains à quelque corps immobile. Les objets cependant ne lui paroissent point tourner. Pendant cet accident, qui n'est pas à présent ni si grand, ni si fréquent qu'il a été, & qui n'empêche pas toute application d'esprit, comme auparavant; le malade sent tout son front pris; ce sont ses termes. Il mange néanmoins, & boit avec appétit, & dort à merveille. Il sentoit auparavant sur tout l'os temporal une espece de froidure qui s'augmentoit dès qu'il mangeoit du salé, ou des alimens acides, ou qu'il faisoit maigre. Lorsque le malade a été purgé, il se trouve mieux, plus content, & plus propre au travail. Il se trouve bien des remedes amers.

RÉPONSE.

L'étourdissement périodique, & la foiblesse de tout le corps, ausquels le malade est sujet depuis quatre à cinq ans, dépendent d'un leger embarras du cerveau qui

se forma lorsque dans la convalescence du rhumatisme on se coucha tout de son long sur des chaises, sans oreiller. Pour lors, les vaisseaux étant foibles, & la tête trop inclinée, le sang eut de la peine à revenir du cerveau avec la même facilité qu'il y étoit porté; ainsi l'embarras commença à se former; l'on fut étourdi; &, le sang ne coulant qu'avec peine dans les parties, l'on se sentit extrêmement foible. Ces deux accidens disparurent dès qu'on eut changé de situation, &, qu'on eut animé le sang par le secours de l'eau-de-vie. L'embarras devint moindre, mais il subsista assez pour qu'à la moindre agitation du corps, ou de l'esprit, l'étourdissement revienne toutes les fois que le sang a de la peine à circuler, soit qu'il se trouve trop raréfié par une agitation violente, ou trop épaissi par des aigreurs des premieres voies.

II. Ces accidens disparoissent dès qu'on a mangé, ou qu'on se couche dans le lit, parce que le nouveau chyle ranime le sang, & que la situation avec la chaleur du lit font rouler toutes nos humeurs avec plus d'aisance, & plus également. C'est aussi pour cela que l'exercice du cheval dissipe l'accident, & que l'air libre & pur de la campagne en retarde le retour.

C'eſt ici de ces accidens de vapeurs qui ſont toujours forts allarmans, quoiqu'ils n'ayent rien de dangereux en eux-mêmes. Ils pourroient produire dans la ſuite quelques vertiges, & des mouvemens épileptiques, ſi l'on ne travailloit à les emporter, en procurant le cours libre du ſang dans le cerveau par le ſecours des remedes ſuivans.

### LAVEMENT.

*℞ Le lavement preſcrit dans la Conſultation pour la catalepſie avec épilepſie de M. des R** auquel on ajoûtera ℥j. de miel violat.*

Après le lavement rendu, l'on ſe fera ouvrir la veine de l'un des pieds pour en tirer environ neuf ou dix onces de ſang, & l'on ſe purgera le lendemain avec la médecine qui ſuit.

### PURGATION.

*℞ Rh. elect. craſſiuſcul. trit. & ſeorſim infuſ.* ʒj. *folior. orient. mundator.* ʒij. *infund. in ſ. q. decoct. radic. pœon. mar. colatur. & expreſſ.* ℥vj. *diſſolv. mann. calabr. & ſyrup. flor. perſicor. aa.* ℥j. *extract.*

*hellebor. nigr. gr. vj. ſal. vegetab.* ʒj. *f. pot. ſumenda mane cum regimine.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un ſcrupule de rhubarbe concaſſée ſuſpendu dans un nouet lâchement ſerré, environ une once de chacune des racines ſuivantes, ſçavoir, de pivoine mâle, de bruſcus, & d'éryngium. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y fera bouillir une poignée de chacune des feuilles ſuivantes, ſçavoir, de chicorée amere, & de bourache. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera deux ou trois feuilles de bétoine, une pincée de petite abſynthe, & autant des quatre fleurs cordiales, continuant pendant douze ou quinze jours, obſervant de ſe purger au milieu, & à la fin avec la médecine ci-deſſus preſcrite.

L'uſage des bouillons étant fini, on prendra le matin à jeun depuis une dragme juſqu'à deux de l'opiate qui ſuit, continuant pendant dix jours, & avallant ſur chaque priſe un bouillon fait avec la chicorée.

## OPIATE.

*℞ Croc. mart. aperient. maial. ror. præpar. & in alkool redact. ℥ß. rh. elect. & senn. mund. pulverator. aa. ʒij. extract. hellebor. nigr. & scammon. sine sulphure parat. aa. ʒj. cum s. q. syrup. de cichor. composit. f. op. de qua capiat, ut supra dict.*

Au commencement du mois de mai prochain on ira à Balaruc pour y boire les eaux pendant trois jours, suivant la coutume du lieu, & pour s'y faire doucher la tête pendant trois autres jours soir & matin avec les précautions ordinaires.

On évitera avec soin toutes sortes d'exercices violens du corps, & de l'esprit, sur-tout les passions de l'ame, comme la colere, la grande tristesse, & les chagrins. On ne fera jamais maigre, & on se privera des sucreries, des aigres, des alimens salés, poivrés, épicés, & de difficile digestion.

## CONSILIUM XXXIV.

Guttæ ſerenæ incipientis

### HISTORIA.

*ÆGER anno ætatis quinquageſimo, validis quidem oculis, ſed in diſtantia proportionata, cum multum illos defatigaverit aſſidua lectione, & ſcriptione, tandem derepente ſummopere debilitata videndi facultas, ita ut nec diu legere aut ſcribere illi liceat. Cauſa hujus infortunii ſi qua proximior, & probabilior, requiratur, ea creditur quod in lecto nimium capite incaluit.*

### RESPONSUM.

*Viſus debilitas de qua nobiliſſimus Romanus conqueritur veriſimiliter procedit ex nimio ſanguinis affluxu ad oculos naturaliter validos, quos aſſidua lectione, & repetita ſcriptione, diu multumque defatigatos, tandem calor externus capiti accedens determinavit ad præternaturalem diſtenſionem. Hæc jam cum lectione, & ſcriptione, ulterius intendatur eſt in cauſa cur æger nec legere nec ſcribere diu poſſit.*

*Talis ægritudo, per se levissima, & nunquam lethalis, posset in hoc quinquagenario, alioquin sano, sensim crescere, & cum senectute senescere usque ad perfectam cæcitatem, nisi data opera præpediatur nimius ille humorum ad oculos affluxus.*

*Quamobrem abstineat se æger ab assidua lectione, & repetita scriptione; fidos habeat lectores, & secretarios; istis propriam vocem, illis vero aures præbeat, ut suas animi lucubrationes in lucem edat absque oculorum dispendio, idque saltem quamdiu durabit sequens therapeia.*

ENEMA.

♃ Folior. malv. parietar. & brancursini aa. m. j. furfur. macr. m. ß. sem. anis. & coriandr. contusor. aa. ℥j. flor. camomill. & melilot. aa. p. j. coq. ut art. est in s. q. aq. font. colatur. & express. ℔j. dissolv. diacass. & mell. mercurial. aa. ℥ij. f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.

*Aperiatur vena ex commodiori malleolo, educaturque sanguis ad uncius octo, & purgetur postera die modo sequenti.*

PURGATIO.

℞ Decoct. folior. chicor. sylv. ℔j. in qua infund. tepide per noctem, rhabarb: trit. elect. crassiusc. & in nodulo suspens. ʒj. epithym. recent. p. j. folior. orient. mundat. ʒij. sal. absynth. & tamarisc. aa. ℈j. colat. add. pulp. caff. recent. e cannis extract. & syrup. de cichor. composit. aa. ℥ij. f. pot. pro duab. dosib. quarum primam capiat mane jejuno ventriculo hora quinta, jusculum hora octava; alteram vero dosim hora nona, servatis servandis.

*His præmissis universalibus, utatur æger balneo domestico aqua tepida bis in die, videlicet mane jejuno ventriculo, sero duabus horis ante cœnam. Totum corpus usque ad collum prædicto balneo immergatur per horam integram, sumatque æger in medio balnei matutini jusculum herbis vulnerariis Genevensibus leviter alteratum, continuando per sex dies, vel octo, decemve ad majus, prout videbitur Medico ordinario.*

*Finitis balneis, reiterabitur potio purgans ut supra; dein aperiatur fontanella loco consueto brachii commodioris, hacque fluat per duos menses.*

*Interim deveniendum ad usum seri lactis,*

*vel lactis vaccini spumati, vel asinini integri, idque pro varia ventriculi constitutione; & tunc sumat æger alternis diebus ante decubitum drachmas duas opiata sequentis, continuando per mensem integrum ad minus, & reiterando identidem potionem purgantem.*

OPIATA.

♃ Conserv. rosar. ℥j. cortic. peruvian. in alkool redact. & corall. rubror. præparat. aa. ℥ß. oculor. cancror. fluviat. corn. cerv. ust. & rh. elect. torrefact. aa. ʒij. cum s. q. syrup. cydonior. f. op. ad usum.

*Uterque oculus ter quaterve in die abluatus sequenti infusione, idque quoties agro videbitur, ab initio aliorum remediorum usque ad finem.*

INFUSIO.

♃ Vin. alb. optimi, potius paululum dulcis quam acidioris ℔j. sem. anis. contus. ʒj. summit. ruth. hortens. & fœnicul. aa. m. ß. infund. tepide per noctem; infusio servetur ad usum dictum.

*Medicus ordinarius diætam præscribat convenientem non modo ætati nobis indicatæ,*

*ſed moribus, conditioni, & temperamento; de quibus nulla ſit mentio in morbi hiſtoria nobis tradita. Id unice notari poteſt, nempe quod animi pathemata vehementiora, exercitia immodica, & alimenta calidiora, caute vitari debeant uſque ad conſummationem prædicta therapeia.*

---

## TRADUCTION

### DE LA CONSULTATION PRÉCÉDENTE.

*Sur une goutte-ſereine commençante.*

### MÉMOIRE.

UN malade âgé de cinquante ans, ayant la vue fort bonne, mais dans une diſtance proportionnée, depuis qu'il l'a fatiguée par des lectures, & des écritures trop aſſidues, l'a eu tout à coup tellement affoiblie qu'il ne peut plus ni lire ni écrire pendant long-temps. S'il y a une cauſe prochaine probable de cet état, on croit que c'eſt d'avoir eu trop chaud à la tête dans le lit.

### RÉPONSE.

Il eſt très-vraiſemblable que l'affoibliſ-

ſement de la vue dont ſe plaint l'illuſtre Romain, qui nous fait l'honneur de nous conſulter, vient du trop grand abord du ſang à des yeux naturellement forts, à qui la chaleur extérieure ſurvenue à la tête a cauſé une diſtention contre-nature; à quoi des lectures aſſidues, & des écritures trop pouſſées, leur avoient donné de la diſpoſition. Or, cette diſpoſition augmentant encore par les mêmes exercices, il eſt tout naturel que le malade ne puiſſe s'y livrer pendant long-temps.

Cette maladie, qui eſt par elle-même fort peu conſidérable, & qui n'eſt jamais mortelle, pourroit augmenter peu à peu dans une perſonne de cinquante ans, bien que ſaine d'ailleurs; & cauſer enfin dans la vieilleſſe un aveuglement parfait, ſi on ne prend les meſures convenables pour empêcher le trop grand abord du ſang à la partie malade.

Il faut donc que le malade s'abſtienne ſoigneuſement de toute lecture aſſidue, & des écritures trop fréquentes; qu'il ait de bons lecteurs, des ſecrétaires exacts; qu'il faſſe uſage de ſa voix pour leur communiquer les lumieres qu'il aura acquiſes, & qu'il abandonne ſes oreilles aux autres, ſans que ſes yeux puiſſent en ſouffrir; ce

qui doit au moins durer autant que l'usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

*Prenez feuilles de mauve, de pariétaire, & de branche ursine; de chacune une demi-poignée; son de froment une demi-poignée; graine d'anis & de coriandre concassée, de chacune une once; fleurs de camomille, & de mélilot, de chacune une pincée; faites bouillir suivant l'art dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; coulés avec expression, & dissolvés dans une livre de colature extrait de casse, & miel mercurial, de chacun une once; faites un lavement qui sera donné au malade à sa commodité, & réitéré toutes les fois que son ventre sera paresseux.*

On ouvrira ensuite la veine de l'un des bras pour en tirer huit onces de sang, & le lendemain le malade sera purgé de la maniere qui suit.

PURGATION.

*Prenez une livre de décoction de feuilles de chicorée sauvage; faites-y infuser pendant la nuit sur les cendres chaudes une dragme de rhubarbe choisie concassée grossie-*

*gement, & renfermée dans un nouet; épithim récent une pincée; feuilles de senné mondées deux dragmes; sel d'absynthe, & de tamarisc, de chacun un scrupule; ajoûtez à la colature moëlle de casse fraîchement tirée des bâtons, & syrop de chicorée composé, de chacun deux onces; faites une potion qui sera partagée en deux doses, dont le malade prendra la premiere à jeun sur les cinq heures du matin. Il prendra à huit un bouillon, & à neuf la seconde prise, avec les précautions requises.*

Après l'usage de ces remedes généraux, le malade prendra deux fois chaque jour le bain domestique d'eau tiéde, c'est-à-dire, le matin à jeun, & le soir deux heures avant son souper. Il sera dans l'eau jusqu'au col pendant une heure entiere; & le matin au bout d'une demi-heure, il prendra un bouillon legerement altéré avec les vulnéraires de Suisse; ce qui sera continué, six, huit, ou dix jours au plus, suivant qu'il sera décidé par le Médecin ordinaire.

A la fin des bains le malade sera repurgé suivant la formule précédente, & l'on ouvrira un cautere au bras, choisissant celui que le malade aimera le mieux, &

on le laissera couler pendant deux mois.

Pendant ce temps on se mettra à l'usage du petit lait, du lait de vache écremé, ou du lait d'ânesse entier, suivant que l'estomac du malade s'accommodera mieux de l'un que de l'autre ; & pendant ce temps il usera de deux jours l'un avant de se mettre au lit de deux dragmes de l'opiate suivante, dont il continuera d'user au moins pendant un mois, réitérant de temps en temps la potion purgative.

## OPIATE.

*Prenez conserve de roses rouges une once ; quinquina réduit en poudre subtile, & corail rouge préparé, de chacun une demi-once ; yeux d'écrevisses de riviere, corne de cerf brulée, rhubarbe choisie grillée, de chacune deux dragmes ; faites une opiate pour l'usage avec une suffisante quantité de syrop de coings.*

Il faut bassiner les yeux trois ou quatre fois par jour, ou autant de fois qu'il plaira au malade, avec l'infusion suivante, & commencer à user de ce remede en commençant les autres, & continuer jusqu'à la fin.

### INFUSION.

*Prenez du meilleur vin blanc, tirant plutôt au doux qu'à l'acide, une livre; graine d'anis concassée, une dragme; sommités de rhue de jardin, & de fenouil, de chacune une demi-poignée; faites infuser pendant la nuit sur les cendres chaudes, & gardez l'infusion pour l'usage prescrit.*

Monsieur le Médecin ordinaire aura soin de prescrire un régime convenable, non-seulement à l'âge du malade, dont on nous parle dans le mémoire, mais à ses habitudes, à sa condition, à son tempérament, dont on ne nous dit rien. Tout ce que nous pouvons observer, c'est que le malade doit éviter avec soin toutes les violentes passions de l'ame, les exercices immodérés, & les alimens chauds, au moins pendant le temps qu'il sera dans l'usage de nos remedes.

## CONSULTATION XXXV.

*Pour une manie.*

LE Conſeil ſouſſigné, après avoir mûrement réfléchi ſur l'exacte relation que Monſieur Laſſonne a faite de tout ce qui eſt ſurvenu au malade depuis l'année 1710 juſqu'aujourd'hui, eſt unanimement convenu que les accès de fiévre qui parurent à la fin du mois d'août 1711, & les aliénations d'eſprit ſans fiévre de l'année 1712 & 1716, qui furent entremêlées de quelques vapeurs, ſont des ſuites d'un ſang trop épais, trop ſec, & dépourvû de ſérofités ; ce qui nous eſt déſigné par le tempérament naturellement vif, devenu mélancholique, par la couleur du viſage blême, tirant ſur le jaune, & par les embarras qu'on touche dans le foie, & dans la rate.

Avec une conſtitution de ſang telle qu'on vient de la déſigner, il n'eſt pas ſurprenant que, le malade ayant donné dans une grande dévotion, qui l'obligea de combattre quelque temps pour le choix de ſa vocation, les trois accès de fiévre, &

& ensuite l'égarement d'esprit sur tous les objets, survinssent ; puisque pendant tout ce temps, la digestion des alimens fut extrêmement dérangée, & qu'il passa dans le sang un chyle crud, & indigeste, qui en augmenta l'épaississement.

Ce chyle, dispersé dans tous les petits vaisseaux, avoit ainsi ses forces dispersées ; aussi n'y avoit-il point de fiévre ; mais ce chyle, ayant été reporté avec le temps dans les grands vaisseaux, a réuni ses parties, qui, reprenant leur ressort, ont troublé la circulation du sang, & produit la fiévre.

Ensuite, les embarras du bas-ventre ayant augmenté, le nouveau chyle, devenu plus épais, n'a pu être brisé ; ses parties grossieres se sont alliées avec celles du sang, qui n'ont pas permis à la sérosité d'en pénétrer le tissu. Ce sang est devenu gluant à peu près comme de la poix, &, se portant à la tête, d'ailleurs sujette à des douleurs, y a produit le désordre en question, qui est survenu par trois fois différentes à l'occasion des fortes contentions d'esprit, & des combats qu'on a soufferts, pour détruire les violentes passions de l'ame qui s'opposoient à la grande dévotion dont on est saisi.

Ce qui nous persuade que la grande dévotion du malade, & le chyle indigeste, ont donné occasion aux maux ci-dessus, c'est qu'on n'a eu les égaremens d'esprit que peu après avoir communié, & de ce que les purgatifs donnés à propos lors de l'accident ont parfaitement bien réussi.

Pour délivrer, s'il étoit possible, le malade de toutes ses incommodités, & en prévenir les suites fâcheuses, il faudroit rétablir les digestions ; emporter les obstructions des viscères du bas-ventre ; & sur-tout redonner au sang sa liquidité naturelle en lui fournissant les sérosités dont il est dépourvu dans son intérieur. C'est pour tâcher de remplir ces indications que le même Conseil assemblé a délibéré de faire les remedes suivans.

## LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyst. refrig. & laxant.* ℔j, *catholic. pro ore, & diaphenic. aa.* ℥ij. *misc. f. clyst. injiciend. hora commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, si les forces du malade le demandent, on le ressaignera du pied, & on le repurgera le lendemain avec le bolus & le tartre émétique

qu'on a déja employé ci-devant avec succès, lui faisant avaller par dessus un bouillon à demi-fait où l'on aura mis bouillir une poignée de feuilles de chicorée amere, si mieux l'on aime se repurger avec ce bolus & cette potion.

BOL.

℞ *Tartar. emetic. vulgar. gr.* viij. *cum tantillo conserv. rosar. moll. f. bolus deglutiendus mane superbibendo potion. sequent.*

POTION.

℞ *Fol. orient. mundat.* ʒij. *sal. vegetab.* ʒj. *infund. tepide in s. q. decoct. absynth. minor. in colatur.* ℥viij. *dissolv. electuar. diacartham.* ℥ß. *extract. hellebor. nigr. gr.* vj. *mann. calabr.* ℥j. *f. pot. sumend. ut dict.*

Qu'on continue les bains domestiques, & la douche, soir & matin, faisant avaller dans le bain au malade une verrée de petit lait, où l'on aura fait bouillir une pincée de sommités de fumeterre, & où l'on aura éteint un fer rougi au feu; y ajoûtant sur la fin un peu de sucre, & continuant pendant dix ou douze jours de suite, pour passer après à l'usage de l'opiate qui suit.

OPIATE.

*℞ Croc. mart. aperient. maial. ror. præpar. & cortic. peruvian. in alkool redact. aa. ℥ß. rhei elect. pulver. ℨiij. sal. absynth. & tamarisc. aa. ℨij. extract. hellebor. nigr. ℨjß. flor. sal. ammoniac. martial. & borac. vulgar. aa. ℨß. cum s. q. conserv. absynth. & syrup. de quinque radicib: m. f. op. de qua capiat a ℨj. ad. ℨij. mane jejuno ventr. superpibendo juscul. cichorio alteratum.*

Quand on aura pris quatre jours de cette opiate, on se rebaignera quatre autres jours, après lesquels on reprendra l'opiate suivie des bains, & ainsi à l'alternative. Si l'on trouvoit le malade trop échauffé par les quatre jours de suite d'opiate, on la prendroit le matin, & on se baigneroit le soir, continuant pendant une vingtaine de jours.

Si le malade n'est pas assez vuidé par l'usage de l'opiate, on le purgera au milieu, & à la fin, avec la potion purgative ci-dessus, sans bolus.

Au commencement du mois de juillet prochain, on fera prendre au malade les eaux minerales de Vals de la fontaine dite la Marquise, pendant neuf jours de suite

à la maniere ordinaire, après quoi on prendra ſept ou huit jours les bains au Rhône, pour recommencer une autre neuvaine l'uſage deſdites eaux ſuivies des mêmes bains, & ainſi de même juſqu'à une troiſiéme repriſe des eaux de Vals, & des bains du Rhône.

On paſſera enſuite à l'uſage du lait d'âneſſe tel qu'on l'a pris ci-devant, lorſque les boutons parurent ſur l'habitude du corps. On continuera ledit lait pendant un mois avec les précautions ordinaires, & principalement entremêlé de quelques abſorbans, tel qu'eſt le corail en poudre, pour faciliter le paſſage du lait, & ſoutenir l'eſtomac.

On réitérera tous les remedes ci-deſſus marqués, ſçavoir, les apéritifs au printemps, & en automne, & les humectans en été, juſqu'à ce qu'on s'apperçoive que les obſtructions du bas-ventre ſoient emportées; ce qui ne ſe peut que par pluſieurs repriſes des fondans, & juſqu'à ce que le coloris du viſage ne ſoit plus pâle, & jaune.

Cependant il eſt abſolument néceſſaire de détourner le malade de ſes grandes contentions d'eſprit. Qu'on le divertiſſe autant qu'on le pourra, lui donnant toujours des compagnies agréables. Il ſeroit bon de le

marier, s'il se pouvoit. D'ailleurs on lui prescrira un régime de vie égal, évitant les alimens indigestes.

## CONSULTATION XXXVI.

*Pour un assoupissement léthargique.*

L'ASSOUPISSEMENT léthargique dont le malade a été saisi par deux fois assez considérablement, & dont il paroît encore une fois par jour quelque legere attaque, dépend, à notre avis, d'un relâchement du cerveau dont le tissu intérieur doit être abreuvé d'une sérosité superflue, fournie par un sang trop épais qui a de la peine à rouler par les propres vaisseaux de ce viscere.

La perte de mémoire qui précéda l'assoupissement, & qui subsiste aujourd'hui pour les choses les plus familieres, est une preuve du relâchement constant de quelques fibres. Les tintemens d'oreilles auxquels on étoit sujet, l'inflammation érésipélateuse de cette partie suivie de suppuration, & sur-tout les vives douleurs de tête qui ont paru avant la perte de mémoire, ne permettent pas de douter de la

difficulté que le ſang a à rouler dans la tête.

Le malade s'attira tous ces déſordres au mois de novembre dernier en découvrant ſa tête trop tôt après la douche des eaux de Balaruc. Ce remede ayant agité la ſang de la tête, & déterminé une abondante tranſpiration vers ce côté-là, il n'eſt pas ſurprenant qu'au contact de l'air froid, la peau extérieure ayant été comprimée, les pores retrécis, & l'humeur de la tranſpiration retenue, le mouvement du ſang n'ait été troublé. Ce trouble de la circulation du ſang dans les vaiſſeaux de l'oreille droite y produiſit l'éréſipele qui ſuppura dans la ſuite. Pendant cette ſuppuration le ſang qui auparavant rouloit avec peine dans tous les vaiſſeaux de la tête, ſe déchargeoit de ſa portion ſuperflue; mais, l'ulcere s'étant fermé, & le ſang redevenant trop abondant, parce que les pores de la peau reſtent toujours retrécis, a engorgé enſuite les vaiſſeaux de l'oreille gauche, & y a produit une nouvelle ſuppuration; & le ſang, roulant en même-temps avec peine dans toutes les membranes de la tête, y produiſit de vives douleurs. La ſéroſité s'eſt enfin arrêtée dans le tiſſu des fibres intérieures du cerveau qui avoient été le plus

ſouvent ſecouées ſans une grande liaiſon avec leurs voiſines. Ces fibres repréſentent les objets les plus familiers auxquels nous ne donnons pas ordinairement beaucoup d'attention ; c'eſt pour cela, que lorſqu'on ſecoue ces fibres relâchées, le malade bredouille de maniere à ne pouvoir s'expliquer, parce qu'il ne trouve pas ce qu'il cherche ; au lieu que, lorſqu'on lui parle des prieres qu'il a ſouvent récitées avec ordre, & de tout ce qui ſe paſſe au ſaint Sacrifice de la Meſſe, où il a donné toute l'attention d'un Prêtre pieux, il n'eſt point du tout embarraſſé de parler ; une ſeule de ces idées étant capable de rappeller toutes les autres qui lui ſont liées.

Ce n'eſt pas ſans raiſon que les parens du malade s'allarmerent dès que la perte de mémoire parut. Une partie du cerveau relâchée donna lieu de craindre que le total ne ſe relâche, comme il ſe relâcha en effet peu de temps après ; ce qui produiſit les deux grands aſſoupiſſemens léthargiques dont on fut ſaiſi à l'occaſion d'un chyle crud, & indigeſte, qui, paſſant des premieres voies dans le ſang, en épaiſſit toute la maſſe.

Ce ſang, ainſi épaiſſi, parcourant un cerveau déja relâché, s'y embourba, &

lâcha par-tout assez de sérosité pour produire un relâchement total qu'on eût beaucoup de peine à emporter par les bons remedes qu'on employa pour lors fort à propos, & sans lesquels le malade auroit infailliblement péri.

La crudité du chyle nous est désignée par les alimens à demi digérés qui sortirent de l'estomac, lors du premier purgatif, & par les hoquets, & les vomissemens, qui parurent de temps en temps avant le premier assoupissement. Il y a lieu de croire que cette indigestion d'estomac subsiste encore, puisque, nonobstant l'écoulement des cauteres, & le régime exact qu'on fait observer au malade, il survient une fois par jour une grande mélancholie, & un leger assoupissement.

Pour prévenir, s'il est possible, les suites funestes de cet assoupissement léthargique, & éviter la perte totale de mémoire dont on est menacé, il faudroit ouvrir les routes naturelles de la transpiration, après avoir corrigé l'indigestion de l'estomac, & redonné au sang sa liquidité naturelle. Rien ne nous paroît plus propre à remplir ces deux indications que la boisson & la douche des eaux de Balaruc, qu'une longue expérience a confirmé convenir parfaitement

bien pour rétablir le tissu de l'estomac, & pour pousser par les voies de la transpiration les sérosités superflues qui relâchent le cerveau. Il n'est question que d'employer ces deux remedes à propos, & de garder les ménagemens nécessaires avant, & après. Voici quelles sont les préparations dont le malade a besoin avant de partir pour Balaruc, supposé que son état lui permette d'y aller par l'avis du Médecin ordinaire.

## LAVEMENT.

*♃ Le lavement ci-dessus prescrit dans la Consultation pour la manie, auquel on ajoûtera ℥j. de miel rosat; dont on se servira toutes les fois que le ventre ne sera pas libre.*

Le lendemain de ce remede, si l'envie de vomir subsiste, & que le malade n'ait pas été purgé depuis quelques jours, il le sera en la maniere qui suit.

## PURGATION.

*♃ Senn. mund. ʒij. sal. vegetab. ʒj. infund. tepide per noct. in s. q. decoct. absynth. minor. in colatur. ℥vj. dissolv. elect. diacartham. ℥ß. aq. benedict. Rulland. ℥j. f. pot. sumenda mane cum regimine victûs.*

Les premieres voies ayant été nettoyées de leurs gros excrémens, on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, un nouet de demi-dragme de rhubarbe concassée, & environ une once de chacune des racines des herbes suivantes, bruscus, asperge sauvage, éryngium. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir la troisiéme partie d'une poignée de chacune des herbes suivantes, pimprenelle, capillaire, polytric, & sommités de pivoine mâle. Quand on retirera le pot du feu, on y jettera une pincée des quatre fleurs cordiales, & une dragme de tartre chalybé soluble, continuant pendant dix jours de suite, après lesquels on sera purgé avec une simple médecine ordinaire sans pointe.

L'usage des bouillons étant fini, & le malade étant repurgé, on lui fera prendre le matin à jeun environ deux dragmes de l'opiate qui suit, pendant dix jours de suite, ou de deux jours l'un, suivant qu'on s'en trouvera plus ou moins vuidé, ou échauffé.

OPIATE.

*℞ Croc. mart. aperient. maial. ror. præ-*

*parat.* ℥j. *senn. mund. & rh. elect. pulverator. aa.* ʒiij. *extract. hellebor. nigr.* ʒj. *flor. sal. ammoniac. martial.* ʒß. *borac. vulgar.* ℈j. *cum s. q. syrup. de cichor. composit. cum rheo misc. f. opiat. de qua capiat ut dict. superbibendo juscul. cichor. alterat.*

L'on usera pour boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec les feuilles de capillaire, de polytric, & de pimprenelle, jettées à la dose d'une poignée en tout dans deux pots d'eau bouillante, où l'on aura fait infuser pendant vingt-quatre heures de vieux fers rouillés. On retirera le pot du feu d'abord après y avoir jetté les herbes, &, la liqueur étant refroidie, on en fera boire au malade suivant sa soif. Si cette ptisanne ne passoit pas librement par la voie des urines pour décharger le sang de la sérosité superflue, on feroit prendre au malade sur les quatre heures du soir une dragme de graines de paliure réduite en poudre très-fine, & délayée dans un demi-verre de ladite ptisanne, continuant autant de temps qu'on pourra.

On observera le même régime qu'on a déja prescrit : on mangera peu, & souvent, des alimens de bon suc, se privant de souper, ou soupant légerement, & de bonne heure,

## CONSULTATION XXXVII.

*Sur un écoulement involontaire des larmes.*

L'ÉCOULEMENT involontaire des larmes survenu à Madame S** depuis deux ans par la suite d'une couche, reconnoît pour cause immédiate une legere obstruction des conduits nasaux, où toutes les larmes qui leur viennent des points lacrymaux ne pouvant couler librement, sont obligées de se ramasser sous les paupieres pour se repandre en dehors. On sera pleinement convaincu de cette vérité, si Madame est obligée de presser les coins des yeux pour en faire sortir les larmes ramassées. On pourroit soupçonner un simple relâchement des vaisseaux sécrétoires, ou des points lacrymaux, si l'on ne nous assuroit dans le mémoire qu'il ne paroît, ni n'a jamais paru, aucune altération aux yeux, ni à la portion des canaux nasaux dans laquelle s'insinuent les points lacrymaux avant d'arriver aux conduits osseux. Il y a donc lieu de croire que les obstructions se sont formées dans l'intérieur des conduits nasaux. Ces obstructions ont pu

se former à la suite d'une couche, tant parce que pour lors le cours du sang troublé laisse souvent des dépôts dans les parties qui se trouvent les plus disposées aux fluxions, tant parce que les vuidanges & le lait, faisant retour dans le sang, l'épaississent, & en retardent le cours.

L'écoulement des larmes qui ne dépend que du relâchement des vaisseaux sécrétoires n'a rien de fâcheux par lui-même. Bien des gens gardent toute leur vie des yeux larmoyans sans autre incommodité. La plûpart des vieillards, dont les sacs membraneux se desséchent, & tous ceux auxquels on a pratiqué l'opération de la fistule lacrymale suivant l'ancienne méthode, se trouvent à peu près dans le même cas. Ils sont seulement obligés de s'essuyer souvent les yeux, au lieu que le larmoyement de Madame S** dépendant d'une obstruction constante des sacs membraneux qui sont renfermés dans les conduits osseux, cette legere incommodité pourroit occasionner dans la suite différentes fluxions qui dégénéreroient en fistules, si l'on ne tâchoit de les prévenir, en rendant l'écoulement naturel du nez aussi libre qu'on le pourra, en détournant ailleurs l'abondance de sérosités qui consti-

tuent les larmes, & en soutenant le ressort des vaisseaux sécrétoires, & des points lacrymaux, qui pourroient se relâcher à la longue par l'abondance, & le séjour des larmes. Pour remplir ces trois indications le Conseil soussigné est unanimement convenu des remedes suivans.

Madame se servira tantôt de poudre de bétoine, tantôt de fleurs de souci réduites en poudre très-fine, prise par le nez en maniere de tabac, pour s'exciter à moucher, toutes les fois qu'elle se sentira en avoir besoin, sur-tout le matin au sortir du lit, & d'abord après les repas, continuant aussi long-temps qu'il se pourra.

Pour détourner la grande sécretion des larmes, on augmentera le cours naturel des urines par une legere ptisanne faite avec la pimprenelle, le capillaire, & le polytric, séchées, de chacune la troisiéme partie d'une poignée, c'est-à-dire, une poignée en tout, qu'on mettra infuser dans deux pots d'eau de fontaine bouillante, ayant soin de retirer d'abord le pot du feu, & le laissant couvert. La liqueur étant refroidie, on la versera au clair dans des bouteilles de verre pour en boire suivant la soif pendant, & après, le repas.

On soutiendra le ressort des vaisseaux

des yeux, pour en prévenir les fluxions; en les bassinant le matin avant de sortir du lit, avec un peu d'eau-de-vie commune, ou rafinée, suivant qu'on pourra la souffrir.

Pendant le cours du jour on les bassinera deux ou trois fois, & le soir avant de se mettre au lit, tantôt avec le vin émétique clair, & tantôt avec l'infusion suivante, qui nous a souvent réussi en pareille occasion.

INFUSION.

*℞ Summit. ruth. hortens. minut. sect. m.* j. *summit. fœnicul. sylvest. contus. p.* ij. *infund. tepide per noct. in vin. alb. optimi, nec dulcis, nec acidioris,* ℔ iij. *infusio servetur ad usum dictum.*

Il faut avoir soin d'entretenir le ventre libre, de maniere qu'on ne passe jamais vingt-quatre heures sans aller à la selle. Pour cet effet on usera de quelques lavemens convenables, & l'on se purgera de temps en temps avec ce bolus, & cette potion.

BOL.

*℞ Æthiop. mineral. sine igne parat. gr.* xv. *jalap. pulverat. gr.* viij. *cum tantill.*

*conserv. rosar. mollior. misc. f. bol. degluttiend. mane jejuno ventriculo, superbibendo potion. sequent.*

POTION.

*℞ Rh. elect. crassiuscul. trit. & sal. vegetabil. aa. ʒj. infund. tepide per noct. in s. q. decoct. absynth. minor. in colatur. ℥vj. dissolv. electuar. diacartham. ʒiij. adde infusion. flor. persicor. ℥ij. f. pot. sumenda ut dictum.*

A la fin du mois d'août prochain si, nonobstant tous les secours ci-dessus, le larmoyement subsiste en son entier, nous sommes d'avis que Madame se fasse ouvrir un séton derriere le col, ou bien un cautere à l'un des bras, pour le laisser couler aussi long-temps qu'il se pourra. Cependant on usera d'un lait de vache coupé avec parties égales d'une legere infusion de salsepareille, qu'on continuera pendant un mois, ayant soin de se purger à la fin seulement avec le bolus, & la potion ci-dessus.

S'il paroissoit dans la suite quelque boursoufflement au grand canthus d'un œil qui fit appréhender que le séjour des larmes dans cette partie ne pût donner

occaſion à une fiſtule ; dans ce cas, & non autrement, on tâcheroit d'abbatre ce bourſoufflement en tenant la partie comprimée à la faveur du bandage à double vis d'Aquapendente, dont on trouvera le modele exactement gravé dans Scultet, *Arſenal de Chirurgie*, *Table* VIII. *Figure premiere*.

Au-deſſous du point de ce bandage, qui doit comprimer le coin de l'œil, c'eſt-à-dire, au-deſſus du bourſoufflement, on doit mettre une petite compreſſe, ou morceau d'éponge fine trempée dans de la ſeconde eau de chaux. Il eſt encore mieux d'aſſujettir par ce bandage la partie bourſoufflée que de ſe froiſſer ſouvent avec les doigts le coin de l'œil, ſous prétexte de le vuider. Ces froiſſemens réitérés attirent des fluxions qui dégénerent en des fiſtules que ce ſeul bandage prévient quelquefois.

Du reſte, puiſque Madame jouit d'ailleurs d'une parfaite ſanté, il ſeroit inutile de lui preſcrire un régime de vie. Il ſuffira de l'exhorter à ne manger rien de piquant, & à éviter les violentes paſſions de l'ame.

## CONSULTATION XXXVIII.

*Sur un affoibliſſement de la vûe en conſéquence d'un coup d'épée.*

LE coup d'épée qu'on reçut il y a environ deux ans dans l'œil gauche, qui dérangea tout à fait cet organe, & y troubla ſi fort le cours du ſang que cette liqueur fut obligée une heure après de ſe porter en trop grande quantité à l'œil droit, où elle embourba le nerf optique pendant trois mois, lequel fut hors d'état de tranſmettre les impreſſions des objets juſqu'au cerveau, fut cauſe que le malade reſta tout à fait aveugle, juſqu'à ce que le ſang de l'œil droit eut repris peu à peu ſon cours naturel, & dégagé le nerf optique. Pendant ce dégagement on ne pouvoit ſouffrir la grande lumiere, ni regarder long-temps un même objet, parce que les fibres nerveuſes, aſſez dégagées, mais encore trop tendues, étoient rudement ſecouées à la moindre occaſion.

L'expérience journaliere nous apprend que les yeux de tous les animaux perdent leur tranſparence naturelle lorſqu'on les

laisse quelque temps infuser dans l'eau bouillante. Il y a lieu de présumer que la simple chaleur excessive du sang qui embourba pendant trois mois le nerf optique lors de l'aveuglement total, produisit quelques legeres concrétions dans une des trois humeurs transparentes qui remplissent le globe de l'œil droit, puisque de pareilles concrétions ont accoûtumé de produire les taches, & les petits nuages, dont le malade se plaint, & qu'il rapporte aux objets extérieurs.

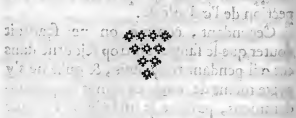
Comme la premiere tache paroissoit d'abord, plus grande, ou plus petite, à proportion de la distance des objets, il y a lieu de penser qu'une desdites concrétions étoit adhérente à la prunelle, dont le trou s'élargit, ou se retrécit, suivant lesdites distances. Quant aux nuages qui paroissent au malade former une espece de réseau mobile, qui se ramasse, ou se développe, s'éléve, ou s'abbaisse, suivant la situation de l'œil, ou de la tête, par rapport aux objets extérieurs, on pourroit croire que ce sont de petites concrétions de l'humeur aqueuse, ou des appendices du crystallin, dont on ne peut se convaincre qu'en examinant le malade, supposé que les concrétions soient assez sensibles pour être apper-

ques. On jugera par leur ſituation ſi elles ſont à l'une ou à l'autre de ces deux humeurs. Si on n'obſerve abſolument aucune concrétion dans l'œil droit, il y aura lieu de ſoupçonner, ou que les concrétions ſont dans le fond de l'œil à l'humeur vitrée, ou que ce n'eſt abſolument qu'un reſte de la forte impreſſion que le ſang a laiſſée dans quelques-uns des petits vaiſſeaux ſanguins qui arroſent la rétine, leſquels reſtent encore embourbés. Ainſi le malade a lieu d'appréhender dans la ſuite un aveuglement total, ou par une ſimple cataracte, qu'il faudroit abbatre lorſqu'elle ſeroit mûre, ſuppoſé que les concrétions ſoient actuellement dans l'humeur aqueuſe ; ou par glaucoma, ſi le cryſtallin eſt affecté, ou enfin par le retour d'une goutte-ſereine, ſi le vice eſt au nerf optique ; ce qu'on ne ſçauroit décider qu'après une exacte inſpection de l'œil affecté.

Cependant, comme on ne ſçauroit douter que le ſang n'ait trop ſéjourné dans cet œil pendant trois mois, & qu'il ne s'y porte même de temps en temps trop abondamment, puiſque le malade ne voit que fort obſcurement pendant deux jours conſécutifs, après avoir fait quelque excès, nous ſommes d'avis que, pour prévenir

l'aveuglement dont il est menacé, on travaille incessamment à détourner le sang qui se porte en trop grande abondance vers la partie malade, & à tempérer sa chaleur par le secours des remedes suivans.

On tiendra le ventre libre par des lavemens. On purgera de temps en temps. On prendra des bains domestiques d'eau tiéde, avec des bouillons de poulet. On usera des écrevisses de rivieres en bouillon, en soupe, & cuites à la braise. La poudre de cloporte sera employée, ou les cloportes vivantes concassées. Si l'œil est humide, on fera un cautere au bras droit, & un séton au col; s'il est sec, on usera d'un collyre avec le sucre candi, & la poudre de sympathie qu'on fera entrer dans l'œil. Il faut user d'un bon régime.



## CONSULTATION XXXIX.

*Sur un ſcorbut avec une affection hypochondriaque.*

LE Conſeil ſouſſigné, après avoir mûrement refléchi ſur l'exact & ſçavant mémoire des incommodités de Madame la Comteſſe, eſt unanimement convenu que c'eſt ici un véritable mêlange de ſcorbut & d'affection hypochondriaque. L'exulcération des gencives, l'ébranlement, la chute, & la noirceur des dents, les puſtules du palais, & de la langue, accompagnées d'excorriation, & ſuivies de cicatrice, le flux de bouche conſidérable, & l'aigreur de ſalive dont on ſe plaint, ne nous permettent pas de douter du ſcorbut.

L'appétit contre-nature, qui tend quelquefois à une eſpece de faim canine, étant accompagné d'une indigeſtion d'eſtomac, a fait rendre par les vomiſſemens les alimens neuf à dix heures après les avoir pris. Les vents que l'on rend, le gonflement & la conſtipation du ventre, les douleurs vagues de goute, la laſſitude univerſelle, les mouvemens convulſifs, les maux de

tête, de cœur, & autres ſymptomes de cette nature, ſont le véritable caractere de l'affection hypochondriaque.

Ces deux maladies n'ayant commencé à ſe faire ſentir que trois ans après le mariage, lorſqu'il parut une perte blanche tirant ſur le verd, qui ſubſiſte encore, avec une diminution des régles, l'on auroit lieu de ſoupçonner un virus vérolique, dont on ſeroit certain, ſuppoſé que le mari de la Dame eût eu dans ce temps-là, quelque mal vénérien. La vérole eſt un véritable Prothée, qui prend toute ſorte de formes, & qui ſe déguiſe de toutes les manieres poſſibles, ſuivant les différens ſujets. On ne peut la connoître que par l'aveu des malades, & l'opiniâtreté des ſymptomes. Tous les maux ci-deſſus marqués perſiſtant depuis douze ans, nonobſtant un grand nombre d'excellens remedes donnés très-à-propos pour emporter les obſtructions, & donner de la liquidité au ſang, il ne nous manqueroit plus qu'un aveu ſincere de l'époux pour nous convaincre que le venin vérolique y ait beaucoup de part. Ce qu'on a pris d'abord pour de ſimples fleurs blanches auroit été une gonorrhée virulente, dont le venin, roulant peu à peu dans le ſang, ſe ſera uni à la ſalive par la diſpoſition

ſition naturelle, & héréditaire, qu'il aura trouvé dans la bouche, où il a pu produire les ſymptomes du ſcorbut. Cette ſalive ainſi gâtée, tombant dans l'eſtomac, d'ailleurs bien conſtitué, aura ſans doute gâté les digeſtions, & celles-ci auront produit tous les autres ſymptomes de l'affection hypochondriaque.

Ces deux maladies ſe ſuivent ſouvent de ſi près qu'on regarde le ſcorbut tantôt comme la mere, & tantôt comme la fille, de l'affection hypochondriaque, mais dans notre ſuppoſition la vérole ſeroit ici la mere des deux autres.

Les Médecins qui commencerent à traiter Madame eurent ſans doute le même ſoupçon que nous avons ſur le virus vérolique, puiſqu'ils employerent le mercure doux mêlé avec des purgatifs ; mais ce remede, bien-loin de ſoulager la malade, augmenta tous ſes maux, puiſqu'il procura le flux de bouche, qu'on doit éviter avec ſoin dans les diſpoſitions ſcorbutiques. C'eſt préciſément à raiſon de ce flux de bouche que pluſieurs Auteurs défendent les préparations de mercure dans le ſcorbut, comme l'a très-bien remarqué le Médecin ordinaire, qui a dreſſé le mémoire. Cet habile & prudent Praticien a

auſſi remarqué que tous les remedes ſalins, au nombre deſquels on peut ranger la ptiſanne ſudorifique, dont on a ſi ſouvent uſé ſans aucun fruit, avoient mal réuſſi, parce que tout ce qui anime, ou deſſéche le ſang, augmente les ſymptomes de l'affection hypochondriaque, qu'on ne doit traiter que par les humectans, & les délayans. Auſſi ne s'eſt-on bien trouvé que de l'eau diſtillée de lait, l'eſtomac de Madame ne pouvant s'accommoder des autres laits à raiſon de ſes aigreurs. Cet aigre eſt ſi violent que, n'ayant pu être amorti par les abſorbans les plus puiſſans, il paroît augmenter notre ſoupçon du venin vérolique qui ſe ſeroit cantonné dans le tiſſu de l'eſtomac, de même qu'il ſe ſeroit allié avec la ſalive.

Tous ces maux joints enſemble, & qui perſiſtent depuis ſi long-temps, ne nous permettent pas d'établir un prognoſtic certain, & favorable. Madame la Comteſſe eſt parvenue, dit-on, à un degré de maigreur qui approche fort du maraſme. Si elle eſt ſcorbutique & hypochondriaque, on ne ſçauroit eſpérer de la guérir à fond. On peut tout au plus la faire vivre plus long-temps. Si elle étoit vérolée, on pourroit ſe flatter à la longue d'une guéri-

son parfaite, pourvû qu'on s'appliquât avec tout le soin possible à détruire le virus vérolique, sans augmenter le flux de bouche, sans trop lâcher le ventre, & sans provoquer les sueurs.

S'il n'est question que du scorbut, & de l'affection hypochondriaque, on doit avoir en vue de nettoyer la bouche, & de rendre le sang fluide.

Pour cet effet on employera les gargarismes, tantôt rongeans, avec un peu de collyre de Lanfranc, quelques gouttes d'esprit de sel, & semblables ; tantôt adoucissans, & détersifs, avec l'eau d'orge, le miel, &c. & quelquefois astringens, avec le gros vin, & les roses de Provins, suivant l'état des gencives ; ayant soin d'emporter les dents fort cariées, ou séparées de leurs alvéoles.

On humectera la malade par les bains domestiques, les eaux minérales, & surtout par son eau de lait distillée, ayant ajoûté dans l'alembic quelques écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre.

On usera aussi long-temps qu'on le pourra de bouillons faits avec un morceau de maigre de veau, & une douzaine desdites écrevisses, pareillement rougies & écra-

ſées. Les ſimples eaux de veau & de poulet conviendront pour le même uſage. Enfin le baume de copahu, les ſucs de chicorée, & de fumeterre, propoſés dans le mémoire par le Médecin ordinaire, nous paroiſſent auſſi convenir dans l'intention d'humecter, & de délayer le ſang, ſans agiter les humeurs.

Si l'on pouvoit être aſſuré par l'aveu ſincere de Monſieur le Comte que le virus vérolique fomente, & entretient, tous les maux de Madame ſon épouſe; comme cette maladie ne preſcrit jamais, & que cette illuſtre Comteſſe eſt encore à la fleur de ſon âge, on travailleroit peu à peu à détruire ce virus, non par des préparations chimiques, ni par des ptiſannes antivénériennes, qui ne font que flatter le mal, mais par de petites & legeres frictions mercurielles, qui ne manquent jamais de réuſſir, lorſqu'elles ſont bien ménagées, & proportionnées aux forces, au tempérament des malades, à la ſaiſon, & au climat où l'on ſe trouve, ayant fait précéder les préparations convenables, tels que ſont ici les bains domeſtiques, & l'eau de lait diſtillée ci-deſſus.

## CONSULTATION XL.

*Pour une épilepsie nocturne.*

LES vives douleurs de rhumatisme universel dont le malade fut tourmenté depuis l'âge de six ans jusqu'à neuf, donnerent occasion à l'épilepsie nocturne qui succéda à ce rhumatisme.

Il n'est pas possible que dans un âge si tendre les filets nerveux soient si longtemps, & si rudement secoués, depuis les parties malades jusqu'au cerveau, sans que ce viscere, souple, & molasse, ne souffre enfin quelque inégale compression; surtout dans les vaisseaux sanguins très-déliés qui le composent. Quelques-uns de ces vaisseaux conservent aujourd'hui la cause conjointe de l'épilepsie, qui n'arrive que pendant le sommeil, parce que pour lors le sang se portant en plus grande quantité dans toute la tête, ne peut pas couler librement par tous les vaisseaux du cerveau. Ainsi ce viscere est forcé de s'embourber inégalement; ce qui constitue la cause prochaine, & immédiate, de cette maladie; puisque, cet embourbement persis-

tant, le malade ne doit jouir d'aucune sensation extérieure.

La contraction vive, & inégale, des arteres du cerveau donne occasion aux convulsions, ou aux mouvemens convulsifs. Lorsque par plusieurs circulations les vaisseaux étranglés sont forcés de se dilater assez, & de se contracter, pour reprendre leur ressort naturel, & être en equilibre avec leurs voisins, le sang reprend son cours naturel, & pour lors le malade doit se réveiller, ou continuer son sommeil naturel, sans pouvoir se ressouvenir des mouvemens violens de son cerveau.

Cette épilepsie nocturne doit durer plus ou moins de temps, & revenir plus souvent, ou plus rarement, suivant la disposition où le sang se trouve par rapport à l'usage des choses non-naturelles qui en sont les causes éloignées, parmi lesquelles on nous rapporte principalement une indigestion d'estomac, & par les passions pour le jeu, le commerce, & les disputes, qui épuisent le malade.

Si l'on est resté six années entieres sans avoir aucune de ces attaques, c'est sans doute parce qu'on menoit pour lors un bon régime de vie, tout différent de celui d'aujourd'hui; ou bien parce que le secours

des bons remedes a ſuppléé au défaut des digeſtions; mais on n'a pas pû guérir le fond du mal, parce qu'il eſt impoſſible de rétablir les vaiſſeaux ſanguins du cerveau, que l'âge ſeul remet dans les enfans. Auſſi voyons-nous que cette maladie ſe guérit ſans remede par le ſeul changement d'âge; car, lorſque le corps croît juſqu'environ l'âge de vingt-cinq ans, les vaiſſeaux du cerveau qui avoient pris trop tôt leur accroiſſement, reſtent dans le même état, tandis que les autres auxquels il n'eſt point arrivé d'accroiſſement contre-nature croiſſent peu à peu, & acquierent ainſi peu à peu une meſure ſuffiſante pour être en équilibre avec ceux qui étoient devenus plus forts qu'eux. C'eſt ainſi que ſouvent l'épilepſie des enfans ſe guérit parfaitement avec l'âge, mais dès qu'on a paſſé l'âge de vingt-cinq ans, les vaiſſeaux ne croiſſent plus, & reſtent dans le même état, & alors l'épilepſie eſt moralement incurable.

Le malade, étant âgé de trente-deux ans, ne doit donc pas compter ſur une guériſon parfaite; mais l'on doit avoir en vue de prévenir la fréquence, & la violence, des paroxyſmes, en rétabliſſant & conſervant les digeſtions, & en donnant au ſang ſa liquidité naturelle; c'eſt pourquoi l'on ſe

mettra dans l'usage des remedes suivans.

Les remedes conseillés sont à peu près les mêmes que ceux que l'Auteur a prescrits dans plusieurs maladies de même genre, pour lesquelles on a vû précédemment des Consultations.

---

## CONSULTATION XLI.

### *Sur des Vapeurs.*

### MÉMOIRE.

UNE Dame âgée de trente à trente-cinq ans, d'un teint blanc, frais, & fort uni; d'un embonpoint gros & gras, se plaint depuis environ quatre ans d'un mal de gosier passager, qui commença d'abord par une petite difficulté d'avaller la salive, comme si on avoit un morceau au fond du gosier. Ce mal, qui ne venoit que la nuit, n'a rien de constant; &, se dissipant de soi-même, on n'y fit presque aucune attention. La première année il survenoit quelquefois, sur-tout la nuit, des resserremens de gosier si considérables, qu'on craignoit de suffoquer. On étoit obligé de se lever sur son séant pour ref-

pirer librement, & cela se dissipoit de soi-même sans aucun secours. Au commencement de la troisiéme année, on voulut observer trop religieusement l'abstinence, & le jeûne de tout un carême. Alors le mal redoubla de maniere que depuis ce temps-là presque toutes les nuits au premier somme la malade s'éveille en sursaut toute essoufflée, se plaignant d'un gonflement & d'un pressement très-considérable dans le gosier, dont toutes les glandes se tuméfient pour lors, & paroissent quelquefois en dehors. On sent dans tout le col de part & d'autre des tiraillemens des tendons, qui s'étendent quelquefois jusques dans les bras. Quant l'accident est violent, il laisse après lui pendant deux ou trois heures un relâchement de la luette, une petite tuméfaction des amygdales, qui sont plus rouges qu'à l'ordinaire; la lévre supérieure demeure un peu gonflée, & les yeux sont arrosés de quelques goutes de larmes involontaires. Le dessus de la tête de cette Dame transpire beaucoup, & est ordinairement fort humide. Il s'y est formé depuis l'enfance différentes élévations très-considérables qui laissent entr'elles des enfoncemens irréguliers, à peu près comme on l'observe sur les côtes raboteuses de nos

melons ordinaires. Toutes ces élévations des tégumens répondent aux deux pariétaux, à la partie poſtérieure de l'os coronal, & à l'extérieure de l'occipital. Elles forment toutes enſemble une figure ovale ſur laquelle les cheveux croiſſent à leur ordinaire, ſans que le coloris de la peau y ſoit changé, comme il paroît après avoir raſé la tête. La craſſe ſéjourne dans les rides de la tumeur où le peigne ne ſçauroit aller, & où on a bien de la peine à conduire le raſoir. Il paroît que cette tumeur a conſidérablement augmenté depuis le mal de goſier ci-deſſus ; cependant Madame n'a d'autre mal de tête que quelques legeres migraines lorſque le flux menſtruel veut paroître, celui-ci ayant toujours été bien réglé, quoiqu'il ſoit accompagné avec ladite migraine de quelque legere colique de matrice.

A ces incommodités près, Madame jouit d'une parfaite ſanté ; mais elle eſt ſi fort allarmée ſur les ſuites de ſon mal qu'elle tombe ſouvent dans des craintes de ſuffoquer ; ce qui la jette dans un fond de mélancholie très-oppoſée à ſon tempérament, qui eſt enjoué. Elle mange, & boit ſans peine ; & chante fort librement. Elle a naturellement le goſier un peu

étroit, n'ayant jamais pu avaller aucun bolus, ni pillules. Voici les principaux remedes qu'elle a faits.

On se contentoit au commencement de la douche des eaux de Balaruc, & de la boisson des eaux minérales dans chaque saison ; mais, le mal ayant augmenté, on a été souvent obligé de recourir à la saignée lors des accidens violens. On a pris des bouillons avec le cresson d'eau, puis le tartre chalybé, qui fut suivi de quelques grains d'acier. Ces apéritifs échauffoient beaucoup la malade, lui brouilloient le teint, lui faisoient même venir de petits boutons au visage, sans diminuer le mal. On essaya pendant deux mois une ptisanne de salsepareille fort legere, qu'on bûvoit au dîner, & pendant le jour. A cette ptisanne succéderent des bouillons de viperes pendant douze jours, ensuite les bouillons de serpens, qui furent continués environ un mois. On prit aussi l'éthiops minéral avec les cloportes pendant longtemps, & le tout sans aucun soulagement.

Les remedes qui ont le mieux réussi sont le lait d'ânesse, qu'on prit pendant quinze jours, & quelques bains d'eau tiéde, qui rétablirent d'abord le teint naturel, égal, & uni du visage, & de toute la

peau. On s'eſt privé de ſouper pendant plus de deux mois, ſe contentant d'un leger dîner, ſans que cette diéte ait rien produit. On va ſe remettre au lait. On a de plus employé pluſieurs gargariſmes de différentes eſpeces ; tantôt des réſolutifs, avec le ſel ammoniac, & l'eau-de-vie ; tantôt des adouciſſans, comme l'eau d'orge, & le miel ; quelquefois le lait tout pur tiéde, lorſqu'on y ſent de la chaleur, & qu'on s'y apperçoit de quelque rougeur. On a auſſi employé quelques cataplaſmes réſolutifs ſur la partie extérieure du col ; mais on n'a jamais reſſenti aucun ſoulagement conſidérable. On demande ſi la ptiſanne des métaux, qui eſt aujourd'hui fort à la mode à Paris, pourroit convenir à cette Dame ; en conſéquence de quoi le préſent mémoire doit être envoyé à Monſieur * * * Conſeiller & Médecin ordinaire du Roi, qui a vû, dit-on, de bons effets de cette ptiſanne, dont l'Auteur fait un ſecret.

Fait à Montpellier le 2. octobre 1721.

## RÉPONSE.

Après avoir examiné avec attention le mémoire que Mylord m'a fait l'honneur

de me communiquer, touchant l'indiſpoſition d'une Dame de Montpellier, il eſt à juger que ces fréquens reſſerremens du goſier reconnoiſſent pour cauſe prochaine un vice dans cette même partie, & que parmi les glandes dont ce canal eſt parſemé, ou tapiſſé, il y en a qui étant gonflées ont rendu le paſſage étroit. C'eſt ce qui cauſoit au commencement cette petite difficulté d'avaler, & ce ſentiment comme de quelque corps étranger qui s'arrêtoit au fond du goſier.

Vers la fin de la premiere année l'humeur dont ces glandes s'étoient engorgées, devenant ſalée, & âcre, peut-être a-t'elle rongé, & ulcéré, le corps de ces glandes mêmes; ou bien, ſoit qu'il y ait de petits ulceres, ou non, la ſéroſité qui en tomboit ſur les nerfs les agaçoit, tellement qu'ils ſe mettoient dans des contractions violentes, ſuivies néceſſairement d'un gonflement, & d'un preſſement conſidérable dans le goſier, d'un reſſerrement du canal de la reſpiration, & de la crainte d'être ſuffoqué.

La diéte de tout un carême que Madame a voulu faire au commencement de la troiſiéme année a pû bien redoubler ſon mal en rendant les humeurs de ſon corps

plus falées, & assez mordantes, pour faire sentir leur irritation de loin, depuis le gosier par-tout le col, jusqu'au bas du devant de la poitrine; & aux muscles qui y sont placés, & dont les deux bras devoient sentir les tiraillemens, parce que c'est à leur faveur qu'ils sont remués.

On sçait que les nerfs ne sçauroient être tiraillés, sans que les vaisseaux sanguins qui rampent à l'entour ne soient étranglés, & le cours libre du sang arrêté; qui, étant obligé de s'épancher, forme de différens gonflemens, & engorgemens, dans les parties. De-là provenoit la tumeur de toutes les glandes internes, ou externes du col, le relâchement de la luette, la legere rougeur, & le gonflement des amygdales, le visage bouffi; les yeux plus gonflés se trouvoient arrosés de quelques larmes involontaires, & tous ces symptomes duroient jusqu'à ce que le sang eût repris son cours libre, & que les vaisseaux engorgés se fussent désemplis.

Cette incommodité, qui, au commencement n'arrivoit que la nuit, se fait sentir maintenant quelquefois pendant le jour, mais toujours plus fréquemment la nuit. La chaleur du lit est censée mettre les sels des humeurs en mouvement, & peut-être

y en a-t'il qui de leur propre caractere sont reconnus propres à s'effaroucher la nuit.

A l'égard de ces différentes élévations qui se sont formées sur le dessus de la tête de cette Dame peu à peu depuis l'enfance même, elles ont pourtant augmenté depuis le mal du gosier ci-dessus rapporté. Les nouveaux mauvais levains étrangers, dont le sang se surchargeoit pour lors se firent sentir dans les épanchemens à la surface de la tête, & leur acrimonie est marquée par le différent tiraillement du tissu de la peau qui cause ces enrayures, & ces sillons qu'on y a remarqués. Cependant, comme Madame n'a presque d'autre mal de tête que celui-ci, on peut dire que ces épanchemens n'ont pas assez de force, ni pour ronger la membrane du crâne, ni le crâne même, & qu'ainsi il n'y a guere ulcere, ou carie, à appréhender.

Pour ce qui est des remedes, je trouve que Madame a essuyé quelques vésicatoires inutilement, & qu'on ne trouve d'autres soulagemens effectifs que par les saignées du bras, & du pied, lorsque l'essoufflement, & les étranglemens, sont fort considérables ; & qu'elle est actuellement à l'usage d'une ptisanne sudorifique, apéritive, & laxative.

On peut douter qu'on ne se soit rebuté trop tôt des vésicatoires, qui me paroissent un des meilleurs remedes pour les incommodités en question, soit pour faire écouler les eaux de la surface de la tête, soit pour détourner celles qui tombent au gosier, & par-là prévenir le fréquent retour de ces étouffemens, si forts depuis les deux dernieres années, & dont il n'y a que les accès seulement qui sont soulagés par les saignées du bras, & du pied. Je suis d'avis qu'on en mette entre les deux épaules depuis la nuque jusqu'à la sixiéme vertébre du dos, & d'une largeur assez grande pour remplir tout l'interstice des épaules, sans pourtant toucher à leurs angles. On en mettra au même-temps un à chaque bras, qui soit de largeur à couvrir la moitié de l'avant-bras. On les laissera douze heures sur les parties, puis on levera les cloches, & on pansera les plaies avec les feuilles de poirée blanche, jusqu'à ce qu'elles soient taries. Le meilleur vésicatoire sera celui qui sera le plus chargé de mouches. Pour cet effet, on les saupoudre ordinairement avec les cantharides avant de les appliquer. Les ardeurs d'urine qui accompagnent les vésicatoires cédent facilement aux ptisannes adoucissantes, & émulsionnées.

Le cautere volant sera nécessaire après les vésicatoires, pour entretenir un égoût constant par où ces humeurs puissent se tirer. Madame le portera au derriere de la tête au-dessus de la suture occipitale, de la grandeur d'un écu, pendant deux ou trois mois sans aucune incommodité. Sa composition & son usage sont connus à Montpellier.

La ptisanne sudorifique, apéritive, & laxative, doit être continuée jusqu'au printemps prochain. Pour lors on suivra les indications marquées par l'Ordonnance de cette ptisanne. Pour d'autres remedes, mais de la même nature, & conseillés avec les mêmes vues, c'est-à-dire, pour vuider hors du corps une partie de ces mauvais levains, & pour adoucir & changer tout-à-fait ceux qui y resteront ; dans un tempérament gros & gras, comme celui de Madame, & dans un pareil caractere de sang, je suis accoûtumé d'ordonner une opiate composée comme il suit.

## OPIATE.

*℞ De gomme gayac* ℥j. *d'antimoine diaphorétique, de cinnabre d'antimoine aa.* ʒiij. *de senné, rhubarbe aa.* ʒij. *de jalap, de mercure doux aa.* ʒjß. *de diagrede* ʒß. *on en fera*

*une opiate avec le ſyrop de chicorée composé, dont la doſe ſera d'un gros le ſoir en ſe couchant, & d'un autre gros le matin une heure avant de ſe lever, avalant par-deſſus chaque fois un gobelet de la ptiſanne ſuivante un peu chauffée.*

PTISANNE.

♃ ℥vj. *de ſalſepareille coupée menu,* ℥vj. *de bon antimoine de Hongrie ſuſpendu dans un linge; faites infuſer cela pendant vingt-quatre heures dans ſix pintes d'eau de fontaine, meſure de Paris; faites bouillir enſuite dans un coquemard de terre bien verniſſé, à petits bouillons, juſqu'à ce que la liqueur ſoit réduite à moitié. Une heure avant de retirer le pot du feu, mettez-y* ℥iv. *d'iris de Florence groſſiérement pulvériſée, & ſuſpendue dans un linge,* ℥ß. *de ſemence d'anis concaſſée, &* ʒij. *de régliſſe ratiſſée; retirez le pot du feu, & laiſſez refroidir la liqueur avant de la paſſer.*

L'uſage de cette opiate doit être continué pendant quinze jours de ſuite, ou de deux jours l'un, ou bien juſqu'à ce que le pot d'opiate ſoit fini. Dans les tempéramens humides, on eſt obligé d'ordonner un ſecond pot, pour être sûr de ſon fait.

La bonté de ce remede est qu'ordinairement après six ou huit prises on se sent soulagé ; & s'il arrive que les étouffemens & essouflemens, paroissent diminuer à son usage, Madame peut le continuer à son plus long terme présent. A dire vrai il y a de certains tempéramens secs où cette médecine cause souvent des chaleurs, des inquiétudes dans le corps, des insomnies, parce que, comme elle vuide beaucoup de sérosités par la voie de la transpiration, & des urines, & par les glandes des intestins, le sang en demeure dépourvu, & un peu desseché ; mais cette incommodité ne tarde pas long-temps à cesser après l'usage du petit-lait avec le suc de bourache, les bains doméstique, & le lait entier.

Voilà Mylord, ce que mes réflexions m'ont appris sur cette fâcheuse incommodité. Plût à Dieu que le secours que je propose fût aussi sûr que vous l'esperez. Arrive ce qu'il en pourra, la Dame demeure dans un endroit où la Médecine n'est jamais sans ressource, & son Médecin qui a signé le mémoire de sa maladie, est certainement de leur plus éclairés Praticiens.

Fait à Paris, le 12 janvier 1725.
*Signé à l'Original*, VYNTELL.

## CONSULTATION XLII.

### *Sur des Vapeurs.*

L'ESPECE de léthargie, ou envie de dormir, dont le malade se plaint depuis long-temps, l'état de langueur où il se trouve, qui ne lui permet plus de s'occuper de quoi que ce soit, & qui l'empêche quelquefois de penser ; portent le caractere de ces sortes de vapeurs qui allarment toujours beaucoup, mais qui ne sont jamais dangereuses, pourvû que l'on revienne de l'entêtement où l'on est ordinairement de se faire saigner souvent, ou bien d'user de fréquens purgatifs, sous le faux prétexte de corriger le vice du sang, ou d'évacuer les humeurs peccantes. Ces évacuations amusent l'esprit, & semblent soulager pour un temps, en ce qu'elles vuident les gros vaisseaux, mais elles augmentent bien-tôt après tous les accidens de vapeurs, en ce que les petits vaisseaux capillaires s'engorgent davantage, & n'ont plus tant de force pour pousser leurs liqueurs.

Comme le sommeil naturel n'arrive chaque jour que lorsque les petits vaisseaux

ſeaux du cerveau, & des ſens extérieurs, ſe trouvent un peu trop remplis des liqueurs; de même dans le cas préſent l'envie de dormir, dont le malade eſt tourmenté, ne peut être produite que par un engorgement des mêmes vaiſſeaux du cerveau, que les efforts ordinaires ne ſont pas capables de ſurmonter. Ainſi le malade eſt forcé de s'aſſoupir malgré lui. C'eſt cette envie de dormir qui produit l'état de langueur, & la difficulté de penſer, dont on ſe plaint.

Il y a tout lieu de ſoupçonner que cet engorgement des vaiſſeaux capillaires, vient de ce que le malade, naturellement gros & gras, s'engorge un peu trop d'alimens, tant ſolides que liquides, puiſqu'on nous aſſure qu'il eſt grand mangeur, qu'il boit du vin, & des liqueurs, &c. qu'il aime les fromages, & les ragoûts. Par cette maniere de vivre, les liqueurs trop vives, & trop affinées, pénétrant trop avant dans les fibres du cerveau, & dans les filets nerveux, en engorgent les plus petits vaiſſeaux, & les mettent hors d'état de faire leurs mouvemens libres, & naturels.

Quoique cette maladie ne ſoit nullement dangereuſe par elle-même, elle pourroit occaſionner de plus grands maux, & précipiter le malade dans le malheureux

sort où Madame sa mere périt, dit-on, par trop de réplétion ; sur quoi nous ne croyons pas pouvoir donner un meilleur avis que celui d'une exacte diéte, qui tende à désemplir les vaisseaux capillaires, qui se désempliront aisément d'eux-mêmes, lorsqu'on évitera de les trop remplir journellement par la quantité, & la qualité, des alimens. Pour cet effet, nous proposerons trois ou quatre moyens, que le malade pourra suivre selon son choix, pour insister plus ou moins sur celui qui lui paroîtra le plus doux, & le plus convenable à son état.

Le premier moyen consiste à se priver absolument pendant quatre à cinq jours de suite, de toutes sortes d'alimens solides, de bouillons, & de remedes, en n'avallant que de la bonne eau de fontaine, aussi souvent qu'on le pourra, dans la simple vue de laver l'estomac, & les boyaux : le reste des alimens qu'on aura pris avant de commencer cette diéte, est plus que suffisant pour nous nourrir, & soutenir les forces nécessaires à la vie pendant quelques jours, la seule eau qu'on avale entraînant assez de nourriture dans le sang pour y tenir les gros vaisseaux remplis, & donner le temps aux petits vaisseaux capillaires de se vuider

de leur embarras par le ſeul lavage d'eau ; ce qu'une longue expérience nous a fait ſouvent obſerver dans quantité de perſonnes, qui, s'étant trop gorgées d'alimens, & ayant beſoin d'être vuidées par des purgatifs, ont conſtamment évité ce beſoin en ne bûvant que de l'eau ſimple, froide, ou chauffée, ſuivant leur goût, pendant deux à trois jours, ſans qu'il en ſoit jamais arrivé aucune foibleſſe d'eſtomac, ni des forces, parce qu'on a ſoin de boire ſouvent, & ſans ſoif, pour tenir l'eſtomac, & les boyaux, dans leur gonflement, & aſſiette naturelle.

Si le malade n'a pas le courage d'eſſayer cette premiere diéte, & que la boiſſon de l'eau ſeule lui faſſe quelque peine, on lui propoſe d'y ſubſtituer de la limonade ordinaire, faite avec le jus de limon exprimé, ou coupé par tranches, qu'on jettera dans ſon eau avec la quantité de ſuc néceſſaire pour rendre ſa liqueur agréable au goût. Il en uſera auſſi ſouvent qu'il pourra pendant cinq à ſix jours de ſuite, ſans avaller aucun autre ſorte d'alimens, ni prendre aucune eſpece de remedes. Cette ſeconde diéte nous a principalement réuſſi, lorſque les malades ſe trouvent extrêmement échauffés par quelque cauſe extérieure que

ce soit, comme dans le cas présent, après avoir bû du vin, des liqueurs ardentes, ou mangé des álimens trop piquans, tèls que sont les vieux fromages, & les ragoûts; dans le cas même où la fiévre est de la partie, & que les remedes chauds tournent mal. Je l'ai éprouvé dans les fiévres malignes de cette espece, & quelquefois dans de simples accès de fiévre, occasionnés par des excès de chaud.

Après avoir observé l'une de ces diétes, dont nous espérons que le malade se trouvera considérablement soulagé, ou bien, supposé qu'il n'ait pas le courage de suivre ni l'une ni l'autre, nous lui conseillons de passer à une troisiéme diéte que l'on peut appeller séche, en ce que les malades ne doivent manger suivant leur appétit, que des alimens secs, tèls que sont des biscuits, ou du pain recuit, du rôti, ou de la viande grillée, sans bouillons ni autre boisson que les ptisannes suivantes dessicatives, dont la premiere se doit boire trois fois par jour, sçavoir, un grand verre le matin à jeun avant de sortir du lit, un grand verre quatre heures après le dîner, & un troisiéme le soir en se mettant au lit; un verre de la seconde ptisanne, ou bochet de la premiere, lors de ses repas, & dans l'entre-deux,

suivant

ſuivant la ſoif, continuant pendant un mois de ſuite.

PTISANNE.

*Prenez de la bonne ſalſepareille, fraîchement fendue, & coupée par petits morceaux, une livre; de la racine d'iris de Florence, triée, & concaſſée, une once; de la ſquine, & du bois de gayac, auſſi concaſſé, de chacun quatre onces; du bois de ſaſſafras, coupé menu, une once; des feuilles de philaria major, ſéchées au four, & réduites en poudre fine, auſſi une once; de criſtal minéral concaſſé, une once & demie; du bon antimoine crud, groſſierement concaſſé, & enveloppé dans un linge en deux doubles pour en former un nouet, quatre onces; de mercure coulant enveloppé dans un linge en ſix doubles lâchement ſerré pour un autre nouet, auſſi quatre onces. Mettez le tout dans un grand pot de terre capable de contenir toute votre matiere, avec douze pintes de bonne eau de fontaine, meſure de Paris, ayant ſoin d'y ſuſpendre les deux nouets d'antimoine, & de mercure, pour qu'ils trempent toujours dans l'eau ſans toucher au fond du pot. Couvrez celui-ci d'une ſerviette, & laiſſez le tout en infuſion à froid pendant vingt-quatre heures, au bout deſquelles la*

*serviette ayant été bien liée avec une ficelle autour du rebord dudit pot, pour que rien n'en puisse transpirer, mettez votre pot sur un fourneau au feu pour faire bouillir la liqueur doucement, & à petits bouillons, pendant douze heures, passé lesquelles on retirera le pot du feu, qu'on découvrira pour y jetter du bon senné mondé, & des bâtons de réglisse ratissés, & coupés menu, de chacun deux onces; recouvrez le pot, & laissez-le totalement refroidir. Pour lors on verse doucement au clair la liqueur, que l'on garde dans des bouteilles de verre. C'est la premiere ptisanne dessicative, à boire à la dose de trois grands verres de six onces chacun par jour, comme il a été dit ci-dessus.*

Sur les matieres restantes dans le pot, il faudra verser douze autres bouteilles de bonne eau de fontaine comme ci-devant, & mettre le tout bouillir sur le feu pendant trois heures; puis la liqueur refroidie sera versée au clair dans d'autres bouteilles; c'est la seconde ptisanne, ou bochet, qu'il faudra boire à ses repas, & dans l'entre-deux, suivant la soif, toute autre sorte de liqueurs, à ces deux ptisannes près, devant être interdites.

Supposé que dans le pays où se trouve

le malade, il n'y puiſſe avoir toutes les drogues marquées pour cette ptiſanne deſſicative, il ſuffira d'y employer celles que l'on aura, dont on augmentera les doſes pour ſuppléer à celles qui manqueront, & cela ſuivant l'avis du Médecin ordinaire, ou des autres connoiſſeurs du pays qui prendront ſoin de les préparer.

Le quatriéme moyen qui nous reſte à propoſer au malade pour le délivrer en entier de ſon aſſoupiſſement, en débaraſſant les vaiſſeaux capillaires du cerveau, & du genre nerveux, c'eſt de lui procurer une tranſpiration abondante par un long uſage des bains, des douches, & des étuves. Ainſi nous ſommes d'avis que quelques jours après avoir fini l'uſage de la ptiſanne deſſicative, l'on prenne dans ſa maiſon des bains domeſtiques d'eau tiéde, dans leſquels on reſtera trempé juſqu'au col pendant une heure, chaque fois, ſans y ſuer, ni ſans y avoir froid, ayant ſoin pour cela d'ajoûter audit bain de la nouvelle eau chaude, ou froide, ſuivant le beſoin. Ces bains ne ſe prendront d'abord qu'une fois par jour le matin au ſortir du lit, juſqu'au nombre de dix à douze, obſervant de ſe faire jetter de la même eau un peu chaude ſur la tête à nud, un moment avant de

ſortir du bain ; après lequel, s'étant fait eſſuyer avec des ſerviettes chaudes, on ſe remettra dans ſon lit pour y repoſer une demi-heure, & s'y faire tranſpirer dans cet état par des couvertures convenables. On réitérera ces bains domeſtiques de fois à autre pendant les chaleurs de l'été, juſqu'à parfaite guériſon, les prenant même deux fois par jour ſi, l'on s'en trouve bien.

Dans l'automne, & dans le printemps, on ſe tranſportera ſur les lieux des eaux minérales chaudes les plus à portées de ſon habitation, où l'on puiſſe ſe faire doucher la tête, & la nuque du col, matin & ſoir pendant un petit demi-quart-d'heure, ayant ſoin au ſortir de chaque douche de ſe faire bien eſſuyer, & frotter la tête, avec des linges chauds, & de ſe la tenir enſuite bien couverte, d'une douche à l'autre. L'on pourra la doucher juſqu'à huit à dix fois. Les douches finies, on y prendra les bains chauds, ou les étuves, pendant trois à quatre jours, avec les précautions de ſe faire bien frotter le corps au ſortir du bain, ou de l'étuve, & de ſe mettre au lit pendant une heure pour y tranſpirer, réitérant auſſi ces remedes à chaque ſaiſon convenable juſqu'à parfaite

guérison, supposé qu'on en ait été considérablement soulagé, comme il y a tout lieu de l'espérer.

Pendant la cure de cette maladie, qui ne peut être qu'un peu longue, le malade doit observer avec soin de se priver absolument de boire du vin, & des liqueurs ardentes; il se privera des fromages, des ragoûts, & de la friture; il ne fera jamais maigre, mangeant peu, & souvent, des alimens simples, & aisés à digérer. Il soupera toujours très-legérement deux bonnes heures avant s'aller coucher; &, pour peu que ses vapeurs le pressent, il se privera totalement de souper. On ne sçauroit assez lui recommander de mâcher bien, ou plutôt de bien paîtrir dans sa bouche, tous les alimens dont il usera, & de faire autant d'exercice que son état le lui permettra, en se promenant tout au moins une fois par jour pendant une à deux heures dans un air libre, & serein, d'une campagne agréable. Il doit enfin éviter toutes les vives passions de l'ame, & sur-tout les fortes contentions d'esprit.

Délibéré à Marseille, le 14. avril 1732.

## CONSULTATION XLIII.

*Sur un mêlange de vapeurs & d'attaques d'épilepsie.*

LEs principales incommodités dont le malade se plaint depuis quelques années, sont un véritable mêlange de vapeurs & d'attaques d'épilepsie. Celles-là sont désignées par cet effroi qui survient tout à coup de fois à autre au point de croire mourir, si l'on n'avoit recours à quelques personnes de confiance qui rassurent l'esprit sur ses allarmes, moyennant quoi l'accident est dissipé de lui-même sans faire aucun remede. L'épilepsie est aussi bien distinguée par la perte totale de connoissance accompagnée de véritables convulsions, ou mouvemens convulsifs, de différentes parties du corps, quelquefois même de la machoire, avec une salive écumeuse, & morsure de la langue.

Les fortes contentions d'esprit avec lesquelles le malade s'est appliqué pendant long-temps à ses études, & à ses affaires domestiques, ayant trop tendu les fibres ntérieures de son cerveau, tout disposé

aux vapeurs, ces fibres trop tendues sont vivement secouées par les moindres impressions qui leur viennent des filets nerveux, ce qui produit bien-tôt après un trouble dans l'ame, & quelques legers trémoussemens dans différentes parties.

Ces vapeurs négligées dans leur commencement ont produit l'épilepsie, en dérangeant le cours naturel du sang dans l'intérieur du cerveau, dont quelques vaisseaux capillaires, devenus variqueux, occasionnent aujourd'hui l'embourbement épileptique toutes les fois que ces mêmes filets nerveux, & les fibres de ce viscere, reçoivent par les fortes vapeurs des secousses trop vives, ou trop réitérées. Cet embourbement arrive ainsi lorsque les alimens mal digérés fournissent au sang des parties indigestes qui dérangent le cours naturel des liqueurs.

L'épilepsie est ordinairement très-difficile à guérir. Elle est souvent incurable quand on a passé l'âge de vingt-cinq ans, parce que les gros vaisseaux ayant pour lors cessé de croître, ils ne peuvent guere faire parvenir leurs petites ramifications au juste niveau dont elles ont besoin pour dissiper les aneurysmes, ou les varices du cerveau, qui fomentent cette maladie.

Les principales indications qu'on a eues jusqu'ici dans le cas présent, étoient de désemplir les vaisseaux sanguins du cerveau, de corriger le vice des digestions, & de relâcher les fibres trop tendues. Pour remplir les deux premieres vues on a eu recours aux fréquentes saignées du bras, & du pied, à l'ouverture de l'artere temporale, aux sangsues appliquées sur les tempes, aux émétiques, aux purgatifs réitérés, aux apéritifs, & aux antiepileptiques, sans qu'on se soit apperçu d'aucun soulagement considérable. On a été un peu plus heureux lorsque, pour remplir la troisiéme indication, on a insisté quelque temps sur les humectans, & les délayans ; ce qui nous fait juger qu'on doit principalement insister sur ces derniers remedes avec un régime de vie convenable, en procédant à peu près de la maniere qui suit.

Le malade, s'étant reposé quelques jours chez soi des fatigues du voyage, commencera ces remedes par se faire ouvrir la veine de l'un des pieds pour en tirer environ huit onces de sang. Il se purgera le sur-lendemain avec cette potion en deux verres, dont le premier se prendra le matin à cinq heures, & le second à sept ;

& à neuf heures il avalera une écuelle de bouillon ordinaire à demi-fait, dans lequel on aura mis bouillir pendant un quart-d'heure une bonne poignée de feuilles de chicorée amere à côte rouge.

PURGATION.

*♃ Rhabarb. elect. crassiuscul. trit. & in nodul. suspens.* ℈j. *foliorum orient. mundat.* ℥iij. *sal. tamarisc.* ʒß. *infundant. tepid. per noct. in s. q. decoct. tamarind. pinguium colat. & express.* ℔j. *addat. mann. calabr. & syrup. flor. persicor.* ℥ij. *f. pot. pro duab. dosib. sumendis, ut dictum est; primæ dosi adde jalap. pulverat. gr.* xij.

Le lendemain de cette purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge mondé, & avec une demi-douzaine d'écrevisses de riviere, rougies dans l'eau bouillante, ensuite écrasées dans un mortier de marbre, ou de pierre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir une poignée de cresson d'eau, une demi-poignée de feuilles de chicorée sauvage, quelques feuilles de mélisse, & une pincée de sommités de petite absynthe, continuant pendant quinze jours, au bout des-

quels on ſe repurgera comme devant.

L'uſage de ces bouillons étant fini, & dès le lendemain de la ſeconde purgation, on prendra deux heures avant ſon lever une bonne écuelle de petit lait de vache, frais fait, qu'on aura clarifié avec le blanc de deux œufs, où l'on aura éteint un fer rougi au feu, & où l'on aura laiſſé infuſer à chaud pendant un demi-quart-d'heure une pincée de ſommités de fumeterre, ajoûtant à la colature autant de ſucre qu'il en faudra pour rendre la boiſſon agréable au goût, continuant de même pendant trois ſemaines, ou un mois, pendant lequel temps, ſi le ventre eſt trop reſſerré, on ajoûtera deux onces de manne audit petit lait, en retranchant pour lors la fumeterre, & le ſucre.

Ayant fini l'uſage du petit lait de vache, on prendra deux heures avant de ſortir du lit, une écuelle de lait entier d'âneſſe, frais tiré, & un peu chauffé, auquel on ajoûtera deux dragmes de ſucre candi, réduit en poudre très-fine, continuant pendant le reſte de l'hiver juſqu'au printemps prochain que, la ſaiſon des eaux minérales froides étant revenue, on en prendra deux neuvaines, à peu près les mêmes qu'on a bu ici, & celles qui ſe trouveront le plus

à portée du lieu de sa résidence ; observant de se purger au commencement, & à la fin de chaque neuvaine, avec un verre desdites eaux.

On réitérera aussi pendant l'été les bains domestiques d'eau tiéde, une ou deux fois le jour, continuant autant de temps qu'on pourra les supporter, & prenant au sortir du bain du matin un bouillon fait avec un seul poulet, & le cœur d'une laitue fraîche. Le bain du soir se prendra une heure avant le souper.

Il faut observer sur-tout un régime de vie égal, & uniforme, de maniere qu'on se régle pour les repas, le coucher, & le lever, à peu près toujours aux mêmes heures. On n'observera aucuns jours maigres; on soupera toujours legerement, & on se privera des ragoûts, des fritures, des patisseries, & de tout aliment indigeste. Il est essentiel d'éviter toutes les vives passions de l'ame, qui entretiennent, ou produisent les vapeurs, sur-tout les contentions d'esprit, la tristesse, & la mélancholie ; & qu'on cherche à s'amuser par des occupations variées, & des compagnies gracieuses.

Fait à Montpellier, le 4. octobre 1725.
*Signé*, CHICOYNEAU, DEIDIER, SERANE.

## CONSULTATION XLIV.

*Sur une forte tenſion des fibres du cerveau.*

LA forte contention d'eſprit que Monſieur * * eſt obligé de prêter malgré lui à de certaines idées qui ſe préſentent à ſon eſprit preſque à tout moment, & dans le temps qu'il s'y attend le moins, nous paroît dépendre d'une trop grande tenſion de ces mêmes fibres du cerveau, qui ont été rudement ſecoués dès l'enfance, lorſqu'il commença d'être tourmenté par les ſcrupules d'une conſcience timorée. Cette tenſion des fibres fut enſuite redoublée par la préſence d'un Régent trop rigide, qu'on haïſſoit, & qu'on ne pouvoit éviter. Monſieur avoit d'ailleurs apporté du ventre de Mademoiſelle ſa mere, fort ſcrupuleuſe, les diſpoſitions d'un cerveau trop tendu, que feu Monſieur ſon pere avoit à peu près de même, puiſqu'il étoit attaqué d'une véritable affection hypochondriaque.

Par ces ſortes de tenſions du cerveau la circulation du ſang ſe trouve un peu dérangée dans le propre tiſſu de ce viſcere, naturellement fort mol, & très-délicat.

Les fibres tendues suppofent toujours les voifines embourbées d'un fang trop épais, parce que les parties les plus fines de cette liqueur vivifique ne fçauroient couler en abondance dans les fibres tendues fans laiffer les voifines embourbées ; & c'eft précifément à raifon de cet embourbement que parmi les différens remedes employés dans cette occafion, les apéritifs ont le mieux réuffi, parce qu'ils ont donné de la liquidité au fang, & débaraffé une partie des vaiffeaux embourbés.

Cette incommodité eft beaucoup plus fâcheufe qu'elle n'eft dangereufe. Nous ne croyons pas qu'elle puiffe avoir aucune fuite funefte ; &, fi Monfieur pouvoit obtenir fur foi de méprifer fes idées, en les regardant comme des ennemis très-foibles qui ne fçauroient jamais nuire, il pourroit efpérer de s'en délivrer avec le temps, furtout s'il tâche de varier fes occupations en s'appliquant à divers objets gracieux, comme il a fait en dernier lieu dans fes longs voyages, pendant lequel temps il n'a prefque pas été tourmenté de fes idées fâcheufes. Mais, comme on ne peut toujours voyager, & que les divers événemens qui furviennent dans un ménage réglé, après un légitime mariage, peuvent détourner

Monsieur de ses idées tristes, nous ne pouvons que lui conseiller de se marier dès qu'il sera de retour dans sa patrie.

Cependant, pour tâcher de rétablir autant qu'il est possible la circulation naturelle du sang dans le tissu délicat du cerveau, on doit avoir en vue de lui donner de la liquidité pour dissiper les embarras, & de rétablir les fibres tendues dans leur souplesse naturelle par le long usage des remedes suivans.

## OPIATE.

*℞ Cinnabar. antimon. pulver. de guttetæ & antimon. diaphoret. ex regul. parat. aa. ℥. ß. fiat ex istis pulvis tenuissimus exacte miscendus, cui adde syrupi de karab. gutt. aliquot ad unionem pulveris; dein adde syrup. de kermes s. q. ut redigantur omnia in consistentiam opiat. de qua capiat. ʒ. ß. mane jejuno ventriculo, continuando per* viij. *dies.*

Puisqu'après l'usage de cette opiate céphalique, Monsieur est dans le dessein d'aller faire un voyage du côté de Toulouse, nous sommes d'avis qu'il passe au bain de Balaruc, où il séjournera deux jours francs pour s'y faire doucher la tête, & la

nuque du col, matin & ſoir, ſuivant la coutume du lieu ; ayant enſuite ſoin de tenir ſa tête bien couverte d'un gros bonnet pendant le reſte du voyage. Si l'on ſent que ces quatre douches ayent un peu ſoulagé la tête, & diſſipé le leger tintement d'oreilles dont on ſe plaint depuis quelques jours, comme il y a lieu d'eſpérer ; au retour de Toulouſe on réitérera leſdites douches à Balaruc trois ou quatre jours de ſuite.

Les voyages étant finis, & Monſieur étant de retour chez ſoi, y reprendra les bouillons apéritifs, & l'opiate apéritive, & purgative, qu'il a déja pris en cette Ville avec quelque ſuccès, & qu'il réitérera tous les printemps, & les automnes, juſqu'à parfaite guériſon. Ces bouillons ſe font avec un jeune poulet, & environ une once de chacune de ces racines, bruſcus, aſperges ſauvages, & rubia tinctorum. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, il faut y mettre bouillir la troiſiéme partie d'une poignée de chacune de ces herbes, capillaire, méliſſe, & petite ſauge. Lorſqu'on retira le pot du feu, on y jettera un gros de tartre chalybé ſoluble, continuant pendant dix jours, & ſe purgeant au commencement, & à la fin, avec une

médecine ordinaire, à peu près telle que celle qui suit.

PURGATION.

*♃ Rhab. elect. crassiuscul. trit. in nodul. suspens. ʒj. senn. mundat. ʒij. infund. in s. q. decoct. absynth. minor. colatur. ℥vj. dissolv. mann. elect. ℥ij. sal. vegetabil. ʒj. potio sumenda mane, servatis servandis.*

L'usage des bouillons apéritifs étant fini, & dès le lendemain de la seconde purgation, on prendra le matin à jeun environ deux dragmes de l'opiate suivante, avalant par-dessus un bouillon ordinaire, dans lequel on aura fait bouillir quelques feuilles de mélisse, continuant pendant une quinzaine de jours.

OPIATE.

*♃ Croc. mart. aperient. maial ror. parat. & rhabarb. pulverat. aa. ℥. ß. senn. mund. in pulver. redact. ʒiij. flor. sal. ammoniac. martial. & borac. vulgar. aa. ʒij. f. ex istis pulv. tenuiss. exact. miscend. qui cum s. q. syrup. de cichor. composit. redigatur. in consistentiam opiat. de qua capiat ʒij. ut dict.*

Pendant les chaleurs de l'été il faudra

que Monſieur prenne des bains domeſtiques d'eau tiéde, auſſi ſouvent qu'il le pourra, rien n'étant meilleur que ce remede ſouvent réitéré, pour redonner aux fibres trop tendues leur ſoupleſſe naturelle. C'eſt dans la même vue qu'on lui conſeille d'uſer dans les ſaiſons convenables des eaux minérales legeres acidules, vitrioliques, ou ferrées, qui fourniſſent de l'eau au ſang, telles que ſont en ce pays-ci les eaux de Maine, de Camarets, & de Vals. Il ſuffira de remarquer que ces eaux minérales qu'on employera ne doivent pouſſer gueres par les ſelles, mais qu'elles doivent paſſer principalement par les urines, & que l'on puiſſe les boire tout au moins neuf jours de ſuite.

Si la premiere opiate céphalique ci-deſſus décrite a procuré quelque ſoulagement, on pourra en faire uſage pendant l'hiver, quatre à cinq jours de ſuite, ou même plus long-temps, ſuivant l'effet qu'elle produira, avalant immédiatement par-deſſus cette opiate une ou deux taſſes d'infuſion de thé, à laquelle on pourra ſubſtituer l'infuſion de la véronique, de la ſauge, ou des feuilles de méliſſe, inſiſtant ſur celles de ces infuſions dont on ſe ſentira le plus ſoulagé.

On aura soin de se faire raser la tête tous les huit jours en été, & de quinze en quinze jours en hiver ; &, supposé que le tintement d'oreille revînt, & fût un peu opiniâtre, avec la pesanteur de tête dont on se plaint quelquefois, dans ce cas, & non autrement, l'on se fera ouvrir au bras gauche un cautere, qu'on laissera couler en l'entretenant ouvert aussi long-temps qu'on le pourra ; ce remede ne pouvant agir que peu à peu, & à la longue.

Quoiqu'à la tension du cerveau près, Monsieur jouisse d'une parfaite santé, il doit la ménager du côté de son estomac, en ne faisant jamais maigre, soupant peu, ou ne soupant point du tout, pour peu qu'il soit fatigué de ses idées. Il évitera les excès du vin, se privera des alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion.

**Délibéré à Montpellier, le 6. avril 1726.**



## CONSULTATION XLV.

*Sur des Vapeurs.*

LES différentes incommodités dont le malade se plaint depuis environ vingt ans portent le caractere de véritables vapeurs, désignées par l'assemblage des symptomes suivans, sçavoir, par le resserrement d'estomac, qu'il rapporte à la poitrine ; par le travail de ce même estomac, pour peu qu'il ait mangé ; par le dégout, l'insomnie, la constipation du ventre habituelle, & sur-tout par les chaleurs qui lui montent à la tête de fois à autre jusqu'à lui ôter la liberté de l'esprit.

Deux causes principales ont donné occasion à la premiere production de ces vapeurs, sçavoir, les mauvais alimens du carême, qui ont dérangé les digestions, & la trop grande application à l'étude, qui a rendu tous les filets nerveux trop secs, & trop tendus.

L'estomac, naturellement pourvu d'une grande quantité de nerfs qui le rendent très-sensible, & à raison desquels il sympathise avec toutes les autres parties du

corps, a dû néceſſairement ſe reſſentir le premier d'un reſſerrement fâcheux, & devenir douloureux, dès qu'il eſt obligé de ſe reſſerrer pour preſſer les alimens indigeſtes. Ceux-ci, ſans doute mal mâchés, & trop groſſiers, produiſent la conſtipation; & celle-ci gênant le cours libre du ſang dans les viſceres du bas-ventre, oblige cette liqueur vivifique de ſe porter en quantité vers la tête, où il produit les chaleurs, l'inſomnie, & l'embarras de l'eſprit.

Ces derniers accidens caractériſent les vapeurs en ce qu'ils ſe diſſipent bientôt comme d'eux-mêmes, parce que le cœur, & les poumons, reſtans libres, pouſſent le ſang avec vigueur, & l'obligent de reprendre ſon cours naturel dans le tiſſu du cerveau bien conſtitué; mais le reſſerrement d'eſtomac, & la conſtipation perſiſtant, les mêmes vapeurs doivent revenir lorſqu'on s'y attend le moins. C'eſt elles qui ont produit à la longue ce viſage pâle, & défait, que le malade porte depuis quelque temps.

Quoique cette maladie ne tue jamais par elle-même, ſa longue durée fait craindre qu'elle ne dégénere en une affection hypochondriaque, & ſcorbutique; incurable; ſi l'on ne travaille à rétablir les di-

gestions, & à redonner aux filets nerveux leur souplesse naturelle; indications qu'on tâchera de remplir par le long usage des remedes suivans.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. commun. clyster. carminat. & laxant.* ℔j. *catholic. pro ore* ℥ij. *diaphenic. & mell. ros. aa.* ℥j. *m. f. clyster. injiciend. hora commoda, & reiterand: quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer environ six onces de sang, & l'on se purgera le sur-lendemain avec cette potion.

PURGATION.

*℞ Passularum* ℥ß. *polypod. quercin.* ʒjß. *jujub. sebest. aa. num.* ij. *coq. in s. q. aq. fontan. coction. adde senn. mundat.* ʒiij. *epithym. creti.* ʒij. *infundant. per* iij. *horas, dein iterum coquantur addendo turpeth. gummo f. ellebori nigri aa.* ℈j. *zinzib. & caryophyl. aa.* ℈j. *forti expressionn.* ℥vj. *adde mann. calabrin.* ʒvj. *f. potio sumend. mane cum regimine.*

Le lendemain de cette purgation on

prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge mondé, dans lequel on fera bouillir pendant une demi-heure une bonne poignée de cresson d'eau, & demi-poignée d'anagallis aquatica. Un quart-d'heure avant de retirer le pot du feu on y jettera deux pincées de sommités de petite absynthe, autant de celle de fumeterre, & une pincée des quatre fleurs cordiales. Lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera un demi-gros de tartre chalybé soluble, continuant pendant quinze jours, au bout desquels on se repurgera comme dessus. Supposé qu'on n'ait pas été assez vuidé la premiere fois, on ajoûtera à la colature de la potion un scrupule, ou une demi-dragme de confection hamech. Si au contraire on avoit été trop purgé, on en retrancheroit une dragme de senné, & le turbith gommeux.

Les bouillons finis, on commencera l'usage de cette opiate.

### OPIATE.

*♃ Croc. mart. aperient. maial ror. præparat. & rhei elect. pulverat. aa.* ℥ß. *cinnamom. integr. maceris, nucis moschat. aa.* ʒiij. *semin. nasturt.* ʒij. *croci oriental. exsiccat. & pulver.* ℈iij. *f. pulvis tenuissim.*

*exacte miſcend. qui cum ſ. q. ſyrup. de abſynth. redigatur in conſiſtent. opiat. de qua capiantur ʒij. mane jejuno ventriculo, ſuperbibendo juſcul. fol. naſturtii aquat. alterat. continuand. per xv. dies, quibus elapſis, reiterabitur potio purgans ut ſupra.*

Si l'on ſe trouve échauffé par cette opiate, on n'en prendra que de deux jours l'un, & l'on ſe baignera le jour d'intervalle dans un bain entier d'eau tiéde, le matin au ſortir du lit. Si l'on peut continuer l'opiate tout de ſuite, on ne prendra leſdits bains qu'après l'avoir finie, & dans ce cas au ſortir de l'eau on ſe remettra dans le lit où l'on prendra cette potion, tâchant de ſuer ſans ſe trop couvrir, & continuant pendant huit à dix jours.

## POTION.

*℞ Succ. abſynth. domeſtic. ſylveſtr. centaur. minor. & naſturt. aquat. aa. ℥ij. cum lact. caprin. exprimantur per pannum; expreſſioni adde theriac. veter ʒß. m. f. potio ſumend. ut dictum.*

L'uſage des bains domeſtiques fini, on prendra le matin à jeun une écuellée de petit lait de vache, clarifié avec le blanc

de deux œufs, dans lequel on ajoûtera deux onces de suc de fumeterre, & autant de sucre qu'il en faudra pour rendre la boisson agréable, continuant pendant douze jours, & ajoûtant à la sixiéme, & derniere, prise dudit petit lait, deux dragmes de confection hamech ; après quoi l'on essayera si l'estomac du malade pourroit s'accommoder du lait entier d'ânesse, dont on prendra une bonne écuellée le matin deux heures avant de sortir du lit, continuant un mois de suite, sans qu'il faille se purger à moins d'une grande nécessité. On se contentera de tenir le ventre lâche par quelque lavement lorsque la constipation sera excessive.

Si les vapeurs subsistent au printemps prochain, & à l'automne suivant, on réitera les remedes ci-dessus marqués, & dans le même ordre, jusqu'à parfaite guérison.

Mais tous ces bons secours deviendront inutiles, si le malade n'abandonne pour un temps ses grandes études, & les fortes contentions d'esprit, & s'il ne se nourrit de bons alimens de facile digestion, n'observant absolument aucun des jours maigres ordonnés par l'Eglise. Il soupera toujours très-legerement, & se privera même du souper les jours qu'il aura trop dîné, ou

ou qu'il sera trop fatigué de ses vapeurs. Il se réglera pour les heures de son coucher, & de son lever, & de ses repas ; variant ses occupations autant qu'il le pourra, & respirant de fois à autre un air libre, pur, & serein, tel qu'est celui d'une agréable campagne, dans les saisons convenables.

Délibéré à Montpellier le 18 août 1726.

---

## CONSULTATION XLVI.

### *Sur des Vapeurs.*

LEs attaques de vapeurs survenues au malade depuis deux mois sont des suites de la migraine héréditaire qu'il avoit soufferte dès son enfance, qui étoit souvent suivie d'un vomissement, & qui n'a disparu qu'à l'arrivée d'une galle dont il fut attaqué il y a environ deux ans.

La migraine désignoit de legers embarras capillaires des vaisseaux de l'extérieur de la tête, dont les battemens irréguliers produisoient une douleur externe qui n'occasionnoit que des secousses irrégulieres des filets nerveux de l'estomac ; & ce viscere souffrant par ses secousses rejettoit les ali-

mens par en haut, lorſqu'il s'en trouvoit ſurchargé. C'eſt par cette communication des nerfs extérieurs de la tête avec ceux de l'eſtomac que la plûpart des migraines ſont accompagnées de vomiſſemens.

Ces legers embarras cutanés ont inſenſiblement, & peu à peu, pénétré juſque dans l'intérieur de la tête, lorſque la galle ſurvenue eut dérangé le tiſſu de la peau, où elle ſe fit ſentir en y produiſant de petits ulceres. Ceux-ci formerent d'abord une eſpece d'égoût naturel ; mais leurs cicatrices dérangerent enſuite la tranſpiration de la peau de la tête où étoit le ſiége de la migraine. Cependant, lorſqu'après l'entiere guériſon de la galle le malade voulut ſuivre ſon appétit naturel, il ſe forma chez lui la même quantité de ſang, qui, ne s'arrêtant plus dans la peau, comme il faiſoit ci-devant, fut forcé de ſe porter dans l'intérieur de la tête, où il a formé, ſelon toute apparence, de ces ſortes de varices, ou d'aneuryſmes, qui s'engorgent de fois à autre, & qui produiſent par-là les vapeurs en queſtion. Celles-ci ſont toujours accompagnées de trémouſſemens de la plûpart des filets nerveux, & quelquefois d'une perte totale de connoiſſance, ou ſuſpenſion des ſens extérieurs, ſuivant

que le ſang s'embourbe plus ou moins inégalement dans une partie du cerveau, ou dans tout le tiſſu de ce viſcere.

Cette maladie eſt ordinairement beaucoup plus allarmante que dangereuſe. Ses paroxyſmes ſurviennent à la moindre occaſion, & lorſqu'on s'y attend le moins; mais ils ſe diſſipent auſſi très-ſouvent par eux-mêmes, ſans le ſecours d'aucun remede effectif. Il eſt très-difficile de déraciner la cauſe interne de ce mal lorſqu'il ſurvient aux perſonnes qui ont paſſé l'âge de puberté; cependant, dans l'état préſent, on peut eſpérer de retarder les attaques fréquentes des vapeurs, & de les diminuer conſidérablement, en détournant, autant qu'il eſt poſſible, le grand torrent du ſang qui ſe porte au cerveau, dont il faut déſemplir peu à peu les vaiſſeaux embourbés, & qu'il faut empêcher de ſe trop gonfler; indications qu'on tâchera de remplir par une bonne diéte, & par les remedes ſuivans.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyſt. refrig. & laxant.* ℔j. *diacaſſ. recent. parat.* ℥ij. *mell. roſ.* ℥j. *m. f. clyſter. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer huit à neuf onces de ſang, & on réitérera cette ſaignée du pied dans le jour même, ſuppoſé, comme on l'aſſure dans le mémoire, que le malade ſe ſoit toujours bien trouvé de ce ſecours ; que ſon viſage ſoit vif, ou fort rouge ; & qu'il ſe plaigne pour lors des peſanteurs de tête, dont il ſe plaint, après les forts paroxyſmes de ſon mal. Deux ſaignées du pied faites coup ſur coup en moins de vingt-quatre heures, m'ont ſouvent bien réuſſi en pareille occaſion.

Le ſur-lendemain de ces deux ſaignées, on ſe purgera avec ce bolus, & cette potion.

BOL.

*♃ Aquil. alb. ter ſublimat. gr.* XV. *cum tantill. confect. de hyacinth. m. f. bolus deglutiend. jejuno ventriculo ſuperbibend. potionem ſequentem.*

PURGATION.

*♃ Rhab. elect. craſſiuſcul. trit. in nodul. ſuſpenſ.* ʒj. *mirobalan citrin. contuſ.* ʒjß. *polypod. querci, pariter. contuſ.* ʒij. *coquant. per quadrantem horæ in ſ. q. aq. fontan. infundant. dein per noctem, colatur, & ex*

*pression.* ℥vj. *dissolv. mann. elect.* ℥ij. *syrup. de cichor. composit.* ℥j. *f. pot. sumend. ut dictum.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & une demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, puis écrasées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir environ une once des racines fraîches de pivoine mâle, & environ un gros de bon gui de chêne concassé. Lorsqu'on retirera le pot du feu on y jettera une pincée de sommités de petite absynthe, & autant des quatre fleurs cordiales, continuant pendant quinze à vingt jours, au bout desquels on se repurgera comme devant ; après quoi l'on usera de cette opiate.

## OPIATE.

♃ *Cortic. peruvian. in alkool redact.* ʒiij. *cran. human. philosoph. præparat. & ungul. alcis pulverat.* ʒij. *flor. sal. ammon. mart.* ʒj. *borac. vulgar.* ℈j. *f. ex istis pulvis tenuissim. exact. miscend. qui cum s. q. conserv. recent. radicum pœon. mar. redigatur in consistentiam opiat. de qua capiat* ʒij.

*ſero ante cubitum, continuand. ut videbitur Medico ordinario.*

Lors des fortes attaques de vapeurs ſi le viſage devient rouge, & le pouls plein, ou élevé, on ſe contentera d'ordonner la ſaignée, ſans qu'il ſoit néceſſaire de recourir à l'émétique, ni aux forts purgatifs, à moins d'une grande néceſſité, qui ſeroit marquée par la pâleur du viſage, la petiteſſe du pouls, & la froideur des extrémités.

Si l'on eſt aſſez heureux que d'avoir bien-tôt retardé, ou diminué, les paroxyſmes par les ſecours ci-deſſus marqués, on les réitérera dans le même ordre que s'il n'en étoit arrivé aucun changement notable en mieux. D'abord après avoir repris les bouillons d'écreviſſes une autre quinzaine, ou vingtaine de jours, on leur ſubſtituera (ſans réitérer la ſeconde purgation) un grand verre de petit-lait de vache, clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura éteint un fer rougi au feu, & où l'on aura fait infuſer à chaud l'eſpace d'un demi-quart-d'heure une pincée de ſommités de fumeterre, ajoûtant à la colature autant de ſucre qu'il en faudra pour rendre la boiſſon agréable au goût; continuant pendant trois ſemaines, ou un

mois, suivant l'avis du Médecin ordinaire, qui pourra faire user en même-temps de l'opiate du soir décrite ci-dessus, s'il le trouve à propos.

L'usage du petit-lait étant fini, on prendra à sa place le matin avant de sortir du lit une écuellée de bon lait d'ânesse, frais tiré, & legérement chauffé, dans lequel on aura dissout environ deux gros de sucre candi réduit en poudre, continuant pendant un mois de suite, sans y entremêler aucune sorte de purgatif, à moins d'une nécessité marquée d'ailleurs.

Pendant le cours des remedes du matin ci-dessus marqués, qui tiendront lieu du déjeûner, on ne commencera de prendre aucune sorte d'alimens qu'à midi précis. L'on dînera pour lors suivant son appétit, sans trop surcharger son estomac; & l'on se contentera pour tout souper vers les sept heures du soir d'un bon potage à la viande avec des tranches de pain blanc suffisantes pour se soutenir pendant la nuit jusqu'au lendemain matin à l'heure du remede marqué. On doit se coucher à neuf heures en hiver, & à dix heures en été, pour se lever à cinq ou six heures du matin, sans qu'il soit permis de déranger ces heures du repas, du lever, & du coucher,

ſous quelque prétexte que ce ſoit. On évitera toute ſorte d'alimens ſalés, poivrés, épicés, & de difficile digeſtion, ſur-tout le vin, & les liqueurs ardentes. C'eſt principalement de cette ſorte de régime exact, & ponctuel, qu'on doit attendre que les remedes produiſent l'effet qu'on ſe propoſe. On aura ſoin de ſe faire ouvrir inceſſamment un cautere à l'un des bras, pour le laiſſer couler auſſi long-temps qu'on pourra le ſupporter. On reſpirera un air doux, & tempéré. On évitera les fortes contentions d'eſprit, les violens exercices du corps, & on variera les occupations agréables, autant qu'on pourra ſe les procurer avec plaiſir, ſans s'occuper de ſon mal. Enfin il faudra uſer dans le fort de l'été de quelques eaux minérales froides, qui ſeront à portée, & réitérer au printemps, & en automne, les remedes ci-deſſus marqués. Quant à la poudre d'or dont il eſt parlé dans le mémoire, & dont on ignore la compoſition, on ne peut ni l'approuver, ni la condamner.

Délibéré à Montpellier, le 2. mars 1724.



## CONSULTATION XLVII.

*Sur une blessure de la poitrine après une chaude-pisse mal traitée.*

LES différentes incommodités dont le malade se plaint depuis dix ans sont une suite nécessaire de tous les violens remedes qu'on a mis en usage pour guérir une chaude-pisse virulente, en suivant l'ancien préjugé de faire sortir le venin vérolique par toutes sortes d'évacuations sensibles.

Les fréquens purgatifs ont épuisé les plus petits vaisseaux lymphatiques de l'estomac, & des boyaux, d'où dépendent le manque d'appétit, & la constipation du ventre. Les sueurs excessives, & le flux de bouche abondant, ont aussi épuisé la plûpart des filets nerveux de leur lymphe naturelle; ce qui a produit l'épuisement des forces, l'impuissance à l'acte vénérien, le fond de mélancholie, la foiblesse, la chute des cheveux, & tous les autres accidens dont le malade se plaint.

Lorsqu'avec une telle disposition le malade reçut il y a deux ans sur le devant de

ſa poitrine un rude coup de pierre qui lui fit cracher du ſang, il n'eſt pas ſurprenant qu'il tombât bien-tôt après dans des convulſions univerſelles, & qu'il reſſentît de vives douleurs, au point d'être obligé de tenir ſa poitrine ſerrée avec une eſpece de ſangle. Tous ces nouveaux accidens dûrent néceſſairement ſurvenir à raiſon de l'épuiſement général des filets nerveux, dont les petits vaiſſeaux lymphatiques affaiſſés rendoient tout le corps des nerfs trop tendus. Ainſi ceux-ci furent rudement ſecoués, d'abord par le coup, & enſuite par les fluxions que ce coup attira dans la petite plaie du poumon ouvert, & dans tous les muſcles intercoſtaux.

Quoique depuis ce coup reçu on ait employé ſucceſſivement en différens temps quantité de bons remedes, tels que ſont les rafraîchiſſans, & les aſtringens, & qu'on ait gardé un bon régime de vie, le malade n'en a reſſenti aucun ſoulagement, & le crachement de ſang n'a pas laiſſé de revenir de fois à autre, non-ſeulement au moindre effort de poitrine, mais encore après la tranquillité de la nuit, le matin en s'éveillant. Sur quoi le malade, déſeſpérant de ſa guériſon, abandonna tous les remedes; commença, au lieu des rafraî-

chissemens, à boire du vin, & toute sorte de liqueurs à l'eau de vie, prenant tous les alimens de haut goût suivant sa fantaisie; & dès-lors il s'apperçut qu'il étoit un peu plus vigoureux, & beaucoup plus gai qu'auparavant; ce qui nous donne lieu de juger que les remedes ci-dessus n'avoient été inutiles que parce qu'ils calmoient bien le mouvement des humeurs, mais qu'ils ne débouchoient pas les conduits lymphatiques que l'épuisement avoit affaissés, & que les alimens piquans agitoient. Ainsi, pour venir à bout d'un si grand mal, & en éviter les suites fâcheuses, on doit avoir en vue d'emporter les legers embarras des conduits lymphatiques qui constituent les nerfs, & leur fournir en même-temps cette lymphe douce & balsamique dont ils ont besoin pour reprendre leur souplesse naturelle, & rendre leurs cavités libres; indications qu'on tâchera de remplir par un long usage des remedes délayans, & legérement fondans, en procédant de la maniere qui suit.

## LAVEMENT.

*℞ Decoct. commun. clyster. refrigerant. & laxant.* ℔j. *diacass. recent. parat.* ℥ij. *mell. rosat.* ℥j. *m. f. clyster. injiciend. hora*

*commoda, & reiterandus quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer huit à neuf onces de ſang, & on ſe purgera le ſur-lendemain avec cette potion.

POTION.

*♃ Rh: elect. craſſiuſcul. trit. ℥j. infund. in ſ. q. decoct. tamarindor. pinguium. colatur. & expreſſion. ℥vj. diſſolv. mann. elect. ℥ij. ſyrup. flor. perſicor. ʒij. f. pot. ſumend. man. jejun. ventricul. ſervat. ſervand.*

Le lendemain de la purgation on commencera de prendre le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci de demi-once de ſemences froides mondées, & concaſſées. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir la troiſiéme partie d'une poignée de chacune de ces trois herbes, pimprenelle, capillaire, & polytric; continuant pendant une quinzaine de jours, au bout deſquels on ſera repurgé avec la médecine ci-deſſus, & l'on prendra de fois à autre quelques bains domeſtiques d'eau tiéde, dans chacun deſquels on reſtera environ une heure,

sans y suer, & sans y avoir froid. Au sortir dudit bain du matin on avalera un grand verre de petit-lait de vache, clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on éteindra quelques cailloux rougis au feu; ajoûtant à la colature autant de sucre qu'il en faudra pour rendre la boisson agréable. On continuera ledit petit-lait aussi long-temps que l'estomac s'en accommodera, & l'on réitérera lesdits bains tant qu'on pourra les supporter sans en être fatigué.

Pendant les vives chaleurs de l'été on suspendra l'un & l'autre de ces deux remedes pour boire les eaux de Camarets pendant deux neuvaines, laissant quelques jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre.

Au commencement du mois de septembre prochain, après une autre saignée, & une legere purgation, on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un quarteron de collet de mouton, & une demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir de cresson d'eau, de bugle, de sanicle, & de scorsonnaire, en tout une bonne poignée; continuant pendant douze à quinze jours,

au bout desquels on se repurgera comme auparavant.

L'usage des bouillons d'écrevisses étant fini, on essayera si l'estomac du malade peut s'accoûtumer au lait entier de vache pour toute nourriture, dont on prendra quatre soupes par jour, suivant l'appétit ; sçavoir, le matin à jeun, vers le midi, à quatre ou cinq heures du soir, & en se mettant au lit ; continuant pendant un mois de suite sans être obligé de se purger, à moins qu'il n'en paroisse d'ailleurs quelque nécessité.

Dans le cours de l'hiver prochain on prendra de fois à autre quelques tasses d'une legere infusion des plantes vulnéraires de Suisse en maniere de thé ; &, les grands froids ayant cessé, on usera de la ptisanne suivante, & de son bochet, pendant un mois de suite.

PTISANNE.

*♃ Salsæparill. minut. sect.* ℥iij. *ligni guayac. & squin. contusor. aa.* ℥ij. *radic. ireos florentin. exsiccat. & minut sect.* ℥j. *summitat. philar. major. in pulver. redactarum* ℥ß. *coquant. in* ℔xij. *aq. fontan. ad tertiæ partis consumption. f. ptisan. de qua capiat.* ℥iv. *ter in die, videlicet mane je-*

*jun. ventricul. hora quarta post meridiem, & sero ante decubitum.*

Au marc de ladite ptisanne on ajoûtera une nouvelle quantité d'eau qu'on fera bouillir pendant une demi-heure pour un bochet, ou seconde ptisanne, dont le malade usera pour boisson ordinaire lors de son repas, pendant ledit mois marqué ci-dessus, observant pour lors de ne boire aucun autre boisson, & se nourrissant autant qu'on le pourra de bons alimens secs, comme pain cuit deux fois, rôti, & viande grillée, sans manger de soupe, de bouilli, ni de friture.

Pendant le cours de tous les remedes ci-devant mentionnés, on aura soin de panser les plaies très-simplement une fois par jour avec de la charpie séche, ou trempée, tantôt dans de l'eau-de-vie, tantôt dans l'eau de chaux, suivant l'état des chairs; prenant bien garde de n'arracher aucune esquille d'os de force. Il faut toujours les laisser exfolier, & tomber d'eux-mêmes; &, lorsque lesdits os trop recouverts des chairs ne pourront pas sortir aisément, nous jugeons que les eaux de Baréges seront très-propres à en faciliter la sortie, soit qu'on en lave simplement lesdites parties, ou qu'on aille les baigner sur les lieux,

## CONSULTATION XLVIII.

*Sur les inquiétudes d'un esprit mélancolique, ou vapeurs hypochondriaques.*

L'AGITATION, ou les inquiétudes d'un esprit triste, & mélancholique, dont le malade se trouve sans cesse agité ; les feux qu'il sent souvent dans les hypochondres, & dans l'estomac ; le rhumatisme vague dont il se plaint au pouce droit ; la sécheresse de bouche qui lui vient de jour à autre, pendant laquelle il dit qu'il se porte à merveille ; & à laquelle succéde un crachement abondant d'une eau glaireuse, & gluante, & un manque d'appétit avec un mal-aise de tout le corps ; tous ces accidens combinés ensemble, portent le caractere de véritables vapeurs hypochondriaques, dont la cause prochaine, & immédiate, ne peut être rapportée qu'à la trop grande tension du cerveau, & du genre nerveux, dont les fibres sont rudement sécouées à la moindre occasion. Cette tension est produite par un desséchement excessif de la plûpart des petits vaisseaux capillaires qui entrent dans la composition

des fibres du cerveau, & des filets nerveux, dans lesquels le sang, & la lymphe, ne roulent qu'avec bien de la peine ; & ce desséchement vient ici d'un épuisement universel dans lequel le malade est tombé par les trois causes occasionnelles extérieures, & évidentes, qui suivent ; sçavoir, 1°. Par l'excès des débauches de sa premiere jeunesse. 2°. Par les trop grandes contentions d'esprit survenues dans ses différens changemens d'état. 3°. Par la violence des remedes dont on a mal usé, & trop long-temps, principalement de la ptisanne de Calla, des frictions mercurielles trop poussées dans une mauvaise conjoncture, & avec une complexion très-délicate ; & en dernier lieu des eaux purgatives, & sudorifiques.

Ces trois causes ont concouru à appauvrir toute la masse du sang, en dissipant la meilleure partie de sa lymphe fine, & de son baume naturel.

Ces sortes de vapeurs sont toujours beaucoup plus allarmantes que dangereuses. Ceux qui ont le malheur d'en être attaqués s'en délivrent à la longue, quand ils peuvent parvenir au point essentiel de les mépriser, en les regardant comme un ennemi très-foible, & incapable d'ôter la

vie. Ce qui contribue le plus à se rassurer sur ces inquiétudes d'esprit est d'avoir auprès de soi une personne de confiance qui puisse rassurer le malade sur ses fausses allarmes, en lui faisant éviter avec soin toutes les fortes contentions d'esprit, ne l'occupant que d'idées joyeuses, & agréables, variant ses occupations autant qu'il est possible, & l'obligeant de respirer de fois à autre un air sain, & tempéré, dans une campagne gracieuse, & commode.

Tandis qu'on s'occupera de son mieux à tranquilliser, & à divertir, un esprit trop occupé de son mal, on doit dans le cas présent travailler à redonner au sang cette sérosité fine, & ce baume naturel, dont il est dépourvu, & qui manque principalement dans le tissu du cerveau, & du genre nerveux. On tâchera de remplir ces indications en observant régulierement & pendant long-temps un régime de vie convenable, & en réitérant souvent les remedes humectans, délayans, & balsamiques, qui suivent.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. comm. clyster. refrigerant. & laxant.* ℔j. *diacass. recenter parat.* ℥ij. *mel. violat.* ℥j. *m. f. clyster. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alv. pigra fuerit.*

Lorsque, malgré ce petit secours, le ventre se trouvera fort constipé, & qu'on se sentira une nécessité absolue de se purger doucement, on le fera avec deux verres de petit-lait clarifié, la manne, & la pulpe de casse, en la formule qui suit; évitant toute autre espece de purgatif, qu'une longue expérience nous a fait voir être tout-à-fait contraire aux vapeurs de cette espece, de même que les fréquentes saignées, & les sudorifiques, qui épuisent les forces.

PURGATION.

*♃ Ser. lact. vaccin. recent. parat. & cum vitell. unius ovi rite clarificati ℔j. dissolv. mann. elect. ℥ij. colatur. add. pulp. cass. recenter e cann. extract. & per setac. traject. ℥j. f. pot. pro duabus dosibus, sumendis mane jejun. ventricul. servatis servandis.*

On prendra incessamment le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet éventré, où l'on aura mis en place des entrailles environ six gros de semences froides mondées, & concassées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir le cœur d'une laitue, & une poignée de

feuilles de chicorée amere à côte rouge. Lorsqu'on retirera le pot du feu, on y jettera trois ou quatre moyennes feuilles de mélisse, ou citronelle, continuant pendant douze jours de suite.

L'usage de ce bouillon étant fini, on boira les eaux de Passy pendant deux neuvaines, laissant quelques jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre, supposé qu'on se sentît trop échauffé : auquel cas on prendroit la seconde neuvaine de la quatriéme source, qu'on dit être la plus foible ; mais on commencera par user de la premiere source, qui paroît mieux convenir dans le cas présent.

Après la boisson des eaux de Passy on usera pendant un mois du lait entier d'ânesse, dont on prendra une bonne écuellée le matin à jeun deux heures avant de sortir du lit ; &, supposé que l'estomac s'en accommode, après dix à douze jours on en reprendra une seconde écuellée le soir en se mettant au lit, ayant soin pour lors de ne manger qu'un bon potage à la viande trois heures avant ladite prise du lait d'ânesse du soir. On se nourrira le reste du jour, c'est-à-dire à dîner, avec des alimens de bon suc, suivant le goût, & l'appétit, du malade, évitant les épiceries, les ra-

goûts, la friture, les patiſſeries, les herbes crues, le fromage, les légumes, & autres alimens indigeſtes. On pourra boire de bon vin de Bourgogne, ſi mieux on n'aime au défaut de ce vin, ſe contenter de bonne eau de fontaine.

Pendant les groſſes chaleurs de l'été il ſeroit bon de ſe trouver à Spa, pour y boire des eaux minerales de la fontaine nommée *Pouhon*, qui eſt ſpécifique pour les vapeurs, & dont on boit une pinte chaque matin pendant vingt jours. Si on ne peut aller à Spa, on fera venir de l'eau de cette fontaine, qui ſe tranſporte ſans perdre de ſa vertu, pourvû qu'on ait ſoin de la tenir dans de bonnes bouteilles exactement bouchées.

Au défaut de cette eau on reboira celle de Paſſy, & on eſſayera les bains domeſtiques d'eau tiéde, qui n'ont peut-être mal réuſſi ci-devant que parce qu'on les a pris dans un temps où l'on ſe trouvoit extrêmement échauffé par les remedes précédens; au lieu qu'on s'y trouvera préparé par les bouillons de poulet, & le lait d'âneſſe ci-deſſus preſcrits.

Ces bains ſe prendront d'abord après les eaux minerales de Spa, ou de Paſſy, une fois par jour le matin au ſortir du lit,

On y reſtera environ une heure, & au ſortir du bain on avallera une écuellée de petit-lait de vache, clarifié avec le blanc d'œuf, continuant autant de temps qu'on pourra les ſupporter, ſans y ſuer, & ſans y avoir froid; ayant ſoin pour cela d'ajoûter audit bain de nouvelle eau chaude, ou froide, ſuivant le beſoin.

A l'arrivée de l'automne, & immédiatement après les chaleurs de l'été, on eſſayera ſi l'eſtomac peut s'accommoder du lait entier de vache, frais tiré, & legérement chauffé, dans lequel on mettra tremper des tranches de pain coupées très-menu pour en former quatre ſoupes par jour, dont la premiere ſe prendra le matin à jeun en place de déjeûner, la ſeconde vers le midi en place du dîner, la troiſiéme pour le goûter vers les cinq à ſix heures du ſoir, & la quatriéme un moment avant de ſe coucher; augmentant, ou diminuant, la quantité dudit lait, & des tranches de pain, ſuivant l'appétit, & la portée de l'eſtomac. On pourra prendre avec ces quatre ſoupes quelques biſcuits au ſucre, des œufs frais cuits à la coque, & avallés avant ou après la ſoupe au lait. Mais tout autre aliment doit être interdit pendant cette diéte blanche, qu'on continuera auſſi

long-temps qu'on pourra s'en accommoder, ſans qu'il ſoit néceſſaire de ſe purger avant, pendant, ni après.

Si l'eſtomac, ne s'accommode pas de cette diéte blanche, on y ſubſtituera une crême au ris & aux amandes, faite avec l'eau de poulet, en la forme qui ſuit.

## CRESME.

*Prenez deux cuillerées à bouche de bon ris du Levant bien lavé ; trente amandes douces, & dix ameres, blanchies dans l'eau bouillante : mêlez-les enſemble, & les pilez dans un mortier de marbre, y verſant peu à peu quelques cuillerées d'eau de poulet ; continuant à piler juſqu'à ce que la pâte ſoit très-fine. Mettez celle-ci dans un pot de terre avec une écuellée de la même eau pour la faire cuire pendant vingt-quatre heures de ſuite ; ayant ſoin de remuer la pâte de fois à autre avec une cuilliere, & d'y ajoûter de nouvelle eau de poulet chaude à meſure que la premiere ſe diſſipera. Mettez dans le pot ſur la fin de la coction gros comme un œuf de pigeon de bon ſucre ordinaire, & un petit brin de canelle concaſſée pour le bon goût ; verſez votre crême dans un tamis de ſoye placé ſur une écuelle, où il paſſera ſans rien preſſer une crême blanche*

*comme du lait, qu'il faut prendre le matin à jeun avant de sortir du lit, pendant un mois ou deux, si l'on s'en trouve bien, vivant le reste de la journée à son ordinaire, comme il est marqué ci-dessus pendant le lait d'ânesse.*

On réitérera ce remede jusqu'à ce que les vapeurs, ayant cessé considérablement, ou diminué, on soit en en état d'éprouver des antivénériens dont on connoîtra la nécessité par un nouvel exposé.

Délibéré à Mntpellier le 17. mars 1719.

## CONSULTATION XLIX.

*Sur une colique d'estomac.*

### MÉMOIRE.

MONSIEUR de M*** Seigneur de Crens, âgé de soixante-sept ans, d'un fort bon tempérament, & robuste, avoit été attaqué plusieurs fois d'une douleur, & gonflement d'estomac, qui se continuoit dans l'abdomen, & se faisoit principalement sentir sous les fausses-côtes du

du côté droit, & suivoit à différentes reprises toutes les parties contenues dans la circonférence de l'abdomen, n'étoit soulagé qu'après l'éruption de quantité de vents par la bouche, sans qu'il en rendît par le bas, avantage qu'il avoit accoutumé d'avoir dans l'état de santé ; ayant le ventre serré dans son incommodité, & un si grand dégoût qu'il ne prenoit presque rien que par raison, & pour pouvoir se soûtenir.

Il étoit revenu de son incommodité par le secours de quelques remedes qu'il avoit pris ; mais au commencement de cet hiver, étant allé faire un voyage chez un de ses amis, & ayant eu la complaisance de tenir table un peu plus long-temps qu'à son ordinaire, & senti du froid en revenant, son mal le reprit avec plus de violence qu'à l'ordinaire, avec les mêmes symptomes ci-dessus marqués, & un peu de fiévre.

Ayant appellé un Médecin qui ne l'avoit point vu dans cette maladie, & qui crut que la cause de son mal provenoit d'un chyle épaissi, & mal digéré, ou que quelques matieres visqueuses, qui croupissant dans l'estomac, étoient la source de tous les accidens ci-dessus marqués, lui fit prendre une prise de pillules angéliques ;

qui le purgerent assez bien quoiqu'il soit assez difficile à vuider. On attendoit de la quintescence d'absynthe qu'on n'avoit pas. Il lui fit ensuite prendre quatre à cinq jours, matin & soir, une tasse de thé, & de chamédris. Ensuite il usa pendant une quinzaine de jours des gouttes de quintescence d'absynthe, dans moitié vin, & eau ; il fut repurgé le quatriéme jour avec les pillules cochées majeures, un peu de castoreum, & quelques gouttes de baume du Pérou. Il étoit un peu soulagé, mais son mal le reprenoit de temps en temps.

Pour lui fortifier l'estomac, & rectifier la digestion, on lui fit prendre quatre à cinq matins une prise de bonne thériaque, & d'extrait de géniévre ; on le fit repurger avec les mêmes pillules cochées, & on lui fit ensuite prendre le vin d'absynthe, composé d'Helvétius pendant neuf à dix jours avant le repas : au bout de ce temps sa santé fut assez bien rétablie.

Mais, ayant fait un second voyage, & assisté aux fiançailles d'un parent, son mal le reprit avec plus de violence qu'à l'ordinaire, mais un vomissement naturel étant venu, il en fut délivré. C'est une évacuation qu'il n'avoit pas accoûtumé d'avoir, & qu'on n'avoit pas pu lui procurer par

les remedes ; il a repris ensuite son vin d'absynthe, & un assez bon appétit ; il n'a même présentement aucune incommodité ; mais la crainte d'une nouvelle attaque lui fait de la peine. Il n'a jamais eu aucune difficulté d'uriner, ni rendu aucun sable.

RÉPONSE.

La douleur, & le gonflement d'estomac, dont le malade s'est plaint plusieurs fois, venoit selon toute apparence d'une trop grande distension de ce viscere membraneux, & très-sensible. En conséquence de cette violente distension, le sang avoit de la peine à rouler par le propre tissu de ces membranes, où il produisoit la douleur, & d'où il étoit obligé de se porter en trop grande quantité par les vaisseaux collatéraux dans les parties voisines, vers lesquelles le malade sentoit répandre la douleur, & le gonflement de son estomac. Lorsque ce viscere est trop distendu, & qu'il ne peut se resserrer librement, pour chasser les matieres contenues dans sa cavité, les vents s'y forment, où s'y ramassent, l'appétit cesse, le dégoût survient, & le ventre reste constipé.

Tous ces symptomes subsistent dans leur

entier jusqu'à ce que l'estomac commence à se resserrer assez pour pousser les vents par en haut. Pour lors on se sent considérablement soulagé parce que la distension diminue. Si apres la sortie de ces vents le malade étoit entierement hors de souffrance, on pourroit regarder sa maladie comme une véritable colique venteuse d'estomac ; ce qui n'arrivant pas, il y a lieu de penser que les vents ne sont dans cette occasion qu'une suite du gonflement, & de la distension de cette partie, à peu près comme on le remarque tous les jours dans les personnes qui sont saisies de vapeurs, d'affection hypochondriaque, ou de passion hystérique.

Que la colique d'estomac soit ici produite par la trop grande distension des membranes de ce viscere qui se trouvent dans une espece de convulsion, plutôt que par des matieres piquantes, & indigestes ; ces deux mêmes attaques semblent le démontrer, en ce qu'elles ne sont point arrivées en conséquence des mauvais alimens, poivrés, salés, ou venteux ; mais uniquement après avoir resté trop long-temps à table dans de grands festins, pendant lesquels l'estomac s'est trop rempli. La fiévre qui survint à la premiere de ces deux attaq-

ques, & le vomissement naturel qui termina la derniere, nous paroissent confirmer la même vérité, en ce que la fiévre est une suite nécessaire d'une circulation fort gênée dans les petits vaisseaux sanguins, & que le vomissement naturel suppose toujours une forte contraction des fibres charnues de l'estomac, & un vrai resserrement de ce viscere.

Si ces attaques de colique devenoient trop fréquentes, elles useroient peu à peu le ressort naturel des fibres de l'estomac, & la vivacité des douleurs pourroit y attirer l'inflammation, ou bien produire des cardialgies fâcheuses, qui seroient bien-tôt suivies de syncope. Il est donc nécessaire de prévenir par un bon régime de vie la trop grande distension de l'estomac, & de soûtenir le ressort naturel de ses fibres par les remedes suivans.

Quoique le malade soit d'un bon tempérament, & que, n'étant sujet à aucune indigestion, il se sente vigoureux, & robuste, il doit faire réflexion que son estomac, n'étant plus jeune à l'âge de soixante-sept ans, ne sçauroit supporter la même quantité d'alimens qu'il avoit coutume de contenir, & qu'il ne les pousse plus avec la même vîtesse; ainsi il ne faut plus le

furcharger. Lorfque l'appétit fera bon, on mangera peu, & fouvent, des alimens délicats, & faciles à diffoudre. On aura foin de bien mâcher tous les morceaux avant de les avaler; on foupera toujours fort legérement; il faudra fe dérober de fois à autre quelque fouper, fur-tout lorfqu'on aura un peu plus dîné, & à la moindre menace, ou avant-coureur du mal, fans attendre le dégoût. On doit refter abfolument vingt-quatre heures de fuite fans prendre aucune efpece d'alimens, pas même de bouillon clair, fe contentant de boire de l'eau chaude, fi l'on eft preffé de la foif.

Les eaux minerales de Balaruc, qui fe tranfportent dans tout pays, nous paroiffent fi fort convenir pour vuider l'eftomac, & foûtenir le reffort de fes fibres charnues, & membraneufes, que nous fommes d'avis qu'on les boive inceffamment, pendant trois à quatre jours fuivant la coutume, les réitérant l'automne prochain, & au printemps fuivant.

Lorfqu'on fe trouvera preffé de la colique, nous jugeons qu'il fera néceffaire de faire une faignée proportionnée aux forces, & à l'état du malade; fur-tout fi la fiévre fe met de la partie; &, quand même

au lieu de la fiévre le pouls se trouveroit rare, petit, & concentré, si la douleur étoit vive, la saignée ne peut que convenir. L'on voit très-souvent en pareilles occasions relever le pouls à mesure que le sang sort par l'ouverture de la veine, & l'on se trouve bien-tôt soulagé.

D'abord après la saignée on avalera deux travers de doigt de bon vin rouge, aussi chaud qu'on pourra le supporter sans se brûler, après y avoir fait fondre un morceau de sucre commun, de la grosseur d'un œuf de pigeon. La thériaque, & l'extrait de geniévre, dont on s'est déja bien trouvé, peuvent ensuite être employés, de même que le mêlange qui suit.

## POUDRE.

*Prenez six clous de gérofle, la moitié d'une noix muscade rapée, un morceau de canelle de la longueur du petit doigt, & environ deux dragmes de sucre rapé très-fin; faites de ces quatre drogues une poudre très-fine. Etant exactement mêlée, mettez-la dans une écuelle d'argent avec de l'eau-de-vie raffinée, qui surnage à la hauteur d'un travers de doigt. Allumez cette eau-de-vie avec la flamme d'un peu de papier; remuez bien le mêlange avec une cuilliere*

*d'argent. L'eau-de-vie ayant fini de brûler on donnera tout le résidu avec la poudre à prendre au malade aussi chaud qu'il le pourra. Qu'il reste pour lors couvert dans son lit pendant une bonne demi-heure, après laquelle on pourra mettre sur son estomac une rôtie de pain brûlé, trempé dans le vin chaud, & saupoudrée des poudres de canelle, & de clouds de gérofle. La colique finie, on pourra user quelques jours du vin d'absynthe, ou de la quintessence, dont on s'est déja bien trouvé.*

Délibéré à Montpellier le 20. mai 1717.

## CONSULTATION L.

### *Sur un vomissement habituel provenant d'une tumeur dans le ventricule.*

LA pesanteur d'estomac, & le vomissement habituel, dont le malade se plaint de fois à autre depuis trois ans & demi, & qui redoubla considérablement il y a environ un mois avec une vive douleur, & un dégoût; l'extrême foiblesse survenue peu de temps après, qui fut suivie d'un vomissement de sang excessif, & enfin

la sortie d'un véritable pus, qu'on trouve aujourd'hui parmi les gros excrémens; ces signes comparés les uns aux autres, ne nous permettent pas de douter qu'il ne se soit formé peu à peu dans le propre tissu de l'estomac, une de ces tumeurs froides auxquelles le malade a été sujet dans sa jeunesse.

Cette tumeur, se trouvant placée entre les fibrilles charnues du fond de l'estomac, ne causa d'abord à raison de sa situation qu'une simple pesanteur suivie d'un vomissement; à peu près comme il arrive aux personnes, d'ailleurs fort saines, qui ont trop mangé, ou trop bu; mais la vive douleur d'estomac, & le dégoût, survinrent ensuite, lorsque la même tumeur devenue plus grosse commença de gêner le cours du sang dans la membrane nerveuse, & veloutée, du ventricule, où il se forma quelque petite varice, dont la déchirure produisit l'effusion de sang excessive qui occasionna l'extrême foiblesse.

Quoique ces deux accidens ayent entiérement cédé aux bons secours qu'on employa très-à-propos, comme on voit sortir du pus par le fondement avec les gros excrémens, & que le malade se plaint

encore de son ancienne pesanteur d'estomac, accompagnée de douleurs, & d'envies de vomir; il y a tout lieu de penser que la même tumeur, s'étant abcedée, s'est heureusement ouverte dans la cavité du ventricule, & que le pus est porté dans les boyaux, qu'il parcourt sans passer dans le sang, puisqu'il n'y a point de fiévre.

L'estomac se trouvant actuellement dans une disposition telle que nous venons de la supposer, on doit avoir en vue de soutenir cette partie dans ses fonctions naturelles, d'en ménager les forces, d'en calmer la douleur, & de favoriser l'entiere suppuration de la tumeur froide pour en éviter les suites fâcheuses; indications qu'on tâchera de remplir par le long usage des remedes suivans, ménagés suivant la prudence de Messieurs les deux Médecins qu. ont dressé le mémoire.

LAVEMENT.

*℞ Decoct. clyst. comm. refrig. & laxant.* ℔j. *catholic. pro ore* ℥ſ. *mell. rosat.* ℥ij. *glycyr.* ℥j. *fiat decoctio injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu, si la douleur

d'estomac étoit vive, & que les forces du malade le permissent, on ouvriroit la veine de l'un des bras pour en tirer six à huit onces de sang. La douleur calmée, on se purgera comme on a fait en dernier lieu avec la manne, & la pulpe de casse.

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun, deux heures avant de sortir du lit, une écuellée de lait de vache coupé avec le tiers d'une legere infusion des plantes vulnéraires de Suisse, continuant pendant quinze à vingt jours de suite. Trois heures après avoir avalé ce lait coupé, si la douleur d'estomac, ou simplement la pesanteur, augmente, on prendra depuis quinze jusqu'à vingt grains de cachou, ou *terra japonica*, en trochisques, broyés, & délayés dans un demi-verre de la ptisanne ordinaire, qui se fera avec une décoction d'orge, & un petit brin de la racine de grande consoude.

Lorsque les nausées, ou envies de vomir, l'emportent sur la pesanteur, ou douleur d'estomac, on donnera en place du cachou pareille dose de cet os de séche réduit en poudre très-fine, qu'on trouve chez les Orfévres; &, lorsqu'on sera effectivement tourmenté du vomissement, on employera une dragme de pierre-ponce aussi réduite

en poudre très-fine, & délayée dans un demi-verre de la susdite ptisanne; insistant sur celle de ces trois poudres dont on se trouvera le plus soulagé. On pourra les réduire en forme de bolus par l'addition d'un syrop convenable, ou du simple miel, supposé que l'estomac ne s'accommodât pas des poudres délayées. Dans ce cas on peut avoir recours à l'opiate suivante, principalement si la pesanteur, ou douleur, d'estomac est accompagnée de vomissement.

OPIATE.

*℞ Terr. japonic. off. sep. & lapid. pumicis aa.* ʒiij. *antihectic. Poter. & antimon. diaphor. aa.* ʒij. *coral. rubr. præparat. & oculor. cancror. fluviat. aa.* ʒiſ. *fiat ex iis pulvis tenuissimus exactè miscendus, qui cum s. q. conserv. symphit. major. redigat. in consistentiam opiat. cujus dosis erit a* ʒj. *ad* ʒiij. *pro statu ventriculi.*

Après l'usage du lait coupé, on essayera le lait entier d'ânesse, dans lequel on ajoûtera deux ou trois cuillerées de la seconde eau de chaux; & une suffisante quantité de sucre qu'on aura mis dans le lait coupé pour s'accommoder au goût du malade, supposé qu'il ne puisse pas les prendre sans

cette addition ; continuant ledit lait d'ânesse pendant un mois, & usant aussi pour lors des susdites poudres, ou de l'opiate, non-seulement le matin après le lait, mais encore le soir en se mettant au lit, si on le juge nécessaire.

Pendant le cours des remedes ci-dessus marqués on évitera avec grand soin tous les alimens piquans, non-seulement le sel, le poivre, & les autres épiceries, mais encore les bouillons trop forts. On se contentera de les faire avec le veau, & la jeune volaille, sans bœuf, ni mouton. Avec ce bouillon l'on trempera les deux potages du dîner, & du souper. Au premier de ces deux repas on mangera de la volaille bouillie, & au second la valeur de la moitié d'un poulet rôti, tout au plus ; consultant sur cela plutôt la portée d'un estomac malade que d'un appétit naturellement bon.

Le baume *de copaiva*, ou de copahu blanc, dont on s'est déja servi, convient encore avec le lait d'ânesse pendant trois jours de suite, à la dose de quinze à vingt goutes versées dans une demi-cuillerée de syrop de capillaire, & prises le matin à jeun, avalant par-dessus l'écuellée dudit lait, auquel on n'aura pas ajoûté l'eau de chaux pour ces trois jours seulement.

Cette eau peut encore convenir toute seule, ou bien avec les poudres, ou l'opiate du soir ; mais rien ne nous paroît mieux pour prévenir les suites d'une suppuration intérieure, que le simple lait de vache pris en soupe avec une suffisante quantité de pain, quatre fois par jour ; sçavoir, le matin avant de sortir du lit, vers les onze heures, ou midi, à quatre ou cinq heures, & le soir en se mettant au lit. On peut pourtant au lieu de pain prendre quelques biscuits, & avaler des œufs cuits à la coque. Tout autre aliment doit être interdit pendant le cours de cette diéte blanche, que le malade continuera aussi long-temps qu'il pourra s'en accommoder, sans qu'il soit besoin d'y entremêler aucune sorte de purgatif, ni aucun autre remede, à moins d'une grande nécessité ; ce dont on ne peut bien juger qu'après avoir usé quelques jours de cette diéte, qui quelquefois dans son commencement donne des douleurs d'estomac, & des vomissemens, ou des cours de ventre, accidens qui passent ensuite d'eux-mêmes en continuant le lait, lequel constipe dans la suite au point d'être obligé d'user des lavemens simples, avec l'eau de son, & l'huile d'olives.

Délibéré à Montpellier le 2. janvier 1729.
*Signé*, DEIDIER, MARCOT.

## CONSULTATION LI.

*Sur un pissement de sang.*

LE pissement de sang dont Monsieur le Commandeur de *** est attaqué de fois à autre depuis environ huit mois, suppose nécessairement l'ouverture de quelque petit vaisseau de la vessie, qui, se trouvant beaucoup plus dilaté qu'il ne doit être naturellement, est devenu variqueux, & par conséquent sujet à se trop remplir, & à crever dans la cavité de la vessie, lorsque le sang y aborde en trop grande quantité, ou avec trop de vîtesse.

Il y a tout lieu de soupçonner que ce petit vaisseau a commencé à se dilater il y a vingt ans par rapport au voisinage du rectum, qui se trouva pour lors saisi de si violentes hémorrhoïdes qu'on fut obligé de les couper, & qui occasionnerent une fistule à l'anus, dont on a été bien guéri par l'opération il y a deux ans. Les hémorrhoïdes trop gonflées, gênant le cours du sang, occasionnerent la fistule, & dilaterent un peu trop les petits vaisseaux sanguins de la vessie, qui sont contigus au

même boyau ; &, comme la fistule est restée dix ans pour parvenir à son dernier dégré, la varice du vaisseau sanguin de la vessie a pu aussi employer un pareil temps à se bien former.

Après l'entiere guérison de la fistule les parties se cicatrisérent ; &, devenues plus fermes, ne recevant plus tant de sang qu'auparavant, elles ont pu concourir à la dilatation du même vaisseau sanguin. Ce vaisseau variqueux se seroit sans doute ouvert vers le rectum pour y reproduire de nouvelles hémorrhoïdes, si trois mois avant le premier pissement de sang Monsieur le Commandeur n'eût extrêmement distendu tout le corps de la vessie en retenant son urine au point de s'en procurer une suppression totale. Par cette violente distension les parois du vaisseau variqueux devinrent très-minces, & délicates, & elles acheverent de se rompre par les secousses du cheval que montoit Monsieur le Commandeur ; ce qui lui procura la premiere attaque de son mal.

Les autres pissemens de sang qui survinrent pendant les six premiers mois furent occasionnés par d'autres causes externes qui produisirent à peu près les mêmes effets, en agitant trop le sang, ou le déterminant

à se porter en trop grande quantité au côté malade de la vessie. Ces causes furent sans doute des alimens trop piquans, des liqueurs ardentes, des remedes chauds, tels que sont le baume de la Mecque, les vives passions de l'ame, des exercices violens, & autres semblables.

Ces premieres attaques n'entraînoient après elles aucune suite fâcheuse, parce qu'il ne se répandoit dans la vessie qu'une très-petite quantité de sang qui se mêloit aisément à l'urine, avec laquelle il passoit librement, & sans peine, par le sphincter de la vessie, & qu'il parcouroit de même tout le conduit de l'uréthre, où il n'y a point d'embarras, comme l'on s'en est convaincu par la facilité avec laquelle l'algalie a été portée dans la cavité de la vessie.

Lorsqu'à l'occasion de quelque cause ci-dessus rapportée, il a coulé plus de sang dans la vessie que l'urine n'en pouvoit dissoudre, il s'y est formé différens caillots, qui, ne pouvant vaincre la résistance du sphincter, ont produit les différens accidens dont Monsieur le Commandeur a été attaqué, tels que sont les suppressions d'urine, l'excrétion des glaires puantes, & du pus, qui a dû nécessairement se faire pour for-

mer la cicatrice des petits vaiſſeaux. Pour ce qui eſt du ſang caillé, ou grumelé, retenu dans la veſſie, il n'eſt point douteux qu'il n'ait concouru aux accidens ci-deſſus. On n'a pu l'emporter que par les differentes injections.

Dans le temps de ces fortes attaques la circulation du ſang s'eſt dérangée dans tout le corps, de ſorte qu'il n'eſt pas ſurprenant que les digeſtions ſe ſoient troublées, & aient produit des dégoûts, des foibleſſes d'eſtomac, & des boyaux, une lienterie, & ſur-tout une fiévre dont les redoublemens duroient vingt heures. On avoit cru que cette fiévre étoit le produit du pus, qui d'un ulcere qu'on ſuppoſoit dans la veſſie rentroit par les routes ordinaires dans la circulation du ſang.

Les remedes dont on uſa ſont le garant de ce que nous avançons. Cependant, comme l'eſtomac a été bien-tôt rétabli par l'uſage du ſyrop de chicorée, du vin d'Alicante, & que la fiévre a cédé dans peu de jours à l'uſage ordinaire du quinquina; on eſt pleinement convaincu que la maigreur, & l'abbatement, ne proviennent point du pus mêlé dans la maſſe du ſang, d'autant mieux qu'il y a eu depuis peu de nouveaux piſſemens de ſang qui n'ont eu

aucunes fâcheuſes ſuites, & qui ſe ſont diſſipés d'eux-mêmes comme les premiers; ce qui nous fait juger que la veſſie n'eſt plus auſſi malade qu'elle étoit il y a un mois, lorſque Monſieur le Commandeur arriva en cette Ville. Ainſi il y a tout lieu d'eſpérer que le piſſement de ſang ſe diſſipera peu à peu, ou que tout au moins les attaques ſeront moins fréquentes, & moins fortes, ſuppoſé que, ſous prétexte de rétablir un ſang gâté, ou un eſtomac dérangé, ou des urines glaireuſes, on ne s'opiniâtre pas à donner des remedes chauds, ou de violens purgatifs; qu'on n'inſiſte pas ſur la ſaignée, qui ſeroit inutile comme les autres remedes, & même préjudiciable à l'état préſent de la veſſie, pour lequel nous nous contentons d'ordonner un bon régime de vie, & le long uſage du lait.

Délibéré à Montpellier le 23. mars 1729.



## CONSULTATION LII.

*Sur un avortement répété six fois de suite.*

### MÉMOIRE.

LA Demoiselle âgée de vingt-six ans, & mariée depuis douze, accoucha la premiere fois une année après son mariage, d'un enfant mâle, qui vécut neuf mois ; la seconde fois d'une fille qui vécut trois mois ; & la troisiéme d'une autre fille qui ne vécut que trois jours ; & ensuite elle avorta six différentes fois tout de suite, & toujours vers le huitiéme mois de sa grossesse d'un enfant mort ; & voici ce qui lui est toujours arrivé.

Dès que ladite Demoiselle sent son enfant elle commence à maigrir, à perdre sa couleur naturelle, & à pâlir de jour en jour. Elle a outre cela d'autres symptomes qui accompagnent ordinairement la foiblesse, & le défaut de nourriture ; symptomes qui augmentent de jour à autre jusques sur la fin du quatriéme mois de sa grossesse, auquel temps elle sent ordinairement les mouvemens du fœtus, qui sont

assez sensibles presque pendant tout le cinquiéme mois. Dans ce temps on s'apperçoit qu'ils diminuent fort sensiblement, aussi-bien que le ventre de la mere, jusques vers le septiéme mois ; & alors elle ne sent plus remuer son fœtus, & son ventre diminue jusqu'à ce qu'elle accouche d'un fœtus mort, & fort desséché.

Un Médecin remarqua à son dernier accouchement, & non pas aux autres, parce qu'il n'y avoit pas assisté, que l'arriere faix étoit d'une épaisseur, & fermeté, plus grande que l'état naturel ne le demande. Il coupa le cordon près du fœtus, & il n'en sortit que deux ou trois gouttes de sang. Le cordon étoit d'ailleurs fort dur, & fort mince; cette Demoiselle ayant repris son embonpoint depuis la fin du quatriéme mois de sa grossesse, accouche assez heureusement. Elle est assez grande, fort bien faite, d'une bonne constitution, & assez robuste.

La troisiéme fois qu'elle avorta, elle se fit saigner pendant sa grossesse cinq à six fois ; la quatriéme fois, deux fois ; la cinquiéme, elle prit quelques cordiaux ; & la sixiéme, depuis la fin du premier mois jusqu'à la fin du septiéme, elle a pris des aperitifs, & des legers purgatifs, & mis une

emplâtre ſur la région des reins. Tout cela a été fait par l'avis du Médecin ordinaire, mais aſſez inutilement ; ce qui fait que l'on demande conſeil ſur ce qu'on doit faire en hiver, au printemps, & pendant l'été.

RÉPONSE.

Après avoir mûrement refléchi ſur les ſix fauſſes-couches dont il s'agit, & conſidérant que les trois premiers enfans venus à terme en vie, n'ont pas pu vivre longtemps, j'ai jugé que les ovaires, & le corps de la matrice, doivent être attaqués de quelques legeres obſtructions qui ne permettent pas aux liqueurs d'y rouler avec l'aiſance, ou la liberté ordinaire. Voici les raiſons que j'ai pour penſer ainſi.

Cette Demoiſelle, quoique grande, bien faite, & d'une bonne conſtitution, fut mariée trop jeune, à l'âge de quatorze ans, où à peine trois de ſes œufs les plus mûrs purent ſuffire aux trois premieres couches. Ces œufs étoient encore d'un tiſſu trop reſſerré pour pouvoir après leur fécondation porter l'accroiſſement des enfans à une longue vie, de même que parmi les bulbes, & les fruits, que l'on met en bonne terre pour germer, ceux qui ne ſe

trouvent pas assez mûrs poussent des plantes, & des arbres, qui ne sont pas de longue durée.

Le premier œuf de cette jeune mariée, en se fécondant dans l'ovaire, pressa ses deux voisins, & ceux-ci se presserent ensuite mutuellement en se gonflant, de maniere que le premier enfant comme le moins pressé dans l'œuf vécut neuf mois, le second n'en a vécu que trois, & le troisiéme est mort deux jours après sa naissance.

Les six enfans suivans sont morts dans la matrice avant de venir au monde quelques précautions qu'on ait pu prendre pour les conserver ; ce qui semble démontrer qu'outre les embarras des ovaires, où les œufs se trouvent trop pressés, & peu nourris, il faut aussi que le corps de la matrice ne puisse pas assez se dilater pour fournir pendant neuf mois la même nourriture qu'elle fournît aux trois premieres couches. Certains terroirs qu'on ensemence plusieurs saisons de suite produisent peu de bon fruit, si l'on n'a soin de les laisser en friche quelque temps, ou de les engraisser souvent.

Cette Demoiselle paroît jouir d'une bonne santé au commencement de la gros-

ſeſſe, tandis que les vaiſſeaux de ſa matrice un peu retrécis ſont en raiſon réciproque des vaiſſeaux du fœtus; mais, lorſque celui-ci devenu plus gros commence à faire ſentir ſes propres mouvemens, la mere maigrit, perd de ſon coloris naturel, & pâlit de jour en jour, juſques ſur la fin du ſeptiéme mois; parce que pendant tout ce temps-là le torrent du ſang ſe porte en abondance au corps de la matrice, aux enveloppes du fœtus, & dans toute la machine de cet embryon, dont les mouvemens augmentés contribuent à ſa mort, en détournant le cours du lait, & du ſang, qui doivent lui arriver de ſes enveloppes pour ſoûtenir ſa vie.

Dès que les tuyaux ne ſont plus en état de recevoir les liqueurs, celles-ci reprennent en partie leur premiere route, la femme engraiſſe, & ſon coloris revient. Tandis que le volume du ventre diminue à vûe d'œil, les mouvemens de l'enfant ceſſent peu à peu juſqu'à la fin du ſixiéme mois, & quelquefois juſqu'à la fin du ſeptiéme, & alors l'enfant meurt, & ſe deſſéche au point de n'avoir qu'un peu de longueur, & de l'épaiſſeur à proportion, parce que le peu de force avec laquelle les vaiſſeaux de la matrice pouſſent les liqueurs,

queurs, ne peuvent les tranſmettre juſqu'au bout du cordon. A peine ſuffiſent-elles pour ſoûtenir l'épaiſſeur des enveloppes du fœtus, qui, mûriſſant avant le terme ordinaire, ſont obligées de ſe ſéparer de la matrice vers le huitiéme mois pour produire l'avortement; lequel ſe fait ſans violence, & ſans aucune mauvaiſe ſuite, parce que le volume du fœtus, & de ſon arriere-faix, pris enſemble, répondent aſſez juſte à la cavité de la matrice qui s'eſt retrécie par elle-même, à meſure qu'elle a donné moins de liqueur à l'enfant, & à ſes enveloppes.

C'eſt ſans doute pour prévenir les différentes irruptions du ſang ci-deſſus marquées qu'on fit faire cinq à ſix ſaignées avant la troiſiéme fauſſe-couche, & deux autres avant la quatriéme; au lieu que la pâleur du viſage, & la maigreur, déterminerent aux cordiaux pour éviter la cinquiéme; & que, ſoupçonnant enſuite des obſtructions, on ſe tourna du côté des apéritifs, & des purgatifs.

Les ſaignées ſont ordinairement d'un grand ſecours pour prévenir les fauſſes-couches; mais il faut les faire à propos, en évitant avec ſoin le terme auquel le flux menſtruel avoit accoutumé d'arriver.

Pour lors toute la maſſe des liqueurs eſt dans une eſpece de mouvement irrégulier, qui ſe remet de ſoi-même, mais que peu de choſe dérange ; ainſi la ſaignée ne convient point du tout dans ces entrées de mois.

Les cordiaux ſont ici des remedes aſſez indifférens, à moins qu'on ne les donne forts, & à grande doſe, auquel cas ils ſont plus nuiſibles que profitables. La pâleur du viſage, & le défaut de forces, ne venant pas d'épuiſement, ni de foibleſſe, ce ſecours me paroit inutile. Ces accidens m'indiqueroient au contraire la néceſſité de la ſaignée, dans la vue de détourner le torrent du ſang, qui quitte les autres parties pour aborder dans la matrice.

Pour ce qui eſt des apéritifs, & des purgatifs, je n'oſerois les ordonner ſans une grande néceſſité pour une femme enceinte. Ils ne conviennent ici que dans l'intervalle d'une groſſeſſe à l'autre ; encore faut-il les entremêler avec les délayans, & les humectans, de peur de trop agiter des liqueurs, qui me paroiſſent aſſez faciles à ſe remuer, puiſqu'elles changent aiſément de cours, à raiſon des legers embarras d'un ſeul viſcere.

Je ſuis donc d'avis que dans l'intervalle

des grossesses on tâche de rétablir le cours naturel des liqueurs dans les ovaires, & dans le corps de la matrice. Pour cet effet il est bon d'observer si le flux menstruel est bien réglé, ou s'il n'est pas trop abondant, pour se régler sur la quantité, & qualité, des apéritifs. Ceux-ci seroient legers, & se continueroient long-temps, supposé que les régles fussent fréquentes, & fort abondantes; au lieu que je les employerois plus forts, & souvent réitérés, si cet écoulement étoit rare, médiocre, ou trop petit. Dans ces derniers cas j'employerois les spécifiques connus pour l'écoulement des mois; tels que sont le safran oriental, les fleurs de sel ammoniac martiales, l'huile de succin, de jayet, la sabine, les fœces du régule d'antimoine reçues en fumée, & autres semblables.

Mais, comme ces sortes de remedes fondans ne s'employent ordinairement qu'au printemps, & en automne, j'insisterois pendant l'été principalement sur les délayans, & humectans; tels que sont les eaux minerales froides, les bains domestiques d'eau tiéde, le petit-lait, le lait coupé, ou écremé, & autres. En hiver je me servirois des plantes vulnéraires de Suisse en forme de thé, des ptisannes apéritives,

des legeres teintures d'acier, du tartre chalybé, des bouillons d'écrevisses, & des bouillons apéritifs ordinaires.

Dès qu'on sera certain d'une grossesse, sans attendre que le coloris du visage pâlisse, & avant que l'enfant se fasse sentir; je serois d'avis qu'on fît une bonne saignée au bras, au milieu de chaque mois; & si, nonobstant ces saignées réitérées à propos, le ventre commençoit à diminuer de volume, je ne balancerois pas d'ordonner pour lors une saignée au pied; mais je voudrois qu'on gardât absolument le lit, ou le sopha, pendant toute la grossesse, se nourrissant d'alimens de bon suc, & évitant les fortes contentions d'esprit, & les violentes passions de l'ame.

---

## CONSULTATION LIII.

*Sur une rougeur & noirceur au nez, & au visage.*

### MÉMOIRE.

UN garçon de l'âge de quatorze à quinze ans a le visage contre l'état naturel, rouge, & noirâtre, & sur-tout

au bout du nez, qui eſt un peu gros, principalement en hiver. On craint que cela n'aille de mal en pis, & ne lui attire quelque mal fâcheux.

Il a été ſaigné, & purgé, par ordre d'un Médecin. Il a pris pluſieurs autres remedes comme des bouillons, les bains de Bagnols, le petit-lait, &c.

On demande ſi on doit continuer ces remedes, ou ſi on doit en faire d'autres; quel régime de vie il doit tenir, & ſi l'étude lui eſt contraire. La nourrice avoit le viſage également altéré. On ne ſçait ſi elle lui a communiqué ſon mal par le moyen du lait, ou par quelle autre cauſe il lui eſt venu. Le froid lui eſt fort contraire. Il a des engelures aux pieds, & aux mains, & ſon viſage s'en reſſent d'abord.

## RÉPONSE.

La rougeur du viſage, la noirceur & la groſſeur du nez, dont le malade ſe plaint, ſur-tout en hiver, ſont des ſuites de la délicateſſe des vaiſſeaux de la face; qui, n'ayant pas aſſez de force pour chaſſer le ſang dans la même proportion qu'il eſt pouſſé, ſont extrêmement diſtendus par le ſang naturellement rouge, qui acquiert

toujours quelque noirceur en séjournant. Le nez est une des parties du corps d'où le sang a le plus de peine à revenir ; ainsi cette partie doit être ici un peu plus grosse que les autres. Ce mal augmente en hiver, parce que dans cette saison le sang, communiquant plus de son mouvement à l'air extérieur, circule plus lentement à l'habitude du corps, sur-tout dans les parties qui sont les plus exposées à son action. Les engelures des mains, & des pieds, qui surviennent aux premiers froids, reconnoissent la même cause prochaine. Il est uniquement question de sçavoir quelle est, ou quelle a été la cause éloignée, & occasionnelle, de cette délicatesse des vaisseaux de la face. Le lait d'une nourrice qui a eu la même incommodité, & l'application à l'étude sont les deux seules qu'on cite dans le mémoire. La premiere de ces deux causes ne sçauroit être emportée. Elle seroit très-fâcheuse si on avoit lieu de soupçonner quelque venin vérolique dans la mere-nourrice. Si la seconde cause y a plus de part, il est aisé de la surmonter, & l'on voit bien souvent des personnes de tout âge sujettes à de pareilles rougeurs ; & la plûpart des enfans attaqués d'engelures sans aucune suite fâcheuse. Ainsi nous

sommes d'avis, que conformément aux vues du Médecin ordinaire, on travaille à déterminer le sang vers les parties inférieures, en le rendant plus fluide par les bouillons, & le petit-lait ; ayant soin de faire saigner, & purger le malade de temps en temps, ajoûtant à chaque purgation quelques grains de mercure doux en bolus.

Nous jugeons de plus qu'il est absolument nécessaire de faire discontinuer pour quelque temps les études au malade, & de lui faire respirer un air moins froid. Lorsque le nez grossira beaucoup, & que la noirceur sera considérable, on l'oindra deux ou trois fois par jour avec la pommade suivante.

POMMADE.

*℞ Flor. benjoin. amygdal. recent. parat. & sulfur vivi in alkool redact. aa. part. æquales ; cum s. q. butyri recent. exacte misceantur ut f. unguent. ad usum dictum.*

Vers le quinze du mois de mars prochain, le malade ayant été saigné, & purgé avec la médecine ordinaire, prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un morceau de veau, & une douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouil-

ſante, & écraſées dans un mortier de marbre ; ajoûtant audit bouillon une demi-heure avant de tirer le pot du feu, une poignée de chacune des herbes ſuivantes, ſçavoir, de pimprenelle, de capillaire, & de polytric; continuant pendant neuf jours de ſuite, au bout deſquels il ſera purgé comme deſſus.

L'uſage de ces bouillons étant fini, le malade prendra le matin à jeun un grand verre de lait de vache écrêmé, auquel on aura mêlé un tiers d'une ptiſanne faite avec la ſeule racine de rubia tinctorum, ajoûtant de ſucre autant qu'il en faudra pour rendre la boiſſon agréable, continuant pendant un mois, & ſe purgeant de dix en dix, ou de douze en douze jours. On tiendra toujours le ventre lâche par le ſecours des lavemens. On évitera toute ſorte de contention d'eſprit, les exercices violens, & les occupations qui obligent de tenir la tête baſſe, ſe privant des alimens poivrés, épicés, & de difficile digeſtion.



## CONSULTATION LIV.

*Sur une dureté au milieu du bas-ventre, & vers le fond de la matrice.*

LA dureté considérable qu'on a observée au milieu du bas-ventre de la malade, un peu au-dessous du nombril, & vers le fond de la matrice, est une marque incontestable de l'embarras de ce viscere, qui dépend, selon toute apparence, d'une lymphe épaissie dans ses propres vaisseaux, où la grande séchereſſe, & les chaleurs du ventre dont on s'est plaint, l'a obligé de séjourner dès que les régles ont cessé de couler, dans le temps qu'elles ont coutume de cesser par le desséchement des vaisseaux laiteux, qui sont naturellement répandus en grande quantité dans tout le tissu de la matrice.

Ces vaisseaux se desséchent à mesure que les personnes du sexe avancent en âge, & perdent leur ressort de maniere qu'ils ne sont plus en état de se vuider en dehors, comme ils avoient accoutumé de faire. Cet embarras, s'étant formé peu à peu, n'a produit d'abord qu'une pesanteur dans le

bas-ventre; mais au bout de trois ans, la tumeur ayant considérablement augmenté, & le cours naturel de la lymphe se trouvant extrêmement gêné, le sang n'a pu passer qu'avec beaucoup de peine des arteres de la matrice dans les extrémités de leurs veines, sur-tout dans un tempérament sanguin; ainsi cette liqueur vivifique a dû se porter vers le col de ce viscere, & se faire une grande issue en dehors, comme il a paru par la perte de sang qui a duré quatorze jours, & qui dure même sans aucun soulagement; ce qui n'est pas surprenant, parce que les vaisseaux de la matrice, trop desséchés, & fort remplis d'humeurs, ont dû se distendre peu à peu pour y former la tumeur en question, laquelle, étant parvenue à un certain point, a si fort gêné les vaisseaux sanguins que ceux-ci ont dû se crever pour produire cette grande perte; mais, comme la tumeur subsiste dans son entier, on doit s'attendre à de nouvelles pertes de sang, qui épuiseroient bien-tôt la malade, ou la feroient tomber dans une hydropisie incurable, si l'on ne travailloit incessamment à emporter tout-à-fait, ou du moins à diminuer la tumeur, en desemplissant les vaisseaux sanguins, & en donnant de la

liquidité à la lymphe, par le secours des remedes suivans.

LAVEMENT.

*♃ Fol. malv. pariet. & furfur. macr. aa. m. j. semin. iv. frigidor. major. mundat. & semin. lin. contus. aa. ℥jß. leviter. bull. in s. q. aqu. font. addendo sub finem coctionis liquirit. ras. contus. ℥ß. flor. violar. p. j. in colat. ℔j. dissolv. diacass. ℥ij. f. clyster. injiciend. hora commoda, & reiter. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ huit à neuf onces de sang, & on réitérera cette saignée trois fois l'année, comme on avoit accoutumé de faire avant de tomber malade.

Le lendemain de la premiere saignée, supposé qu'on ne sente pas de grandes chaleurs d'entrailles, après avoir passé une bonne nuit par le secours d'un narcotique, conformément à l'avis du Médecin ordinaire, on se purgera de la maniere qui suit.

BOL.

*♃ Aquil. alb. gr.* xij. *ipecacuanh. pulv-*

*verat. gr. iij. cum ſ. q. pulp. caſſ. recenter extract. f. bolus deglutiend. mane jejuno ventriculo, ſuperbibendo pot. ſequentem.*

POTION.

*♃ Rhab. elect. craſſiuſcul. trit. & ſal. veget. aa. ʒj. leviter bulliant in ſ. q. decoct. abſynth. minor. colatur ℥vj. add. ror. calabrin. & ſyrup. flor. perſicor. aa. ℥j. f. pot. ſumend. ut dictum.*

On prendra enſuite le matin à jeun un bouillon fait d'un quarteron de maigre de veau, & de demi-douzaine d'écreviſſes de riviere, rougies dans l'eau bouillante, & écraſées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y jettera une dragme de tartre chalybé ſoluble, continuant pendant dix jours, au bout deſquels on ſe purgera comme deſſus.

L'uſage de ces bouillons étant fini, la malade prendra le matin à jeun depuis une dragme juſqu'à deux de l'opiate qui ſuit, continuant pendant neuf jours de ſuite, ou de deux jours l'un, ſuivant l'avis du Médecin ordinaire.

OPIATE.

*℞ Croc. mart. aperient. ror. maial. præparat. & in alkool redact. ℥ſ. fol. orient. & rh. elect. pulver. aa. ʒij. jalap. pulver. ʒj. ſcammon. ſine ſulphur. parat. ʒſ. boracis vulgaris ℈j. cum ſ. q. ſyrup. de cichor. compoſit. miſcend. f. opiat. ad uſum ſupra notatum.*

A la fin de cette opiate on ſe repurgera comme ci-deſſus, & le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun une bonne écuellée de lait de vache, coupé avec une legere décoction des plantes vulnéraires de Suiſſe, qu'on continuera pendant quinze à vingt jours de ſuite, au bout deſquels on recommencera les bouillons, & l'opiate, qui ſont décrits de l'autre part.

Si ce lait coupé tenoit le ventre trop lâche, comme fait celui qu'on prend actuellement, on ſe contenteroit de boire le matin à jeun deux taſſes d'infuſion deſdites plantes vulnéraires préparées en maniere de thé, avec un peu de ſucre.

On uſera pour boiſſon ordinaire d'une ptiſanne faite avec une legere décoction des feuilles de capillaire, de pimprenelle,

& de polytric, à laquelle on pourra ajoûter quelques vieux fers rouillés, infusés à froid.

On doit éviter avec soin les violentes passions de l'ame, les fatigues du corps, & le cahotement du carosse. On se privera des alimens poivrés, salés, épicés, & de difficile digestion, mangeant peu, & souvent. On soupera toujours très-legerement, & on se procurera de fois à autre quelques bonnes nuits par le secours d'une demi-once de syrop de pavot, ou d'un grain de laudanum.

Délibéré à Montpellier le 2. septembre 1711.

## CONSULTATION LV.

*Sur une difficulté d'uriner héréditaire.*

### MÉMOIRE.

MONSIEUR l'Abbé se trouve attaqué depuis plusieurs années d'une incommodité qui l'empêche d'uriner avec facilité. Il croit que c'est un mal attaché à ceux de sa famille, à raison de ce que presque tous les siens sont travaillés de la

même incommodité. Il y a des jours où il sent de grands piccotemens, qui semblent le solliciter puissamment à exercer cette fonction; il ne peut pourtant la remplir qu'à grande peine, ensorte qu'après avoir été long-temps dans une grande contention d'esprit, & un recueillement pour cet œuvre, l'évacuation ne se fait que d'une maniere interrompue, à ondées précipitées, & toujours avec un sentiment de douleur assez vif. Quelquefois même il est si vivement pressé qu'il est obligé de se tenir à la quenouille du lit, où à quelque autre chose qui tombe sous sa main, pour tâcher de trouver quelque soulagement à son mal.

Il est des momens où il éprouve dans la région des reins des douleurs si violentes qu'après bien des contorsions, qui le fatiguent extrêmement, il ne trouve du repos que quand il a pû trouver une certaine situation sur le côté droit.

Ce qui l'inquiette le plus dans tout ceci c'est lors du temps du sommeil que, sentant quelquefois, & toujours avec douleur, une évacuation de semence, il trouve après s'être éveillé que cette liqueur est mêlée de sang.

Il appréhende aussi des attaques d'apo-

plexie, à cauſe que de temps en temps il ſent des tournoyemens de tête, qui l'étourdiſſent ſi fort qu'il eſt long-temps à revenir de ce trouble. Souvent pendant le ſommeil il croit qu'il découle de ſon cerveau une certaine humeur, comme des eaux glaireuſes, qui ſemblent le ſuffoquer, il ne ſe trouve ſoulagé qu'après s'être bien frotté ſur l'endroit qui répond aux os temporaux, & derriere l'oreille. Si quelquefois il s'applique plus qu'à l'ordinaire, ſon tourment de tête eſt plus violent, & il en eſt plus étourdi.

## RÉPONSE.

La difficulté d'uriner héréditaire, dont le malade ſe plaint depuis pluſieurs années ; les grands picotemens ſouvent réitérés qu'il ſent à la région de la veſſie, & qui ſont ſuivis d'un piſſement interrompu, & à ondées précipitées ; le ſentiment de douleur aſſez vif, qui oblige le malade à ſe tenir à la quenouille du lit, ou à quelque autre corps, pour tâcher de ſe ſoulager ; tout cela, joint quelquefois à de vives douleurs des reins, nous donne lieu de ſoupçonner qu'il y a un vieux calcul dans la cavité de la veſſie ; & ce qui ſemble

prouver la vérité de ce soupçon c'est que dans le temps du sommeil on est souvent éveillé par un écoulement douloureux qui fait qu'on se trouve le matin la verge, & les draps mouillés d'une liqueur teinte de sang. Le seul calcul peut produire tous ces accidens.

Les tournoiemens de tête qui surviennent de temps en temps avec étourdissement, ne sont que des simples vapeurs, qui, quoiqu'assez allarmantes, n'ont ordinairement aucun danger. Il en est de même de celles-ci, puisqu'elles se dissipent d'elles-mêmes après avoir frotté les tempes, & le derriere des oreilles. Ces vapeurs sont occasionnées par les contentions d'esprit, & la grande attention que le malade prête à ses maux, parce qu'il retarde pour lors le cours naturel des liqueurs par les mouvemens irréguliers des filets nerveux sujets aux passions de l'ame. On n'a pas lieu d'appréhender l'apoplexie, encore moins d'être suffoqué par les sérosités qu'on s'imagine faussement sentir tomber du cerveau dans la poitrine, vu que cette route est tout-à-fait impraticable, & repugne à la construction de notre machine ; ce qui doit suffire au malade pour le rassurer sur ses fausses allarmes.

Si l'on veut être pleinement convaincu du calcul que nous soupçonnons être dans la vessie urinaire, on n'a pas d'autre expédient que de se faire sonder par un habile Lithotomiste, qui puisse faire sortir la pierre après l'avoir trouvée. Si le malade aime mieux rester dans le doute, & se contenter de soulager ses douleurs, l'on doit travailler à rendre les urines plus coulantes, & à modérer le mouvement irrégulier des fibres nerveuses ; indications qu'on tâchera de remplir par le long usage des remedes suivans.

## LAVEMENT.

*℞ Decoct. commun. clyster. refrigerant. & laxant.* ℔j. *diacass. recenter parat.* ℥j ß. *therebent. venet. cum vitell. unius ovi extinct.* ℥j. *m. f. clyster. injiciend. hora commoda, & reiterand. quoties alvus pigra fuerit.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des pieds, pour en tirer huit à neuf onces de sang, & on se purgera le sur-lendemain avec ce bolus, & cette potion.

## BOL.

*℞ Aquil. alb. ter sublimat gr.* xv. *pulp-*

*caff. recenter e cann. extract. & per setac. traject.* ℥j. ʃʃ. *m. f. bol* ij. *vel* iij. *deglutiend. mane jejun. ventricul. superbibend. potion. sequentem.*

POTION.

℞ *Rhei elect. craff. trit.* ʒj. *leviter bulliat. in ſ. q. decoct. tamarindor. pinguium*; *colatur. & expreſſion.* ℥vj. *diſſolv. mann. elect.* ℥j ʃʃ. *ſyrup. de cichor. compoſit.* ℥j. *ſalis vegetabil.* ʒj. *f. pot. ſumend. ut dict. ſervatis ſervandis.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un poulet farci avec une demi-once de ſemences froides mondées, concaſſées dans un mortier de marbre. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y jettera un nouet de deux dragmes de graines de lin, auſſi concaſſées dans le même mortier ; & , lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera deux bonnes pincées de fleurs de mauve ſéchées, continuant pendant dix à douze jours, & même plus long-temps, ſuppoſé qu'on s'en trouve conſidérablement ſoulagé.

A ces bouillons finis on fera ſuccéder une bonne écuellée de petit-lait de vache, clarifié avec le blanc de deux œufs, dans

lequel on aura mis infuser à chaud l'espace d'un demi-quart-d'heure une pincée de plantes vulnéraires de Suisse séchées, ajoûtant à la colature deux dragmes de bon sucre candi réduit en poudre très-fine. Ce petit-lait ainsi préparé se prendra le matin deux heures avant de sortir du lit, & se continuera pendant quinze à vingt jours.

Pendant l'usage de ce petit-lait, si l'écoulement qui survient la nuit est fort abondant, on pourra prendre de fois à autre depuis quinze jusqu'à trente gouttes de bon baume blanc de copahu, dans une demi-cuillerée de syrop de capillaire le matin à jeun, avalant par-dessus ladite écuellée de petit-lait. Ce baume ne se continuera tout au plus que trois jours de suite, mais on pourra le reprendre de même après cinq à six jours de repos, supposé qu'on s'en soit bien trouvé.

Lorsque les vives douleurs interrompront trop le sommeil naturel, on prendra le soir avant se mettre au lit dans une demi-cuillerée d'eau de fleurs d'oranges, une demi-once de syrop de pavot blanc ; si mieux on n'aime avaler un grain de laudanum en opiate, incorporé avec tant soit peu de conserve de roses molle ; augmentant les doses des narcotiques suivant le

besoin, & la prudence du Médecin ordinaire.

Lors des chaleurs de l'été nous sommes d'avis qu'on use de temps en temps de quelques bains domestiques demi-tiédes, & qu'on boive des eaux minerales froides telles que sont celles d'Ieuset, ou de Camarets, pendant neuf jours, suivant la coutume, avec les précautions ordinaires, & qu'on se purge doucement avant & après lesdites eaux.

L'automne suivant on reprendra les bouillons de poulet ci-dessus marqués, après lesquels, si l'estomac peut s'accommoder du lait entier d'ânesse, ou de chévre, le matin, on en prendra une bonne écuellée pendant un mois de suite. Si l'on ne peut pas supporter ledit lait entier, on prendra le petit-lait comme ci-devant.

On doit user de fois à autre pour calmer l'ardeur d'urine d'une ptisanne faite avec une poignée de feuilles de pariétaire, une demi-once de graine de lin concassée, & un peu de réglisse, le tout simplement infusé dans deux pots d'eau bouillante. On ne fera jamais maigre, on évitera le vin pur, les liqueurs ardentes, les épiceries, les ragoûts, les fruits, & tout aliment indigeste; on soupera peu, ou on ne soupera point du tout.

## CONSULTATION LVI.

*Sur une foiblesse de la jambe, & de la cuisse droite.*

### MÉMOIRE.

ON demande l'explication d'une maladie qui a paru à une jeune fille, âgée présentement de dix-huit mois. On remarqua vers le cinquiéme mois après sa naissance que cette petite fille avoit la cuisse, & la jambe droite, tellement foibles, qu'elle ne pouvoit la porter d'aucun côté. Ce fut sa nourrice qui, s'en étant apperçue la premiere, en vint avertir ses parens, & avoua en même-temps qu'elle étoit enceinte, & affligée d'une grosse galle dartreuse : ce qui fit soupçonner d'abord que cela étoit la cause de l'impuissance de cette partie ; & que, l'ayant donnée à une autre nourrice, le changement de mauvais lait au bon pourroit donner le mouvement que le membre avoit perdu. On fut trompé dans cette attente. Le membre demeura toujours perclus. On fit plusieurs Consultations, & entr'autres remedes on pro-

poſa un bandage pendant pluſieurs ſemaines ; mais, au lieu de ſoulager la partie affectée, & de la fortifier, on remarqua qu'elle diminuoit tous les jours, ce que l'on crut être cauſé par le bandage qu'on diſcontinua de mettre, & le membre a repris ſa premiere forme, c'eſt-à-dire, qu'il eſt auſſi nourri, auſſi long, & auſſi bien formé que l'autre.

RÉPONSE.

La foibleſſe de la jambe, & de la cuiſſe droite, qui ſurvint le cinquiéme mois après la naiſſance, & qui empêche cet enfant de pouvoir porter la cuiſſe d'aucun côté, vient, ſelon toute apparence, de ce que la cavité de l'iſchion, où s'emboëte la tête du fémur, eſt remplie d'un engorgement lymphatique ſurvenu au ligament de cette partie, qui en empêche l'action.

Ce gonflement eſt, ou naturel, ou héréditaire, ou occaſionné par le mauvais lait de la nourrice galleuſe, & dartreuſe, dont la fille a ſuccé le lait. Si cette incommodité eſt héréditaire, il n'y a aucun remede à faire, & l'articulation deviendra peu à peu libre à meſure que l'enfant croîtra ; mais il en reſtera boîteux toute ſa vie.

Si le lait de la nourrice y a donné occasion, & qu'on puisse s'assurer que les galles dartreuses soient véroliques, on pourroit espérer de guérir la malade dans le temps par les frictions mercurielles. Pour éclaircir ce soupçon, nous sommes d'avis qu'on frotte legerement le haut de la hanche malade, l'aîne, & les environs de l'articulation, avec environ une dragme & demie, ou deux dragmes, d'onguent Napolitain, le soir avant le sommeil; qu'on se repose quatre ou cinq jours, après lesquels on réitérera cette friction jusqu'à ce qu'on ait employé environ deux ou trois onces d'onguent, après quoi on nous informera de l'état de l'enfant; cependant il ne faut le nourrir qu'avec de bon lait d'une nourrice fort saine, & de quelques bouillies au lait, supposé que celui de la nourrice ne suffise pas.



## CONSULTATION LVII.

*Sur un vomissement de sang.*

LEs vomissemens de sang excessifs dont le malade a été attaqué plusieurs fois depuis cinq à six ans étoient occasionnés par le gonflement skirreux de la rate, dont le volume montoit jusqu'au cartilage xiphoïde, & s'étendoit jusqu'à l'ombilic, de maniere que la veine splénique, trop tiraillée, ne pouvant recevoir le sang qui lui doit venir par le *vas breve* de tout le fond du ventricule, ce viscere membraneux s'engorgeoit à faire ouvrir dans son intérieur quelque vaisseau sanguin considérable, qui fournissoit au vomissement toutes les fois que par quelque violent effort les liqueurs étoient portées avec violence dans les visceres du bas-ventre, comme il arriva lors du violent effort que le malade fit par une rude chute de tout son long, après laquelle le premier vomissement parut.

Les enflures considérables des jambes, des cuisses, & du bas-ventre, qui paroissoient après les grandes attaques de vomis-

ſement, étoient une ſuite néceſſaire des pertes de ſang, qui devoient être exceſſives, puiſque non-ſeulement on le vomiſſoit à pluſieurs bouchées pour remplir de grandes baſſines, mais qu'il ſortoit encore une bonne partie par les ſelles de celui qui paſſoit de l'eſtomac trop plein dans les boyaux. C'eſt à raiſon de ces grandes pertes de ſang que les vaiſſeaux ſanguins, vuidés, & trop affaiſſés, ne pouvant recevoir toute la lymphe qui leur devoit venir des vaiſſeaux lymphatiques, ceux-ci étoient obligés de s'engorger au point de produire ces enflures. Celles-ci ſe diſſipoient d'elles-mêmes au commencement, à meſure que le malade reprenoit des forces, parce que le ſang repoſé obligeoit la lymphe arrêtée dans ſes propres conduits de pourſuivre ſon cours naturel.

Lorſqu'après pluſieurs enflures réitérées les vaiſſeaux lymphatiques, trop pleins, & trop ſouvent diſtendus, ont entierement perdu leur reſſort naturel, il n'a plus été poſſible de les voir reſſerrer par eux-mêmes, ſur-tout dès que les forces, & la vigueur du ſang n'ont pu ſe rétablir à raiſon du trop grand gonflement de la rate, dont les propres vaiſſeaux lymphatiques, qui rampent ſur la ſurface, ont été forcés de ſe

rompre, & de repandre leur liqueur dans la cavité du bas-ventre, où il s'étoit enfin formé une véritable hydropiſie aſcite, pour laquelle, après avoir employé avec ſuccès pluſieurs bons remedes, nous avons été obligé de recourir à l'opération de la paracentèſe, par où nous avons fait vuider tout de ſuite trente-trois livres d'une lymphe claire, lympide, & ſans aucune mauvaiſe odeur.

Les eaux répandues dans le bas-ventre ayant été totalement vuidées tant par les hydragogues que par l'opération, le malade s'eſt d'abord trouvé la reſpiration libre dans toute ſorte de ſituation. Nous avons auſſi remarqué par le tact que la groſſeur de la rate étoit diminuée de plus de la moitié de ce qu'elle étoit avant l'hydropiſie. Cependant, comme ce viſcere eſt encore fort gros, il y a lieu de craindre de nouvelles enflures, & un nouvel épanchement d'eau dans la même cavité; ce qu'on tâchera de prévenir en réitérant les mêmes remedes, & dans le même ordre qu'on les a déja pris ſous nos yeux, ſur-tout les apéritifs, les diurétiques, les hydragogues, comme il s'enſuit.

Le malade étant arrivé chez lui, après s'y être repoſé deux jours tout au plus,

recommencera de prendre le matin son opiate apéritive à la dose d'une dragme & demie à deux, suivant qu'il se trouvera l'estomac plus ou moins fatigué, avalant par-dessus, tantôt un verre de petit-lait de vache, clarifié, & ferré, tantôt un demi-bouillon ordinaire, & quelquefois un verre de sa ptisanne ordinaire. Il dînera avec une bonne soupe, du mouton bouilli, de la poule aussi bouillie, & quelque biscuit, ou d'une compotte pour dessert; se privant absolument de toute sorte de ragoût, de pâtisserie, d'herbes crues, des fruits cruds, & aigres, du fromage, des chataignes, des légumes, & de tout aliment indigeste.

Après avoir pris pendant huit jours ladite opiate le matin, il essayera d'en reprendre une seconde dose sur les quatre heures du soir, avalant par-dessus un verre de sa ptisanne, qui sera faite avec la pimprenelle, le capillaire, & le polytric, en tout une poignée, qu'on aura jettée dans deux parties d'eau bouillante, & laissée infuser, sans qu'il soit besoin d'y faire bouillir lesdites herbes, se contentant de verser la liqueur au clair dès qu'elle sera refroidie.

On soupera très-legérement vers les six à sept heures du soir, tantôt avec un sim-

ple potage, ou soupe pareille à celle du dîner, tantôt avec la valeur d'une aîle, & d'une cuisse de poulet, pour boire deux coups. On usera du vin fort sobrement, n'en buvant tout au plus qu'une chopine en vingt-quatre heures.

Il faudra continuer cette même opiate apéritive une ou deux fois par jour pendant un mois & demi, ou deux mois, sur-tout si l'on s'apperçoit que la rate s'en trouve mieux, ce qui doit être le principal point de vue.

Si pendant le cours de cette premiere opiate le ventre se trouve constipé, on usera de fois à autre de l'autre opiate composée, ou purgative, dont on prendra le matin à jeun deux dragmes, avalant pardessus un bouillon ordinaire à demi-fait. Si au contraire, après avoir usé de ces deux opiates, la rate restoit dans son état, ou qu'elle devînt plus grosse, il faudroit revenir aux bouillons de veau au bain-marie, dont on s'est bien trouvé au commencement. On les préparoit avec deux livres de maigre de veau coupé par tranches, deux poignées de chicorée, & une poignée de cerfeuil, hachées menu; une poudre faite avec vingt grains de rhubarbe, douze grains de fleurs de sel ammoniac mar-

tiales, & une demi-dragme de cloportes; sur le tout trois cuillerées d'eau; le tout mis dans un pot de terre bien luté, qu'on faisoit bouillir dans un chauderon plein d'eau pendant quatre à cinq heures, après quoi on passoit la liqueur à travers une serviette avec forte expression, & l'on avaloit la liqueur passée le matin à jeun, ce qui étoit continué pendant quinze à vingt jours.

Quant à l'enflure du ventre, on la dissipera par le bolus hydragogue, & ensuite par l'opération, si le cas le requiert.

Délibéré à Montpellier, le 15. mai 1706.

## CONSULTATION LVIII.

*Sur une vérole manquée deux fois par les frictions mal ménagées.*

L'INFLAMMATION qui parut sur la verge il y a environ six ans, ayant été contractée par un acte impur, étoit sans doute accompagnée de quelques petits chancres vénériens, qui ne pûrent être emportés radicalement par une simple application sur la partie de l'onguent mercu-

riel, auquel on n'insista pas assez long-temps, puisque cette inflammation revenoit aisément au moindre excès de débauche, ou d'exercice de cheval. On ne peut guere douter qu'elle ne fût accompagnée de quelques petits poirreaux naissans, qui, gênant la circulation du sang, y attiroient l'inflammation. Ce soupçon paroît confirmé en ce qu'au bout de trois années le malade apperçut de véritables poirreaux marqués sur la même partie. On eut beau couper ces poirreaux, & user d'une ptisanne sudorifique, le virus vérolique, restant répandu dans la masse du sang, se fit ensuite bien-tôt reconnoître lorsque le malade s'étant marié eut, non-seulement le malheur de voir renaître ses poirreaux, mais encore de les communiquer à Madame son épouse, qui eut de plus une chaude-pisse virulente.

Les chancres, & les poirreaux, véroliques, sont dès leur commencement des véroles naissantes, & particulieres, qui, se répandant dans la suite par toute la masse des liqueurs, dégénerent en vérole générale, ou universelle, si l'on n'a pas soin d'en détruire tout le virus par des frictions mercurielles sagement conduites. On doit nécessairement emporter les poirreaux,

dans lesquels le virus cantonné peut toujours reproduire le même mal.

C'est sans doute dans le cas présent pour n'avoir pas gardé ces petites précautions que le malade & sa femme ont passé deux fois par le grand remede, sans en être guéris. La premiere fois on s'avisa fort mal-à-propos d'entremêler les bains domestiques avec les frictions mercurielles. Celles-ci doivent fournir au sang des parties intégrantes du mercure, pour y rouler long-temps, & ceux-là leur donnent une libre issue par les pores de la peau; car personne ne sçauroit douter que les bains domestiques d'eau tiéde ne facilitent la sortie de la transpiration; & c'est précisément par cette voie libre, & plus ouverte, que sortoit le mercure qu'on avoit fait entrer par les frictions le jour précédent. Ainsi il n'étoit pas possible de guérir la vérole par cette nouvelle méthode, quoique pratiquée, dit-on, dans la ville de Nîmes, célébre Université.

Si, dans la même ville, le malade & sa femme ont été manqués une seconde fois, comme il est porté par la relation, il y a lieu de présumer qu'on y est tombé entre les mains de quelque novice dans l'art de guérir la vérole, qui n'aura peut-être pas

eu toutes les attentions nécessaires pour faire ensorte que le mercure roulât librement dans le corps jusques dans les plus petits vaisseaux capillaires, & que dans le même-temps on n'a pas eu la précaution de couper tous les poirreaux, dont le moindre restant peut reproduire le mal, comme il a été dit ci-dessus conformément à l'expérience. Peut-être aussi que dans le temps des frictions l'on n'a pas eu la précaution de nourrir le malade avec des alimens doux, & balsamiques, tel qu'est le bon lait de vache, pour faciliter la circulation du mercure, en donnant de la souplesse aux petits vaisseaux par lesquels il est obligé de passer pour y détruire le venin, sans produire aucune déchirure notable dans la bouche, dans les boyaux, & ailleurs. Le véritable traitement de la vérole consiste à faire rouler long-temps, & doucement, le mercure dans le sang, pour qu'il puisse y parcourir jusqu'aux moindres petits vaisseaux dont le corps humain est composé, & cela sans y produire aucune évacuation sensible, contre lesquelles on doit toujours être en garde.

Les boutons qui paroissent par intervalles depuis dix mois sur différentes parties du corps, & principalement sur le front,

où il reste toujours des rougeurs, & des taches, qui rendent cette partie du visage difforme, ne sont que de simples soupçons d'une vérole mal guérie, ainsi que la maigreur qui revient par intervalle. Toutes ces incommodités peuvent absolument dépendre de ce qu'on appelle vulgairement âcreté de sang, & que je tâche de déduire plus vrai-semblablement d'un simple dessèchement inégal des vaisseaux capillaires de la peau, qui se déchirent à la moindre occasion, sans que les autres parties en souffrent; puisqu'avec ces boutons, & taches de la peau, & la maigreur passagere, le malade ne laisse pas de faire toutes ses autres fonctions, mangeant avec appétit, & dormant toujours d'un sommeil fort tranquille, & sans aucune sorte de douleurs.

Le seul signe certain d'une vérole marquée dans le cas présent ne peut se tirer que du côté des poirreaux, qui se voyent, dit-on, repointiller dans les mêmes endroits où ils ont produit la premiere inflammation de la verge. Ce fait étant avéré par l'examen d'une personne experte en ces sortes de maux, il ne sera plus permis de douter que le virus vérolique ne subsiste encore dans le sang, & ce sera lui qui entretiendra les boutons, & rougeurs opiniâtres du front.

Il reste encore à examiner si l'épouse du malade n'a pas eu dans les deux traitemens le même sort que Monsieur son époux, c'est-à-dire, si elle n'a pas été manquée comme lui ; ce qu'il sera très-difficile de bien débrouiller, parce que les maladies vénériennes sont souvent très-peu apparentes dans les femmes, qui n'ont quelquefois qu'une simple perte en blanc, ou bien un petit chancre imperceptible dans certaines parties qui ne les incommodent point du tout, parce que le venin s'écoule aisément par les égoûts naturels du sexe. Ce venin ne laisse pourtant pas d'y pulluler, & d'infecter l'homme qui s'en approche ; & c'est précisément par cette raison que dans le grand nombre de vérolés qui sont obligés de passer par le grand remede, il se trouve beaucoup d'hommes, & très-peu de femmes. Cependant, comme chez la Dame dont il s'agit ici il avoit paru d'abord des poirreaux, & une chaude-pisse, il suffira en l'examinant de voir si ces deux symptomes véroliques ne sont pas revenus.

Sur quoi, en attendant que ces deux vérifications de la partie, & celle des poirreaux renaissans soit faite, nous sommes d'avis qu'interrompant absolument toute

ſorte de remedes antivénériens, & même les purgatifs ordinaires, le malade ſe mette inceſſamment à la diéte blanche avec le bon lait de vache, qu'il continuera pendant un mois de ſuite, ou même plus longtemps, ſi ſon eſtomac peut s'en accommoder ; & ſur-tout s'il s'apperçoit au bout de quinze jours que ſes boutons diminuent, & que ſes rougeurs paſſent. Si au contraire après le mois de ladite diéte fini, le malade ne ſe trouve pas mieux, nous jugeons que ſans la diſcontinuer on doit recommencer à ſe faire donner les frictions mercurielles en petite doſe, & de loin en loin, qu'il faudra continuer trente ou quarante jours, évitant avec ſoin toute ſorte d'évacuation ſenſible, abondante, comme il a été remarqué ci-deſſus.

Délibéré à Marſeille, le 9. juin 1733.

---

## CONSULTATION LIX.

*Sur des Vapeurs.*

Les vents dont la malade eſt tourmentée preſque ſans ceſſe depuis plus de dix ans, & qui ſortent principalement par

ſées par la bouche, dépendent à mon avis dans le cas préſent d'une trop grande tenſion des membranes nerveuſes de l'eſtomac, qui, ne pouvant pas ſe reſſerrer également pour bien embraſſer les alimens, donnent occaſion aux bulles d'air que ceux-ci contiennent de ſe ramaſſer peu à peu pluſieurs enſemble pour former les vents à l'aide de la chaleur de ce viſcere, à peu près comme les gouttes d'eau chauffées près du feu, & réduites en vapeurs dans un éolipile, forment les vents qu'on en voit ſortir.

L'eſtomac reſtant trop tendu, & dans l'inaction, fait ici la fonction du globe de l'éolipile, & les vapeurs des alimens avec la chaleur ordinaire de l'eſtomac tiennent lieu des gouttes d'eau que le feu raréfie. Lorſque les membranes de ce viſcere ſont enſuire capables de contraction, en ſe détendant, elles chaſſent les vents, après la ſortie deſquels la malade ſe trouve ſoulagée, non pas tant parce qu'ils ſont ſortis, que parce que la cauſe qui les formoit ſe diſſipe.

Cela ſuppoſé, il eſt aiſé de rendre raiſon pourquoi la malade eſt principalement tourmentée de ſes vents deux ou trois heures après ſes repas, qu'elle en rend moins

le matin ; que ceux-ci se calment en dînant, qu'ils n'ont jamais eu aucune mauvaise odeur, ni aucun mauvais goût ; & qu'ils n'ont que celui des alimens qu'on a mangés.

Si la malade est fatiguée non seulement de son estomac, mais aussi de différentes parties du bas ventre, où l'on sent des remuemens, ce ne peut-être que lorsque les vents formés n'ont pas la liberté de sortir. Celles de ces parties de cette cavité qui sont tendues excitent la chaleur, tandis que les autres, détendues & relâchées, produisent le froid.

La variété des autres symptomes exposés avec ordre & netteté dans la troisiéme relation qu'on nous a remise, porte le caractère de véritables vapeurs qui sont toujours fort allarmantes, & ne sont jamais dangereuses. Ainsi, lorsque la malade se sentira des pesanteurs de ventre qui l'empêchent de pouvoir agir, & qui l'obligent de s'asseoir, & que quelque chose lui paroît remonter à l'estomac, ce qui lui donne des especes de fadeurs, des nausées, des éblouissemens, des vents, des étourdissemens, & quelquefois de legeres douleurs de tête, qu'elle regarde tous ces maux comme de foibles ennemis incapa-

bles de lui nuire, & qui se dissipent bientôt si l'on a le courage de les mépriser. Puisque tous ces orages n'ont jamais été accompagnés d'aucun mouvement de fiévre, on doit être persuadé qu'ils dépendent de la même tension, & du roidissement des fibres nerveuses, qui se trouvent répandues par tout le corps, comme dans le tissu de l'estomac. Il faut donner toutes ses attentions en tâchant d'éviter la cause originaire, que nous jugeons être les chagrins domestiques qui ont précédé tout le mal.

Cette trop grande tension des filets nerveux fut produite d'abord par les chagrins domestiques que la malade essuya au commencement de son mal, & dont elle fut long-temps affligée. Dans un tempérament naturellement fort vif, & très-susceptible des moindres impressions, tel qu'on nous le représente ici, les chagrins, & l'affliction, secouent si vivement tout le genre nerveux, & en des sens si différens, qu'il n'est pas surprenant que d'abord l'estomac, viscere très sensible, & ensuite les autres parties nerveuses, ne se soient trop tendues, & desséchées. C'est aussi uniquement, suivant notre avis, de cette même tension, & de ce desséche-

ment, qu'on doit uniquement déduire l'extrême maigreur, & les fréquentes sueurs, qui sont survenues à la suite des vents de l'estomac, & des vapeurs.

Ce qui nous confirme entierement dans tout ce qui a été dit ci-dessus sur la nature, & la cause du mal, se trouve malheureusement confirmé par l'inutilité de tous les remedes qu'on a employés en différens temps pour vuider l'estomac, & les boyaux; pour emporter des obstructions qu'on avoit lieu de soupçonner au foie, & sur-tout pour rétablir des digestions qu'on croyoit dépendre de lui, mais encore plus de la mauvaise qualité des alimens que la malade prenoit. Tous ces remedes ont gâté l'estomac en l'irritant, & l'ont rendu plus sensible, & par conséquent plus propre à la production des vents.

Si le Médecin ordinaire, qui prendra soin de la malade, veut bien avoir la bonté d'entrer dans nos vues, il jugera aisément par lui-même que, bien loin d'agacer un estomac trop sensible, il n'est ici question que de le flatter, de l'adoucir, & de le détendre, par des alimens doux, balsamiques, & qui puissent passer dans les boyaux, comme d'eux-mêmes, sans violentes contractions des fibres de ce vis-

cere. C'est pour remplir cette premiere, & principale indication, que nous lui proposons d'abord de mettre la malade dans l'usage de ce que nous appellons diéte blanche, qui consiste à ne la nourrir que de bon lait de vache, frais tiré, & d'un pain fort leger, qui se fonde aisément dans ledit lait, ou bien dans la bouche par le seul secours de la salive; car il sera libre à la malade de tremper son pain dans le lait, ou de le manger auparavant. Il est inutile de marquer la quantité du lait & du pain qu'on doit prendre chaque jour, aussi-bien que de regler les heures, ou le nombre des repas; il suffit de dire qu'on doit suivre en cela son appétit, son goût, & son besoin, sans jamais trop surcharger l'estomac, qui sera peut-être un peu fatigué les premiers jours par ce changement de nourriture, & produira des nausées, des vomissemens, des cours de ventre, ou autres accidens, mais qui passeront bien-tôt d'eux-mêmes, si l'on peut avoir la constance de les souffrir sans en craindre les suites, & sans y apporter aucune sorte de remede, sur-tout des purgatifs, & des opiates absorbantes, qu'on doit regarder comme tout-à-fait opposées aux bons effets de cette diéte. Ce lait doit être simplement chauffé au bain-marie sans bouillir.

Supposé qu'on ait la constance de suivre cet avis pendant huit jours, nous pouvons assurer la malade qu'elle aura la consolation de voir dissiper ses vents de l'estomac, qui commenceront à passer par en bas. Son embonpoint reviendra bien-tôt après, & ses sueurs cesseront, de maniere qu'elle continuera sa diéte tout au moins l'espace de quarante à cinquante jours, ou même plus long-temps, supposé qu'elle s'en accommode. Pour lors il arrivera que son ventre se constipera au point qu'on ne pourra le rendre libre qu'à la faveur des simples lavemens d'eau tiéde & d'huile, qu'on réitérera suivant le besoin. On pourra aussi dans ce cas de constipation avaler le lait tout frais sans le faire chauffer, ou bien prendre quelquefois un verre d'eau fraîche avant d'avaler la prise de lait du matin & du soir. Lorsqu'on se sera lassé de cette diéte blanche, on pourra reprendre tout à coup, sans se purger, sa maniere de vivre ordinaire, observant seulement de bien mâcher tous ses alimens dans la bouche pour les y rendre en bouillie à peu près semblable au pain trempé dans le lait, avant que de les avaler ; & si pour lors il reste quelque legere indisposition, ou des vapeurs, on usera de quel-

ques grains d'acier préparé à la rosée, qu'on avalera depuis six grains jusqu'à quinze, dans la premiere cuillerée de soupe du dîner, continuant pendant un mois, après lequel on reviendra à la diéte blanche, & l'on se flatte, fondé sur de pareilles expériences, que par la simple alternative de ces deux secours la malade aura la satisfaction de se voir rétablie dans une parfaite santé.

Délibéré à Marseille le 4. septembre 1735.

## CONSULTATION LX.

*Sur des dartres aux jambes.*

LEs dartres que Madame de *** a aux jambes, & pour lesquelles on nous a consultés, sont produites par un sang âcre, & chargé de sels de cette nature. Nous sommes unanimement d'avis qu'avant d'en venir à la curation on commence par adoucir son sang ; &, puisqu'elle a déja fait les remedes généraux, & qu'il ne reste à prendre que les bouillons de vipere, Madame doit les prendre pendant quinze jours de suite, en cas qu'elle ne

s'en trouve pas trop échauffée ; à quoi le Médecin ordinaire donnera son attention. Elle commencera donc par un lavement avec la pulpe de casse, & le miel rosat, dans une décoction rafraîchissante. Le lendemain elle se purgera avec les remedes suivans.

## PURGATION.

*Prenez pulpe de casse, une once ; senné mondé, deux dragmes ; sel prunelle, une dragme ; faites infuser dans une décoction de chicorée sauvage, & de bourrache ; dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne choisie. Faites une potion pour une dose.*

Le lendemain on la saignera du bras, & on lui tirera six onces de sang, après quoi elle prendra les bouillons de vipere, comme il suit.

## BOUILLON.

*Prenez racines de chicorée sauvage, de buglose, & de petit houx, de chacune une demi-once ; feuilles d'oseille, de chicorée sauvage, & de patience sauvage, de chacune une demi-poignée ; graine de pavot blanc concassée, & enfermée dans un nouet,*

*une demi-once ; sel prunelle, une demi-dragme ; faites avec une vipere un bouillon qui sera continué pendant quinze jours, se purgeant avec la médecine ordinaire après le huitiéme.*

Les bouillons finis, elle se repurgera, & se baignera de suite dans l'eau tiéde pendant dix jours le matin à jeun, & le soir sur les cinq heures, pendant une heure ; & le matin, lorsqu'elle sera dans le bain, elle avalera un grand verre de petit-lait, & se purgera à la fin des bains.

Ensuite elle prendra le lait d'ânesse, où l'on ajoûtera demi-once de sucre rosat. Pendant l'usage du lait elle doit se purger tous les dix jours.

Elle prendra encore les bains le plus qu'elle pourra par intervalles pendant l'usage du lait, ce que Monsieur le Médecin ordinaire aura soin de gouverner.

Après les bains, & le lait, elle prendra les eaux de Roquetaillade pendant une vingtaine de jours, à diverses reprises. Elle en boira pourtant dans la journée une douzaine de verres. Elle doit se purger au commencement, & à la fin.

Elle peut encore pendant le temps des eaux se baigner dans la maison.

Pour sa boisson ordinaire elle boira d'une décoction de nymphea avec un peu de vin rouge.

Ce qui étant fait, on pourra sans danger travailler à guérir la dartre, & appliquer le topique suivant.

PULPE.

*Prenez des racines de patience sauvage; faites-les bouillir dans le vinaigre; puis pilez-les dans le mortier de marbre, & appliquez cette pulpe sur la partie.*

Après ce topique, s'il ne fait pas assez d'effet, on en viendra au suivant.

AUTRE TOPIQUE.

*Prenez du beurre de saturne, & en mettez deux fois par jour sur la partie malade, la couvrant de feuilles de plantain.*

Après celui-là on viendra au nutritum de litharge; & enfin, si la dartre résiste encore, il en faudra venir à la pommade de jasmin, & sur trois parties on en ajoûtera une de précipité rouge.

Délibéré à Montpellier le 12 juillet 1708.

## CONSULTATION LXI.

### *Sur des Vapeurs.*

LE Conseil soussigné, après avoir mûrement examiné le malade, est convenu des remedes suivans.

On commencera par boire les eaux de Balaruc le matin à jeun pendant quatre jours de suite, suivant la coutume du lieu, ajoûtant au premier & dernier verre desdites eaux, deux onces de manne grasse, & dix grains de jalap en poudre. Les mêmes jours, sur les cinq à six heures du soir, on ira à la source desdites eaux pour s'y faire doucher la tête, & la nuque du col, avec les précautions ordinaires.

Après ces quatre jours de boisson, & de douche, on prendra les bains entiers dans la source, ou dans une cuve, suivant qu'on s'en trouvera plus ou moins échauffé, ayant soin de se faire frotter le bras, & la jambe gauche avant de sortir de l'eau, & dès qu'on aura été essuyé dans le lit, on prendra un bouillon ordinaire aussi chaud qu'on pourra l'avaler, & on pourra s'y faire recouvrir pour essayer de suer,

s'il eſt poſſible, une ſeconde fois. On ne ſortira point de la chambre qu'une heure après avoir été bien eſſuyé, continuant leſdits bains ſoir & matin pendant deux jours.

Pendant le ſéjour de Balaruc, le malade s'abſtiendra de boire à la glace, il ſe privera des ragoûts, des fritures, de la patiſſerie, il ne mangera aucune herbe crue, ni fruit aigre, ſur-tout les jours des boiſſons, & il évitera de s'expoſer au grand vent, ſur-tout au ſortir des douches, & des bains, ayant la tête toujours bien couverte, & reſtant avec ſes habits d'hiver.

Le malade étant de retour chez lui prendra le matin à jeun pendant dix à douze jours, une écuellée de lait de vache coupé avec une legere infuſion de plantes vulnéraires de Suiſſe. Retirez le pot du feu après l'avoir fermé de ſon couvercle; laiſſez cette infuſion à froid pendant toute la nuit. Ayez le lendemain matin une écuellée de bon lait de vache, frais tiré, que vous mettrez dans une caſſerole de terre qui réſiſte au feu; verſez-y votre infuſion au clair, rejettant les plantes; faites évaporer le mêlange ſur un petit feu de charbon ſans qu'il bouille à groſſes ondes; rejettez l'écume & les pellicules qui ſe forment

meront par-dessus, jusqu'à ce que le tout soit réduit à une seule écuellée de liqueur, à laquelle vous ajoûterez environ deux dragmes de sucre candi réduit en poudre, lequel étant fondu, vous passerez ledit lait-coupé par une serviette, & on le servira au malade à la chaleur d'un bouillon ordinaire. On se purgera au commencement, & à la fin de ce lait coupé, avec ce bolus, & cette potion.

## BOL.

*Prenez mercure doux, sublimé trois fois, quinze grains; extrait d'ellebore noir, quatre grains; faites avec la conserve d'absynthe un bol qui sera pris le matin, avalant par-dessus la potion suivante.*

## PURGATION.

*Prenez senné mondé, deux dragmes; sel végétal, une dragme; faites infuser sur les cendres chaudes pendant la nuit dans une suffisante quantité de décoction de petite absynthe; dissolvez dans six onces de colature, deux onces de manne de calabre, & deux dragmes d'électuaire diacarthami; faites une potion qui sera prise comme on vient de le dire.*

Le sur-lendemain de la purgation après le lait coupé, on prendra matin & soir les bains domestiques d'eau tiéde tempérée, de maniere qu'on y puisse rester une heure à chaque fois, sans y suer, & sans y avoir froid, ayant soin d'ajoûter de temps en temps de nouvelle eau chaude, ou froide, suivant le besoin, continuant pendant huit jours, & renouvellant toute l'eau de deux en deux, ou de trois en trois bains tout au moins, si mieux l'on aime la renouveller à chaque bain.

L'usage des bains étant fini, le malade sera repurgé, & boira les eaux minerales de Camarets pendant neuf jours de suite, suivant la coutume ; &, si elles passent bien, nous sommes d'avis qu'on en reboive une autre neuvaine quelques jours après la premiere.

Les chaleurs de l'été ayant cessé, le malade reprendra quelques bains domestiques comme dessus, & on réitérera les bouillons apéritifs, qu'on a déja pris ci-devant, y ajoûtant une demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre, continuant pendant douze ou quinze jours, au bout desquels, s'étant repurgé, on usera de cette opiate.

OPIATE.

*Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, & réduit en poudre subtile, une demi-once; extrait d'ellebore noir, une demi-dragme; rhubarbe choisie en poudre, deux dragmes; myrrhe choisie, & gomme ammoniaque desséchée, toutes deux en poudre, de chacune une dragme & demie; fleurs de sel ammoniac, une dragme; borax ordinaire, une demi-dragme; faites avec le syrop des cinq racines apéritives une opiate, dont on prendra le matin à jeun depuis une jusqu'à deux dragmes, bûvant par-dessus un bouillon de chicorée. On continuera l'opiate douze ou quinze jours de suite, ou alternatifs, suivant qu'en décidera Monsieur le Médecin ordinaire.*

Cette opiate étant finie, le malade reprendra quelques jours du lait coupé, & essayera ensuite si son estomac peut s'accommoder du lait entier d'ânesse, dont on boira une bonne écuellée le matin à jeun, deux heures avant de sortir du lit, continuant pendant un mois, se purgeant de dix en dix, ou de douze en douze jours, & prenant pour lors trois fois la semaine

le ſoir en ſe mettant au lit, environ deux dragmes de cette opiate.

OPIATE.

*Prenez conſerve de petite abſynthe, une demi-once; corail rouge préparé, yeux d'écreviſſes de riviere, & quinquina réduit en poudre, de chacun deux dragmes; rhubarbe choiſie, torrefiée, & pulvériſée, une dragme & demie; faites avec le ſyrop d'abſynthe une opiate pour l'uſage.*

Pendant le cours des remedes ci-deſſus marqués, lorſque le malade ſera tourmenté de ſes vapeurs, on pourra lui donner un gros d'une poudre faite avec parties égales d'acier préparé à la roſée du mois de mai, & de quinquina le matin à jeun, & ſur les quatre à cinq heures du ſoir pendant trois jours de ſuite. Il ne lui ſera pas permis de faire aucun des jours maigres ordonnés par l'Egliſe; il fera chaque jour autant d'exercice modéré qu'il ſera poſſible ſans ſe laſſer; il ne ſurchargera ſon eſtomac d'aucun aliment, ſur-tout le ſoir, évitant les ragoûts, la friture, & les épiceries, & tout aliment indigeſte.

Délibéré à Montpellier le 23. mai 1717.

## CONSULTATION LXIII.

### *Sur une Ophthalmie.*

POUR soulager la malade des incommodités présentes, & en éviter les suites fâcheuses, on la mettra incessamment à l'usage des remedes suivans.

### LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire pour des lavemens rafraîchissans, & laxatifs, une livre; pulpe de casse récemment extraite, six dragmes; miel violat, une once & demie; faites un lavement qui sera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.*

Après le lavement rendu, l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer cinq onces de sang, & on purgera la malade le sur-lendemain avec le bol, & la potion suivante.

### BOL.

*Prenez éthiops mineral préparé sans feu, six grains; conserve de roses autant qu'il en*

*faudra pour faire un bol, qui sera pris le matin à jeun, bûvant par-dessus la potion suivante.*

POTION.

*Prenez rhubarbe choisie, concassée grossierement, & enfermée dans un nouet, vingt grains; feuilles de senné mondées, une dragme & demie; faites bouillir légerement dans la décoction des feuilles de chicorée sauvage. Dissolvez dans quatre onces de colature une once de manne de calabre. Faites une potion pour l'usage susdit.*

Le lendemain de la purgation on fera prendre à la malade le matin à jeun un bouillon fait avec un demi-quarteron de collet de mouton, & six écrevisses de rivieres rougies dans l'eau bouillante, & écrasées dans un mortier de marbre. Un quart-d'heure avant de tirer le pot du feu, on y mettra bouillir une demi-poignée de cresson d'eau, continuant pendant dix à douze jours, au bout desquels on réitérera le bol, & la potion ci-dessus.

L'usage des bouillons d'écrevisses étant fini, on essayera si l'estomac de la malade peut s'accommoder du lait entier d'ânesse, dont on lui fera boire une demi-écuellée le matin à jeun, deux heures avant de sortir

du lit, tâchant de dormir après l'avoir pris, & continuant autant de temps qu'on le pourra, avec les précautions ordinaires en pareille occasion, c'est-à-dire, ayant soin de donner une once, ou une once & demie de manne dans un bouillon de poulet, lorsqu'on craindra que le lait ne passe pas bien, & prenant trois fois la semaine en se mettant au lit, ou le matin avant le lait, dix ou douze grains de corail en poudre délayés dans une liqueur convenable.

Il est absolument nécessaire d'ouvrir incessamment deux cauteres, l'un au bras, & l'autre à une jambe, n'importe de quel côté. On laissera couler ces deux cauteres, & l'on les entretiendra ouverts jusqu'à parfaite guérison, & même au-delà, du moins l'un des deux, jusqu'à ce que la malade soit en âge d'avoir ses régles.

Quant aux remedes externes, on doit être fort circonspect, & très-attentif pour ce qui regarde le front & les joues, où je ne crois pas qu'on doive absolument rien appliquer. On se contentera de travailler sur les deux yeux, non-seulement pour tâcher de les faire ouvrir, mais encore pour dissiper l'inflammation, & les taches, supposé qu'on y en trouve, comme il y a lieu de le présumer.

On commencera par appliquer sur l'un & l'autre œil de petites compresses trempées dans du lait de vache, où l'on aura mis bouillir quelques feuilles de l'umbilicus veneris, ayant soin d'humecter de fois à autre lesdites compresses avec du lait tiéde. On pourra aussi, au lieu desdites compresses de linge, y appliquer lesdites feuilles trempées dans le lait tiéde, les changeant à mesure qu'elles sécheront.

Si dans quatre à cinq jours ce remede ne calme pas la douleur, & que les yeux restent fermés, on les frottera de fois à autre avec une plume trempée dans une teinture de saffran oriental, tirée avec l'eau de décoction de fenouil bouillante. L'on peut aussi faire un mêlange dudit saffran, & du lait; ou bien, s'il y a de l'enflure, employer le cataplasme de *mica panis*, seul, ou avec le saffran, sans aucune huile.

On insistera sur celui desdits topiques qui conviendra le mieux, jusqu'à ce que les yeux soient ouverts; & pour lors, dans la vue de dissiper l'inflammation du blanc de l'œil, on usera du collyre suivant, dont on bassinera souvent les yeux, sur lesquels on tiendra la nuit des compresses trempées dans le même collyre.

## COLLYRE.

*Prenez racines d'iris de Florence séche, & tuthie préparée réduite en poudre impalpable, de chacune une dragme; du meilleur vin rouge, & de l'eau de fenouil, de chacun trois onces; mêlez, faites un collyre.*

Si les compresses trempées dans ce collyre, en se desséchant pendant la nuit, incommodoient la malade, on incorporeroit les deux poudres ci-dessus dans du beurre frais, qu'on appliqueroit sur les yeux pendant la nuit, avec une petite bande par-dessus les compresses.

Si l'on découvre des taches aux yeux ouverts, on y soufflera une ou deux fois par jour, à la faveur d'un tuyau de plume, tantôt de la tuthie préparée, tantôt de la fiente de lézard en poudre très-fine, & quelquefois de l'antimoine crud réduit en alkool. On peut aussi faire souvent entrer dans les yeux de bon vin émétique ordinaire, ou bien une forte décoction de *rhuta hortensis* dans du vin blanc.

La malade doit éviter le grand jour, toute sorte de lumiere vive, & il faut se garder d'ouvrir les yeux avec les doigts sous aucun prétexte. Qu'on évite les cha-

grins, & sur-tout les pleurs.

Il seroit encore mieux, en place de lait d'ânesse dont nous avons parlé ci-devant, d'essayer si la malade pourroit s'accoutumer à tetter une bonne nourrice trois fois par jour, sçavoir, le matin à jeun, vers le midi, & le soir en se couchant; auquel cas on entremêleroit quelque crême de ris, de gruau, d'orge, ou bien quelque bouillie, pour l'entre-deux dudit lait de femme, qu'on continueroit aussi jusqu'à ce qu'on connût par la diminution des symptomes que le sang est suffisamment adouci.

Délibéré à Montpellier le 3. octobre 1717.

---

## CONSULTATION LXIV.

*Sur un gonflement autour du genou, occasionné par des douleurs de rhumatisme.*

LE gonflement qui paroît tout autour du genou droit, & qui racourcit la jambe en l'empêchant de s'étendre, vient en partie de la synovie épaissie, tant au-dedans de cette articulation qu'au dessous de la rotule, & en partie de ce que

les tendons des muſcles extenſeurs, & fléchiſſeurs de la jambe, ſont abreuvés d'une lymphe épaiſſe qui les empêche de ſe mouvoir librement, & ſelon toute leur étendue. Le gonflement a été occaſionné par les vives douleurs de goute rhumatiſmale qui l'ont précédé. Ce qu'il y a pourtant de plus fin dans les humeurs arrêtées s'eſt ſi fort diſſipé qu'il n'y reſte plus qu'une eſpece de ſédiment endurci, qu'on ne ſçauroit briſer, & réſoudre, que par un long uſage des remedes menagés à propos ſuivant leurs différens effets, & les différens états où le malade ſe trouvera; ſur quoi l'on doit uniquement s'en rapporter à la prudence de Monſieur le Médecin ordinaire.

Il ſuffira de faire remarquer ici nos principales vues, qui ſont de relâcher d'abord, autant qu'on le pourra, la partie affectée; de ramollir enſuite les humeurs épaiſſes; & enfin de les réſoudre, ou de les faire ſortir par la voie de la tranſpiration, en tâchant toujours de rétablir le reſſort naturel des tendons abreuvés.

Le malade ayant été ſaigné, & purgé, on commencera d'appliquer ſur le genou malade un cataplaſme fait avec les feuilles de cigue, de morelle, de juſquiame, & de

ſureau, de chacunes parties égales, qu'on aura fait cuire dans l'eau, & dont on enveloppera tout le genou tant deſſus que deſſous, environ une heure & demie ſoir & matin, pendant ſept ou huit jours ; au bout deſquels on ſe ſervira d'un autre cataplaſme fait avec les feuilles de cigue, & les eſcargots, le tout pilé dans un mortier de pierre, pendant huit autres jours, pour paſſer enſuite à un autre fait avec parties égales de fleurs de ſureau, & de feuilles d'hiéble, bouillies dans une quantité ſuffiſante de bon vin rouge pendant une heure. Il faut hacher menu leſdites herbes cuites, & les appliquer auſſi chaudement qu'on pourra les ſouffrir ſur la partie malade, les y tenant une heure le matin, & autant le ſoir avant de ſe coucher, pendant ſept ou huit jours.

A ce dernier cataplaſme on en ſubſtituera un autre fait avec les ſeules feuilles de convolvulus, pilées à froid dans un mortier de marbre, y verſant peu à peu une quantité ſuffiſante de bonne huile d'olives, pour nourrir leſdites feuilles juſqu'à conſiſtance d'un cataplaſme doux, & égal, qu'on fera un peu chauffer pour l'appliquer ſur la partie.

Lorſqu'on ſe ſera ſervi pendant ſept ou

huit jours de ce cataplaſme huileux, on employera ſucceſſivement, & en différens jours les huiles ſuivantes pour faire des embrocations ; ſçavoir, les huiles de briques, de laurier, de pieds de mouton, & de petits chiens, inſiſtant ſur celle de ces huiles dont on ſe ſentira le plus ſoulagé. On eſſayera enſuite d'appliquer ſur la partie des emplâtres réſolutifs, tels que ſont celui de cigue, de ſouffre, de diabotanum, de diachylum magnum *cum gummi*, & de Vigo *cum mercurio*. Il faudra garder chacun de ces emplâtres tout au moins cinq à ſix jours ſans y toucher, & s'en tenir enſuite à celui de tous qui paroîtra rendre le jeu du genou plus libre, & plus aiſé, en facilitant l'extenſion de la jambe.

Si tous ces remedes ne ſoulagent point le malade, nous ſommes d'avis qu'on eſſaye de legeres frictions ſur la partie, avec environ deux dragmes de l'onguent mercuriel ordinaire, laiſſant toujours la partie couverte du même linge, & ménageant les frictions de loin en loin, laiſſant un intervalle de cinq ou ſix jours de l'un à l'autre.

Nous jugeons auſſi qu'au mois de ſeptembre prochain il feroit bien d'aller à Baréges pour y prendre les bains, & s'y

faire doucher la partie, suivant la coutume du lieu.

Délibéré à Montpellier le 8. juin 1720.

## CONSULTATION LXV.

*Sur une colique d'estomac.*

### MÉMOIRE.

LA maladie dont Monsieur *** est attaqué depuis environ deux ans est une colique d'estomac qui le prend par intervalles, & qui commence toujours par une douleur, & un gonflement à cette partie, suivie de beaucoup de vents qu'il fait par la bouche.

Les matieres indigestes, & glaireuses, qui commencent cette maladie, se mêlant avec la bile, & le suc pancréatique, causent des fermentations dans le bas-ventre qui sont suivies de son gonflement, & d'un borborigme qui donne au malade de cruelles douleurs. Partie des matieres, passant des premieres voies dans le sang, y causent des fermentations qui sont suivies de douleurs aux épaules, & sur la poitrine, sans pourtant aucune altération, ni aucu-

ne fiévre, qu'un peu d'émotion dans les plus violentes douleurs, qui l'obligent quelquefois de paſſer les nuits ſans dormir. Les matieres ont produit des obſtructions dans le foie, & dans la rate, avec douleur à cette derniere partie, ſans pourtant une grande tenſion. Les remedes dont on s'eſt ſervi pour combattre cette maladie, & qu'on a fait prendre au malade le printemps dernier, conſiſtent dans les bouillons apéritifs, les opiates laxatives, apéritives, & ſtomachiques, & enſuite les eaux de Balaruc, qui lui firent rendre des matieres glaireuſes, argilleuſes, & noirâtres comme de l'encre, après quoi ce malade demeura environ un mois ſans avoir d'accidens, ſe trouvant beaucoup ſoulagé : mais, comme il a le ventre fort pareſſeux, demeurant quelquefois deux jours ſans aller à la ſélle, il ſe fait des amas qui le jettent dans les accidens ci-deſſus mentionnés. Pour les prévenir, ou en arrêter le cours, & les progrès, on lui ordonne l'uſage des pillules gourmandes. On lui a auſſi ordonné les eaux de Vals, & les étuves de ſaint Laurent, pour fortifier ſon eſtomac, & diſſiper quelques douleurs rhumatiques qui lui reſtent aux épaules, & ſur la poitrine ; après quoi on doit prendre les bains, &

les eaux de Vals, si le Médecin le trouve à propos, user aussi du thé, & de la décoction des herbes vulnéraires.

RÉPONSE.

La douleur, & le gonflement d'estomac dont le malade se plaint par intervalles, depuis environ deux ans, sont des marques certaines d'une colique de cette partie, qui vient, selon toute apparence, de la difficulté que le sang trouve à parcourir ce viscere membraneux. Lorsqu'à l'occasion de quelque cause extérieure la circulation est gênée, il s'y forme une espece de phlogose. Les vaisseaux trop remplis produisent le gonflement, & l'irrégularité avec laquelle les arteres battent produit la douleur. Ces deux symptomes sont suivis de quantité de vents qui sortent par la bouche, parce que la phlogose du ventricule raréfie l'air contenu dans sa cavité, & l'oblige de sortir par l'endroit le plus libre. Sur la fin de la colique les vents moins raréfiés prennent la route des boyaux à mesure que l'estomac se dégonfle, & qu'il reprend son mouvement péristaltique naturel. On sent pour lors des gonflemens, & des borborigmes dans tout le ventre,

qui viennent à notre avis des mêmes vents, plutôt que de matieres fermentatives, puisque le tout se passe sans aucune marque de fiévre. Les douleurs des épaules, & de la poitrine, les insomnies, & la constipation, peuvent se déduire de la même constitution du sang épaissi, qui roule avec peine dans différentes parties du corps, à proportion que la phlogose de l'estomac s'est dissipée d'elle-même. Les obstructions qu'on a remarquées dans les visceres du bas-ventre, sur-tout au foie, & à la rate, ne permettent pas de douter de l'épaississement du sang ; & tous ces symptomes joints ensemble pourroient former dans la suite un caractere de vapeurs, supposé d'ailleurs que le malade se trouve d'une humeur mélancholique, & facile à prendre l'allarme sur son mal. Ainsi, pour prévenir les suites, on doit avoir en vue de délayer le sang, & de lui donner sa fluidité naturelle par le long usage des remedes suivans.

## LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire pour des lavemens rafraîchissans, & laxatifs, une livre ; catholicon fin, une once ; miel rosat, deux onces ; faites un lavement qui sera pris le*

*soir, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer huit à neuf onces de sang, & l'on réitérera cette saignée dans le moment que la colique commencera, & se fera sentir.

On aura soin de le faire purger avec les pillules gourmandes, proposées dans le mémoire, si mieux l'on n'aime employer le bolus, & la potion qui suivent.

BOL.

*Prenez aquila alba, sublimé trois fois, quinze grains; faites avec un peu de casse fraîchement mondée un bol qui sera pris le matin, avalant par-dessus la potion suivante.*

PURGATION.

*Prenez rhubarbe concassée grossierement, & enfermée dans un nouet, une dragme; senné mondé, une dragme & demie; sel végétal, un scrupule; faites infuser sur les cendres chaudes pendant la nuit dans une suffisante quantité de décoction de sommités de petite absynthe, & dissolvez dans six onces de colature faite avec expression deux*

*dragmes d'électuaire diacarthami, & une once de syrop de fleurs de pêcher. Faites une potion pour l'usage ci-dessus indiqué.*

Le lendemain de la purgation on pourra commencer les eaux de la Marquise de Vals, dont on boira deux neuvaines, à la dose ordinaire, mettant quatre ou cinq jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre. Si, après la boisson desdites eaux de Vals, le malade étoit pressé de ses douleurs, on pourroit essayer les étuves proposées de saint Laurent; mais nous jugeons que pendant les grosses chaleurs de l'été rien n'est plus propre à délayer son sang, après les boissons des eaux de Vals, que les bains domestiques, dont on prendra dix ou douze de suite, supposé qu'on ne se sente pas pressé de douleur. Il faudra rester une heure dans chacun sans y suer, ni sans y avoir froid. Au commencement du mois de septembre prochain, ayant réitéré la saignée du bras, ou du pied, suivant l'avis du Médecin ordinaire, on vuidera l'estomac des matieres glaireuses, qu'on y soupçonne, par cette potion.

POTION.

*Prenez ipecacuanha réduit en poudre*

*ſubtile, quinze grains; eau de fleurs d'orange, trois cuillerées : ajoûtez un peu de confection d'hyacinthe; & faites une potion qui ſera priſe le matin à jeun.*

Si l'on n'a pas aſſez vuidé l'eſtomac par cette doſe, on l'augmentera juſqu'à vingt-cinq grains, & même juſqu'à trente, & le lendemain de cette potion on recommencera les apéritifs en bouillons, ou en opiate, qu'on a déja pris le printemps dernier; après quoi on reboira auſſi les eaux minerales de Balaruc, dont on s'eſt déja bien trouvé.

Quoiqu'on ne nous marque pas la maniere de vivre du malade, ni quelles ſont les cauſes qui donnent occaſion à ſes attaques de colique, nous lui conſeillons de s'obſerver ſur ſon régime de vie, de maniere qu'il puiſſe éviter ce qu'il aura fait la veille de ſes attaques. Il ne doit jamais ſurcharger ſon eſtomac : il mangera ſeulement, peu, & ſouvent, des alimens de bon ſuc, évitant les ragoûts, les fritures, les patiſſeries, & les herbes crues. Il fera un exercice modéré.

Délibéré à Montpellier le 19. juillet 1720.

## CONSULTATION LXVI.

*Sur une fluxion à la joue.*

LES différentes fluxions ſurvenues depuis trois ans ſur la joue gauche de Madame de R*** furent d'abord occaſionnées par l'air froid, où l'on s'expoſa la tête trop découverte. Dès-lors la tranſpiration, ne pouvant ſortir librement par la partie chevelue, fit retour ſur la face, & gonfla la joue en queſtion.

Les douleurs de tête qui redoublent en hiver, & lorſque le temps eſt peſant, ſont des marques certaines que le cours de la tranſpiration n'eſt point rétabli, & il ſemble d'abord ſur ce principe, que rien ne peut mieux convenir que la douche des bains de Balaruc, pour laquelle la malade étoit venue en cette Ville. Cependant, comme les fréquentes fluxions de la bouche ont attiré une ſuppuration conſidérable dans le tiſſu des gencives de la machoire ſupérieure, qui répond préciſément à l'endroit de la fluxion, & qu'il y a encore lieu de croire que cette ſuppuration a formé quelque clapier fiſtuleux, nous crain-

drions que dans une saison aussi avancée que se trouve à présent celle de Balaruc, ces remedes ne portassent préjudice à la suppuration, & il nous a paru d'ailleurs que la malade étoit actuellement trop échauffée pour supporter la chaleur des douches.

Nous sommes donc d'avis qu'on s'en retourne chez soi pour travailler à calmer le grand mouvement du sang, & à guérir le mal des gencives par le secours des remedes suivans.

LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraîchissans, & laxatifs, une livre; casse récemment mondée, une once; miel rosat, deux onces; faites un lavement qui sera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre sera paresseux.*

Après le lavement rendu on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer la quantité de huit à neuf onces de sang, supposé que les régles ne coulent point. Que si c'est précisément le temps où elles doivent couler, ou qu'elles coulent en effet, on fera la saignée au pied, après laquelle

on prendra ſon temps pour ſe purger avec cette potion.

## PURGATION.

*Prenez rhubarbe concaſſée groſſierement ; & enſermée dans un nouet, une dragme ; ſenné mondé, une dragme & demie ; ſel végétal, un ſcrupule ; faites infuſer dans une ſuffiſante quantité de décoction de chicorée ſauvage, & diſſolvez dans ſix onces de colature faite avec expreſſion, manne de calabre, & ſyrop de chicorée compoſé, de chacun une once ; faites une potion qui ſera priſe avec les attentions convenables.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon de poulet farci de demi-once de ſemences froides mondées, & concaſſées. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu on y mettra bouillir la troiſiéme partie d'une poignée de chacune des herbes ſuivantes, bugle, ſanicle, & creſſon d'eau. Lorſqu'on retirera le pot du feu on y jettera une pincée des herbes vulnéraires de Suiſſe, continuant pendant douze à quinze jours, au bout deſquels on ſe repurgera comme devant.

L'uſage des bouillons étant fini, on prendra pendant ſept à huit jours un bain

entier domestique d'eau tiéde, où l'on restera une heure à chaque fois, sans y suer, ni sans y avoir froid, ayant soin pour cela d'y ajoûter de nouvelle eau froide, ou chaude, suivant le besoin.

Pendant le cours des remedes ci-dessus marqués la malade se contentera de presser doucement deux fois par jour sa gencive, pour en faire sortir le pus; mais, les bains étant finis, il faudra que le Chirurgien ouvre l'abcès avec la lancette, emporte les bords calleux, s'il en rencontre, & cautérise la carie, supposé qu'il y en ait; après quoi la douceur de la salive, aidée de quelque leger gargarisme, conduira très-aisément la plaie à cicatrice.

Parmi ces gargarismes, on n'employera d'abord que l'eau d'orge, & le miel, tandis que la suppuration subsistera, après laquelle on ajoûtera audit gargarisme un tiers d'eau-de-vie. On conduira la plaie à parfaite cicatrice par le simple lavage de la bouche, avec les eaux de Balaruc.

A la fin du mois d'août, ou au commencement du mois de septembre prochain, si la malade est encore échauffée, on réitérera les bouillons ci-dessus, ou bien on leur substituera une écuellée de lait de vache, coupé avec une legere infusion

des

des plantes vulnéraires de Suiſſe.

Que ſi elle ne ſe ſent point échauffée, & que les régles ne coulent point autant, & auſſi long-temps qu'elles le devroient, on uſera de quelques legers apéritifs en bouillon, ou en opiate, ſuivant l'avis du Médecin ordinaire, après quoi on pourra venir prendre les douches de Balaruc.

Cependant on doit toujours obſerver un régime de vie convenable, ſe privant des alimens poivrés, ſalés, épicés, de difficile digeſtion, & ſur-tout de la ſalade. Du reſte un exercice modéré, convient dans le cas préſent, encore plus un eſprit exempt de toute ſorte contention.

Délibéré à Montpellier le 28. juin 1720.

## CONSULTATION LXVII.

*Sur un vomiſſement de ſang périodique.*

LE vomiſſement de ſang, qui ſurvient périodiquement depuis le mois de décembre dernier dans le temps que le flux doit venir, reconnoît pour cauſe conjointe, & occaſionnelle, des embarras conſtans dans le tiſſu de la matrice; puiſque depuis

ledit temps les régles n'ont point paru ; ou du moins très-imparfaitement. La vive chaleur aux épaules, & à la poitrine, qui précéde de ſept à huit jours le vomiſſement, eſt une marque certaine des efforts que le ſang eſt obligé de faire vers les parties ſupérieures, lorſqu'il trouve des obſtacles inſurmontables à ſe vuider par la matrice. C'eſt dans ces violens efforts que les vaiſſeaux ſanguins de l'eſtomac ſe rompent pour produire le vomiſſement. Ce viſcere ſe trouve plus diſpoſé que les autres parties à recevoir le dépôt, parce qu'il eſt très-affoibli par la dyſenterie, & la fiévre, qui ont précédé, & parce que les digeſtions en ont été fort dérangées ; ce qui eſt déſigné par l'extrême dégoût dont la malade ſe plaint pour tout ce qui s'appelle viande, & choſe nourriſſante. La petite toux, dont elle eſt tourmentée depuis la fiévre qui parut lors de la groſſeſſe, eſt une ſuite du ſerrement de la poitrine dont on ſe plaignoit pour lors, & elle eſt ſans doute entretenue par la ſuppreſſion des régles qui produit le vomiſſement, puiſque celui-ci eſt toujours précédé de la chaleur de la poitrine ci-deſſus expliquée.

Si le vomiſſement de ſang, ſur lequel on demande notre avis, n'étoit pas plus

abondant que le flux menſtruel n'avoit accoutumé de l'être, & qu'on ne perdît pas plus de ſang, on pourroit eſpérer une parfaite guériſon, en ne s'arrêtant qu'à procurer le flux menſtruel ; mais, ſi au contraire la quantité du ſang rejettée par le vomiſſement eſt ſi exceſſive que la malade s'en trouve extrêmement affoiblie, on a tout à craindre, & l'on doit s'attacher uniquement à calmer cet accident.

Pour cet effet nous propoſons deux curations, l'une dans le temps du vomiſſement exceſſif, & l'autre dans l'intervalle d'un vomiſſement à l'autre.

Pour la premiere curation, il faut d'abord commencer par une ou deux ſaignées au pied, ſuivant les forces de la malade ; lui tenir le ventre lâche à la faveur des lavemens, & lui faire avaler de deux en deux, ou de trois en trois heures, celui des remedes ſuivans dont on ſe trouvera le mieux ; ſçavoir, le ſuc de menthe, à la doſe de quatre cuillerées ; le ſuc d'ortie, à la doſe d'un demi-verre ; & une poudre avec parties égales d'alun, & de ſang dragon, depuis une dragme juſqu'à deux.

On peut encore employer dans ce cas une demi-dragme d'antihectique de Potérius, qu'on pourra délayer dans un des deux ſucs ci-deſſus marqués. R ij

Dans la seconde curation, on doit d'abord s'attacher à rétablir les digestions, commençant par un purgatif doux, & convenable à l'état de la malade ; après quoi on passera à l'usage de cette opiate.

## OPIATE.

*Prenez conserve de coings, & confection d'hyacinthe, de chacune une once & demie; corail rouge préparé, trois dragmes; yeux d'écrevisses de riviere préparés, antihectique de Potérius, de chacun deux dragmes; alun, & sang dragon en poudre, de chacun une dragme & demie*; *mêlez, faites une opiate, dont la dose sera matin & soir d'une ou deux dragmes, pendant six jours.*

L'usage de cette opiate étant fini, on prendra le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet farci d'orge mondé, & trois ou quatre écrevisses de riviere. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir environ une demi-once de chacune de ces racines, chiendent, & asperge sauvage. En retirant le pot du feu, on y jettera demi-dragme de tartre chalybé soluble, & on ajoûtera au bouillon coulé quatre ou cinq cuillerées de suc de chicorée amere, continuant dix

ou douze jours, au bout desquels on se repurgera. La malade prendra ensuite une écuellée de lait de vache, coupé avec un tiers d'une legere infusion des plantes vulnéraires de Suisse, continuant ce lait le matin à jeun pendant les chaleurs de l'été, après lesquelles on réitérera les bouillons ci-dessus pour passer ensuite à cette opiaté.

### OPIATE.

*Prenez saffran de mars apéritif préparé à la rosée du mois de mai, une demi-once; rhubarbe en poudre, deux dragmes; myrrhe choisie, & gomme ammoniaque desséchée, & pulvérisée, de chacune une dragme & demie; saffran oriental pulvérisé, un scrupule; faites une opiate avec une suffisante quantité de syrop de chicorée. On en prendra d'une à deux dragmes, bûvant par-dessus un bouillon de chicorée, & continuant pendant douze jours consécutifs, ou alternatifs, suivant que Monsieur le Médecin ordinaire le jugera à propos.*

Si par l'usage de cette opiate les régles commencent à mieux couler, & que le vomissement de sang cesse, on essayera si les eaux minerales de Balaruc conviennent pour achever de rétablir les digestions.

Si la toux persiste, on essayera la diéte blanche, observant toujours un bon régime de vivre.

Délibéré à Montpellier
le 2. août 1720.

---

## CONSULTATION LXVIII.

*Sur un mal de gorge, & gonflement de la luette.*

### MÉMOIRE.

LE mal de gorge continue toujours: les glandes salivales, la luette, & les amygdales sont presque toujours gonflées, aussi-bien que les glandes du col, de sorte que l'incommodité augmente, bien loin de diminuer; à cela il se joint des élancemens; la lévre supérieure s'enfle, & les yeux se chargent un peu, & deviennent fort humides. On s'est fait couper les cheveux, & on se sert de calotes de papier, que la malade change tous les jours. Elles sont ordinairement mouillées, comme si elles avoient été trempées dans l'eau, quand elle les ôte. On a pris cet été les eaux de Vals, & depuis deux mois on prend la ptisanne de salsepareille. Tous ces remedes,

& nombre de purgations, n'ont point diminué le mal. On ne s'endort que ſur les ſix heures du matin, & on eſt toute la nuit prêt à ſuffoquer.

RÉPONSE.

Le mal de gorge dont la malade ſe plaint vient ſans contredit du gonflement des glandes du col, des amygdales, & ſurtout de la luette, qui deſcend un peu trop de fois à autre, & qu'on eſt ſouvent obligé de relever. Ce gonflement fait que la malade craint de ſuffoquer en dormant, lorſque l'air de la reſpiration ne peut avoir ſon paſſage tout-à-fait libre par la trachée-artere, à raiſon du reſſerrement du goſier.

Les élancemens qu'on ſent dans la tête, l'enflure de la lévre ſupérieure, le chargement des yeux, & l'humidité qui s'y ramaſſe, ſont des ſuites du gonflement des glandes, à raiſon duquel le ſang ne peut pas revenir librement par les petites ramifications de la veine jugulaire.

Comme, à ces incommodités près, la malade a beaucoup d'embonpoint, & jouit d'une parfaite ſanté, n'ayant abſolument aucune difficulté d'avaler, & reſpirant fort librement hors de ces accidens, il y a

lieu de penſer que le gonflement ci-deſſus, eſt occaſionné par une grande quantité de graiſſe, de lymphe, & de ſéroſité, qui ſe ramaſſe de fois à autre dans les ſuſdites glandes.

Quoique cette maladie ſoit toujours plus allarmante que dangereuſe, elle pourroit avoir des ſuites fâcheuſes ſi on ne travailloit à les prévenir, en donnant de la liquidité à la lymphe, & détournant les ſéroſités par les voies des urines, & du ventre; indications qu'on tâchera de remplir par le long uſage des remedes ſuivans.

LAVEMENT.

*Prenez décoction ordinaire pour lavemens rafraîchiſſans, & laxatifs, une livre; catholicon pour l'uſage interne, une once & demie; miel roſat, une once; mêlez, faites un lavement qui ſera pris à la commodité de la malade, & réitéré toutes les fois que le ventre ſera pareſſeux.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des bras, pour en tirer huit à neuf onces de ſang, & l'on ſe purgera le lendemain avec cette médecine.

PURGATION.

*Prenez rhubarbe choisie, concassée grossierement, & enfermée dans un nouet, une dragme & demie; feuilles de senné mondées, deux dragmes; sel végétal, une dragme; faites infuser dans une suffisante quantité de décoction d'absynthe; dissolvez dans six onces de colature deux onces de manne choisie, & une once de syrop de fleurs de pêcher; faites une potion qui sera prise le matin avec les précautions convenables.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun une poudre faite avec quinze grains d'éthiops mineral, & dix de cloportes préparés, le tout enveloppé dans du pain à chanter, ou dans quelque conserve, prenant garde qu'elle ne s'arrête entre les dents.

Si on ne peut absolument avaler aucun bol, pour lesquels la malade a toujours eu beaucoup de répugnance, on détrempera ladite poudre dans une cuillerée d'eau, ou de vin, l'avalant ensuite promptement.

On prendra par-dessus cette poudre un bouillon fait avec un jeune poulet, & une poignée de feuilles de chicorée sauvage, continuant pendant quinze jours, au bout

desquels on se repurgera comme dessus, pour passer dès le lendemain à l'usage de la ptisanne dessicative, & laxative, qui suit.

## PTISANNE.

*Prenez salsepareille coupée menu, une once; racine d'iris de Florence séche, une once; jonc odorant coupé menu, bois de gayac écrasé comme il faut, de chacune quatre onces; bois de sassafras, aussi coupé menu, une once; cristal mineral, une once & demie; grande phillirea séchée, & mise en poudre, une once; antimoine crud concassé grossierement, & enfermé dans un nouet, quatre onces; faites infuser le tout à froid pendant douze heures dans douze pintes d'eau de fontaine, mesure de Paris; puis bouchez exactement le vaisseau, & faites bouillir lentement pendant six heures. Le vase étant retiré du feu, ajoûtez-y réglisse écharpie, & senné mondé, de chacun deux onces; philtrez la liqueur refroidie, & gardez-la pour l'usage.*

L'on boira six verres par jour de cette ptisanne, sçavoir, deux verres le matin une demi-heure avant de sortir du lit, ne dînant que deux heures après; deux autres verres quatre heures après dîner, & les deux

autres le soir en se mettant au lit ; continuant pendant quinze jours ; insistant sur celui de ces deux remedes dont la malade se trouvera plus soulagée par rapport à l'état de son gosier.

Si la luette continuoit à tomber souvent, nous croyons qu'il n'y auroit aucun risque d'en retrancher une partie d'un seul coup de ciseau, qui n'est point du tout douloureux, & dont la plaie se cicatrise par le seul baume de la salive, sans le secours d'aucun remede. Cette petite opération, vuidant un peu de sang de la partie, dégorgeroit non-seulement la luette, mais encore les parties voisines jusqu'aux amygdales. Celles-ci se coupent aussi très-souvent dans les maux de gorge avec succès, & sans aucun danger. Si la malade redoute le coup de ciseau, il faudra relever la luette à l'ordinaire, & gargariser souvent, tantôt avec la décoction d'orge & la dissolution de miel, & tantôt avec la seule eau-de-vie, où l'on aura dissout quelques grains de sel ammoniac. Il seroit même bon que la malade machât souvent, ou de la cire seule, ou du zédoaria, dans la vûe de dégorger les conduits salivaires.

Quant à la diéte, l'exercice du corps, sur-tout la promenade à pied, nous paroît

ici fort néceſſaire. On ne doit manger que des alimens de bon ſuc, & faciles à digérer, ſe privant de ragoûts, de friture, de patiſſerie, d'herbes crues, de légumes, & de tout aliment indigeſte. On n'obſervera aucun jour maigre ; il ne faut ſouper que ſobrement ; on ne prendra tout au plus que la valeur d'une aîle de poulet pour boire deux coups, deux ou trois heures avant s'aller coucher.

Délibéré à Montpellier le 26. novembre 1720.

## CONSULTATION LXIX.

*Sur des skirrhes dans le bas-ventre.*

LEs tumeurs dures, & ſans douleur, que l'on obſerve au bas-ventre de la malade, ſont de véritables skirrhes.

Quoique les tumeurs ſoient plus apparentes à la région hypogaſtrique, & que leur ſituation, & leur mobilité nous les faſſe ſoupçonner dans le corps des ovaires, les autres viſceres du bas-ventre ne laiſſent pas d'être auſſi affectés d'autres obſtructions, mais principalement le foie, la rate, & la matrice. La ſuppreſſion des régles,

la jaunisse qui survint il y a deux ans, & l'hydropisie qui est revenue plusieurs fois, nous marquent assez l'embarras de ces visceres.

Les causes qui ont donné lieu à toutes ces obstructions ont été originairement des alimens grossiers, & de mauvais suc, dont la malade use depuis plusieurs années.

Ces sortes d'alimens ont fourni pendant long-temps un chyle épais, & dénué de particules fines, ensorte que la masse du sang ayant acquis le même caractere, il ne faut pas être surpris s'il est survenu des embarras dans différens couloirs du bas-ventre, d'où se sont ensuivis la suppression des régles, l'ictere, & l'épanchement des sérosités dans la cavité du bas-ventre.

Quoique par le moyen des remedes apéritifs, & purgatifs, réitérés, on ait dissipé plusieurs fois les eaux épanchées dans le bas-ventre, on n'a pourtant pas emporté la cause ; les obstructions subsistent ; elles se montrent même à présent sous la forme de skirrhe ; ce qui marque la grossiereté de la matiere qui les soutient, & combien ont souffert les visceres affectés ; ensorte qu'on doit craindre encore l'hydropisie, ou bien une fiévre lente qui consumeroit la malade insensiblement. De plus la cu-

ration de ces obſtructions ne peut être que très-difficile, & de longue haleine. Cependant, comme il faut prévenir des accidens nouveaux, & ſur-tout le retour de l'hydropiſie, & qu'il faut auſſi ſoulager au plutôt la malade, elle ſe mettra ſans perdre de temps à l'uſage des remedes ſuivans.

Les indications qu'on a à remplir dans cette maladie ſont de briſer doucement la maſſe du ſang, & de la délayer, afin qu'étant devenue plus coulante, les petits vaiſſeaux des viſceres du bas-ventre puiſſent ſe débarraſſer peu à peu des matieres groſſieres dont ils ſont embourbés depuis long-temps.

Or cela ne ſçauroit ſe faire bruſquement, puiſque des remedes trop actifs, comme des apéritifs forts, &c. pourroient exciter des inflammations ſoudaines, en donnant tout-à-coup trop de mouvement aux liqueurs, ou bien donner lieu à la production de cancers internes. L'on commencera d'entrée par cette potion purgative.

PURGATION.

*Prenez polypode de chêne, deux onces; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité*

*d'eau de fontaine; mettez infuser dans six onces de colature senné mondé, deux dragmes; rhubarbe choisie, & sel végétal, de chacun une dragme; passez la liqueur, & dissolvez-y une once de syrop de fleurs de pêcher; mêlez, faites une potion qui sera prise le matin avec les attentions ordinaires. Le jour suivant on passera à l'usage de bouillons, qu'on fera avec une demi once de racine d'anonis, autant de chicorée, & de pimprenelle; six écrevisses de riviere, & un morceau de collet de mouton. On ajoûtera ensuite au bouillon quinze grains de tartre chalybé soluble; l'on continuera pendant neuf matins, se purgeant à la fin comme ci-dessus.*

Les bouillons finis, on viendra à l'usage du petit-lait de vache. On en prendra une écuellée le matin à jeun, après y avoir mêlé une once de suc de chicorée, & autant de suc de cresson d'eau; ou, à la place de ce dernier, on pourra tenter une once de suc de cerfeuil. On continuera l'usage de ce petit-lait pendant une quinzaine de jours, après lesquels on se purgera avec la médecine ordinaire. La malade se reposera ensuite quelques jours, & sur la fin du mois de juillet elle prendra les eaux de

Camarets pendant neuf jours, observant de se purger devant, & après ; & même, si les eaux ne passent pas bien, soit par les selles, soit par les urines, on y ajoûtera de dix jours l'un au premier verre, une demi-once de sel polychreste, & même six dragmes en deux verres, si la demi-once ne purgeoit pas bien. L'on pourra prendre aussi les eaux un peu dégourdies, si elles pesoient sur l'estomac.

Enfin l'on doit se nourrir avec de bons alimens ; ainsi on évitera ceux qui sont grossiers, salés, & de haut goût, les herbages cruds, & les fruits.

Délibéré à Montpellier
le 17. juin 1721.

---

## CONSULTATION LXX.

*Pour un jeune homme attaqué d'une convulsion, qui l'empêchoit d'ouvrir la machoire.*

LA difficulté d'ouvrir la machoire, dont Monsieur * * * est attaqué depuis près de deux années, & qui augmente quelquefois de façon qu'il ne peut se nourrir que d'alimens liquides, ne sçauroit être attribuée qu'au mouvement tonique, c'est-

à-dire, à la convulsion permanente des fibres charnues, & tendineuses, qui composent les muscles ptérigoïdiens, & crotaphites, destinés à relever la machoire inférieure, ensorte que leur force est supérieure à celle des muscles qui servent à la tirer en en-bas.

La cause prochaine de cette convulsion, ou tension permanente, est le trop grand, ou continuel, influx du liquide spiritueux dans les locules des fibres des muscles mentionnés, qui retient par conséquent ces fibres dans une contraction violente, & constante.

Le liquide spiritueux n'est déterminé à couler constamment, & avec force, que par quelque humeur qui irrite, ou qui ébranle assidûment les nerfs destinés à le porter dans les muscles ; & cette humeur ne peut produire cet effet, si elle ne séjourne dans les petits tuyaux qui se distribuent à ces parties ; d'où il est aisé d'inférer que le séjour, ou le dépôt, de quelque humeur étrangere, entretient sans relâche la tension violente, & continuelle, des muscles qui servent à fermer, ou à relever, la machoire inférieure.

Mais l'humeur dont nous venons de parler ne sçauroit s'arrêter, & séjourner,

dans les vaisseaux capillaires, si ce n'est par rapport au défaut du ressort de ces parties, qui ne peuvent se contracter avec assez de force pour la pousser, & la faire circuler ; soit encore parce que l'humeur est trop grossiere, & trop épaisse, ou même aussi trop abondante ; d'où nous tirerons pareillement cette conséquence, que les principales & les plus évidentes causes de cette maladie sont la foiblesse du ressort des parties solides, & affectées, & la grossiereté, ou l'épaississement, & l'abondance du sang, & de la lymphe, qui arrosent ces mêmes parties.

Enfin le défaut de ressort des solides, & l'épaississement des liquides, viennent sans doute des impressions réitérées d'un air trop froid, & du peu de ménagement que Monsieur observoit dans son manger, ou dans son boire, dans le temps qu'il se livroit avec un peu trop d'ardeur à l'exercice de la chasse ; ensorte que ces causes éloignées ont non-seulement altéré les parties dont nous venons de parler, mais encore celles qui sont situées au fond du gosier, comme la luette, les amygdales, & les glandes des cartilages du larynx, puisque la difficulté d'ouvrir la machoire est quelquefois suivie du gonflement de toutes

ces parties, & par conſéquent d'une plus grande difficulté d'avaler, & de reſpirer, comme auſſi de la preſſion des vaiſſeaux qui portent le ſang à la tête, & qui l'en rapportent; de façon que, le ſang ne pouvant circuler avec liberté, ce défaut de circulation donne lieu à quelqu'autre accident, tels que ſont la douleur gravative, qui occupe par intervalles la partie antérieure de la tête, & le ſentiment de froid répandu dans la poſtérieure.

Tous ces ſymptomes, qui ſont des ſuites du défaut de reſſort dans les parties ſolides, & de l'épaiſſiſſement, & de la groſſiéreté des liquides, doivent nous faire juger combien il importe de combattre & de détruire inceſſamment ces cauſes, pour prévenir leur retour fréquent, leur accroiſſement, en un mot de plus grandes incommodités, ou le danger qui pourroit ſurvenir, ſi on les négligeoit.

Nous ſommes donc d'avis que Monſieur obſerve ſans délai, & avec exactitude, la méthode ſuivante, comme très-propre à donner de la fluidité aux humeurs, à les faire circuler librement, & à fortifier, ou rétablir, le reſſort des parties ſolides.

Monſieur commencera par ſe purger de la maniere ſuivante.

PURGATION.

*Prenez ſenné mondé, deux dragmes; ſel prunelle, & rhubarbe choiſie, de chacun une dragme; faites bouillir legérement dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine; diſſolvez dans huit onces de colature, une once & demie de manne de calabre, & une once de ſyrop de fleurs de pêcher; faites une potion qui ſera priſe le matin avec le régime ordinaire.*

Après la purgation, il boira pendant neuf jours le matin à jeun les eaux de Maine, à la quantité chaque matin de quinze à vingt verres médiocres dans l'eſpace d'une heure & demie, obſervant de les faire chauffer au bain-marie, & de les boire auſſi chaudes qu'il pourra les ſupporter, prenant la précaution de les rendre purgatives le premier & le neuviéme jour, en faiſant diſſoudre dans les deux ou trois premiers verres une once de ſel polychreſte.

Le ſur-lendemain du neuviéme jour, il faudra ſe repurger avec la potion ci-deſſus, ſe repoſer enſuite deux ou trois jours, & reboire les mêmes eaux pendant une ſeconde neuvaine avec les mêmes précautions, c'eſt-à-dire, de les boire chaudes,

& de les rendre purgatives, le premier, & le neuviéme jour, par le moyen du ſel polychreſte.

Après ces deux neuvaines, il faudra ſe tranſporter à Balaruc pour s'y faire doucher la tête, ſur-tout le côté affecté, le derriere, le ſommet de la tête, & la nuque du col. La douche ſera donnée matin & ſoir à la maniere accoutumée, continuant de même pendant quatre jours, obſervant de ſe tenir la tête bien couverte, & de ne ſe nourrir qu'avec de bons alimens, tels que ſont le potage bien trempé, le bouilli, & le rôti, dînant raiſonnablement, ſoupant fort ſobrement, bûvant très-peu de vin, ou ne faiſant que rougir l'eau.

Comme on ne peut ſe flatter qu'un défaut de reſſort invétéré ſoit corrigé par une ſeule épreuve des eaux, nous ſommes d'avis qu'après les huit premieres douches, Monſieur ſe repoſe trois jours, & qu'enſuite on renouvelle la douche matin & ſoir pendant trois autres jours. Enfin il n'en ſeroit que mieux ſi Monſieur pouvoit ſe réſoudre après un nouveau repos de trois ou quatre jours à ſubir une nouvelle épreuve de quatre ou cinq douches. Toutes ces épreuves finies, il faudra ſe repurger.

Au reſte il ne faut pas oublier pendant le ſéjour à Balaruc de ſe gargariſer quatre ou cinq fois par jour avec ces mêmes eaux un peu chaudes, & de les retenir auſſi long-temps qu'il ſe pourra dans la bouche, pour mieux fortifier toutes ces parties, que la fréquence des fluxions démontre être relâchées, ou ne ſçauroit qu'avoir affoiblies.

Au retour de Balaruc, Monſieur s'étant repurgé, nous croyons que, pour entretenir la fluidité du ſang, & pour l'adoucir, il ſera à propos de prendre tous les matins à jeun pendant une vingtaine de jours un grand verre de petit-lait de vache, bien clarifié avec le blanc d'œuf, & dans lequel on éteindra après qu'il ſera fait un fer rougi au feu.

Après le vingtiéme jour il ſe repurgera, & nous jugerons par ſon état de ce qui pourroit convenir pendant l'hiver, ou au printemps prochain.

Délibéré à Montpellier le 2. ſeptembre 1725.



## CONSULTATION LXXI.

*Sur un flux hémorrhoïdal excessif, & périodique, accompagné, & suivi de plusieurs accidens particuliers.*

LEs hémorrhoïdes auxquelles la malade étoit sujette, qui ont commencé de couler dès que les menstrues ont cessé, sont aujourd'hui, selon toute apparence, l'unique cause, & la véritable source, des pertes de sang excessives qui surviennent une ou deux fois le mois, depuis quatre ans.

Toute tumeur hémorrhoïdale, tant interne, qu'externe, est formée d'une veine variqueuse, qui reste quelque temps à se remplir de sang. Cette liqueur n'est obligée de se répandre que lorsqu'elle a forcé ses vaisseaux, en déchirant la partie des veines variqueuses qui se trouve la plus foible, & la moins exposée à la compression de ses voisines qui pourroient la soutenir.

Lorsque cette déchirure est considérable, & qu'elle reste cinq jours à se former, la perte de sang est plus excessive, & les

gros vaisseaux se désemplissent jusqu'à produire la syncope ; au lieu que, la déchirure étant moindre, ou se fermant plutôt, il doit couler moins de sang : pour lors le reste de cette liqueur ramassée est obligé de se détourner par les vaisseaux collatéraux dans le propre tissu des boyaux, où il produit la diarrhée qui persiste pendant cinq jours.

Lorsqu'à l'occasion de cette diarrhée, qui est précédée d'une perte de sang sans douleur, on a voulu nommer cette maladie flux hépatique, ce n'étoit qu'une question de nom, qui ne change rien pour le fond du mal.

Après la diarrhée le ventre devient paparesseux ; on y sent par intervalles quelques douleurs ; on a un dégoût continuel, suivi d'insomnie, & les jambes restent œdémateuses. Ces accidens nous paroissent être une suite des grandes évacuations ; les vaisseaux capillaires, se trouvant par-là trop affaissés, ne sçauroient recevoir leur liqueur qu'avec peine, & irrégularité ; les parties qui en sont trop distendues souffrent de la douleur, celles où les liqueurs s'arrêtent sont dans l'inaction, & celles où elles s'épanchent sont attaquées d'œdême.

Lors qu'ensuite les vaisseaux sanguins, étant remplis de nouveau, se trouvent prêts à s'ouvrir dans les veines variqueuses engorgées, la malade sent des piccotemens qui dépendent du battement irrégulier des arteres, & qui sont ordinairement les avant-coureurs de toutes les grandes pertes, & de plusieurs autres maladies.

Si les veines hémorrhoïdales variqueuses étoient ici assez près du fondement pour pouvoir se présenter toutes en dehors par les efforts qu'on a coutume de faire en allant au siége, on pourroit espérer de tarir la source du mal, & en emporter l'unique cause par la main d'un habile Chirurgien, qui couperoit, lieroit, & resserreroit par des astringens, tout ce qui se trouveroit avoir besoin de son ministere, comme nous l'avons vu pratiquer souvent en cette ville avec succès en pareille occasion.

Supposé qu'on ne puisse pas employer ce moyen, on doit avoir en vue de donner un peu plus de liquidité aux humeurs, pour qu'elles roulent plus aisément; & de rendre les vaisseaux plus souples, pour modérer leurs vives oscillations dans le temps des grandes pertes; indications qu'on tâ-

chera de remplir par le long uſage des remedes ſuivans.

Puiſque les ſaignées ont prévenu les grandes pertes de ſang, & les ſyncopes, on pourra les ménager ſuivant l'état, ou les forces de la malade, & la prudence du Médecin ordinaire; mais nous ne croyons pas qu'il y faille inſiſter, de peur d'augmenter les accidens ci-deſſus marqués, & principalement les tumeurs œdémateuſes, qui ſont ſouvent des avant-coureurs d'une hydropiſie incurable.

Dès que la perte de ſang commencera, on tâchera de l'arrêter par cette potion.

## POTION.

*Prenez de bon ipecacuanha, bien choiſi, & réduit en poudre très-fine, vingt grains; de bonne eau de fleurs d'oranges, trois cuillerées à bouche; tant ſoit peu de confection d'hyacynthe; mêlez exactement le tout pour faire une petite potion, qu'on prendra ſur le champ, après l'avoir un peu agitée.*

Cette potion ayant fait ſon effet, on prendra de fois à autre quelques cuillerées de ſuc d'orties avec les bouillons. On uſera pour boiſſon ordinaire d'une ptiſanne faite avec la racine de grande conſoude,

une pincée de roſes rouges de Provins, & deux ou trois balauſtes; ces trois drogues legerement bouillies dans une ſuffiſante quantité d'eau de fontaine.

Au ſuc d'ortie on fera ſuccéder, tantôt le ſang dragon, & l'alun, de chacun demi-dragme; tantôt une dragme de cachou, réduit en poudre très-fine, ou en petits trochiſques écraſés; ou bien on pourra donner ſoir & matin deux dragmes de l'opiate ſuivante, tant que la perte de ſang, ou la diarrhée, durera.

## OPIATE.

*Prenez de la conſerve de coings, & de la confection d'hyacynthe, de chacune demi-once; du corail rouge préparé, & des yeux d'écreviſſes de riviere, de chacun trois dragmes; du ſang dragon, & de la terre du japon, de chacune deux dragmes; de l'hypocyſtis réduit en poudre, une dragme; une ſuffiſante quantité de ſyrop de roſes ſéches; mêlez exactement le tout pour en former une opiate pour l'uſage marqué.*

Dans l'intervalle deſdites pertes on uſera de bouillons faits avec un jeune poulet farci d'orge mondé, & concaſſé, & avec environ demi-once de chacune des racines

des herbes ſuivantes, chiendent, aſperges ſauvages, & caprier. Une demi-heure avant de retirer le pot du feu, on y mettra bouillir une demi-poignée de ſommités de petite abſynthe, & autant de feuilles de menthe de jardin. Lorſqu'on retirera le pot du feu, on y jettera une demi-dragme de tartre chalybé ſoluble, & une pincée des quatre fleurs cordiales. On continuera pendant ſept à huit jours le matin à jeun. A ces bouillons ſuccédera une écuellée de petit-lait de vache clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura éteint un fer rougi au feu ; & on ajoûtera autant de ſucre candi en poudre qu'il en faudra pour rendre cette boiſſon agréable au goût de la malade.

Pendant l'uſage de ce petit-lait, qu'il faudra continuer le matin à jeun pendant dix ou douze jours, on prendra de fois à autre dans l'entre-deux des repas, quelques taſſes de l'infuſion des plantes vulnéraires de Suiſſe en maniere de thé. On pourra auſſi uſer deux ou trois jours de ſuite de quinze à vingt goutes de baume blanc de copahu, dans la premiere cuillerée dudit petit-lait, ou de ladite infuſion.

On rendra la premiere & la derniere priſe du petit-lait purgatives, en y faiſant

infuser une demi-dragme de rhubarbe concassée, & une dragme de mirobolans citrins aussi concassés ; ajoûtant à la colature, au lieu de sucre, deux onces de manne grasse. On supprimera pour lors le fer rougi.

Si l'estomac de la malade pouvoit ensuite s'accommoder du lait entier, nous serions d'avis qu'elle commençat par celui d'ânesse le matin à jeun pendant quelques jours, après quoi on y substituera celui de vache, aussi entier, ou bien legerement écrémé. Elle en prendra soir & matin, & se mettra même tout-à-fait à la diéte blanche, s'il est possible, sans qu'on soit obligé de la purger que dans les pressans besoins.

Pendant le cours des remedes ci-dessus marqués le Médecin ordinaire, qui aura soin de les diriger, réglera le régime de vie convenable aux différens états de la malade.

Délibéré à Montpellier
le 7 avril 1724.



## CONSULTATION LXXII.

*Sur une ſuppreſſion de régles après le mariage, ſuivie d'un écoulement jaunâtre.*

LEs accidens qui ſont ſurvenus à Mademoiſelle depuis ſon mariage doivent être attribués à la ſuppreſſion, & au dérangement, de ſes régles. Il y a lieu même de ſoupçonner qu'une conception qui a mal tourné y a eu beaucoup de part.

Cette Demoiſelle, de tempérament ſanguin, avoit accoutumé étant fille de perdre beaucoup par les menſtrues ; elles ont été ſupprimées pendant quelques mois ; depuis elles ont coulé, mais en petite quantité, & avec peine, débutant par des fleurs blanches ; tout cela marque un embarras conſidérable dans le tiſſu de la matrice, qui ne permet pas une iſſue libre à la matiere menſtruelle. C'eſt de ce ſang ſurabondant retenu, & ſurchargeant en conſéquence les vaiſſeaux, & en particulier ceux de certains viſceres qui ſe trouvent moins en état de réſiſter, que l'on doit déduire tous les ſymptomes qui ſont énoncés avec beaucoup d'exactitude dans le mémoire.

Il y a apparence que l'*aura ſeminalis* a ſupprimé au commencement les menſtrues ; qu'elle a donné occaſion aux engorgemens des vaiſſeaux de la matrice, & à une ouverture des vaiſſeaux laiteux des mammelles. Les premiers ne ſe ſont pas rétablis depuis, & ſe trouvent en état d'obſtruction, d'où viennent les incommodités en queſtion ; les ſeconds reſtent trop ouverts, & ſéparent une maniere de lait jaunâtre.

L'on doit donc regarder cette Demoiſelle comme dans un état de pléthore, en conſéquence de l'embarras de la matrice, & ayant un ſang épais, & viſqueux. Ce qui confirme dans cette idée, c'eſt le ſoulagement qu'elle a reçu des ſaignées, & le dérangement dans la digeſtion ; mais ſurtout lorſqu'elle avoit la faim canine. De plus ces élévations, & gonflemens paſſagers du bas-ventre, marquent la viſcoſité des matieres contenues dans les premieres voies. Quoiqu'il n'y ait pas lieu d'appréhender pour la vie, on ne doit pourtant négliger en aucune maniere cette maladie, puiſqu'outre qu'elle donneroit lieu à une ſtérilité continuelle, elle ne manqueroit pas à la longue d'occaſionner des incommodités fâcheuſes, & difficiles à guérir.

Les indications qui ſe préſentent ſont, de diminuer le volume du ſang, de l'affiner, de le rendre plus coulant, de débarraſſer ainſi le couloir de la matrice, & de faire couler par conſéquent les menſtrues à la maniere accoutumée, c'eſt-à-dire, en abondance, & ſans douleur.

L'on commencera par une ſaignée ordinaire de l'un des bras, & l'on ſe purgera le lendemain de cette maniere.

## PURGATION.

*Prenez polypode de chêne, ſix dragmes; faites-les bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau; faites infuſer dans une livre de colature deux dragmes de feuilles de ſenné mondées, une dragme de rhubarbe, & une pincée de fleurs de pêcher. Coulez une ſeconde fois, & partagez la liqueur en deux doſes, dans la premiere deſquelles vous diſſoudrez une once & demie de manne de calabre, dans la ſeconde une once de ſyrop de roſes ſolutif; faites une potion qui ſera priſe le matin avec les précautions convenables, prenant entre les deux doſes un bouillon de chicorée ſauvage.*

L'on prendra enſuite les eaux de Camarets à la maniere ordinaire, c'eſt-à-dire,

pendant neuf matins, en prenant chaque matin la valeur de trois pots. La neuvaine finie, on se purgera comme ci-dessus; après quoi on usera des bains domestiques pendant sept à huit jours. On prendra le bain d'eau douce tiéde vers les quatre heures du soir, observant de prendre un bouillon à la chicorée à la sortie du bain.

On demeurera en repos jusques vers la mi-septembre. Pour lors l'on passera à l'usage des apéritifs de cette maniere.

L'on fera d'entrée une saignée de l'un des bras; le lendemain on se purgera avec la médecine ordinaire; ensuite on prendra pendant dix matins consécutifs des bouillons faits avec une demi-poignée de chicorée, autant d'aigremoine, autant de pimprenelle, & autant de capillaire, une demi-livre de collet de mouton, & vingt-cinq grains de tartre chalybé, que l'on ajoûtera au bouillon dans l'écuelle.

Les bouillons finis, on se purgera, comme ci-devant, pour passer de suite à l'usage de cette opiate.

## OPIATE.

*Prenez saffran de mars apéritif, préparé à la rosée du mois de mai, une demi-once; rhubarbe choisie, & cassia lignea,*

*de chacune deux dragmes ; borax & myrrhe, de chacun une dragme ; mettez le tout en poudre fine, & l'incorporez avec une quantité de ſyrop de fleurs de pêcher ſuffiſante pour en faire une opiate, dans laquelle on mêlera quarante goutes de teinture de caſtoreum. La doſe de l'opiate ſera d'une dragme & demie.*

L'on prendra cette opiate le matin à jeun, avalant par-deſſus un bouillon altéré avec la chicorée.

L'on uſera de cette opiate pendant une dixaine de matins. On la rendra purgative de deux jours l'un, en ajoûtant à la priſe huit ou dix grains de diagréde. Ce ſera à Monſieur le Médecin ordinaire à augmenter, ou diminuer, la doſe de l'opiate, & du purgatif ajoûté, ſuivant les effets qu'il en obſervera.

L'opiate étant finie, on ſe purgera avec la médecine ordinaire. Du reſte on obſervera un bon régime de vivre ; on évitera tous les alimens peſans, les ragoûts, les herbages cruds, les fruits ; l'on pourra ſeulement manger des raiſins noirs, mais en parfaite maturité, & ſur-tout de ceux qu'on appelle dans ce païs-ci *eſpirans.*

L'on s'en tiendra à la ſoupe, au bouilli,

au rôti; & principalement à la volaille. On prendra ses repas à des heures réglées, & avec modération. On tâchera de se dissiper, & de se récréer l'esprit.

Enfin la premiere fois qu'on observera une disposition aux menstrues, l'on ne manquera pas de faire une saignée du pied.

Délibéré à Montpellier le 10. août 1724.

## CONSULTATION LXXIII.

*Pour une Demoiselle âgée de trente ans, ou environ, attaquée d'une affection hypochondriaque tendant au scorbut.*

LA maladie de Mademoiselle est une affection hypochondriaque qui tend vers le scorbut, ce qui est assez marqué par les douleurs, & les inquiétudes d'estomac auxquelles elle est sujette. Les gonflemens du ventre qui surviennent par fois, lorsque la digestion se fait, la pluralité des autres symptomes dont il est fait mention dans le mémoire, & la tristesse à laquelle la malade est fort sujette, qui la rend fort attentive à ce qui se passe dans son corps, & lui fait prendre les chagrins fort à cœur,

caractere d'esprit qui joint aux symptomes marqués ne permet pas de douter de la présence de la mélancholie hypochondriaque. De plus les bouffisures des jambes, & les taches livides qui y sont survenues, & qui se sont dissipées, & la douleur des dents, sont des marques d'une disposition prochaine au scorbut; autre maladie qui suit souvent la mélancholie hypochondriaque.

La source de tous les maux dont cette Demoiselle est tourmentée est un sang sec, visqueux, salin, qui fournit dans tous les couloirs des sucs d'un semblable caractere, ce qui rend toutes les fibres, & tous les vaisseaux de son corps peu humectés, & peu souples, par conséquent secs, & trop roides.

Par-là on expliquera aisément pourquoi son estomac s'agace si aisément, & ne fait pas bien sa fonction; ce qui donne occasion aux inquiétudes qu'elle y ressent, aux vents qui lui gonflent le bas-ventre, & le rendent paresseux; par-là on comprendra aisément que le sang, ayant peine à rouler dans les petits tuyaux, doit les gonfler aux endroits où ils ont moins de ressort, comme aux rameaux des veines hémorrhoïdales; &, comme ce sang vis-

queux, & salin, est fort aisé à se raréfier, il doit quelquefois les faire crever ; ce qui produira le flux hémorrhoïdal que l'on observe. De plus dans cet état de raréfaction il fait crever quelquefois quelques vaisseaux dans la membrane pituitaire ; d'où vient aussi l'hémorrhagie que l'on remarque après quelque agitation du corps, ou de l'ame. Pour ce qui est de cette matiere, que l'on croit être du pus, qui sort du fondement, c'est une mucosité du boyau rectum, qui se fait remarquer souvent dans le cas des hémorrhoïdes.

Ce qui a donné lieu au mauvais état du sang que nous venons de décrire a été des obstructions que l'on a portées pendant plusieurs années, & les chagrins que l'on a ressentis vivement, qui ont occasionné un caractere d'esprit trop attentif, & inquiet, sur ce qui se passe dans le corps.

Quoique cette maladie soit très-fâcheuse, & difficile à combattre par elle-même, elle le deviendra plus ou moins suivant le tour d'esprit que l'on prendra. Si on se chagrine, qu'on s'inquiette continuellement, que l'on s'attriste, alors on ne doit pas espérer que les remedes portent grand coup ; si au contraire on veut bien se dissiper, ne pas faire de grandes attentions,

& même s'égayer, dans ce cas on doit espérer que les remedes agiront avec efficacité, la malade n'étant pas d'ailleurs d'un âge avancé.

Les vues qu'on doit avoir sont de nettoyer l'estomac, & le reste des premieres voies, des mauvais sucs qui s'y trouvent ramassés; ensuite d'affiner le sang, mais en l'ouvrant doucement, le délayant, & l'humectant, prenant garde de ne pas y causer de fougue, & de raréfaction. C'est pourquoi l'on fera d'abord une saignée d'environ deux bonnes palettes de l'un des bras, ou bien du pied, si c'est au temps des régles. Le lendemain on prendra ce lavement.

LAVEMENT.

*Prenez fleurs de mauve, & graine de lin, de chacune une poignée; faites-les bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine; délayez dans une livre de colature une once de catholicon fin, & une once & demie d'huile d'amandes douces. Faites un lavement qui sera pris à la commodité de la malade.*

Le jour suivant on prendra à jeun quinze grains d'ipecacuanha en poudre dans une demi-prise de bouillon. On aidera le

vomissement par le moyen de l'eau tiéde. On se reposera ensuite pendant deux jours, après lesquels on reprendra de la même maniere l'ipecacuanha, mais à la dose de vingt-cinq grains. Deux jours après on se purgera avec cette ptisanne royale.

PTISANNE PURGATIVE.

*Prenez senné mondé, une demi-once; fleurs de mauve, & graine de lin, de chacune une pincée; trois tranches de citron, infusées à froid dans trois verres d'eau de fontaine pendant la nuit; coulez, & partagez en trois doses, dans la premiere desquelles vous dissoudrez deux onces de manne.*

L'on prendra le premier verre de bon matin; deux heures après le second verre, ensuite deux heures après un bouillon; enfin le troisiéme verre deux heures après le bouillon.

Le lendemain de la purgation l'on se mettra à l'usage des bouillons suivans. On les fera avec une poignée de cresson d'eau, une demi-poignée de pimprenelle, & autant d'aigremoine, avec un jeune poulet éventré, & six écrevisses de riviere, ayant soin de suspendre dans le bouillon pendant la coction un nouet de saffran de mars

préparé à la rosée d'une once pesant. Ce nouet servira pour quatre bouillons, après quoi on le renouvellera.

Ayant pris ce bouillon pendant douze matins de suite, on passera sans aucune discontinuation à l'usage du petit-lait de vache, dans lequel on éteindra deux ou trois fers rougis au feu, y ajoûtant ensuite une once de suc de fumeterre. L'on prendra cette écuellée de petit-lait ainsi préparé le matin à jeun, continuant pendant douze jours.

Après ce petit-lait on se purgera avec la ptisanne royale marquée ci-devant. Ensuite on reprendra une douzaine de matins les mêmes bouillons que nous venons de décrire. Après ces bouillons, sans aucune purgation, on reprendra encore pendant douze matins le petit-lait comme ci-devant, se purgeant avec la ptisanne royale, le petit-lait fini.

Après tous ces remedes l'on passera à l'usage du lait de cette maniere. On en prendra d'abord une écuellée le matin, coupé avec une teinture de caffé ; quelques jours après on essayera d'en prendre deux fois par jour ; ensuite on tentera d'ajoûter encore une soupe au lait ; enfin on verra si l'on peut se nourrir entiere-

ment avec des ſoupes au lait, entremêlées de quelques deux ou trois taſſes de caffé au lait. On tâchera de continuer ce régime un ou deux mois, & l'on ne ſe purgera que lorſque l'on s'appercevra que le lait fera du mal.

Pendant les grandes chaleurs de l'été on prendra deux neuvaines d'eaux minerales acidules, ſe purgeant au premier, & au dernier verre de la neuvaine, avec deux onces de manne que l'on y délayera.

Du reſte on ſe nourrira avec des alimens de bon ſuc, & aiſés à digérer. L'on boira le vin extrêmement trempé, & l'on s'en paſſera entierement lorſqu'on uſera des préparations de lait. L'on ſe tiendra l'eſprit gai. Il ne faut pas oublier de retrancher les écreviſſes du bouillon, ſuppoſé qu'il fatiguât.

Délibéré à Montpellier
le 21. mars 1725.



## CONSULTATION LXXIV.

*Sur des ulceres aux jambes.*

LES fréquentes contentions d'esprit avec lesquelles Monsieur s'est appliqué pendant un très-long-temps au travail du cabinet ne lui ayant pas permis de se régler pour les heures, & la forme de ses repas, ni de faire un certain exercice modéré, dont notre machine a besoin pour régler le cours naturel des liqueurs, son estomac, & ses jambes, ont été les premieres parties à se ressentir de ce travail. L'estomac, dérangé par l'irrégularité des repas, a produit des indigestions; & les jambes oisives, étant les plus éloignées du cœur, ont laissé croupir dans leurs petits vaisseaux capillaires les dépôts que ces indigestions fournissent au sang.

Ces dépôts commencerent à se faire sentir au mois d'août de l'année 1714 par une rougeur sur le pied gauche à l'occasion d'une legere piquure sous l'ongle du gros orteil. Ce premier dépôt sembloit porter le caractere d'une espece de goute, qui eut des suites extraordinaires, & très-fâcheu-

ſes, à raiſon des grandes fluxions qu'elle attira ſur toute la jambe du même côté. Ces fluxions produiſirent de vives douleurs pendant trois mois, au bout deſquels elles occaſionnerent une gangrene naiſſante, qui ſe termina par une heureuſe ſuppuration qu'on conduiſit ſagement juſqu'à parfaite guériſon.

Lors de ce long orage Monſieur fut forcé de ſuſpendre ſes grandes occupations; il ſe régla pour ſes repas juſqu'à retrancher entierement le ſouper; il reprit par-là, avec le ſecours des bains de Balaruc, ſa premiere ſanté, qui ſe ſeroit peut-être ſoutenue de même ſans la campagne ſur mer qu'il fut obligé de faire vers les côtes d'Italie pendant le rude été de l'année 1719. Il renouvella pour lors ſes indigeſtions d'eſtomac, en faiſant trois repas par jour, & en buvant du vin pur, ſans en reſſentir d'abord aucune incommodité, parce que les ſueurs abondantes occaſionnées par la ſaiſon, déſempliſſant les vaiſſeaux, prévenoient les engorgemens. Cependant ces indigeſtions augmenterent conſidérablement, lorſqu'étant fort appliqué au ſervice du Roi pendant la contagion, il continua l'irrégularité de ſes repas, il but du vin pur, & beaucoup de

toutes ſortes de liqueurs les plus ardentes, qui animerent ſon ſang, & gâterent ſon eſtomac, au point de le mettre hors d'état de ſupporter le moindre remede rafraîchiſſant.

Avec de telles diſpoſitions il n'eſt pas ſurprenant que, ſans aucune nouvelle cauſe extérieure, & manifeſte, il ſe ſoit formé au mois de janvier dernier un nouveau dépôt de goute ſous l'ongle du gros orteil du pied droit. Ce dépôt ayant duré trois mois, ſans changer la couleur de la peau, attira enfin par ſes vives douleurs ſur toute la jambe du même côté de nouvelles fluxions à peu près pareilles à celles qui avoient paru en 1714 ſur la jambe gauche, & par les mêmes raiſons.

Comme les jambes, par la raiſon marquée ci-deſſus, ſont ordinairement couvertes d'une tranſpiration fort groſſiere, qui s'épaiſſiſſant en farine y forme ſouvent des croutes, des puſtules charboneuſes, & des ulceres rebelles, la jambe droite a dû néceſſairement dans ce ſecond orage être travaillée de vives douleurs par l'engorgement des vaiſſeaux ſanguins, leſquels, ne pouvant porter toute leur liqueur aux tégumens ulcérés, ont occaſionné des embarras phlegmoneux dans les membranes

propres des muſcles, & juſque dans le périoſte qui couvre les os de la jambe malade. Des parties membraneuſes, naturellement très-ſenſibles, étant ainſi engorgées, auroient ſans doute produit une véritable gangrene, ſi l'on ne l'eût prévenue par de bons remedes chirurgicaux qu'on employa au mois de mars dernier.

Quoique ces remedes ayent réduit à la fin d'avril ladite jambe dans ſon état naturel, en dégorgeant les vaiſſeaux ſanguins qui produiſoient la tumeur phlegmoneuſe, cependant les vaiſſeaux lymphatiques reſterent trop remplis de lymphe, puiſque cette jambe s'enfloit encore pendant le jour. Outre ce leger embarras des tuyaux lymphatiques, l'eſtomac continuant ſes indigeſtions, il s'eſt refait depuis quelques jours de nouvelles fluxions avec de vives douleurs, & la même jambe s'eſt recouverte de beaucoup de veſſies qui fourniſſent une ſuppuration fort épaiſſe.

Les choſes étant aujourd'hui dans cette triſte ſituation, d'un eſtomac dérangé, & ſujet aux aigreurs, d'un ſang fougueux, ſurchargé d'indigeſtions très-actives, avec une jambe engorgée, & couverte de petits ulceres ; on doit avoir en vue de rétablir les digeſtions, d'adoucir, ou de calmer la

fougue des humeurs, & de délayer, & de pousser par la transpiration, la lymphe grossiere qui fait les dépôts, & qui occasionnent les fluxions. C'est pour tâcher de remplir ces indications que le Conseil soussigné propose les remedes suivans.

Si l'état & les forces du pouls le permettent, on ouvrira la veine de l'un des bras pour en tirer environ huit onces de sang. On purgera le malade incessamment avec sa médecine ordinaire, commençant dès le lendemain à prendre le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, & demi-douzaine d'écrevisses de riviere rougies dans l'eau bouillante, puis écrasées dans un mortier de pierre, ou de marbre. Le ventre de ce poulet sera farci avec demi-once de semences froides mondées, & concassées ; & d'un petit brin de canelle aussi concassée. On ajoûtera dans la colature dudit bouillon, tantôt six cuillerées de suc de bourrache, tantôt autant de suc de cerfeuil, & quelquefois quatre cuillerées de suc de menthe de jardin ; insistant sur celui de ces trois sucs dont l'estomac s'accommodera le mieux. On continuera ledit bouillon d'écrevisses quinze à seize jours de suite, au bout desquels on se repurgera comme au commencement, pour

passer le lendemain à l'usage de l'opiate stomachique suivante.

## OPIATE.

*Prenez de bonne écorce du Pérou choisie, & réduite en poudre très-fine, deux onces; de la racine de gentiane séche, & grossierement concassée, une once; de l'aloës succotrin réduit en poudre, demi-once; ces trois drogues, mêlées ensemble, seront placées dans un matras de verre luté par le bas. Versez par-dessus de bon vin blanc à la hauteur de quatre travers de doigt. Mettez en digestion au bain de sable pour tirer une teinture forte, laquelle ensuite on fera évaporer à petit feu jusqu'à consistence d'un extrait un peu ferme, auquel extrait on ajoûtera du sel fixe d'absynthe, du sel de petite centaurée, & du sel fixe de sel ammoniac, de chacun un scrupule; & avec une suffisante quantité de bon quinquina réduit en poudre très-fine on réduira le tout en consistence d'une opiate solide, dont la dose sera depuis une dragme jusqu'à deux, le matin à jeun. Il faudra continuer pendant huit jours de suite.*

On avalera immédiatement par-dessus chaque prise de cette opiate une écuellée

de petit-lait de vache bien clarifié avec le blanc de deux œufs, dans lequel on aura éteint un fer rougi au feu, y ajoûtant ensuite trois cuillerées de suc de fumeterre, & autant de sucre qu'il en faudra pour rendre la boisson agréable.

L'usage de l'opiate étant fini, on prendra les demi-bains domestiques d'eau tiéde le matin, dans lesquels on avalera une écuellée de ce même petit-lait, restant environ une heure dans l'eau. On continuera pendant huit à dix jours, & même plus long-temps, si l'on s'en trouve soulagé.

Après les demi-bains on prendra pendant deux neuvaines les eaux minerales de la fontaine de Vals dite la Marquise, qu'on aura soin de faire chauffer au bain-marie avant de les avaler. On se purgera au commencement, & à la fin, de ces eaux, & on laissera quelques jours d'intervalle d'une neuvaine à l'autre.

Les chaleurs de l'été étant entierement passées, on reprendra pendant huit jours l'opiate stomachique ci-dessus marquée, après quoi on essayera si l'estomac peut s'accommoder du lait entier d'ânesse, ou de vache, ou bien de celui-ci coupé avec une legere décoction de salsepareille. On

tentera auſſi ledit lait de vache entier avec le caffé, le thé, & un petit brin de canelle ſans ſucre. On pourra l'eſſayer avec l'infuſion de menthe, de petite abſynthe, ou autre ſtomachique convenable.

Si ces eſſais réuſſiſſent, on paſſera au lait pour toute nourriture, en prenant quatre ſoupes par jour, faites avec le ſeul lait de vache legerement chauffé, & verſé ſur une ſuffiſante quantité de tranches de pain, ſuivant l'appétit.

Si l'eſtomac ne peut abſolument pas s'accommoder d'aucune eſpece de lait, il faudra ſe tourner du côté des ſudorifiques. Dans ce cas on propoſe les bouillons de vipere, la ptiſanne de ſalſepareille, de ſquine, de bois de gayac, & autres ſemblables. On pourra même au mois de ſeptembre prochain revenir à Balaruc pour prendre les bains, dont Monſieur uſa avec ſuccès en l'année 1717.

On lui recommande ſur-tout d'employer le laudanum liquide à une doſe convenable, lorſquil ſera preſſé de ſes vives douleurs, ou qu'il ne pourra plus dormir. On ne doit pas craindre ce remede dans cette occaſion, parce que la vivacité des douleurs, & les longues inſomnies, échauffent ſi fort toute la machine que ſouvent ſans

ce prompt ſecours tous les autres deviennent inutiles.

Quant aux remedes chirurgicaux qu'on doit employer inceſſamment ſur la jambe malade, il nous paroît que les ſimples feuilles ſéches de plantain, de lierre, de *ſolanum racemoſum*, & de juſquiame, doivent être appliquées ſur les petits ulceres, pour les entretenir dans une juſte ſoupleſſe, qui en facilite la ſuppuration.

Pour emporter la craſſe de la tranſpiration, & calmer les douleurs, on propoſe les lavages, ou bains de toute la jambe malade, avec les eaux chauffées de la mer, de Balaruc, ou celles de Bareges; ou au défaut de celles-ci une eau minerale ſulphurée & aromatique artificielle, qu'on pourra faire en mettant boüillir dans quatre pots d'eau de fontaine pendant une bonne heure deux livres de ſouffre vif, & une demi-livre de benjoin amygdaloïde, les deux réduits en poudre groſſiere. L'ébullition, ou la coction, finie, on paſſera cette décoction toute bouillante à travers une ſerviette, & on la verſera dans autant de la même eau de fontaine qu'il en faudra pour y tremper toute la jambe malade. L'on inſiſtera ſur celui de ces remedes externes dont on ſe trouvera le mieux. L'on

ouvrira auſſi inceſſamment un cautere à la jambe ſaine, & un autre à l'un des bras, ou à la nuque du cou, pour détourner la grande quantité de ſéroſités que le malade ſent ſouvent tomber dans ſon eſtomac, de même que la lymphe qui entretient les enflures des jambes. On laiſſera couler ces deux cauteres auſſi long-temps qu'il ſe pourra.

La diéte doit ſe régler ſuivant les différens états où Monſieur ſe trouvera. Si, à raiſon de ſa foibleſſe, de la vivacité de ſes douleurs, ou de la fiévre qui pourroit ſurvenir, il ne pouvoit manger, on le nourriroit avec des bouillons, de la gelée de veau, ou de corne de cerf, ou bien des coulis faits des aîles & blanc de volaille rôties. S'il peut ſe nourrir d'alimens ſolides, on ſe contentera de l'exhorter à ne pas ſouper, à ne pas boire de vin pur, à ſe priver de tous les ragoûts, fritures, patiſſeries, & de tout aliment indigeſte. Qu'il boive toujours auſſi chaud qu'il pourra de ſon eau pannée, ſi mieux il n'aime uſer de l'eau de Maine, tant pour boiſſon ordinaire en la prenant, que pour tous ſes bouillons, ou tous ſes potages.

Délibéré à Montpellier
le 5, juin 1725.

## CONSULTATION LXXV.

### *Sur un phlegmon œdémateux de la mammelle.*

PUISQUE le volume de la mammelle, dont Madame se plaint depuis un mois & demi, a fort augmenté tout à coup, en conséquence d'une nouvelle très-affligeante qui lui fut annoncée brusquement, & qui fut bientôt suivie de violentes convulsions ; cette tumeur nous paroît devoir être rapportée à ces sortes de fluxions phlegmoneuses qui dépendent d'un engorgement général des principaux vaisseaux de la partie affectée ; & c'est précisément à raison de cet engorgement total de la mammelle que la malade dit ressentir un poids considérable qui est entretenu par le séjour de cette même lymphe du sang qui a souvent menacé Madame de fréquentes hydropisies, & qui entretient actuellement l'enflure constante des jambes.

La douleur cuisante qui commença dès-lors à se faire sentir au-dessous de cette mammelle du côté du bras peut avoir été

produite par quelques faifceaux des fibres du mufcle pectoral, qui, lors des violentes convulfions, n'ont pas pu fe remettre dans leur premier état, & y ont gêné le cours naturel du fang, ce qui fecoue rudement les filets nerveux, pour peu qu'on y touche. Pour lors l'impreffion fe tranfmet de-là dans toute l'étendue de la mammelle par la continuité des mêmes filets nerveux. Il n'y a nulle apparence que cette douleur ait été occafionnée par le coup qu'on fuppofe avoir reçu dans cette partie, tant parce que celle-ci eft trop baffe, & trop profonde, pour avoir été expofée au coup fuppofé, que parce qu'on ne s'eft jamais apperçu d'aucun changement dans la peau qui auroit dû fouffrir la prémiere impreffion du coup.

La glande un peu gonflée qu'on trouva à l'endroit de la douleur, & qui fe perd entre les doigts à travers la mammelle gonflée ; cette glande, dis-je, me paroît devoir être regardée dans cette occafion plutôt comme le produit, & l'effet, de la douleur, que comme la caufe ; puifque cette douleur cuifante a conftamment précédé le gonflement de la glande, au lieu que dans la véritable origine des cancers, dont la malade paroît avoir l'efprit extrê-

mement frappé, les tumeurs reſtent long-temps indolentes avant que de produire cette fâcheuſe maladie, qui ſe forme toujours peu à peu, par congeſtion, & jamais tout-à-coup par fluxion, comme dans le cas préſent. On a donc eu raiſon de regarder cette tumeur de la mammelle comme un véritable œdême phlegmoneux, ou bien un petit phlegmon œdémateux, puiſque toute la partie eſt gorgée de lymphe, & qu'il n'y a qu'un ſeul petit endroit douloureux où le ſang s'eſt fort engagé.

Comme le petit phlegmon étoit d'abord trop profond pour pouvoir y appliquer aucuns topiques, on a très-bien fait de commencer par des remedes internes, capables de donner un peu de liquidité aux humeurs pour les rendre plus coulantes, & en faciliter la circulation; auſſi s'eſt-on bien trouvé des bouillons d'écreviſſes, qui ont produit du ſoulagement, puiſque depuis leur uſage les douleurs ſont moins fréquentes, & moins vives. Pour ſuivre les mêmes indications, & vuider en partie les ſéroſités lymphatiques dont le ſang eſt ſurchargé, on propoſe ce qui ſuit.

## LAVEMENT.

*Prenez de la décoction commune de lave-*

*mens ordinaires, une livre; du catholicon fin, deux onces; du miel rosat, une once; mêlez le tout pour faire un lavement, qu'on prendra à heure commode, & qu'on réitérera toutes les fois que le ventre sera paresseux.*

Après le lavement rendu, si l'enflure des jambes n'est pas fort considérable, & qu'elle permette de découvrir les veines du pied après une ligature convenable, l'on ouvrira une de ces veines pour en tirer huit à neuf onces de sang, sur-tout si la malade est encore réglée, & que cette évacuation ne soit pas tout-à-fait libre, comme il y a lieu de le soupçonner par le gonflement de la mammelle. Si la saignée n'est pas pratiquable au pied, on lui substituera celle du bras, pour passer le surlendemain à cette purgation.

BOL.

*Prenez du mercure doux sublimé trois fois, quinze grains; incorporez-le avec une suffisante quantité de pulpe de casse récemment tirée de sa canne, & passée par le tamis, pour faire un bol, que la malade prendra le matin à jeun, avalant par-dessus la potion suivante.*

## PURGATION.

*Prenez de la rhubarbe choiſie, concaſſée, & ſuſpendue dans un nouet de linge, lâchement ſerré, une dragme ; du ſenné mondé, une dragme & demie ; du ſel végétal, demi-dragme ; mettez le tout infuſer à tiéde pendant la nuit dans une ſuffiſante quantité d'une décoction de tamarins gras : dans ſix onces de cette colature avec forte expreſſion on diſſoudra deux onces de manne graſſe, & une once de ſyrop de fleurs de pêcher, pour une potion à prendre comme il eſt dit.*

Le lendemain de la purgation on prendra le matin à jeun un bouillon de veau fait au bain-marie de la maniere ſuivante. Il faudra le continuer tout au moins pendant quinze à vingt jours, & même plus long-temps, ſi le Médecin ordinaire le trouve à propos.

## BOUILLON.

*Prenez de la chair de maigre de veau coupée par tranches très-fines, deux livres ; des feuilles de chicorée ſauvage hachées menu, deux poignées ; de cerfeuil haché de même, une poignée ; de rhubarbe en pou-*

*dre très-fine, une dragme; de fleurs de sel ammoniac martiales, mêlées avec ladite rhubarbe, huit grains; mettez le tout lit par lit dans un pot de terre verni, ensorte que les tranches de veau soient cachées par les herbes, & que la poudre soit repandue sur ces herbes: ajoûtez sur le tout trois ou quatre cuillerées au plus d'eau de fontaine: couvrez ensuite le pot, & le luttez exactement pour que rien ne puisse transpirer: mettez-le dans un poëlon, ou chaudron, plein d'eau, sur le feu, pour que ladite eau bouille sans discontinuer pendant six heures, ayant soin de la renouveller, après quoi vous exprimerez fortement la matiere, & tirerez sept à huit onces du suc qui aura été coulé, que la malade prendra avant sortir du lit le matin à jeun, comme il a été dit ci-dessus.*

Pendant l'usage de ces bouillons on boira pour boisson ordinaire d'une ptisanne faite avec une suffisante quantité de racines de canne, bouillies dans de l'eau de fontaine jusqu'à la diminution d'un tiers, y ajoûtant sur la fin de la coction un petit bâton de réglisse concassé, pour rendre la boisson agréable au goût.

Après avoir usé huit jours de cette ptisanne on lui en substituera une autre fai-

te avec la troisiéme partie d'une poignée de chacune de ces herbes, pimprenelle, capillaire, & polytric, qu'on jettera simplement dans deux pintes d'eau de fontaine bouillante, couvrant le pot, & le retirant du feu, pour verser la liqueur au clair dès qu'elle sera refroidie.

Après huit jours de boisson de cette seconde ptisanne, on insistera sur celle des deux dont on aura ressenti le meilleur effet du côté des urines abondantes, & du dégonflement de la mammelle.

Lorsque par les secours ci-dessus marqués la mammelle dégonflée laissera mieux appercevoir la glande douloureuse, supposé que la douleur persiste, on y appliquera un cataplasme fait avec le ris concassé, & le moût de vin frais, cuit en raisiné. Ces deux choses mêlées ensemble en parties égales, & cuites en consistence de cataplasme, seront appliquées deux fois par jour sur le bas, ou au-dessus de ladite mammelle d'où l'on sent partir la douleur; continuant pendant un ou deux mois sans y appliquer absolument aucun autre topique, sous quelque prétexte que ce soit. Si contre notre attente ce remede ne soulageoit pas, on pourroit tout au plus y appliquer un linge chaud, qu'on auroit trempé dans

de l'urine, & ensuite fortement exprimé, en attendant les chaleurs de l'été prochain; auquel temps, s'il reste quelque gonflement à la mammelle, nous serions d'avis qu'on se transportât jusqu'au bord de la mer pour y appliquer le sable chaud, qui nous a souvent réussi en pareille occasion.

Pendant le cours des remedes ci-dessus marqués, si la malade étoit fort pressée de sa douleur, ou qu'elle eût des insomnies fréquentes, il faudroit lui faire prendre de fois à autre quelque petite dose de syrop de pavot, ou de laudanum liquide, le soir en se mettant au lit. On peut même dans ce cas, après l'usage des bouillons au bain-marie, ordonner du petit-lait clarifié, du lait de vache écrémé, ou bien du lait entier d'ânesse, le matin à jeun, suivant la portée de l'estomac.

On ne doit observer aucun des jours maigres ordonnés par l'Eglise jusqu'à parfaite guérison; l'on doit se priver des ragoûts, de la friture, de la patisserie, des herbes crues, & de tout aliment indigeste; dînant selon l'appétit avec de bon bouilli, & du rôti, pour ne souper que fort legerement, deux heures avant se mettre au lit. Il faut de plus éviter les fortes contentions d'esprit, & ne pas trop

s'occuper des ſuites de ſon mal, qui ne ſeront pas funeſtes, quoiqu'il doive être, ſelon toute apparence, un peu long.

Délibéré à Montpellier
le 6. janvier 1726.

## CONSULTATION LXXVI.

### *Sur un piſſement de ſang.*

LE piſſement de ſang périodique dont le malade eſt attaqué depuis un an vient ſans contredit de l'ouverture d'un petit vaiſſeau ſanguin capillaire, qui doit aboutir dans le conduit de l'urethre, puiſque cette incommodité eſt conſtamment précédée, & accompagnée, d'une douleur le long du périnée, & de la racine de la verge, ſans que le malade ſe plaigne d'aucune difficulté d'uriner, ni d'ardeur d'urine, & qu'il ait jamais eu de douleurs de reins, ni rendu aucune eſpece de gravier.

L'ouverture de ce vaiſſeau ſanguin ſuppoſe, ſelon toute apparence, un embarras conſtant aux environs du périnée, où l'on ſent la douleur; & cet embarras a été formé peu à peu dès le temps de la jeuneſ-

ſe, auquel on commença de ſe plaindre de cette incommodité. Comme le malade eſt fort ſanguin, pendant la fougue de la jeuneſſe ce vaiſſeau devoit s'ouvrir comme il s'ouvre aujourd'hui après de fortes occupations, ou des exercices violens; parce que dans toutes ces occaſions, la circulation du ſang étant trop augmentée, le vaiſſeau capillaire en queſtion heurtant contre l'embarras, eſt forcé de ſe déchirer pour repandre le ſang dans le conduit de l'urethre. Le pouls, qui eſt pour lors plein, & dur, eſt un ſigne certain de l'impétuoſité avec laquelle cette liqueur vivifique circule; auſſi a-t-on calmé tous les paroxyſmes du piſſement de ſang par les fréquentes ſaignées, les bouillons rafraîchiſſans, & autres ſecours de cette nature, qui calment le mouvement des humeurs, mais qui n'emportent pas l'embarras, que nous croyons être la premiere, & la principale, cauſe du mal.

Tandis que le ſang ſortira librement par le bout de la verge avec les urines qu'il entraîne en paſſant, ſans qu'il en reſte aucune goutte épaiſſie dans le conduit, ni extravaſées aux environs de l'embarras, on n'aura rien à craindre pour l'avenir; mais, ſi l'un de ces cas arrivoit,

on deviendroit ſujet à des incommodités plus fâcheuſes, qu'il faut tâcher de prévenir par le long uſage des remedes ſuivans.

## LAVEMENT.

*Prenez d'une forte décoction de feuilles de mauve, & de pariétaire, une livre ; de bonne térébenthine de Veniſe, éteinte dans un mortier avec un jaune d'œuf, demi-once ; de l'huile de lis récemment tirée, deux onces : mêlez exactement le tout pour former un lavement, qu'on prendra à une heure commode, & qu'on réitérera lorſque le ventre ſera pareſſeux, & que l'on ſera preſſé de la douleur.*

Après le lavement rendu l'on ouvrira la veine de l'un des pieds pour en tirer huit à neuf onces de ſang ; &, ſi les urines ſe trouvent dans leur coloris naturel, on ſe purgera le ſur-lendemain avec ce bol, & cette potion.

## BOL.

*Prenez du mercure doux ſublimé trois fois, quinze grains ; de l'éthiops mineral, dix grains : incorporez ces deux drogues dans une ſuffiſante quantité de pulpe de*

*casse frais tirée du bâton, & passée par le tamis, pour en faire un bol à prendre le matin à jeun, avalant par-dessus la potion qui suit.*

PURGATION.

*Prenez de la rhubarbe choisie, grossierement concassée, & du sel végétal, de chacun un gros; faites-les bouillir legerement dans une suffisante quantité d'une décoction de feuilles de pariétaire: dans six onces de cette infusion fortement exprimée on dissoudra deux onces de manne; &, après avoir recoulé la liqueur, on y ajoûtera une once de syrop de chicorée composé avec la rhubarbe, pour faire une potion à prendre comme il est marqué.*

Supposé que le pissement de sang subsistât à l'arrivée de cette Consultation, il faudroit renvoyer cette purgation après qu'il auroit entierement cessé; & en attendant on pourroit réitérer la saignée, si la plénitude du pouls l'exigeoit, & que le Médecin ordinaire le trouvât à propos.

On usera d'abord d'une ptisanne faite avec les feuilles de pariétaire mondées, à la dose d'une poignée; demi-once de graine de lin concassée, & un petit bâton de réglisse aussi concassée, jettant ces trois

drogues dans deux pintes d'eau bouillante, couvrant d'abord le pot, & le retirant du feu, pour boire de cette infuſion refroidie aux repas, & dans l'entre-deux ſuivant la ſoif.

Si le piſſement de ſang étoit exceſſif, on ajoûteroit a cette ptiſanne environ demi-once de racine de grande conſoude, qu'on mettroit bouillir dans l'eau juſqu'à la diminution d'un tiers, y ajoûtant les ſuſdites drogues lorſqu'on retirera le pot du feu. On peut encore dans ce cas faire prendre au malade trois ou quatre fois par jour un demi-verre de ſuc d'ortie tiré ſans feu, par une ſimple expreſſion, ou tout pur, ou mêlé avec autant de ptiſanne, & tant ſoit peu de ſucre, pour rendre ce remede moins déſagréable au goût.

Lorſqu'on ſentira que quelque grumeau de ſang engagé dans l'urethre empêche l'urine de couler librement, il faudra faire de petites injections par la verge, d'abord avec la ſimple décoction d'orge, & le miel commun, y ajoûtant enſuite quelques grains de ſel ammoniac, ou bien du borax ordinaire, à la doſe de quatre à cinq grains ſur ſix onces de décoction. On peut auſſi employer avec ſuccès pour la même fin les injections d'eau de Balaruc, ſur-tout s'il

paroissoit dans la suite quelques petits écoulemens de pus. Ces injections doivent toujours se faire tiédes, & doivent être retenues dans le canal pendant quelques minutes, en resserrant le bout du gland après la liqueur injectée, qu'il faut faire monter jusqu'à l'endroit de la douleur, en la poussant par dehors avec les doigts.

L'orage étant passé, & dès le lendemain de la purgation, le malade prendra le matin à jeun depuis une demi-dragme jusqu'à une dragme, ou une dragme & demie tout au plus, de l'opiate qui suit, avalant immédiatement par-dessus un bouillon ordinaire à demi fait, dans lequel on aura jetté une demi-poignée de feuilles de pariétaire mondées, & une pincée de fleurs de mauve, un moment avant de retirer le pot du feu, continuant pendant douze à quinze jours, ou plus long-temps, si le Médecin ordinaire le trouve à propos.

## OPIATE.

*Prenez de l'acier préparé à la rosée du mois de mai, & de l'éthiops mineral préparé sans feu, de chacun demi-once; de la poudre de cloportes récente, trois dragmes; des fleurs de sel ammoniac martiales, une dragme & demie; du borax ordinaire, une*

*dragme : faites de tout ce que deſſus une poudre très-fine exactement mêlée, à laquelle vous ajoûterez une ſuffiſante quantité de ſyrop des cinq racines apéritives, ou à ſon défaut de celui d'althea de Fernel, pour former une maſſe d'opiate dont on uſera comme il vient d'être dit.*

L'uſage de cette opiate étant fini, on ſe purgera, comme au commencement, avec le bol, & la potion ci-deſſus, & le lendemain de cette ſeconde purgation on prendra le matin à jeun, deux heures avant de ſortir du lit, une écuellée de lait d'âneſſe frais tiré, & un peu chaud, dans lequel on aura fait diſſoudre une ſuffiſante quantité de ſucre candi réduit en poudre fine, continuant pendant trois ſemaines, ou un mois de ſuite, après quoi on recommencera la ſuſdite opiate, pour revenir au lait d'âneſſe, & ainſi de ſuite au printemps, & en automne, juſqu'à parfaite guériſon.

Pendant l'uſage des remedes ci-deſſus marqués, on tiendra ſur l'endroit du périnée, où l'on ſent la douleur, quelques-uns des emplâtres ſuivans : De Vigo *quadruplicato mercurio*, le diachylum magnum *cum gummi*, le diabotanum, l'emplâtre

*de sulphure*, *pro fracturis*, & autres de cette nature. A ces emplâtres on peut substituer quelques legeres frictions avec environ deux dragmes d'onguent Napolitain, & cela deux ou trois fois par semaine, pendant l'usage du lait d'ânesse, & mettant d'abord après la friction l'un desdits emplâtres par-dessus. Quoique le malade ait accoutumé de boire le vin un peu fort, il est absolument nécessaire de le boire plus leger, ou plus trempé, ou de s'en passer tout-à-fait, sur-tout lors des pissemens de sang.

On ne doit observer aucun des jours maigres ordonnés par l'Eglise ; il faut éviter les exercices violens, & les fortes contentions d'esprit, qui donnent occasion au mal.

Délibéré à Montpellier le 8. mars 1726.



## CONSULTATION LXXVII.

*Sur des écrouelles ouvertes.*

LE Conſeil ſouſſigné, après avoir mûrement reflechi ſur la relation très-exacte, & fort judicieuſe des incommodités de Monſieur le Comte, eſt unanimement convenu que la maſſe du ſang eſt infectée d'un venin ſcrophuleux, qui commença de ſe manifeſter à l'âge de cinq ans par une tumeur froide à l'un des coudes, & qui ſe montre aujourd'hui par de pareilles tumeurs froides répandues à l'un & à l'autre côté du col, ſur le goſier, & au devant du ſternum. La premiere de ces tumeurs, qui ſe préſenta l'automne dernier au col après l'effort d'un éternuement, en impoſoit pour une tumeur aneuryſmale, parce qu'étant ſortie avec violence de l'entre-deux des muſcles, où elle s'étoit formée, les tégumens furent diſtendus au point que le cours naturel du ſang qui roule dans les arteres cutanées, ſe trouvant fort gêné, il dut y ſurvenir des battemens ſenſibles, qui ceſſerent dès que, la ſuppuration finiſſant, la peau ſe détendit,

& que ses arteres devinrent libres.

Il y a lieu de craindre qu'un nouveau venin vérolique ne se soit joint au venin scrophuleux, puisque Monsieur le Comte dans sa premiere jeunesse, ayant souffert de grandes fatigues, & s'etant exposé sans ménagement aux six choses non-naturelles, fut saisi d'une dartre miliaire près de l'œil gauche. Ce soupçon se changeroit bien-tôt en une conviction, si l'on pouvoit se ressouvenir que quelque temps avant cette dartre il eût paru quelque symptome vérolique aux parties de la génération, ou aux environs.

On est aujourd'hui pleinement convaincu que la plûpart des écrouelles dépendent originairement d'un ancien venin vérolique dégénéré, qui provient de l'infection des parens, ou des nourrices. Ainsi c'est avec beaucoup de fondement que le sçavant Auteur du mémoire propose les remedes antivénériens dans cette fâcheuse maladie, où il n'est question que de les bien ménager, eu égard au tempérament particulier, à l'âge, aux forces du malade, & aux différentes saisons de l'année, pendant lesquelles on les employera peu à peu pour détruire le virus par une extinction entiere, ou cure radicale, sans se

mettre en peine de procurer la ſalivation, le cours de ventre, ni des ſueurs exceſſives; parce que ces ſortes d'évacuations ne ſervent qu'à épuiſer les malades, & ne donnent pas le loiſir au mercure de rouler aſſez dans le ſang pour y parcourir tous les plus petits tuyaux lymphatiques où le venin s'eſt cantonné depuis long-temps.

Pour remplir cette indication dans le cas préſent, il faut d'abord avoir égard à l'état des tumeurs, pour les traiter diverſement, ſelon qu'elles ſont, ou ſimplement skirreuſes, ou ſuppurées ſans ouverture, ou percées. Les skirreuſes ſeront ſeulement frottées avec l'onguent mercuriel, & couvertes d'un emplâtre de diabotanum, ou de celui de Vigo *quadruplicato mercurio*, pour tâcher de les réſoudre. Lorſqu'elles s'ouvriront d'elles-mêmes, ou ſi elles ſont déja ouvertes, il faut ſe contenter d'y appliquer un plumaceau garni du même onguent, qui pénétre pour lors très-aiſément dans le ſang par le bout des vaiſſeaux ouverts, & qui produit par conſéquent plus d'effet, & beaucoup plutôt. On ne doit ouvrir ces ſortes de tumeurs ſcrophuleuſes qu'après en avoir bien fondu toutes les duretés skirreuſes, que la ſuppuration eſt parfaite, qu'il y a

des ſinus profonds, ou bien dans le cas de carie aux os, ou aux tendons, dont on eſt obligé de procurer l'exfoliation. Le venin de ce fâcheux mal s'irrite très-aiſément, & produit des tumeurs, ou des plaies chancreuſes, lorſqu'on l'expoſe trop tôt à l'air, ou qu'en le traitant rudement dans les panſemens on n'a pas ſoin de l'attaquer par ſon remede ſpécifique, à peu près de la maniere qui ſuit.

Tandis qu'on traitera les tumeurs extérieurement ſelon les régles de l'Art, on fera prendre au malade, tantôt une ptiſanne de ſalſepareille, de ſquine, de gayac, d'antimoine crud, & de mercure coulant, tantôt le lait de vache coupé, avec une ſimple infuſion de ſalſepareille, inſiſtant ſur l'une de ces deux boiſſons dont on ſe trouvera le mieux. Ladite ptiſanne ſe prendra trois fois par jour, à la doſe de ſix onces pour chaque priſe, l'une le matin à jeun, deux heures avant de ſortir du lit, la ſeconde vers les quatre heures du ſoir, & la troiſiéme en ſe mettant au lit, & cela pendant quinze à vingt jours de ſuite ſans interruption, à moins qu'on ne s'en trouve trop échauffé; auquel cas on prendra ſeulement une fois par jour le matin à jeun le ſuſdit lait coupé pendant une vingtaine de jours.

L'usage de ces deux boissons étant fini, on essayera si l'estomac de Monsieur le Comte peut s'accommoder du lait entier d'ânesse, dont on lui donnera une bonne écuellée le matin deux heures avant son lever pendant un mois de suite, après lequel on essayera le lait entier de vache, dont il prendra deux fois par jour, sçavoir le matin à jeun, & le soir en se mettant au lit, continuant jusqu'à parfaite guérison, ou aussi long-temps qu'il pourra s'en accommoder, sans qu'il soit nécessaire d'user d'aucune espece de purgatif, qu'une longue expérience nous a fait voir être entierement contraire à l'effet du remede prescrit, qu'on doit regarder comme le seul, & véritable spécifique.

Lorsqu'après avoir fini la ptisanne sudorifique mercurielle l'on commencera les laits ci-dessus marqués, on ménagera les frictions mercurielles de loin en loin, pour éviter toute évacuation sensible, & l'on employera peu d'onguent à chaque fois, de maniere qu'ayant égard à la quantité du mercure qui entrera dans le sang par le pansement des tumeurs, on commencera de n'appliquer, par exemple, que deux dragmes d'onguent aux deux pieds. Trois jours après on frottera depuis les

les pieds exclusivement jusqu'à mi-jambes, avec demi-once dudit onguent, pour revenir au bout de trois ou quatre jours à une troisiéme friction depuis la mi-jambe jusqu'aux genoux exclusivement avec deux autres dragmes, ou une demi-once d'onguent, suivant les effets qu'auront produit les deux premieres frictions, & ainsi de suite. On continuera de couvrir tout le corps dudit onguent, à la réserve du bas-ventre, de la poitrine en devant, & de toute la tête.

Dans le ménagement de ces frictions mercurielles, outre l'attention qu'il faut avoir de ne procurer aucune forte évacuation sensible, on doit sur-tout s'appliquer à considérer l'état des tumeurs, qui doit servir de régle certaine pour marquer une entiere guérison. Ainsi, supposé que le mercure appliqué par les frictions ordinaires animât trop le sang, il faudroit se contenter d'appliquer ledit onguent sur les tumeurs en la maniere marquée ci-dessus, sans que le malade soit obligé de garder la chambre, pouvant vaquer à ses occupations ordinaires en ville, ou à la campagne, avec cette seule précaution de ne pas trop s'exposer au vent froid, & de ne faire aucun excès de bouche.

Il ſe privera des alimens de haut goût, du vin pur, de la friture, de la patiſſerie, des herbes crues, & des alimens indigeſtes, ſoupant toujours très-legerement, ſur-tout quand il devra prendre la ſoupe au lait de vache en ſe mettant au lit.

Délibéré à Montpellier le 26. ſeptembre 1726.

---

## CONSULTATION LXXVIII.

*Sur des glandes ſcrophuleuſes du col, & du méſentere.*

IL y a lieu de croire que le trop grand épaiſſiſſement de la lymphe qui a groſſi les glandes au col de Monſieur le jeune Marquis du T*** a formé des embarras dans les couloirs de ſon bas-ventre, qui, s'oppoſant au cours du ſang, ont donné occaſion à la tenſion douloureuſe qu'on y a apperçue, & qu'il y a reſſentie.

Ces embarras n'ont eu d'abord aucun endurciſſement, & ont par conſéquent cédé à l'infuſion de rhubarbe qu'on lui a donnée; mais, comme ce remede n'étoit pas aſſez efficace pour diviſer ſes humeurs, la lymphe s'y eſt de nouveau arrêtée, &

y a fait des engorgemens qui n'ont pas été si aisés à détruire, & qui, suivant toutes les apparences, ne pourront se résoudre qu'avec beaucoup de peine. Bien plus la mollesse, & la suppuration qui paroît sur la glande qu'il a sur la jugulaire, & la petite fiévre dont cet enfant est atteint, nous font craindre qu'il ne se soit fait dans le bas-ventre des suppurations qu'il seroit impossible de surmonter.

Néanmoins, comme nos craintes n'ont aucune certitude, ni aucune évidence, nous voulons, & nous jugeons même, qu'on peut rapporter la cause de toutes les indispositions de ce jeune Marquis à l'impureté de ses humeurs, occasionnée par les opilations de ses visceres; & nous jugeons par conséquent que, pour le délivrer de ses indispositions, & pour en prévenir les suites, il faut ouvrir les conduits excrétoires de son bas-ventre, donner une plus grande fluidité à ses liqueurs, & rectifier le levain de son estomac, qui est la source, & l'origine de tous ces désordres. Or nous espérons qu'on pourra remplir toutes ces indications par l'usage des remedes suivans.

On lui donnera douze différentes fois le remede suivant, observant quand il

l'aura pris trois jours de lui donner deux jours de relâche. Deux heures après qu'il l'aura pris on lui fera avaler une petite prise de bouillon, dans lequel on aura fait bouillir une demi-poignée de cresson d'eau.

## POTION.

*Prenez roses rouges, une pincée ; faites infuser dans trois onces d'eau de fontaine ; dissolvez dans la colature une once de syrop de chicorée composé, dix grains de rhubarbe en poudre, & quinze de tartre martial soluble ; faites une potion pour l'usage.*

Après l'usage de ce remede, il prendra pendant dix jours le matin à jeun la poudre qui suit dans une cuillerée d'infusion de thé, avalant par-dessus une petite tasse d'infusion du même thé.

## POUDRE.

*Prenez tartre martial soluble, quinze grains ; cassia lignea, éthiops mineral, de chacun six grains, dont on fera une poudre pour une prise.*

Si par l'usage de ces remedes son ventre est détendu, son cours de ventre arrê-

té, & son estomac rétabli, on lui donnera pendant un mois le matin à jeun le lait coupé comme il suit, & on le purgera au commencement, au milieu, & à la fin, avec une médecine convenable à l'état où il sera.

### LAIT COUPÉ.

*Prenez un verre de lait de chévre, & autant d'infusion de bon thé, que vous verserez dans un grand plat de terre vernissé, & que vous ferez écremer à petit feu jusqu'à ce que le tout soit réduit à un verre. Coulez, délayez-y deux scrupules de sucre rosat, & qu'il le prenne chaud comme un bouillon.*

Si la glande du col est molle, & qu'elle soit bien suppurée, il faut l'ouvrir, consumer le kiste, & mener la plaie à cicatrice.

On doit nourrir cet enfant de soupe à la viande, de bouilli, & de rôti, & ne lui faire manger que de la viande de boucherie, de la volaille, & du gibier, à celui de riviere près, & la viande noire.

Si par l'usage de ces remedes il est soulagé, & qu'il ne soit pas entierement guéri, on nous donnera avis de son état, & nous nous déterminerons sur son voyage

dans ce pays, qui seroit à présent fort dangereux pour lui.

Délibéré à Montpellier le 20. février 1727.

## CONSULTATION LXXIX.

*Sur un soupçon d'empoisonnement.*

### MÉMOIRE.

IL y a environ trente-trois ans que trois jeunes Demoiselles, filles d'un même pere, & d'une même mere, d'un premier lit, furent soupçonnées d'avoir été empoisonnées par leur belle-mere. Elles s'évanouirent, quoiqu'en différens endroits, au même moment. L'une, qui étoit l'aînée, depuis cet évanouissement sentit un feu dévorant dans la poitrine, devint toute boutonnée, avec une espece de fiévre ardente; &, comme elle étoit d'un tempérament fort vif, & fort délicat, elle mourut au bout de l'année. La troisiéme fille, toute jeune, d'un tempérament plus robuste, & moins agité, se maria quelque temps après son évanouissement; elle eut les mêmes symptomes que l'aînée; mais

par ſes couches fréquentes elle s'eſt trouvée peu à peu ſoulagée. Il eſt vrai que ſes premiers enfans, après de violentes ſueurs, ſont morts.

La ſeconde fille, qui eſt celle dont il s'agit, eſt une groſſe dondon, peu vive, & d'un tempérament fort robuſte. Pendant la premiere année de ſon évanouiſſement elle devint toute boutonnée, maigre, & ſi fort changée qu'elle fut méconnoiſſable au bout de l'année. Elle eut de même qu'une de ſes autres ſœurs au même inſtant un autre évanouiſſement, qui dura près de trois heures, malgré les ſecours qu'on lui donna. Depuis ce moment elle ſentit de nouvelles douleurs dans les entrailles, des feux dans la poitrine, avec des tiraillemens inſupportables, & des maux de tête des plus violens. Elle eut enſuite pendant ſix mois des ſueurs puantes, & ſi abondantes qu'il lui falloit changer de treize chemiſes par jour. Il lui ſurvint dans les jambes des feux cuiſans, comme ſi on les lui avoit écorchées. Il lui ſurvint auſſi ſur la poitrine de ces feux, ou petits boutons, qui dans la ſuite ne ſortoient, & ne rentroient que deux ou trois fois par mois, & lorſqu'ils rentroient la poitrine devenoit d'une couleur d'olive

brune, & s'enfloit extraordinairement. Cette enflure gagnoit quelquefois tout le corps, avec des douleurs dans toutes les parties qui lui sembloient être dans la moëlle des os, vomissant tout ce qu'elle mangeoit, excepté la soupe.

Il y a environ quinze années qu'on lui ordonna les eaux de Bourbon, qui diminuerent les accidens, lesquels ne revenoient plus si fréquemment; & même depuis quelques années ils ne reviennent que dans le printemps. Toutes les fois que les boutons ne sont point rentrés il arrive une pelade, jusques-là que dans les premieres années la malade se peloit cent fois par année. Lorsque dans le temps de sa maladie elle dort, ses boutons rentrent, & tous les accidens cessent, mais à son reveil elle a des palpitations violentes, qui la suffoqueroient sans le secours des cordiaux.

Les principaux remedes dont la malade a usé sont, pour la fin de la premiere année, le lait d'ânesse coupé avec l'eau de chaux, parce qu'il s'aigrissoit dans l'estomac. Elle en a pris ensuite pendant cinq années consécutives tous les printemps pendant un mois une écuellée le matin. On la purgeoit avant, & après. Pendant

le cours dudit lait elle prenoit de quatre en quatre jours de la rhubarbe. Elle s'apperçut d'un ſoulagement conſidérable. On lui donna enſuite les bouillons de vipere pendant quinze jours ſans aucun effet.

Il y a environ quinze à ſeize ans qu'elle prit deux printemps de ſuite les eaux de Bourbon pendant une quinzaine, dont par la ſuite elle ſentit beaucoup de ſoulagement. Depuis ce temps-là elle a uſé avec ſuccès des lavemens d'eau de riviere, dans chacun deſquels elle mettoit une cuillerée d'huile d'olives. On lui ordonna auſſi des fleurs de ſouci ſéchées, & réduites en poudre, qu'elle prenoit dans le vin blanc. Elle en peut avoir pris quatre fois différentes, pendant douze jours chaque fois, de même que du ſyrop de nerprun. L'un & l'autre lui ont fait évacuer quantité de matieres glaireuſes, ce qui la ſoulageoit beaucoup à la vérité. Elle a bon appétit. Elle eſt à préſent avec aſſez d'embonpoint: elle ſe purge une fois toutes les années. Elle prend actuellement les eaux de la More, qui pouſſent, & qui font un grand combat avec le venin dont le ſang eſt infecté. Voilà tous les remedes dont elle a uſé. Ayez la bonté de nous marquer votre ſentiment ſur tout ce que deſſus;

nous attendons avec impatience, & vénération, votre décision.

RÉPONSE.

Après avoir mûrement refléchi sur le mémoire ci-dessus, il nous paroît incontestable que la malade en question fut véritablement empoisonnée avec ses deux sœurs, puisqu'elles eurent toutes trois dans le même moment un évanouissement subit qui fut suivi d'un feu dévorant dans la poitrine, & d'un changement universel de toute la peau, sur laquelle il s'éleva plusieurs boutons. Ce poison fut, selon toute apparence, extrêmement subtilisé, & exactement mêlé avec les alimens communs dont ces trois Demoiselles userent, puisqu'il ne commença à faire son effet que dès qu'il fut porté avec les alimens dans les plus petits vaisseaux capillaires du poumon, & de la peau, par lesquels la transpiration a coutume de s'écouler. Ce venin, arrêtant tout-à-coup la transpiration, obligea le sang de se porter en abondance par les vaisseaux collatéraux dans les gros troncs, & par-là dans le propre tissu du cœur, dont le mouvement suspendu produisit l'évanouis-

ſement, qui devoit être une véritable ſyncope, puiſqu'on fut obligé de recourir aux cardiaques les plus forts pour la diſſiper. Cet évanouiſſement paſſé, le cœur, & les groſſes arteres, eurent beau ſe contracter avec violence pour porter leur liqueur au loin, & chaſſer le venin; celui-ci, conſtamment arrêté dans les mêmes capillaires, y donna occaſion aux feux de poitrine, & au changement de la peau boutonnée. Cet engagement produiſit la fiévre ardente, & le retour de la ſyncope, dont l'aînée de ces trois Demoiſelles mourut, parce qu'elle étoit d'un tempérament plus délicat, & qu'ainſi le cœur, ne pouvant réſiſter au ſecond aſſaut, ſuccomba, & ceſſa de battre. La derniere de ces trois filles, plus vigoureuſe que ſon aînée, réſiſta au ſecond orage, & s'eſt trouvée conſidérablement ſoulagée par le mariage, en ce que ſes fréquentes couches la délivrerent d'une partie du venin, qui, reſtant rencoigné dans les plus petits vaiſſeaux fut obligé d'en ſortir, lorſque les mêmes vaiſſeaux du tiſſu de la matrice, & du vagin, ſe trouverent ouverts, & plus affoiblis. Les premiers enfans de cette Dame périrent par des ſueurs abondantes, parce que le venin, toujours cantonné dans la peau, attira cette ſueur mortelle. V vj

Comme la seconde fille, qui fait le sujet de cette Consultation, s'est trouvée beaucoup plus robuste que son aînée, elle a résisté, & résiste encore, aux violens efforts que le poison fait pour sortir par la peau. Cette même malade, se trouvant moins vive que sa cadette, n'a pu contribuer comme elle à la sortie du poison, soit qu'elle n'ait pas eu les mêmes occasions de l'évacuer par les vuidanges, soit encore parce que ses arteres battant plus mollement, & avec moins de force, ne sont pas en état de vaincre tous les obstacles des vaisseaux capillaires obstrués.

Ces obstacles cutanés ont été, & sont encore, la cause antécédente, & nécessaire, de tous ces accidens. C'est par-là que le corps devint d'abord tout boutonné, & que la malade maigrit, & changea de couleur, de maniere à être tout-à-fait méconnoissable. Le second évanouissement qu'elle eut une année après le premier dans le même moment qu'une de ses sœurs, dépendoit aussi de la même cause. Les douleurs de poitrine, d'entrailles, & les maux de tête violens venoient de ce que le sang, ne pouvant rouler librement dans le tissu de la peau bouchée, se portoit rudement dans le tissu des membranes inter-

nes, où il produisoit les rudes secousses des filets nerveux qui constituent les douleurs. Quant aux sueurs abondantes, & puantes, qui durerent six mois, à changer treize fois de chemise par jour, de même que les feux cuisans des jambes, ces deux accidens étoient aussi une suite nécessaire des embarras de la peau, qui y attiroient les fluxions, d'abord constantes, & ensuite passageres, suivant les différentes saisons de l'année, & sur-tout du printemps, après que les remedes délayans, comme les eaux de Bourbon, eurent un peu délayé les parties intégrantes du poison engagé dans les conduits cutanés.

Les trois autres accidens les plus singuliers sont, 1°. que la malade vomissoit tous les alimens, excepté la soupe; 2°. que toutes les fois que les boutons de la peau ont manqué de rentrer à leur ordinaire, tout le corps de la malade se peloit jusqu'à cent fois l'année; 3°. que, si lors de l'effort du mal la malade s'endort, les boutons rentrent, & tous les accidens cessent; mais au réveil il survient des palpitations excessives, & des suffocations dangereuses.

Ce vomissement venoit des embarras des vaisseaux capillaires de l'estomac, qui,

s'embourbant davantage par les parties intégrantes des alimens ordinaires, occasionnoient de violentes contractions de ce viscere membraneux, dont les rudes efforts étoient amortis, lorsqu'ils agissoient contre de la soupe molle, dont le tissu est fort doux, & fort souple. La pelure de la peau est une suite de presque toutes les maladies cutanées, sur-tout lorsque les plus petits vaisseaux sont obstrués, comme dans tous les éréſipeles. Enfin, si pendant la violence du mal la malade s'endormoit, les boutons disparoissoient avec tous les accidens, parce que pendant le sommeil toutes les liqueurs roulent également, & avec aisance, dans les plus petits filets nerveux, & lymphatiques; au lieu qu'au réveil le pouls s'éleve toujours, parce que le sang roule pour lors rapidement des capillaires dans les gros troncs, & c'est pour cela que la malade est saisie de vives palpitations lorsqu'elle s'éveille.

Il est très-difficile, pour ne ne pas dire tout-à-fait impossible, de découvrir la nature du poison qui a produit, & qui entretient, tous les accidens ci-dessus expliqués; il n'est pas même permis, lorsqu'on est cité en Justice pour des relations, d'attribuer la mort à aucune espece de

poiſon donné, à moins qu'on n'en trouve quelques parties intégrantes très-ſenſibles dans le reſte des alimens qu'on a pris, ou parmi les matieres qui ſe trouvent dans l'eſtomac, ou dans les boyaux, parce qu'il peut arriver que des perſonnes s'empoiſonnent innocemment en mangeant quelque mauvaiſe herbe en ſalade, ou en potage, qui porte avec elle la qualité de poiſon, c'eſt-à-dire, dont les parties intégrantes les plus fines s'engorgent conſtamment dans les plus petits vaiſſeaux lymphatiques, où elles produiſent tout le mal. C'eſt à peu près, à notre avis, de la même façon qu'auroient pu agir ici des parties d'arſénic très-fines, exactement mêlées avec de la farine, ou du ſucre, dont on auroit fait du pain, ou quelque gâteau.

Les parties arſénicales ont cela de ſingulier qu'elles reſtent conſtamment attachées aux endroits de notre corps où elles ſe nichent, ſans pouvoir en être detachées par aucun remede ſpécifique, parce qu'elles ſont indiſſolubles par les liqueurs aqueuſes. Auſſi ſe contente-t-on dans ces cas de rallentir le mouvement des vaiſſeaux, & de les relâcher par un grand uſage alternatif de lait, & d'huile. Ainſi, ſuppoſant que la malade en queſtion ait été empoi-

ſonnée par de l'arſénic, comme elle a pris en vain quantité de bons remedes pour chaſſer ce poiſon par les ſelles, par les urines, & par la tranſpiration, & qu'elle n'a été conſidérablement ſoulagée que par les eaux de Bourbon, qui peuvent avoir un peu délayé les parties arſénicales ſans les pouvoir diſſoudre; notre avis eſt qu'on ne s'attache plus à vouloir vuider ce poiſon, mais qu'on ſe contente pendant ſix mois de ſuite de nourrir la malade d'un bon lait de vache frais tiré, & ſuffiſamment chauffé ſans ébullition, pour en faire quatre ſoupes par jour avec un peu de ſucre, & une ſuffiſante quantité de tranches de pain, ſuivant l'appétit de la malade. Ces quatre ſoupes ſe prendront le matin, deux heures avant de ſortir du lit; à midi; vers les quatre à cinq heures après midi; & le ſoir en ſe mettant au lit.

Il n'eſt point du tout néceſſaire d'employer aucune eſpece de purgatifs avant, pendant, ni après le lait; une longue expérience nous ayant appris que les purgatifs irritans dérangent, ou changent, les bons effets de cet aliment doux, & balſamique. D'ailleurs, comme dans le cas préſent, ce poiſon prend ſon effort vers la peau, tous les purgatifs ordinaires trou-

blent conſtamment le cours naturel de la tranſpiration. Si cependant, lors de l'uſage du lait, le ventre trop conſtipé, comme il arrive quelquefois, occaſionnoit des vapeurs, ou autres accidens allarmans, on commenceroit par uſer de lavemens d'eau de riviere & d'huile, dont la malade s'eſt bien trouvée ; &, ſi ce ſecours ne ſuffiſoit pas, on pourroit prendre de fois à autres par la bouche, en une ſeule doſe, une livre & demie de bonne huile d'olives froide, qui a coutume de lâcher doucement le ventre ſans produire aucune irritation. On peut auſſi entretenir la liberté du ventre, & ſe délaſſer un peu des ſoupes au lait, en leur ſubſtituant des crêmes faites, tantôt avec l'avoine mondée, tantôt avec l'orge auſſi mondé, & concaſſé, ou avec les grains d'épautre. Ces graines étant cuites long-temps dans une ſuffiſante quantité d'eau, ſeront paſſées par un tamis de ſoie, & l'on y ajoûtera enſuite moitié de lait de vache frais tiré, le tout bu à la chaleur d'un bouillon ordinaire, aux mêmes heures ci-deſſus marquées pour la ſoupe.

Il ſera permis auſſi à la malade de prendre avant ſon lait, ou ſes crêmes, un ou deux œufs frais cuits à la coque, & dans

lesquels on trempera quelques mouillettes de pain, sans qu'on puisse ajoûter du sel auxdits œufs. On peut y mettre un peu de sucre. Tout autre espece d'aliment doit être absolument interdit, principalement le vin, la bierre, les bouillons à la viande, qui ne manqueroient pas de déranger les bons effets du lait.

En continuant long-temps ce régime de vie on pourroit espérer que les parties intégrantes du poison se feront enfin jour à travers les vaisseaux cutanés qui leur servent de prison, puisqu'ils deviendront beaucoup plus souples, & qu'ils conserveront entr'eux cette égalité naturelle qui leur est absolument nécessaire pour la liberté d'une transpiration égale, & uniforme. On peut tout au moins se flatter, sans trop avancer, que le lait pris avec les précautions marquées soulagera considérablement la malade de toutes ses incommodités, & principalement de ses vives douleurs, comme il arrive journellement à tous les gouteux, & aux femmes qui sont tourmentées des douleurs de cancers à la mammelle, & ailleurs. J'ai même observé depuis peu les bons effets de cette diéte continuée pendant six mois chez une Dame Angloise, qui avoit gardé pendant huit

ans un dartre éréſipélateuſe, & univerſelle, ſur toute la peau, qui ſe peloit pluſieurs fois dans la journée.

S'il arrivoit que le lait produiſit au commencement, ou dans la ſuite, quelque travail d'eſtomac, des vomiſſemens, ou des cours de ventre, il ne faudroit pas le diſcontinuer. Ces accidens ſurviennent ſouvent par un reſte d'alimens à la viande, qui ſortent enſuite d'eux-mêmes, & laiſſent le calme aux parties. Il faut auſſi, pour éviter ces accidens, obſerver conſtamment que le lait ſoit à chaque fois tiré dans des vaiſſeaux bien nettoyés, où il ne reſte aucune goutte du lait précédent, qui, en s'y aigriſſant par ſon ſéjour y fait aigrir le nouveau. Ce lait doit toujours être chauffé ſur le feu, ou en le mêlant aux crêmes chaudes; mais il ne doit jamais bouillir, encore moins être écrémé.

Délibéré à Montpellier le 20. juillet 1727.



## CONSULTATION LXXX.

*Sur une jambe engorgée, fort douloureuse, & couverte de nombre de croutes.*

MONSIEUR a une jambe un peu engorgée par l'obstruction des vaisseaux lymphatiques, & recouverte de beaucoup de vessies, qui fournissent une suppuration fort épaisse, avec beaucoup de douleurs très-vives. Cette jambe étant ainsi œdémateuse, l'orteil de la même jambe fut atteint de la gangréne, mais guéri par une heureuse suppuration. Du reste il s'est fait à cette jambe force croutes par une insensible transpiration arrêtée. Le tout a été produit par une forte contention d'esprit pour les affaires, & ensuite entretenu par quelques excès de vin, qui ont fort dérangé l'estomac.

Les choses étant dans cet état, l'on doit avoir en vue de rétablir les digestions; de calmer ou adoucir la fougue des humeurs; de délayer, & de pousser par l'insensible transpiration, la lymphe grossiere qui fait les dépôts, & qui occasionne les fluxions. C'est pour tâcher de remplir ces indica-

ſions que nous croyons que les remedes ſuivans conviennent.

Si les forces le permettent, on tirera environ huit onces de ſang de l'un des bras. Le malade ſe purgera enſuite avec ſa médecine ordinaire, commençant de prendre le matin à jeun un bouillon fait avec un jeune poulet, & une demi-douzaine d'écreviſſes de riviere rougies dans l'eau bouillante, puis écraſées dans un mortier de marbre. On farcira le ventre de ce poulet avec une demi-once de ſemences froides mondées, & concaſſées, auxquelles on ajoûtera un brin de canelle. Dans la colature de ce bouillon on ajoûtera tantôt ſix cuillerées de ſuc de bourrache, tantôt autant de ſuc de cerfeuil, & quelquefois quatre cuillerées de ſuc de menthe de jardin, inſiſtant ſur celui de ces trois ſucs dont l'eſtomac s'accommodera le mieux. On continuera ce bouillon d'écreviſſes quinze ou ſeize jours de ſuite, après leſquels on ſe purgera comme au commencement. Le lendemain on paſſera à l'uſage de cette opiate ſtomachique.

## OPIATE.

*Prenez quinquina réduit en poudre ſubtile, deux onces ; racines de gentiane groſ-*

*ſierement pilées, une once; aloës ſoccotrin en poudre, une demi-once; mettez ces trois ingrédiens dans une cucurbite de verre dont le fond ſoit lutté. Verſez deſſus du vin blanc aſſez pour qu'il ſurnage de quatre doigts; digérez au bain-marie pour tirer la teinture; évaporez-la à conſiſtence d'un extrait ſolide. Ajoûtez à cet extrait ſel d'abſynthe, de petite centaurée, & ammoniac fixe, de chacun une dragme; & réduiſez le tout en opiate ſolide avec une ſuffiſante quantité de ſyrop de quinquina. On en donnera une ou deux dragmes tous les matins à jeun, continuant pendant huit jours.*

On avalera par-deſſus chaque priſe de cette opiate un verre de petit-lait de vache dans lequel on aura éteint un fer rougi au feu, & auquel on ajoûtera un peu de ſucre.

On prendra enſuite les bains domeſtiques d'eau tiéde, reſtant une heure ou environ dans le bain, dans lequel on boira un verre de petit-lait, comme deſſus. On les continuera pendant douze ou quinze jours, plus ou moins, ſelon que le malade s'en trouvera ſoulagé.

Le malade boira enſuite après quelques

jours de repos, les eaux de Vals, de la fontaine nommée la Dominique, qu'on fera chauffer avant de les boire, au bain-marie, avec la précaution de se purger avant, & après leur usage, qui sera de neuf jours ; &, après quelques jours de repos, il les reprendra pendant une autre neuvaine.

Il essayera ensuite s'il peut supporter le lait d'ânesse, ou de vache, auquel il se réduira pour toute nourriture, le faisant legerement bouillir, & le versant par dessus quelques tranches de pain. Il faut qu'il s'y accoutume peu à peu, d'un jour à l'autre. Il se purgera de temps en temps, suivant que l'occasion l'exigera, & il gardera une diéte très-exacte.

Les chaleurs de l'été étant passées, il reprendra pendant huit jours l'opiate ci-dessus.

Si les seuls délayans, & adoucissans, ne suffisent pas, il en faut venir aux sudorifiques pour briser, & chasser, cette matiere qui occasionne les dépôts. On employera pour cet effet les ptisannes de salsepareille, de squine, de sassafras, les bouillons de viperes, d'écrevisses, &c. Il boira ensuite les eaux de Balaruc, puisqu'il s'en est bien trouvé, avec la préparation requise.

Si les douleurs sont violentes, il faut employer le laudanum liquide dans une liqueur appropriée, &c.

S'il n'a point de fiévre, il mangera des alimens de facile digestion, évitant les ragoûts, &c.

Si la fiévre survient, il se nourrira avec de bons bouillons, des coulis, &c.

On appliquera sur les ulceres, les feuilles fraîches de plantain, de *solanum maniacum*, & de jusquiame.

Si l'on n'a pas les commodités d'avoir les eaux de Baréges, ou de Balaruc, il faut faire un lavage pour décrasser les jambes avec une livre de souffre & trois livres de benjoin, qu'on fait bouillir dans quatre pots d'eau. Pour que le souffre nettoye bien, & puisse mieux agir, on y peut ajoûter une pincée de sel, parce que, quoique le souffre contienne des sels, il ne les fournit qu'en brûlant.

Délibéré à Montpellier le 12. mai 1728.

*Fin du second Tome.*